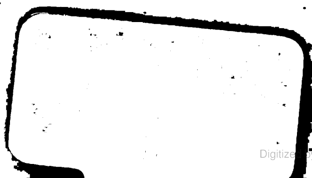








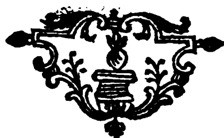
HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BÂTAILLE D'ACTIUM:

C'est-à-dire jusqu'à la fin de la République.

Par M. ROLLIN, *ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Roial, & Associé à l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres.*

TOME QUATRIÉME.





A PARIS,
Chez la Veuve ESTIENNE, Libraire, rue Saint Jaques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la Vertu.

MDCCXLI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

DANS L'HISTOIRE que renferme la fin du Volume précédent, & le commencement de celui-ci, je n'ai point eu Tite-Live pour guide : j'ai lieu de craindre qu'on ne s'en aperçoive que trop. Nous avons perdu la seconde Décade de cet Historien, qui contenoit la guerre contre les Tarentins & contre Pyrrhus, la fin de celle des Samnites, la premiére guerre Punique, & les événemens de l'intervalle qui s'est écoulé jusqu'à la seconde. A la vérité nous avons les supplémens de Freinshémius, qui a ramassé avec un travail immense & un discernement merveilleux une infinité de passages répandus de côté & d'au-

d'autre dans les Auteurs, pour remplir les lacunes & les vuides de Tite-Live, & en faire une hiſtoire ſuivie. On ne peut trop eſtimer un Ouvrage ſi utile, ou plutôt ſi néceſſaire, & composé avec tant d'exactitude, & même avec tant d'élégance: mais ce n'eſt point Tite-Live. Rien n'eſt au deſſus du mérite de cet illuſtre Hiſtorien. Il a égalé par la beauté & la nobleſſe de ſon ſtile la grandeur & la gloire du Peuple dont il a écrit l'hiſtoire. Il eſt par tout clair, intelligible, agréable: mais, quand il entre dans des matiéres importantes, il s'éléve en quelque maniére au deſſus de lui-même, pour les traiter avec un ſoin particulier, & avec une eſpéce de complaiſance. Il rend préſente l'action qu'il décrit, il la met ſous les yeux, il ne

la raconte pas, il la montre. Il peint d'après nature le génie & le caractére des personnages qu'il fait paroitre sur la scéne, & leur met dans la bouche les paroles toujours conformes à leurs sentimens & à leurs différentes situations. Sur tout, il a l'art merveilleux de tenir tellement les Lecteurs en suspens par la variété des événemens, & d'intéresser si vivement leur curiosité, qu'ils ne peuvent quitter le récit d'une histoire, avant qu'elle soit entiérement terminée.

Il étoit fâcheux qu'on n'eût point dans nôtre langue une traduction raisonnable d'un Historien si excellent, & l'on souhaitoit depuis lontems qu'une main habile y travaillât. Mr. Guerin, ancien Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, a rempli les voeux du

au Public en entreprenant de nous donner en françois, non seulement tout ce qui nous reste de Tite-Live, mais encore tous les supplémens de Freinshémius : & il en a déja fait paroitre plusieurs Tomes. C'est un grand travail, & qui forme un corps d'Histoire Romaine complet : j'entends celle de la République. Il ne me convient point d'en faire ici un grand éloge, qui pourroit être suspect, parce qu'il part de la main d'un de mes disciples. Je me contente de dire, ce qui fait, selon moi, la louange parfaite d'une Traduction, que celle-ci n'en a point l'air. On y trouvera peutêtre quelques négligences, qu'une seconde édition fera aisément disparoitre. Il n'est pas étonnant qu'il s'en glisse dans un ouvrage d'aussi longue haleine que celui-ci :

Opere

Opere in longo fas est obrepere somnum.

J'ai grand intérêt qu'on use de cette indulgence à mon égard :

Hanc veniam petimusque damusque vicissim.

Et j'avoue, avec une sincére reconnoissance, que le Public me traite plus favorablement, que je ne croi le mériter. Au reste, je dois me féliciter moi-même d'avoir formé des disciples qui sont devenus mes maîtres, ou du moins, pour ne pas blesser leur modestie, qui me sont d'un grand secours dans la composition de mon Ouvrage, l'un par sa nouvelle Edition de Tite-Live, accompagnée de Notes qui m'éclairent & me guident ; l'autre, par la Traduction du même Auteur, à laquelle il

Mr. Crevier.

 travaille

travaille encore actuellement. C'eſt ce qui me met en état de ne pas faire attendre lontems mes Volumes de l'Hiſtoire Romaine. J'eſpére que le cinquiéme paroitra dans peu de tems.





II. AVERTISSEMENT
DE L'AUTEUR.

LORSQUE ce quatriéme Tome de l'Histoire Romaine étoit tout prêt de paroitre, & déja entre les mains des Relieurs, j'ai eu connoissance d'un Livre imprimé en Hollande, qui a pour titre, *Essais de Critique, I. sur les Ecrits de Mr. Rollin, II. Sur les traductions d'Hérodote : III. Sur le Dictionnaire Géographique & Critique de Mr. Bruzen la Martiniére.* L'Auteur ne se nomme point; mais il n'est pas inconnu. On ne m'a laissé ce Livre entre les mains que pendant vingt-quatre heures. Je n'en ai lu que la Préface, & la premiére des trois Lettres qui me regardent, intitulée *Lettre sur un passage de Tite-Live,*

où l'on réfute une interprétation de deux Ecrivains Modernes.

Ces deux Ecrivains Modernes sont Mr. Crevier Professeur de Rhétorique au Collége de Beauvais, & moi. Dans le passage en question, il s'agit du supplice des fils de Brutus. Le fait est connu de tout le monde.
Liv. II. 5. *Consules in sedem processere suam, missique lictores ad sumendum supplicium, nudatos virgis cædunt, securique feriunt : cùm inter omne tempus pater, vultusque & os ejus spectaculo esset ;* EMINENTE ANIMO PATRIO *inter publicæ pœnæ ministerium.*

La difficulté consiste dans la seconde partie. Voici comme j'ai exposé ce fait dans le premier Tome de l'Histoire Romaine. *Les Consuls parurent alors sur leur Tribunal ; & pendant qu'on exécutoit les deux Criminels, toute la multitude ne détour-*

tourna point la vûe de dessus le Pére, examinant ses mouvemens, son maintien, sa contenance, qui, malgré sa fermeté, laissoit entrevoir les sentimens de la nature, qu'il sacrifioit à la nécessité de son ministére, mais qu'il ne pouvoit étoufer.

Dans le Traité des Etudes, *Tome I.* j'ai marqué „qu'on donne deux „sens tout opposés à ces mots, „*animo patrio*, sur lesquels seuls „roule la difficulté. Les uns „prétendent qu'ils signifient, „que dans cette occasion la „qualité de Consul l'emporta „sur celle de Pére, & que l'a„mour de la patrie étoufa dans „Brutus tout sentiment de ten„dresse pour son fils. D'autres, „au contraire, soutiennent que „ces mots signifient, qu'à tra„vers ce ministére que la qua„lité de Consul imposoit à Bru„tus, quelque effort qu'il fît „pour

„ pour ſupprimer ſa douleur, „ la tendreſſe de pére éclatoit „ malgré lui ſur ſon viſage. Et „ j'ajoute dans le même en- „ droit, que ce dernier ſenti- „ ment me paroit le plus rai- „ ſonnable, & le plus fondé „ dans la nature. „ Je penſe encore de la même maniére, ſans condanner ceux qui penſent autrement. C'eſt ſur tout dans de pareilles matiéres qu'il eſt permis à chacun d'*abonder dans ſon ſens*. Mais l'Auteur de la Critique n'auroit pas dû, pour faire valoir le ſien, & pour jetter une ſorte de ridicule ſur le nôtre, ſuppoſer, comme il le
Page 25. fait en plus d'un endroit, *que nous prétendons, Mr. Crevier & moi, que Tite-Live a dit que Brutus a verſé des larmes*; & comme il s'explique dans un autre endroit, que nous le feſons *pleurer comme un imbécille*.

Ni

Ni Mr.. Crevier, ni moi, n'avons parlé de *larmes*, ni supposé que Tite-Live *ait fait pleurer Brutus*.

La Lettre suivante a pour titre, & c'est tout ce que j'en connois, *Seconde Lettre sur quelques méprises de Mr. Rollin dans son Histoire Ancienne.* Ces méprises roulent sur plusieurs passages de Livres Grecs, dont on m'accuse d'avoir mal rendu le sens, & l'Auteur laisse entrevoir assez clairement dans sa Préface, qu'il me soupçonne d'une ignorance grossiére dans la Langue Grecque. J'avoue franchement, qu'après une étude suivie que j'ai faite de cette Langue depuis ma premiére jeunesse jusqu'à présent, dont je pourrois citer bien des témoins, je ne m'attendois pas à ce reproche. J'ajoute, moins pour ma propre réputation, que pour celle

celle des Compagnies dont j'ai l'honneur d'être membre, qu'un pareil ſoupçon ne trouvera guéres de crédit auprès de ceux qui me connoiſſent particuliérement; & que mon Critique lui-même auroit pu reconnoitre combien ce ſoupçon eſt mal fondé, par un aſſez grand nombre de fautes des Traductions d'Auteurs Grecs ſoit Latines, ſoit Françoiſes, que j'ai ſouvent corrigées dans mon Ouvrage, ſans en faire la remarque.

Je ne nie pas néanmoins qu'il ne m'ait échapé peutêtre un aſſez grand nombre de mépriſes ſur le ſens des Auteurs Grecs dont j'ai fait uſage. Je n'ai point eu le tems d'examiner, ni même de lire les obſervations de mon Cenſeur, & je n'ai point de peine à me perſuader qu'elles ſoient ſolides. Seulement je ſouhaiterois qu'elles ne fuſſent pas accom-

accompagnées d'une vivacité & d'une aigreur, qui semblent montrer un dessein formé de décrier l'Ecrivain qu'il critique. Entre Auteurs, qui forment tous ensemble une espéce de Société & de République commune, il conviendroit que l'on s'aidât & que l'on se soutînt mutuellement, & sur tout que ceux qui se croient plus habiles que les autres, eussent pour eux plus d'indulgence. Il y auroit, dans cette maniére d'agir, une modération & une noblesse qui marqueroient un mérite supérieur, & qui certainement attireroient aux gens de Lettres, & aux Lettres mêmes, une estime générale.

Quoiqu'on n'ait pas observé à mon égard ces ménagemens, je ne me croi point en droit de me plaindre, parce que je puis être tombé dans des fautes d'inattention & de négligence, qui au-

auront attiré la censure. Je ne rougis point de l'avouer, & c'est en me corrigeant que je prétens me venger.

Je n'ai point dissimulé que je fesois beaucoup d'usage du travail des autres, & je m'en suis fait honneur. Je ne me suis jamais cru savant, & je ne cherche point à le paroitre. J'ai même quelquefois déclaré que je n'ambitionne point le titre d'Auteur. Mon ambition est de me rendre utile au Public, si je le puis. Pour cela je tire des secours de tout côté, & j'emprunte d'ailleurs tout ce qui peut contribuer à la perfection de mon Ouvrage. Cette liberté que je me suis donnée, & dont il me semble que communément parlant on ne m'a point sû mauvais gré, me met en état d'avancer dans mon travail beaucoup plus que je ne ferois sans cela. Qu'importe au

Lec-

Lecteur que ce que je lui présente soit de moi, ou d'un autre, pourvû qu'il le trouve bon, & qu'il en soit content ? Mais je lui dois ce respect & cette reconnoissance, de ne pas le tromper en lui donnant, par défaut d'attention, comme véritables des faits, qui ne le seroient pas.

Au reste je ne croi pas que parmi les fautes que l'on a relevées dans la seconde Lettre, il y en ait beaucoup de ce genre; & encore moins dans la troisiéme, qui a pour objet *quelques expressions neuves de l'Histoire Ancienne de Mr. Rollin.* Je les examinerai avec soin, quand le Livre deviendra public, & j'en ferai l'usage que je dois, en corrigeant dans les nouvelles éditions les endroits qui me paroitront mériter quelque changement. C'est tout ce que l'Auteur a droit d'exiger de moi. Mais je lui dois

de

de mon côté des remerciemens, de la peine qu'il s'est donnée de relever mes fautes, par où il m'a mis en état de rendre mon Ouvrage moins défectueux. Je lui suis encore plus obligé du service considérable qu'il me rend par sa Critique, bien capable de mortifier l'amour propre, & de servir de contrepoids contre les louanges & les applaudissemens, bien plus à craindre pour moi, & bien plus dangereux, que ne le seroient les critiques les plus vives.



SUITE



SUITE

DE L'HISTOIRE ROMAINE.



AVANT-PROPOS.



CET AVANT-PROPOS renfermera deux Paragraphes. Dans le premier j'essaierai de donner une idée du gouvernement, du caractére, des mœurs des Carthaginois, qui dans l'histoire que je vais commencer occuperont lontems le théatre, & y joueront un grand rôle. Dans le second je raporterai les différens Traités conclus entre les Carthaginois & les Romains avant les guerres Puniques.

§. I.

Origine, accroissement, puissance, caractére, mœurs & défauts des Carthaginois.

AVANT que d'entrer dans les guerres des Romains contre Carthage, je croi devoir exposer en peu de mots l'origine de cette ville, l'étendue de sa puissance, le caractére & les mœurs des Carthaginois. J'en ai donné un plan assez circonstancié dans le premier Tome de l'Histoire Ancienne en parlant des Carthaginois, je ne ferai ici que l'abréger.

Origine, & fondation de Carthage par Didon.

Carthage d'Afrique étoit une Colonie de Tyr, la ville du monde la plus renommée pour le commerce. Lontems [a] auparavant Tyr avoit déja fait passer dans le même pays une autre Colonie, qui y bâtit la ville d'Utique, célébre par la mort du second Caton, qu'on appelle ordinairement pour cette raison Caton d'Utique.

Les Auteurs varient beaucoup sur l'époque de l'établissement de Cartha-

a Utica & Carthago, ambæ inclytæ, ambæ à Phœnicibus conditæ: illa fato Catonis insignis, hæc suo. *Pompon. Mel. cap. 67.*

thage. On en peut placer la fondation l'année du Monde 3121. lorsqu'Athalie régnoit sur Juda, 13 ans avant que Rome fût bâtie, 883 avant JESUS-CHRIST. Les époques que j'ai marquées dans l'histoire ancienne sont différentes : je m'en tiens à celle-ci.

L'établissement de Carthage est attribué à Elissa Princesse Tyrienne, plus connue sous le nom de Didon. Son frére Pygmalion régnoit à Tyr. Celui-ci aiant fait mourir Sicharbas, appellé autrement Sichée, mari de Didon, dans le dessein de s'emparer de ses grands biens, elle trompa la cruelle avarice de son frére s'étant retirée secrettement avec tous les trésors de Sichée. Après plusieurs courses, elle aborda enfin sur les côtes du golfe où étoit bâtie Utique, dans le pays appellé l'Afrique propre, à six lieues de Tunis, ville aujourdhui fort connue par ses corsaires, & s'y établit avec sa petite troupe, aiant acheté un terrain des habitans du pays.

Justin. XVIII. 4-6. Appian. de bell. Pun. pag. 1.

Plusieurs de ceux qui demeuroient dans le voisinage, invités par l'attrait du gain, s'y rendirent en foule pour vendre à ces nouveaux-venus les choses nécessaires à la vie, & s'y établi-

rent eux-mêmes peu de tems après. De ces habitans ramassés de différens endroits, se forma une multitude fort nombreuse. Ceux d'Utique, qui les regardoient comme leurs compatriotes, leur envoiérent des Députés avec de grands présens, & les exhortérent à construire une ville dans l'endroit même où ils s'étoient d'abord établis. Les naturels du pays, par un sentiment d'estime & de considération assez ordinaire pour les étrangers, en firent autant de leur côté. Ainsi, tout concourant aux vûes de Didon, elle bâtit sa ville, qui fut chargée de paier aux Africains un tribut annuel pour le terrain qu'on avoit acheté d'eux, & qui fut appellée *Carthada*, * Carthage : nom qui dans la langue Phénicienne & dans la langue Hébraïque qui sont fort semblables, signifie *la ville neuve*.

* *Karthahadath*, ou *hadtha*.

Etendue du domaine de Carthage.

Carthage s'accrut d'abord peu à peu dans le pays même. Mais sa domination ne demeura pas lontems enfermée dans l'Afrique. Cette ville ambitieuse porta ses conquêtes au dehors, envahit la Sardaigne, s'empara d'une grande partie de la Sicile, se soumit presque toute l'Espagne ; & aiant envoié de tous côtés de puissantes Colo-

nies,

nies, elle demeura maitresse de la mer pendant plus de six cens ans, & se fit un Etat qui pouvoit le disputer aux plus grands Empires du monde par son opulence, par son commerce, par ses nombreuses armées, par ses flotes redoutables, & sur tout par le courage & le mérite de ses Capitaines. Elle étoit dans le plus haut point de sa grandeur, lorsque les Romains lui déclarérent la guerre.

Gouvernement de Carthage.

LE GOUVERNEMENT de Carthage étoit fondé sur des principes d'une profonde sagesse; & ce n'est point sans raison qu'Aristote met cette République au nombre de celles qui étoient les plus estimées dans l'antiquité, & qui pouvoient servir de modéle aux autres. Il appuie d'abord ce sentiment sur une réflexion qui fait beaucoup d'honneur à Carthage, en marquant que jusques à son tems, c'est-à-dire depuis plus de cinq cens ans, il n'y avoit eu ni aucune sédition considérable qui en eût troublé le repos, ni aucun Tyran qui en eût opprimé la liberté. En effet c'est un double inconvénient des gouvernemens mixtes, tel qu'étoit celui de Carthage, où le pouvoir est partagé entre le Peuple & les Grands, de dégéné-

Aristot. de Rep. II. 11.

rer ou en licence populaire par les séditions du côté du Peuple, comme cela étoit ordinaire à Athénes & dans toutes les Républiques Grecques; ou en Tyrannie du côté des Grands par l'oppression de la liberté publique, comme cela arriva à Athénes, à Syracuse, à Corinthe, à Thébes, à Rome même du tems de Sylla & de César.

Les Suffétes. *Liv.* XXXIII. 46. & 47. Le Gouvernement de Carthage réunissoit, comme celui de Sparte & de Rome, trois autorités différentes qui se balançoient l'une l'autre, & se prêtoient un mutuel secours: celle des deux Magistrats suprêmes, * *Suffétes*; celle du Sénat; & celle du Peuple. On y ajouta ensuite le Tribunal des Cent, qui eurent beaucoup de crédit dans la République.

Le pouvoir des Suffétes ne duroit qu'un an. Ils étoient à Carthage, à peu de chose près, ce que les Consuls étoient à Rome. C'étoit une charge considérable, puisqu'outre le droit de présidence dans les jugemens, elle leur donnoit celui de proposer & de porter de nouvelles Loix, & de faire rendre compte à ceux qui étoient chargés du

* *Ce nom est dérivé d'un mot, qui chez les Hébreux & les Phéniciens signifie* Juges.

du recouvrement des deniers publics.

Le Sénat formoit le Conseil de l'Etat, & étoit comme l'ame de toutes les délibérations publiques, à peu près comme celui de Rome. Quand les sentimens étoient uniformes, & que tous les suffrages se réunissoient, alors le Sénat décidoit souverainement & en dernier ressort. Lorsqu'il y avoit partage, & qu'on ne convenoit point, les affaires étoient portées devant le Peuple, & dans ce cas le pouvoir de décider lui étoit dévolu. Il est aisé de comprendre quelle sagesse il y avoit dans ce réglement, & combien il étoit propre à arrêter les cabales, à concilier les esprits, à appuier & à faire dominer les bons conseils, une Compagnie, comme celle-là, étant extrêmement jalouse de son autorité, & ne consentant pas facilement à laisser passer à un autre corps les affaires dont elle étoit saisie. Polybe remarque, que tant que le Sénat fut le maître des affaires, l'Etat fut gouverné avec beaucoup de sagesse, & que toutes les entreprises eurent un grand succès.

Le Sénat. *Aristot. loco cit.* *Polyb.* XV. 706.

Il paroit, par ce qu'on lit dans Aristote, que le Peuple se reposoit volontiers sur le Sénat du soin des affai-

Le Peuple.

res publiques, & lui en laissoit la principale administration : & c'est par là que la République devint si puissante. Il n'en fut pas ainsi dans la suite. Le Peuple, devenu insolent par ses richesses & par ses conquêtes, & ne fesant pas réflexion qu'il en étoit redevable à la prudente conduite du Sénat, voulut se mêler aussi du gouvernement, & s'arrogea presque tout le pouvoir. Tout se conduisit alors par cabales & par factions ; ce qui fut une des principales causes de la ruine de l'Etat.

Le Tribunal des Cent. *Aristot.*

Le Tribunal des Cent étoit une Compagnie de cent quatre personnes. Elle tenoit lieu à Carthage de ce qu'étoient les Ephores à Sparte ; par où il paroit qu'elle fut établie pour balancer le pouvoir des Grands : mais avec cette différence, que les Ephores n'étoient qu'au nombre de cinq, & qu'ils ne demeuroient qu'un an en charge, au lieu que ceux-ci étoient perpétuels, & passoient le nombre de cent. On [a] voulut, par là, mettre un frein à l'autorité des Généraux, laquelle, pendant qu'ils commandoient les troupes, étoit presque sans bornes

a Ut hoc metu ita in bello imperia cogitarent, ut domi judicia legesque respicerent. *Justin.* XIX. 2.

nes & souveraine; & l'on prétendit la soumettre au joug de la Loi, en lui imposant sa nécessité de rendre compte de leur administration à ces Juges au retour de leurs campagnes. Les établissemens les plus sages & les mieux concertés dégénérent peu à peu, & font place enfin au desordre & à la licence, qui percent & pénétrent par tout. Ces Juges, qui devoient être la terreur du crime, & le soutien de la justice, abusant de leur pouvoir qui étoit presque illimité, devinrent autant de petits Tyrans. Annibal, étant en * charge, après qu'il fut retourné en Afrique, de perpétuelle qu'étoit l'autorité de ces Juges, la rendit annuelle, environ deux cens ans depuis que la Compagnie des Cent avoit été formée. *Liv. XXXIII. 46.*

Aristote, entre quelques autres observations qu'il fait sur le gouvernement de Carthage, y remarque deux grands défauts, fort contraires, selon lui, aux vûes d'un sage Législateur, & aux régles d'une bonne & saine politique. Deux défauts du gouvernement de Carthage. *Aristot. Loco citato.*

Le premier de ces défauts consiste en 1. Mettre sur

* *Il paroit que le nom de* Préteur *que Tite-Live donne à Annibal est substitué à celui de* Suffète.

la tête d'une même person-ne plusieurs charges.

en ce qu'on mettoit sur la tête d'un même homme plusieurs charges, ce qui étoit considéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun. Aristote regarde cette coutume comme très-préjudiciable au bien public. En effet, dit-il, lorsqu'un homme n'est chargé que d'un seul emploi, il est beaucoup plus en état de s'en bien acquiter, les affaires pour lors étant examinées avec plus de soin, & expédiées avec plus de promtitude. On ne voit pas, ajoute-t-il, que ni dans les troupes, ni dans la marine, on en use de la sorte. Un même Officier ne commande pas deux corps différens: un même Pilote ne conduit pas deux vaisseaux. D'ailleurs, le bien de l'Etat demande, que, pour exciter de l'émulation parmi les gens de mérite, les charges & les faveurs soient partagées: au lieu que, lorsqu'on les accumule sur un même sujet, souvent elles produisent en lui une sorte d'éblouissement par une distinction si marquée, & excitent dans les autres la jalousie, les mécontentemens, les murmures.

2. Ne donner les charges

Le second défaut qu'Aristote trouve dans le gouvernement de Carthage, c'est que, pour parvenir aux premiers pos-

tes,

tes, avec du mérite & de la naissance, il faloit avoir encore un certain revenu; & qu'ainsi la pauvreté en pouvoit exclure les plus gens de bien, ce qu'il regarde comme un grand mal dans un Etat. Car alors, dit-il, la vertu n'étant comptée pour rien, & l'argent pour tout, parce qu'il conduit à tout, l'admiration & la soif des richesses saisit toute une ville, & la corrompt: outre que les Magistrats & les Juges, qui ne le deviennent qu'à grands frais, semblent être en droit de s'en dédommager ensuite par leurs propres mains.

qu'aux gens riches.

On ne voit point, je croi, dans l'antiquité aucune trace qui marque que les dignités, soit de l'Etat, soit de la Judicature, y aient jamais été vénales; & ce que dit ici Aristote des dépenses qui se faisoient à Carthage pour y parvenir, tombe sans doute sur les présens, par lesquels on achetoit les suffrages de ceux qui conferoient les charges; ce qui, comme le remarque aussi Polybe, étoit fort ordinaire parmi les Carthaginois, chez qui nul gain n'étoit honteux. Il n'est donc pas étonnant qu'Aristote condamne un usage dont il est aisé de voir com-

Vénalité des charges inconnue dans l'antiquité.

Polyb. VI. 497.

bien les suites peuvent être funestes.

Mais, s'il prétendoit qu'on dût mettre également dans les premiéres dignités les riches & les pauvres, comme il semble l'insinuer, son sentiment seroit réfuté par la pratique générale des Républiques les plus sages, qui, sans avilir ni deshonorer la pauvreté, ont cru devoir sur ce point donner la préférence aux richesses ; parce qu'on a lieu de présumer que ceux qui ont du bien ont reçu une meilleure éducation, pensent plus noblement, sont moins exposés à se laisser corrompre & à faire des bassesses, & que la situation même de leurs affaires les rend plus affectionnés à l'Etat, plus disposés à y maintenir la paix & le bon ordre, plus intéressés à en écarter toute sédition & toute révolte.

Le Commerce, une des sources des richesses & de la puissance de Carthage.

Le Commerce étoit, à proprement parler, l'occupation de Carthage, l'objet particulier de son industrie, son goût décidé & dominant. C'en étoit la plus grande force, & le principal soutien. Située au centre de la Méditerranée, & prétant une main à l'Orient, & l'autre à l'Occident, elle embrassoit par l'étendue de son commer-

merce toutes les régions connues. Les Carthaginois, en se rendant les facteurs & les négocians de tous les peuples, étoient devenus les princes de la mer, le lien de l'Orient, de l'Occident, & du Midi, & le canal nécessaire de leur communication.

Les plus considérables de la ville ne dédaignoient pas de faire le négoce. Ils s'y appliquoient avec le même soin que les moindres citoiens : & leurs grandes richesses ne les dégoutoient jamais de l'assiduité, de la patience, & du travail nécessaire pour les augmenter. C'est ce qui leur a donné l'empire de la mer, ce qui a fait fleurir leur République, qui l'a mise en état de le disputer à Rome même, & qui l'a portée à un si haut degré de puissance, qu'il falut aux Romains plus de quarante années à deux reprises d'une guerre cruelle & douteuse pour domter cette fiére rivale. Car on peut la regarder comme domtée après la seconde guerre. Dans la troisiéme, elle ne fit que rendre généreusement les derniers soupirs. Au reste, il n'est pas étonnant que Carthage, sortie de la premiére école du monde pour le commerce, je veux dire de Tyr, y ait eu un succès si promt & si constant.

Dio-

Mines d'Espagne, autre source des richesses & de la puissance de Carthage. *Diod.* IV. 312.

DIODORE remarque avec raison que les mines d'or & d'argent que les Carthaginois trouvérent en Espagne, furent pour eux une source inépuisable de richesses, qui les mirent en état de soutenir de si longues guerres contre les Romains. Les naturels du pays avoient lontems ignoré ces trésors cachés dans le sein de la terre, ou du moins ils en connoissoient peu l'usage & le prix. Ce furent les Phéniciens qui en firent la premiére découverte; & par l'échange qu'ils fesoient de quelques marchandises de peu de valeur avec ce précieux métal, ils amassérent des richesses immenses. Les Carthaginois surent bien profiter de leur exemple, quand ils se furent rendus maîtres du pays, & les Romains ensuite quand ils l'eurent enlevé à ces derniers. Polybe, cité par Strabon, dit que de son tems il y avoit quarante mille hommes occupés aux mines qui étoient dans le voisinage de Carthagéne, & qu'ils fournissoient chaque jour au Peuple Romain vingt-cinq mille dragmes, c'est-à-dire douze mille cinq cens livres.

Strab. III. 147.

Avantages & incon-

CARTHAGE doit être considérée comme une République marchande

tout

tout ensemble & guerriére. Elle étoit marchande par inclination & par état: elle devint guerriére, d'abord par la nécessité de se défendre contre les peuples voisins, & ensuite par le desir d'étendre son commerce, & d'aggrandir son Empire. Cette double idée donne le vrai plan & le vrai caractére de la République Carthaginoise.

véniens du gouvernement de Carthage par raport à la guerre.

La puissance militaire de Carthage consistoit en Rois alliés; en peuples tributaires, dont elle tiroit des milices & de l'argent; en quelques troupes composées de ses propres citoiens; & en soldats mercénaires, qu'elle achetoit dans les Etats voisins, sans être obligée ni de les lever, ni de les exercer, parce qu'elle les trouvoit tout formés & tout aguerris, choisissant dans chaque pays les troupes qui avoient le plus de mérite & de réputation. Elle tiroit de la Numidie une Cavalerie légére, hardie, impétueuse, infatigable, qui fesoit la principale force de ses armées; des Iles Baléares, les plus habiles frondeurs de l'univers; de l'Espagne & de l'Afrique, une Infanterie ferme & invincible; des côtes de Génes & des Gaules, des troupes d'une valeur reconnue; & de la Gréce mê-

même, des soldats également bons pour toutes les opérations de la guerre, propres à servir en campagne ou dans les villes, à faire des siéges, ou à les soutenir.

Elle mettoit ainsi tout d'un coup sur pié une puissante armée, composée de tout ce qu'il y avoit de troupes d'élite chez différens peuples, sans dépeupler ses campagnes ni ses villes par les nouvelles levées, sans suspendre les manufactures, ni troubler les travaux des artisans, sans interrompre son commerce, sans affoiblir la marine. Par un sang vénal elle s'acquéroit la possession des Provinces & des Roiaumes, & fesoit servir les autres nations d'instrumens à sa grandeur & à sa gloire, sans y rien mettre du sien que de l'argent, que même les peuples étrangers lui fournissoient par son négoce.

Si dans le cours d'une guerre elle recevoit quelque échec, ces pertes étoient comme des accidens étrangers, qui ne fesoient qu'effleurer extérieurement le corps de l'Etat, sans porter de plaies profondes dans les entrailles mêmes ni dans le cœur de la République. Ces pertes étoient prom-

te-

tement réparées par les ſommes qu'un commerce floriſſant fourniſſoit comme un nerf perpétuel de la guerre, & comme un reſtaurant de l'Etat toujours nouveau, pour acheter des troupes toujours prêtes à ſe vendre; & par l'étendue immenſe des côtes dont ils étoient les maîtres, il leur étoit aiſé de lever en peu de tems tous les matelots & les rameurs dont ils avoient beſoin pour les manœuvres & le ſervice de la flote, & de trouver d'habiles pilotes & des capitaines expérimentés pour la conduite.

Mais toutes ces parties fortuitement aſſorties ne tenoient enſemble par aucun lien naturel, intime, néceſſaire. Comme nul intérêt commun & réciproque ne les uniſſoit, pour en former un corps ſolide & inaltérable, aucune ne s'affectionnoit ſincérement au ſuccès des affaires & à la proſpérité de l'Etat. On n'agiſſoit pas avec le même zêle, & on ne s'expoſoit pas aux dangers avec le même courage pour une République qu'on regardoit comme étrangére, & par là comme indifférente, que l'on auroit fait pour ſa propre patrie, dont le bonheur fait celui des citoiens qui la compoſent.

Dans

*Comme Siphax & Massinissa.

Dans les grands revers, les Rois * alliés pouvoient être aisément détachés de Carthage, ou par la jalousie que cause naturellement la grandeur d'un voisin plus puissant que soi, ou par l'espérance de tirer des avantages plus considérables d'un nouvel ami, ou par la crainte d'être envelopé dans le malheur d'un ancien Allié.

Les peuples tributaires dégoutés par le poids & la honte d'un joug qu'ils portoient impatiemment, se flatoient pour l'ordinaire d'en trouver un plus doux en changeant de maître : ou, si la servitude étoit inévitable, ils étoient fort indifférens pour le choix, comme on verra par plusieurs exemples que cette histoire nous fournira.

Les troupes mercénaires, accoutumées à mesurer leur fidélité sur la grandeur ou la durée du salaire, étoient toujours prêtes, au moindre mécontentement, ou sur les plus légéres promesses d'une plus grosse solde, à passer du côté de l'ennemi qu'ils venoient de combattre, & à tourner leurs armes contre ceux qui les avoient appellés à leur secours.

Ainsi la grandeur de Carthage, qui ne

ne se soutenoit que par ces appuis extérieurs, se voioit ébranlée jusques dans ses fondemens aussi-tôt qu'ils lui étoient ôtés. Et si, par dessus cela, le commerce, qui fesoit son unique ressource, venoit à être interrompu par la perte de quelque bataille navale, elle croioit toucher à sa ruine, & se livroit au découragement & au desespoir, comme il parut clairement à la fin de la premiére guerre Punique.

Aristote, dans le livre où il marque les avantages & les inconvéniens du gouvernement de Carthage, ne la reprend point de n'emploier que des milices étrangéres; & il semble qu'on peut inférer de ce silence qu'elle n'est tombée que quelque-tems après dans ce défaut. Les révoltes des mercénaires, qui suivirent immédiatement la paix des Iles Egates, & dont les effets furent si terribles, que Carthage, avant sa derniére ruine, ne se vit jamais si près de périr, dûrent lui apprendre qu'il n'y a rien de plus malheureux qu'un Etat qui ne se soutient que par les étrangers, dans lesquels il ne trouve ni zêle, ni sureté, ni obéissance.

Il n'en étoit pas ainsi dans la République Romaine. Comme elle étoit sans

ſans commerce & ſans argent, elle ne pouvoit acheter des ſecours capables de l'aider à pouſſer ſes conquêtes auſſi rapidement que Carthage. Mais auſſi, comme elle tiroit tout d'elle-même, & que toutes les parties de l'Etat étoient intimement unies enſemble; elle avoit des reſſources plus ſûres dans ſes grands malheurs, que n'en avoit Carthage dans les ſiens. Et de là vient qu'elle ne ſongea point du tout à demander la paix après la bataille de Cannes, comme celle-ci l'avoit demandée après la victoire navale remportée par Lutatius, dans une conjoncture où le danger étoit beaucoup moins preſſant.

Outre les milices dont nous avons parlé, Carthage avoit un corps de troupes compoſé ſeulement de ſes propres citoiens, mais peu nombreux. C'étoit l'école où la principale Nobleſſe, & ceux qui ſe ſentoient plus d'élévation, de talens, & d'ambition pour aſpirer aux premiéres dignités, feſoient l'apprentiſſage de la profeſſion des armes. C'étoit de leur ſein que l'on tiroit tous les Officiers Généraux qui commandoient les différens corps de troupes, & qui avoient la

principale autorité dans les armées. Cette nation étoit trop jalouse & trop soupçonneuse, pour en confier le commandement à des Capitaines étrangers. Mais elle ne portoit pas si loin que Rome & Athénes sa défiance contre ses citoiens à qui elle donnoit un grand pouvoir, ni ses précautions contre l'abus qu'ils en pouvoient faire pour opprimer leur patrie. Le commandement des armées n'y étoit point annuel, ni fixé à un tems limité, comme dans ces deux autres Républiques. Plusieurs Généraux l'ont conservé pendant un long cours d'années, & jusqu'à la fin de la guerre ou de leur vie, quoiqu'ils demeurassent toujours comptables de leurs actions à la République, & sujets à être révoqués quand ou une véritable faute, ou un malheur, ou le crédit d'une cabale opposée y donnoit occasion.

Caractére & mœurs des Carthaginois.

IL NOUS RESTE à exposer le caractére & les mœurs des Carthaginois. Dans le dénombrement des différentes qualités que Cicéron attribue aux différentes nations, & par lesquelles il les définit, il donne aux Carthaginois pour caractére dominant la finesse, l'habileté, l'adresse, l'industrie, la ruse, *calliditas*, *Cic. de Arusp. reip. n. 19.*

qui

qui avoit lieu ſans doute dans la guerre, mais qui paroiſſoit encore davantage dans tout le reſte de leur conduite, & qui étoit jointe à une autre qualité fort voiſine, qui leur étoit encore moins honorable. La ruſe & la fineſſe conduiſent naturellement au menſonge, à la duplicité, à la mauvaiſe foi; & en accoutumant inſenſiblement l'eſprit à devenir moins délicat ſur le choix des moiens pour parvenir à ſes fins, elles le préparent à la fourberie & à la perfidie. C'étoit [a] encore un des caractéres des Carthaginois; & il étoit ſi marqué & ſi connu, qu'il avoit paſſé en proverbe. Pour déſigner une mauvaiſe foi, on diſoit une foi Carthaginoiſe, *fides Punica*; & pour marquer un eſprit fourbe, on n'avoit d'expreſſion ni plus propre, ni plus énergique, que de l'appeller un eſprit Carthaginois: *Punicum ingenium.*

Le deſir extrême d'amaſſer des richeſſes, & l'amour deſordonné du gain (défaut qui fait le grand danger du commerce) étoit parmi eux une ſource ordinaire d'injuſtices & de mauvais pro-

a Carthaginenſes fraudulenti & mendaces... multis & variis mercatorum advenarumque ſermonibus ad ſtudium fallendi quæſtûs cupiditate vocabâtur. *Cic. orat. 2. in Rull. n. 94.*

procédés. Un seul exemple en sera la preuve. Pendant [a] une tréve que Scipion avoit accordée à leurs instantes priéres, des vaisseaux Romains, battus par la tempête, étant arrivés à la vûe de Carthage, furent arrétés & saisis par ordre du Sénat & du Peuple, qui ne purent laisser échaper une si belle proie. Ils vouloient gagner à quelque prix que ce fut. Les * habitans de Carthage, bien des siécles après, reconnurent, au raport de S. Augustin, dans une occasion assez particuliére, qu'ils n'avoient pas dégénéré en ce point de leurs péres.

Ce n'étoient pas là les seuls vices des Car- *Plut. de ger. rei. pag. 799.*

a Magistratus Senatum vocare, populus in Curiæ vestibulo fremere, ne tanta ex oculis manibusque amitteretur præda. Consensum est &c. *Liv.* XXX. 24.

* *Un Charlatan avoit promis aux habitans de Carthage de leur découvrir à tous leurs plus secrettes pensées, s'ils venoient un certain jour l'écouter. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il leur dit qu'ils pensoient tous, quand ils vendoient, à vendre cher; &, quand ils achetoient, à le faire à bon marché. Ils convinrent tous, en riant, que cela étoit vrai; & par conséquent ils reconnurent, dit S. Augustin, qu'ils étoient injustes.* Vili vultis emere, & carè vendere. In quo dicto levissimi scenici omnes tamen conscientias invenerunt suas, eique vera & tamen improvisa dicenti admirabili favore plauserunt. *S. Augustin de Trinit.* XIII. 3.

Carthaginois. Ils avoient dans l'humeur & dans le génie quelque chose de dur & de sauvage, un air hautain & impérieux, une sorte de férocité qui dans le premier feu de la colére n'écoutant ni raison ni remontrance, se portoit brutalement aux derniers excès & aux derniéres violences. Le peuple, timide & rampant dans la crainte, fier & cruel dans ses emportemens, en même tems qu'il trembloit sous ses Magistrats, fesoit trembler à son tour tous ceux qui étoient dans sa dépendance.

On voit ici quelle différence l'éducation met entre une nation & une nation. Le peuple d'Athénes, ville qui a toujours été regardée comme le centre de l'érudition & de la politesse, étoit naturellement fort jaloux de son autorité, & difficile à manier : mais cependant il avoit un fonds de bonté & d'humanité qui le rendoit compatissant au malheur des autres, & qui lui fesoit souffrir avec douceur & patience les fautes de ses conducteurs. Cléon demanda un jour qu'on rompît l'Assemblée, parce qu'il avoit un sacrifice à offrir, & des amis à traiter. Le peuple ne fit que rire, & se leva. A Carthage, dit Plutarque, une telle liberté auroit couté la vie.

Tite-

Tite-Live fait une pareille réflexion au sujet de Térentius Varro, lorsque revenant à Rome après la bataille de Cannes qui avoit été perdue par sa faute, il fut reçu par tous les Ordres de l'Etat qui allérent au devant de lui, & le remerciérent de ce qu'il n'avoit pas desespéré de la République : lui, dit l'Historien, qui auroit dû s'attendre aux derniers supplices, s'il avoit été Général à Carthage. Liv. XXII. 61.

En effet, chez les Carthaginois il y avoit un Tribunal établi exprès pour faire rendre compte aux Généraux de leur conduite, & on les rendoit responsables des événemens de la guerre. A Carthage, un mauvais succès étoit puni comme un crime d'Etat, & un Commandant qui avoit perdu une bataille, étoit presque sûr à son retour de perdre la vie à une potence, tant ce peuple étoit d'un caractére dur, violent, cruel, barbare, & toujours prêt à répandre le sang des citoiens, comme celui des étrangers. Les supplices inouis qu'il fit souffrir à Régulus en sont une bonne preuve, & leur histoire en fournit des exemples qui font frémir.

Ils portoient ce caractére de férocité jusques dans le culte des dieux,

qui sembleroit devoir adoucir les mœurs les plus sauvages, & inspirer des sentimens de bonté & d'humanité.

Q. Curt. IV. 3. Dans les grandes calamités, comme dans des tems de peste, ils immoloient à leurs dieux des victimes humaines, pour appaiser leur colére; action qui méritoit bien plus le nom de sacrilége, que celui de sacrifice: *Sacrilegium verius, quàm Sacrum*. Ils [a] leur sacrifioient un grand nombre d'enfans, sans pitié pour un âge qui excite la compassion des ennemis les plus cruels, cherchant un reméde à leurs maux dans le crime, & usant de barbarie pour attendrir leurs dieux.

Justin. XVIII. 6.

Lib. 2. pag. 756. Diodore raporte un exemple de cette cruauté qu'on ne peut lire sans horreur. Dans le tems qu'Agathocle étoit près de mettre le siége devant Carthage, les habitans de cette ville se voïant réduits à la derniére extrémité, imputérent leur malheur à la juste colére de Saturne contr'eux, parce qu'au

a Cùm peste laborarent, cruenta sacrorum religione & scelere pro remedio usi sunt. Quippe homines ut victimas immolabant, & impuberes (quæ ætas etiam hostium misericordiam provocat) aris admovebant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vita dii maximè rogari solent. *Justin.* 16.

qu'au lieu des enfans de la premiére qualité qu'on avoit coutume de lui sacrifier, on avoit mis frauduleusement à leur place des enfans d'esclaves & d'étrangers. Pour réparer cette prétendue faute, ils immolérent à Saturne deux cens enfans des meilleures maisons de Carthage ; & outre cela, plus de trois cens citoiens, qui se sentoient coupables de ce crime, s'offrirent volontairement en sacrifice.

Est-ce là, dit Plutarque, adorer les dieux ? Est-ce avoir d'eux une idée qui leur fasse beaucoup d'honneur, que de les supposer avides de carnage, altérés du sang humain, capables d'exiger & d'agréer de telles victimes ? *Plut. de superstit. pag. 169-171.*

Croiroit-on le genre humain susceptible d'un tel excès de fureur & de phrénésie ? Les hommes ne portent point communément dans leur propre fonds un renversement si universel de tout ce que la nature a de plus sacré. Immoler, égorger soi-même ses propres enfans, lès jetter de sang froid dans un brasier ardent, étoufer a leurs cris & leurs gémissemens, de peur qu'une

 vie-

a Blanditiis & osculis (matres) comprimebant vagitum, ne flebilis hostia immolaretur. *Minuc. Fel.*

victime offerte de mauvaise grace ne déplût à Saturne; quelle horreur ! Des sentimens si dénaturés, si barbares, adoptés cependant par des nations entiéres, & par des nations très-policées; par les Phéniciens, les Carthaginois, les Gaulois, les Scythes, les Grecs même & les Romains, & consacrés par une pratique constante de plusieurs siécles, ne peuvent avoir été inspirés que par celui qui a été *homicide dès le commencement*, & qui ne prend plaisir qu'à la dégradation, à la misére, & à la perte de l'homme.

§. II.

Traités conclus entre les Romains & les Carthaginois, avant la première guerre Punique.

LES TRAITE'S que je raporte ici pourront être de quelque secours pour connoitre l'état où étoient ces deux Peuples, sur tout par raport au commerce, lors de ces Traités. C'est principalement Polybe qui nous en a conservé la mémoire.

Premier Traité entre les Romains & les Carthaginois.

CE PREMIER TRAITE' est du tems des premiers Consuls qui furent créés après l'expulsion des Rois. Le voici, dit Polybe, tel qu'il m'a été possible de l'interpréter. Car la langue Latine de ces tems-là est si différente de celle d'aujourdhui, que les plus habiles ont bien de la peine à entendre certaines choses.

An. R. 244. Av. J. C. 508.

Polyb. III. 176-178.

„ Entre les Romains & leurs Alliés „ d'une part, & entre les Carthaginois „ & leurs Alliés de l'autre, il y aura „ alliance à ces conditions. Que ni les „ Romains ni leurs Alliés ne navigeront au dela du *Beau* * *Promontoire*, „ s'ils n'y sont poussés par la tempête, „ ou contraints par les ennemis. Qu'en „ cas qu'ils y aient été poussés par force, il ne leur sera permis d'y rien „ acheter ni d'y rien prendre, sinon „ ce qui sera précisément nécessaire „ pour le radoubement de leurs vaisseaux, ou pour le culte des dieux, „ c'est-à-dire pour les sacrifices ; & „ qu'ils

* *On ne sait point précisément où étoit ce Promontoire, ni les deux villes dont il est parlé dans le Traité suivant.*

„ qu'ils en partiront au bout de cinq
„ jours. Que les Marchands ne paie-
„ ront aucun droit, à l'exception de
„ ce qui se paie au Crieur & au Gref-
„ fier : que tout ce qui sera vendu en
„ présence de ces deux témoins, ou en
„ Afrique, ou en Sardaigne, la foi pu-
„ blique en sera garant au vendeur.
„ Que si quelque Romain aborde dans
„ la partie de la Sicile qui est soumise
„ aux Carthaginois, on lui fera bonne
„ justice en tout. Que les Carthaginois
„ s'abstiendront de faire aucun dégât
„ chez les Antiates, les Ardéates, les
„ Laurentins, les Circéens, les Tarra-
„ ciniens, & chez quelque peuple des
„ Latins que ce soit qui obéisse au peu-
„ ple Romain. Qu'ils ne feront aucun
„ tort aux villes mêmes qui n'y seront
„ pas sous la domination Romaine.
„ Que s'ils en prennent quelqu'une, ils
„ la rendront aux Romains en son en-
„ tier. Qu'ils ne bâtiront aucune forte-
„ resse dans le pays des Latins : que
„ s'ils y entrent à main armée, ils n'y
„ passeront pas la nuit.

Second Traité.

AN. R. 407. Av. J.C. 345.

CE SECOND TRAITÉ se fit cent soixante & trois ans après le premier, sous

ſous le Conſulat de Valérius Corvus, & de Popillius Lænas. On y trouve quelques différences. „ Les habitans „ de Tyr & d'Utique, avec leurs Al„ liés, ſont compris dans ce ſecond „ Traité. On ajoute au Beau Promon„ toire deux villes peu connues, Maſtie „ & Tarſeium, au dela deſquelles les „ Romains ne pourront naviger. Il y „ eſt dit, que ſi les Carthaginois pren„ nent dans le pays Latin quelque ville „ qui ne ſoit pas de la domination Ro„ maine, ils garderont pour eux l'argent „ & les priſonniers, mais qu'ils ne pour„ ront s'y établir, & qu'ils la remettront „ aux Romains... Que les Romains ne „ trafiqueront point & ne bâtiront „ point de ville dans la Sardaigne, ni „ dans l'Afrique... Qu'à Carthage, & „ dans la partie de la Sicile qui obéit „ aux Carthaginois, les Romains au„ ront, par raport au trafic, les mêmes „ droits & les mêmes priviléges que les „ citoiens. „ Tite-Live, qui n'a point fait mention du premier Traité, ne raporte aucun détail de celui-ci, & ſe contente de dire, „ Que les Ambaſſa„ deurs de Carthage étant venus à Rome „ pour faire alliance & amitié avec les „ Romains, on fit avec eux un Traité.

Polyb. III. 178-180.

Liv. VII. 27.

Troisiéme Traité.

An. R. 447. Av. J.C. 305. *Liv.* IX. 43. Tite-Live seul parle de ce Traita, & n'en dit qu'un mot. „ On renouvella cette année pour la troisiéme fois le Traité avec les Carthaginois, & l'on fit des présens avec politesse & amitié à leurs Ambassadeurs, qui étoient venus à Rome pour ce sujet.

Quatriéme Traité.

An. R. 474. Av. J.C. 278. *Liv.Epit.* XIII. *Polyb.* III. 180. Vers le tems de la descente de Pyrrhus dans l'Italie, les Romains firent un Traité avec les Carthaginois, où l'on voit les mêmes conventions que dans les précédens. Voici ce qu'on y avoit ajouté. „ Que si les uns ou les autres font alliance par écrit avec Pyrrhus, ils mettront cette condition, qu'il leur sera permis de porter du secours à celui qui sera attaqué. Que soit que l'un ou l'autre des deux Peuples soit attaqué, ce seront toujours les Carthaginois qui fourniront les vaisseaux, soit pour le transport des soldats ou des vivres, soit pour le combat: mais que les uns & les autres paieront leurs troupes de leurs propres deniers. Que les Carthaginois

„ nois secourront les Romains même „ sur mer, s'il en est besoin. Que l'on „ ne forcera point l'équipage de sortir „ d'un vaisseau malgré lui.

Ce fut apparemment en conséquence de ce dernier Traité, que Magon Général des Carthaginois, qui tenoit alors la mer, vint, par ordre de ses maîtres, trouver le Sénat, pour lui témoigner la peine qu'ils avoient de voir l'Italie attaquée par un puissant Roi, & pour faire offre aux Romains de six-vingts vaisseaux, afin qu'un secours étranger les mit en état de se défendre contre une puissance étrangére. Le Sénat les reçut fort gracieusement, & marqua beaucoup de reconnoissance pour la bonne volonté des Carthaginois, mais n'accepta point leur offre, ajoutant, que le Peuple Romain n'entreprenoit de guerres que celles qu'il pouvoit soutenir & terminer par ses propres forces.

Justin. XVIII. 2. *Val. Max.* III. 7.

Pyrrhus.

CES TRAITE'S, sur tout le premier, nous donnent lieu de faire quelques observations sur l'état des deux peuples. Par ce premier Traité, il paroit que dans le tems qu'il fut conclu, les Carthaginois étoient beaucoup plus puissans que les Romains. Outre l'é-

tendue fort grande de pays qu'ils possédoient dans l'Afrique, ils avoient conquis la Sardaigne entiére avec une partie de la Sicile, & étoient maîtres absolus sur mer, ce qui les mettoit en état de faire la loi aux autres peuples, & de leur fixer des bornes au-delà desquelles il ne leur fût pas permis de porter leur navigation. Mais Rome pour lors, délivrée tout récemment du joug de la Roiauté, lutoit encore contre ses voisins, & voioit son domaine resserré dans d'étroites limites. Cependant il semble que cet Etat naissant, quelque foible qu'il fût, commençoit déja à donner de l'ombrage & à causer de l'inquiétude à Carthage. En effet, en même tems que d'un côté elle ménage extrêmement les Romains en recherchant leur alliance, & en leur donnant pour eux & pour leurs Alliés toutes les suretés qu'ils pouvoient desirer; d'un autre côté, en limitant leur navigation, elle prend de sages mesures pour les mettre hors d'état d'entrer dans une trop grande connoissance de l'état & des affaires de l'Afrique. Quoiqu'il en soit, l'alliance avec Rome étoit d'une grande utilité pour les villes maritimes de leurs Alliés,

liés, puisqu'elle les mettoit en sureté contre les invasions d'un peuple aussi puissant sur mer qu'étoit celui de Carthage.

Ce même Traité nous apprend que dès le tems des Rois il y avoit à Rome des citoiens qui s'appliquoient au trafic. Et cela étoit absolument nécessaire dans un Etat qui étoit obligé d'avoir recours aux autres peuples pour plusieurs besoins de la vie, & sur tout pour ce qui regarde les provisions de blé & les vivres. Il en est rarement parlé dans les Historiens. Tite-Live fait mention du choix d'un Magistrat qui devoit être chargé du soin des vivres, & établir une société de Négocians. Dans la suite le trafic fut une des principales sources des richesses qu'acquéroient les Romains, soit en l'exerçant par eux-mêmes, soit en plaçant leur argent sur les vaisseaux, comme fesoit Caton le Censeur. Il est parlé dans sa vie d'une société de cinquante Négocians qui mettoient sur mer cinquante vaisseaux. Ce a célébre Romain fesoit cas & usage de cette maniére d'acquérir du bien. Cicéron s'explique encore

AN. R. 259. *Liv.* II. 27.

Plut. in Cat. pag. 349.

a. Est interdum præstare populo, mercaturis rem quærere, ni tam periculosum fiet. *Cat. init. lib. de re rustica.*

core plus nettement sur ce sujet, comme je l'ai déja marqué ailleurs. Quant [a] au trafic, dit-il, celui qui roule sur un grand négoce, & qui apportant de toutes parts une grande abondance des choses utiles à la vie, donne moien à chacun de se fournir de ce qu'il lui faut ; on ne sauroit le blâmer, lorsqu'il s'exerce sans fraude & sans mensonge. Il n'a rien même que d'honnête & de louable, si ceux qui s'y appliquent ne sont pas insatiables, & se contentent d'avoir gagné du bien jusqu'à un certain point.

Il est donc constant que les Romains alloient sur mer dès le tems de leurs Rois, du moins pour le négoce. Ils le firent ensuite pour la guerre même, comme le remarque Mr Huet dans son Histoire du Commerce. L'an de Rome 417 les Romains aiant vaincu les Antiates, leur interdirent tout commerce sur la mer, leur [b] ôtérent tous leurs

a Mercatura, si tenuis est, sordida putanda est. Sin magna & copiosa, multa undique apportans, multisque sine vanitate impertiens, non est admodum vituperanda. Atque etiam, si satiata quæstu, vel contenta potius... videtur jure optimo posse laudari. *Offic.* I. 151.

b Naves Antiatium, partim in navalia Romæ subductæ, partim incensæ. *Liv.* VIII. 14.

leurs vaisseaux, en brulérent une partie, firent remonter les autres par le Tibre jusqu'à Rome, & les placérent dans le lieu destiné à la garde & à la fabrique des vaisseaux. Ce qui prouve que dès ce tems-là les Romains s'appliquoient aux affaires de la marine. L'an de Rome 443 il est parlé d'une charge [a] de Duumvirs, dont l'office étoit d'équiper, de réparer, & d'entretenir la flote. L'an 470. les Romains avoient en mer une flote de dix vaisseaux, commandée par le Duumvir Valérius. Elle fut insultée par les Tarentins, ce qui donna lieu à la guerre contre ce peuple. *Freinshem.* XII. 7. & 8.

Il paroit par le dernier Traité conclu du tems de Pyrrhus, & par le silence des Historiens sur la marine des Romains avant les guerres Puniques, que jusques-là les Romains n'avoient guéres tourné leurs soins du côté de la mer, quoiqu'ils ne l'eussent pas entiérement négligée ; ensorte que s'il s'agissoit d'avoir une flote considérable pour une guerre, ils n'étoient pas en

état

a Duo imperia eo anno dari cœpta per populum, utraque pertinentia ad rem militarem... alterum, ut Duumviros navales classis ornandæ reficiendæque causâ idem populus juberet. *Liv.* IX. 30.

état de la mettre ſur pié : & que c'eſt par cette raiſon qu'ils ſtipulent que les Carthaginois leur fourniroient des vaiſſeaux.

Il y a eu de tems en tems, comme on le voit ici, des Traités & des Alliances entre les Romains & les Carthaginois, mais jamais de véritable amitié. Ils ſe craignoient, & peut-être auſſi ſe haïſſoient mutuellement. Le refus que firent en dernier lieu les Romains du ſecours que Carthage leur fit offrir contre Pyrrhus, marque un peuple qui ne vouloit point avoir d'obligation aux Carthaginois, & qui prévoioit peut-être dès-lors une rupture. En effet le dernier Traité entre ces deux peuples fut ſuivi de près de la premiére guerre Punique.



LIVRE,



LIVRE ONZIEME.

CE Livre onziéme renferme l'histoire de la premiére guerre Punique, qui dura vingt-quatre ans, depuis l'an de Rome 488, jusqu'à l'an 509.

§. I.

Occasion de la premiére guerre Punique, secours accordé aux Mamertins contre les Carthaginois par les Romains. Appius Consul passe en Sicile. Il remporte une victoire sur Hiéron, & entre à Messine. Il bat les Carthaginois, & aiant laissé une forte garnison à Messine, il retourne à Rome, & reçoit l'honneur du triomphe. Clôture du dénombrement. Etablissement des combats de gladiateurs. Vestale punie. Les deux nouveaux Consuls passent en Sicile. Traité conclu entre Hiéron & les Romains. Punition de soldats qui s'étoient rendus lâchement aux ennemis. Les Consuls retournent à Rome. Triomphe de Valere : Horloge. Clou attaché pour la

la peste. Nouvelles Colonies. Les Romains joints aux troupes de Syracuse forment le siége d'Agrigente. Il se donne une bataille, où les Carthaginois sont pleinement défaits. La ville est prise après sept mois de siége. Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ses soldats mercénaires. Amilcar est envoié à la place d'Hannon, qui est révoqué. Les Romains, pour disputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtissent & équipent une flote. Le Consul Cornelius est pris avec dix-sept vaisseaux, & conduit à Carthage. Le reste de la flote bat le Général Carthaginois. Célébre victoire navale remportée par Duilius près des côtes de Myle. Son triomphe. Expédition contre la Sardaigne & la Corse. Conspiration à Rome étoufée dans sa naissance.

L'HISTOIRE va nous ouvrir un nouvel ordre de choses, & les événemens vont devenir beaucoup plus grands & plus importans qu'ils n'ont été jusqu'ici. Depuis près de cinq cens ans que Rome a été fondée, les Romains ont été occupés à soumettre les peuples d'Italie, les uns par la force des

des armes, les autres par des Traités & des Alliances, & à poser les fondemens d'un Empire qui devoit embrasser presque tout l'Univers. Maintenant ils vont recueillir le fruit de leurs conquêtes domestiques, en y ajoutant celles du dehors qui commenceront par la Sicile & les Iles voisines; puis comme un incendie qui gagne toujours de proche en proche, passeront dans les Espagnes, dans l'Afrique, dans l'Asie, dans la Gréce, dans les Gaules: conquêtes, qui, malgré leur vaste étendue, leur couteront moins de tems que celle de l'Italie seule.

Occasion de la premiére guerre Punique. Secours accordé aux Mamertins contre les Carthaginois par les Romains.

Polyb. lib. I. *pag.* 6-11.

Un corps d'avanturiers Campaniens qui étoient à la solde d'Agathocle Tyran de Sicile, étant entré dans la ville de *Messane*, dont le nom un peu adouci se prononce aujourd'hui *Messine*, égorgérent bien-tôt après une partie des habitans, chassérent les autres, épousérent leurs femmes, envahirent tous leurs biens, & demeurérent seuls maîtres de cette place qui étoit fort importante. Ils prirent le nom de Mamertins.

Après qu'à leur exemple & par leur secours une Légion Romaine, comme

nous

nous l'avons raporté dans le Volume précédent, eut traité de la même sorte la ville de Rhége, les Mamertins, soutenus de ces dignes Alliés, devinrent très-puissans, & causérent bien de l'inquiétude aux Syracusains & aux Carthaginois, entre lesquels l'empire de la Sicile étoit alors partagé. Cette puissance fut de courte durée. Les Romains, aussi-tôt qu'ils eurent terminé la guerre contre Pyrrus, aiant tiré vengeance de la perfide Légion qui avoit envahi Rhége, & aiant rendu la ville à ses anciens habitans, les Mamertins, demeurés seuls & sans appui, ne furent plus en état de résister aux forces des Syracusains. Le sentiment de leur foiblesse, & la vûe du danger prochain où ils se trouvoient de tomber entre les mains de leurs ennemis, les obligérent de recourir aux Romains, & d'implorer leur secours. Mais Hiéron ne leur laissa pas le tems de respirer. Il les attaqua vivement, & remporta sur eux une victoire considérable, par laquelle il se voioit en état de les réduire à se rendre à sa discrétion. Mais un secours imprévû les tira de cette extrémité.

An-

*Annibal, Général des Carthaginois, qui pour lors se trouvoit par hazard aux Iles Lipariennes voisines de la Sicile, aiant appris la victoire d'Hiéron, craignit que, s'il ruinoit entiérement Messine, la puissance des Syracusains ne se rendit redoutable à sa patrie. C'est pourquoi il vint promtement trouver Hiéron; & sous prétexte de le féliciter de sa victoire, il le retint pendant quelque jours, & l'empécha d'aller sur le champ à Messine, comme c'étoit son dessein. Cependant le perfide entra le premier dans cette ville; & voiant que les Mamertins se disposoient à se rendre au vainqueur, il les en détourna en leur promettant de puissans secours, & même en fesant entrer sur le champ dans leur ville une partie de ses troupes.

Hiéron, reconnoissant qu'il s'étoit laissé tromper, & qu'il n'étoit pas en état d'assiéger Messine après le renfort qu'on venoit d'y faire entrer, prit le parti de retourner à Syracuse, où il fut reçu avec une joie universelle des

*Les noms d'Annibal, d'Asdrubal, d'Adherbal, d'Hannon, & autres pareils, étoient fort communs à Carthage. On voit assez que l'Annibal dont il est ici question, n'est pas le grand Annibal.

des habitans, & declaré Roi, comme je l'ai exposé ailleurs avec plus d'étendue.

Après la retraite d'Hiéron, les Mamertins reprirent courage, & commencérent à délibérer sur le parti qu'ils avoient à prendre. Mais ils ne s'accordoient pas entr'eux. „ Les uns „ prétendoient qu'il faloit sans balan„ cer se mettre sous la protection des „ Carthaginois : qu'elle leur étoit „ avantageuse pour bien des raisons, „ & que d'ailleurs elle leur étoit de„ venue nécessaire, depuis qu'ils „ avoient reçu leurs soldats dans la „ ville. Les autres soutenoient au con„ traire que les Mamertins n'avoient „ pas moins à craindre de la part des „ Carthaginois, que de celle d'Hiéron. „ Que c'étoit se jetter de gaieté de „ cœur dans la servitude, que de se „ confier à une République qui avoit „ une puissante flote sur les côtes de „ Sicile, qui possédoit actuellement „ une grande partie de cette Ile, & „ qui cherchoit depuis lontems à en„ vahir le reste. Que par conséquent „ l'unique parti qu'ils pussent prendre „ avec sureté, étoit d'implorer le se„ cours des Romains, peuple aussi in-

„ vinci-

„ vincible dans la guerre, que fidéle
„ dans ses engagemens, qui ne possé-
„ doit pas un pouce de terre dans la
„ Sicile, qui étoit sans flote & sans ex-
„ périence dans la marine, & qui avoit
„ un égal intérêt à empécher que ni les
„ Syracusains ni les Carthaginois ne
„ devinssent trop puissans en Sicile.
„ Qu'enfin, aiant déja envoié des Am-
„ bassadeurs à Rome pour se mettre
„ sous la protection du Peuple Ro-
„ main, ce seroit en quelque sorte lui
„ insulter, que de changer subitement
„ de résolution, & d'avoir recours à
„ d'autres.

Pendant que les choses étoient en cet état à Messine, l'affaire fut mise en délibération à Rome, qui avoit alors pour Consuls

Appius Claudius Caudex. — An. R. 488.
M. Fulvius Flaccus. — Av. J.C. 264.

Le Sénat Romain, envisageant cette affaire par ses différentes faces, y trouva de la difficulté. D'un côté, il paroissoit honteux & indigne de la vertu Romaine de prendre ouvertement la défense de traîtres & de perfides qui étoient précisément dans le même cas que ceux de Rhége, qu'on venoit

Le Peuple Romain se détermine à secourir les Mamertins. *Polyb.* L. 10. 11.

An. R. 488. Av. J.C. 264. *Zonar.* VIII. 381.

venoit de punir si sévérement. D'un autre côté, il étoit de la derniére importance d'arréter les progrès des Carthaginois, qui, non contens des conquêtes qu'ils avoient faites en Afrique & en Espagne, s'étoient encore rendus maîtres de presque toutes les Iles de la mer de Sardaigne & d'Etrurie; & le deviendroient bien-tôt certainement de la Sicile entiére, si on leur abandonnoit Messine. Or de là en Italie la distance n'étoit pas grande, & c'étoit en quelque sorte inviter un ennemi si puissant à y passer, que de lui en ouvrir l'entrée. D'ailleurs le Sénat étoit mécontent de ce que les Carthaginois avoient fourni des secours aux Tarentins.

Ces raisons, quelque fortes qu'elles parussent, ne purent le déterminer à se déclarer pour les Mamertins: les motifs d'honneur & de justice l'emportérent ici sur ceux de l'intérêt & de la politique. Mais le Peuple ne fut pas si délicat. Dans l'Assemblée qui se tint à ce sujet, il fut résolu qu'on secourroit les Mamertins. Le Consul Appius Claudius, qui avoit fait prendre les devants à un des Tribuns de son armée nommé aussi Claudius pour disposer

Appius Consul passe en Sicile.

poser les esprits des habitans de Messine, partit avec son armée. Cependant les Mamertins, partie par menaces, partie par surprise, chassérent de la Citadelle le Gouverneur qui y commandoit au nom des Carthaginois. Son imprudence & sa lâcheté lui coutérent la vie : à son retour à Carthage il fut pendu. Les Carthaginois, pour reprendre Messine, firent avancer auprès du Pélore une armée navale, & placérent leur infanterie d'un autre côté. En même tems Hiéron, pour profiter de l'occasion qui se présentoit de chasser tout-à-fait de la Sicile les Mamertins, fait alliance avec les Carthaginois, & part aussi-tôt de Syracuse pour les aller joindre.

An. R. 488. Av. J.C. 264.

Pendant ce tems-là, Appius avoit fait toute la diligence possible pour venir au secours des Mamertins. Il s'agissoit de passer le détroit de Messine. L'entreprise étoit hazardeuse, ou pour mieux dire téméraire, & même, selon toutes les régles de la vraisemblance, impossible. Les Romains n'avoient point de flote, mais seulement des batteaux grossiérement construits, que l'on peut comparer aux canots des Indiens. Car c'est ce que paroit signifier

Frontinus I. 4. 11.

An. R. 488. Av. J.C. 264.

fier le terme *caudicariæ naves*, dont se servent les Anciens en parlant du fait que je raporte actuellement : & c'est de là que vint au Consul le surnom de *Caudex*. Les Carthaginois, au contraire, avoient une flote bien équipée & très-nombreuse. Appius, dans cet embarras qui auroit rebuté tout autre, eut recours à la ruse. Ne pouvant passer le détroit occupé par les Carthaginois, il feignit d'abandonner l'entreprise, & de retourner du côté de Rome avec tout ce qu'il avoit de troupes de débarquement. Sur cette nouvelle, les ennemis qui bloquoient Messine du côté de la mer, s'étant retirés comme s'il n'y avoit plus rien à craindre, le Consul, profitant de leur absence, & des ténébres de la nuit, traversa le détroit, & arriva en Sicile.

On voit ici les terribles suites que peut avoir une faute qui paroit d'abord légére. Si les Carthaginois avoient empéché ce trajet, comme il leur étoit très-facile, & qu'ils se fussent rendus maîtres de Messine, ce qui en étoit une suite immanquable, peut-être que les Romains n'auroient jamais pu passer en Sicile, ni par conséquent faire toutes les conquêtes qui les rendirent

maîtres

maîtres de l'Univers. Mais la Providence, qui leur en avoit destiné l'empire, leur en ouvrit ici les voies. Il est remarquable que cette hardie démarche d'Appius est le premier pas que les Romains ont fait hors de l'Italie.

An. R. 488. Av. J.C. 264.

L'endroit où il aborda étoit assez près du camp des Syracusains. Il exhorta ses troupes à tomber sur eux brusquement, leur promettant une victoire assurée dans la surprise où ils les trouveroient. L'événement répondit aux promesses du Consul. Hiéron, qui ne s'attendoit à rien moins, eut à peine le tems de ranger ses troupes en bataille. Sa Cavalerie eut d'abord quelque avantage : mais l'Infanterie Romaine aiant donné dans le gros de son armée, l'enfonça bientôt, & la mit entiérement en déroute. Appius, après avoir fait dépouiller les corps morts des ennemis, se retira, & entra dans Messine, où il fut reçu comme un Libérateur venu du ciel, & remplit les Mamertins d'une joie d'autant plus grande & sensible qu'elle n'étoit presque plus espérée. Hiéron se voiant vaincu presque avant que d'avoir vû l'ennemi, comme il le disoit lui-même depuis, & soupçonnant que les

Appius remporte une victoire sur Hiéron, & entre à Messine.

Zonar. VIII. 324.

AN. R. 488. Av. J.C. 264. Carthaginois avoient livré le passage du détroit aux Romains, mécontent d'ailleurs depuis lontems de la perfidie de ce Peuple, fit sortir du camp ses troupes la nuit suivante à petit bruit, & retourna à Syracuse en grande diligence.

Il bat les Carthaginois. Appius délivré de toute inquiétude de ce côté-là, songea à profiter de la terreur que le bruit de cette premiére victoire avoit répandue même chez les Carthaginois. Il alla donc les attaquer dans leur camp, qui paroissoit inaccessible tant par sa situation naturelle, que par les retranchemens dont on l'avoit fortifié. Aussi fut-il repoussé avec quelque perte, & obligé de se retirer. Les Carthaginois regardant cette retraite forcée comme un effet de leur bravoure, & de la fraieur des ennemis, se mirent à les poursuivre. C'est à quoi le Consul s'attendoit. Il tourna face. Alors la fortune du combat changea avec la situation du lieu. Il ne resta à chacun que son propre courage. Les Carthaginois ne tinrent pas devant les Romains. Il y en eut un grand nombre de tués. Les uns se sauvérent dans leur camp, les autres dans les villes voisines; & ils n'osé-

rent

rent plus sortir de leurs retranchemens tant qu'Appius demeura dans Messine. AN. R. 488. Av. J. C. 264.

Se voiant donc maître de la campagne, il ravagea impunément tout le plat pays, & brula les bourgs des Alliés des Syracusains. Une consternation si générale lui inspira le dessein hardi d'aprocher de Syracuse même. Là il se donna plusieurs combats, dont le succès varia fort, & dans l'un desquels le Consul courut un grand danger. Il eut encore ici recours à la ruse. Il dépécha un Officier à Hiéron comme pour traiter de paix. Le Roi écouta volontiers cette proposition. Ils eurent ensemble quelques entrevûes; & pendant ces pourpalers, Appius se tira insensiblement du mauvais pas où il s'étoit engagé. Il y eut encore des propositions entre quelques particuliers des deux armées. Il paroit que les Syracusains souhaitoient la paix: mais le Roi ne voulut point alors y entendre; apparemment parce que le Consul, sorti une fois de danger, se rendoit plus difficile. *Zonar.* VIII. 384.

Ces divers mouvemens occupérent une grande partie de l'année. Le Consul retourna à Messine, où il laissa une Appius retourne à Rome.

An. R. 488. Av. J.C. 264.

forte garnison capable de mettre la ville en sureté, puis il passa à Rhége, pour se rendre de là à Rome. Il y fut reçu avec de grands applaudissemens & une joie universelle. Son triomphe sur Hiéron & sur les Carthaginois fut célébré avec d'autant plus de solennité & de concours, que c'étoit le premier qui eût été remporté sur des Peuples situés au dela des mers.

Cloture du Dénombrement.

Freinshem. XVI. 40-42.

Dans la cloture du Dénombrement terminé cette année par les Censeurs Cn. Cornelius & C. Marcius, il se trouva deux cens quatre-vingts douze mille deux cens vingt-quatre citoiens, nombre excessif, & qui paroit presque incroiable, quand on fait attention à cette suite non interrompue de guerres depuis la fondation de Rome, & à ces pestes si fréquentes non moins meurtriéres que les combats. On ne se lasse point d'admirer la sage politique des Romains pour réparer toutes ces pertes, qui étoit d'aggréger au corps de la République un grand nombre de citoiens tirés des Peuples vaincus : politique établie dès le régne de Romulus, pratiquée depuis avec une constance inviolable, source principale de la grandeur de Rome, & qui

a con-

a contribué beaucoub à la rendre invincible, en la rendant supérieure à tant de défaites, dont quelques-unes sembloient devoir la ruiner pour toujours. An. R. 488. Av. J.C. 264.

Cette même année donna commencement à une coutume cruelle & barbare, qui devint pourtant très-commune dans la suite, où le sang humain versé dans les combats des gladiateurs, fut regardé comme le spectacle le plus agréable qu'on pût donner au Peuple Romain. Ce furent les deux frères M. & D. Junius Brutus, qui introduisirent cet usage pour honorer les funérailles de leur pére. Je traiterai légérement cette matiére à la fin de ce Tome. Etablissement des combats de gladiateurs.

La Vestale Capparonia, convaincue d'inceste, prévient le supplice en s'étranglant. Le corrupteur & les complices sont punis selon les Loix. Vestale punie.

M. VALERIUS MAXIMUS.
M. OTACILIUS CRASSUS.

An. R. 489. Av. J.C. 263.

L'année précédente on avoit été obligé d'envoier l'un des deux Consuls contre les esclaves révoltés de Volsinies en Toscane. Cette année, Rome n'étant plus distraite par d'autres guer- Les deux Consuls passent en Sicile.

An. R. 489. Av. J.C. 263. *Polyb.* I. 15. 16. *Freinshem.* XVI. 43-48. *Zonar.* VIII. 385.

res, fit paſſer les deux nouveaux Conſuls en Sicile. Ils y agirent avec un grand concert, tantôt uniſſant leurs troupes, tantôt les ſéparant ; battirent en pluſieurs occaſions les Carthaginois & les Syracuſains, & répandirent tellement la terreur du nom Romain dans preſque toute l'Ile, que les villes envoioient de tous côtés faire leurs ſoumiſſions au Conſuls : on en comptoit juſqu'à ſoixante & ſept. De ce nombre étoient Tauromenium * & Catina, deux fortes places.

Traité conclu eutre Hiéron & les Romains.

De ſi promts ſuccès les portérent à s'approcher de Syracuſe dans le deſſein d'en former le ſiége. Hiéron, qui ſe défioit de ſes forces & de celles des Carthaginois, & qui comptoit encore moins ſur leur bonne foi ; qui d'ailleurs ſe ſentoit un ſecret panchant pour les Romains ſur l'eſtime qui s'établiſſoit généralement de leur probité & de leur juſtice, députa vers les Conſuls pour traiter de paix. L'accommodement fut bientôt conclu. Il étoit trop déſiré de part & d'autre, pour traîner en longueur. Les conditions du Traité furent : „ Qu'Hiéron reſtitueroit aux

* Taormina, *ſur la côte orientale de la Sicile.* Catane, *ibid.*

„ aux Romains les places qu'il auroit AN. R.
„ priſes ſur eux, ou ſur leurs Alliés ; 489.
„ qu'il leur rendroit ſans rançon les AV. J.C.
„ priſonniers qu'il auroit faits ; qu'il 263.
„ leur paieroit cent talens d'argent *Cent mil-*
„ pour les frais de la guerre ; qu'il de- *le écus.*
„ meureroit paiſible poſſeſſeur de Sy-
„ racuſe, & des villes qui en dépen-
„ doient. " Les principales étoient Acres, Leontium, Mégare, Nétines, Tauronenium. Le Traité fut bientôt après ratifié à Rome. Il n'étoit que pour quinze ans : mais l'eſtime mutuelle, & les bons ſervices rendus de part & d'autre, le rendirent perpétuel. Les Romains n'eurent point d'allié plus fidéle ni d'ami plus conſtant que ce Prince. Ce fut pour eux un coup de partie de l'avoir détaché du parti de Carthage. Il leur fut d'une utilité infinie, ſur tout par raport aux vivres, dont le tranſport leur étoit très-difficile auparavant, parce que les Carthaginois étoient maîtres de la mer, ce qui avoit cauſé aux Romains beaucoup d'incommodités l'année précédente.

Le Général Carthaginois, qui venoit avec une flote au ſecours de Syracuſe qu'il comptoit être aſſiégée,

 aiant

AN. R. 489. Av. J.C. 263.

aiant reçu la nouvelle du Traité conclu entre Hiéron & les Romains, s'en retourna plus promtement qu'il n'étoit venu. Les forces des deux nouveaux Alliés étant unies ensemble, soumirent un grand nombre de villes des Carthaginois.

Punition de soldats qui s'étoient rendus lâchement aux ennemis. *Frontin.* IV. I.

Le Consul Otacilius donna pour lors un utile exemple de sévérité par raport à la discipline militaire, & bien conforme au génie Romain. Quelques soldats Romains, dans une occasion périlleuse, s'étoient soumis à passer sous le joug pour conserver leur vie. Lorsqu'ils furent de retour à l'armée, le Consul les condanna à camper hors des retranchemens dans un lieu séparé, où il y avoit beaucoup moins de sureté pour eux, étant plus exposés aux incursions des ennemis ; outre que c'étoit un affront permanent qui leur reprochoit continuellement leur lâcheté, & les avertissoit d'en effacer la tache par quelque action de courage.

Triomphe de Valérius : Horloge.

L'hiver approchant, les Consuls, après avoir laissé des garnisons suffisantes dans les places, retournérent à Rome avec le reste des troupes. M. Valérius, qui s'étoit distingué d'une ma-

manière particulière dans cette c
pagne, reçût l'honneur du triom
On y porta une Horloge, ou Ca
Solaire, objet nouveau pour les
mains, qui jusques-là n'avoient di
gué les heures, que comme font
paysans à la campa[illegible]e, par les diffé
tes hauteurs du Soleil. Le Cadran é
Horisontal, & venoit de Catane.
lére le déposa depuis sur un pié d'e
près de la Tribune aux Harangues
fit placer aussi au côté de la sale H
lia un Tableau, où étoit peint le c
bat qu'il avoit donné contre Hiéro
les Carthaginois, ce qui n'avoit p
encore été pratiqué, & qui le fut
puis fort communément. Il a eut le
nom de *Messala* pour avoir délivr
danger la ville de Messine, qui ap
remment, depuis le départ d'Ap
Claudius avoit été attaquée de nouv
par les Carthaginois & par Hiéron
fut d'abord appellé *Messana* : puis
nom se changea insensiblement en
lui de *Messala*. C'est sans doute
inadvertance que Sénéque a dit qu

a Primus ex familia Valeriorum urbis Messanæ captæ in se translato nomine Messana appellatus est, paulatimque vulgo permut[...] litteras, Messala [...]tus est. *Senec. de bre[vit.] vit. cap. 13.*

AN. R. 489. AV. J.C. 263.

fut la prise de Messine qui lui donna ce surnom.

J'ai dit que les Horloges étoient inconnues à Rome avant le Consulat de Valére. Un ancien Auteur, selon Pline, en fesoit remonter le premier usage plus haut, jusqu'à la onziéme année avant la guerre de Pyrrhus : mais Pline lui-même infirme ce témoignage. Le [a] cadran solaire que Valére apporta à Rome, aiant été dressé pour le climat de Catane, se trouva ne pas convenir au climat de Rome, & ne rendoit pas les heures au juste. Environ cent ans après, le Censeur Marcius Philippus en plaça un autre plus régulier tout près de celui de Valére. Dans l'intervalle ils devinrent assez communs à Rome, comme il paroit par un fragment de Plaute qu'Aulu-Gelle nous a conservé. C'est un Parasite affamé qui parle. *Puissent* [b] *les dieux perdre celui qui le premier*

Plin. VII. 60.

a Quod cùm ad clima Siciliæ descriptum, ad horas Romæ non conveniret, Marcius Philippus Censor aliud juxtà constituit. *Censorin. de die natali, cap.* 22.

b Ut illum dii perdant, primus qui horas repperit,
Quique adeo primus hic statuit solarium,
Qui mihi comminuit misero articulatim diem !

mier a inventé, & qui le premier porté à Rome cette horloge, qi mon malheur coupe le jour en je combien de parcelles. Autrefois étoit pour moi la meilleure & la p horloge. Au premier signal qu' donnoit, je pouvois prendre de l riture, à moins que je n'en mai Mais aujourd'hui j'ai beau en avo comme si je n'en avois point. Je manger que quand il plait au soi faut en consulter le cours. Toute est pleine d'horloges; & cette rare tion fait sécher de faim la plus partie du peuple.

Cette sorte d'horloge n'éto pour le jour, & pour un tems soleil se montroit. Cinq ans a Censure de Marcius, un autre seur (c'étoit Scipion Nasica) en sa une qui servoit également le la nuit. On l'appelloit *Clepsydr* indiquoit toutes les heures moien de l'eau & de quelques

Nam me puero uterus hic erat solai
Multò omnium istorum optumum & simum,
Ubi iste monebat esse, nisi cùm nil
Nunc etiam quod est, non est, nisi so
Itaq; adeo jam oppletum est oppidum
Major pars populi aridi reptant fam

AN. R. 489. Av. J.C. 263. qu'elle fesoit tourner. On en voit la description dans Vitruve, qui en attribue l'invention, aussi bien qu'Athénée & Pline, à Ctesibius natif d'Alexandrie, qui a vécu sous les deux premiers Ptolémées. Cette clepsydre étoit différente de celles dont on s'est servi d'abord chez les Grecs, puis chez les Romains, pour fixer le tems qu'on laissoit aux Avocats pour plaider; & [a] dont on se servoit aussi dans les armées pour marquer le tems des quatre veilles de la nuit, dont chacune étoit de trois heures pour les sentinelles.

Vitruv. IX. 9.

Quelle différence entre les Horloges anciennes soit publiques, soit particuliéres, & les nôtres! Je ne sai si nous sommes assez reconnoissans pour un bienfait si considérable, & qui renferme tant de commodités : lequel certainement n'est point l'effet du hazard, mais de l'attention bienfesante de Dieu sur nous.

IV. *Reg.* XX. 11. Tout le monde sait que le plus ancien

a Quia impossibile videbatur in speculis per totam noctem vigilantes singulos permanere, ideo in quatuor partes AD CLEPSYDRAM sunt divisæ vigiliæ, ut non ampliùs quàm tribus horis nocturnis necesse sit vigilare. *Veget. de re mil.* III. 8.

cien cadran ſolaire dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire, eſt celui d'Achaz Roi de Juda, dans lequel le prophéte Iſaïe fit retrograder l'ombre de dix degrés.

AN. R. 489. AV. J.C. 263.

Je reviens à la ſuite de l'hiſtoire. La peſte ſe feſant encore ſentir dans la ville on nomma un Dictateur pour attacher le clou, & arréter par cette cérémonie religieuſe la colére des dieux.

Clou attaché pour la peſte.

On établit auſſi quelques Colonies : à Eſernie, à Firmum, à Caſtrum, villes du Roiaume de Naples.

Nouvelles Colonies.

L. POSTUMIUS GEMELLUS.
Q. MAMILIUS VITULUS.

AN. R. 490. AV. J.C. 262.

Ces deux Conſuls eurent pour département la Sicile, mais on ne leur aſſigna en tout que deux Légions, qui parurent ſuffiſantes depuis l'alliance avec Hiéron ; & cette diminution ſoulageoit beaucoup du côté des vivres.

Aiant réuni à leurs troupes celles de leurs Alliés, ils entreprirent le ſiége d'une des plus fortes places de la Sicile, c'eſt-à-dire Agrigente. Sa ſituation naturelle & ſes fortifications la rendoient preſque imprenable. Les Carthaginois, qui avoient prévû que

Les Romains, joints aux troupes de Syracuſe, forment le ſiége d'Agrigente. Il ſe donne une bataille, où les Carthaginois ſont

AN. R. 490. Av. J.C. 262.

impleinement défaits.

Polyb. I. 16-19.

les Romains, enhardis par les secours considérables qu'ils tiroient d'Hiéron, formeroient sans doute quelque importante entreprise, & qu'elle tomberoit vraisemblablement sur Agrigente, l'avoient choisie pour place d'armes, & dans cette vûe l'avoient munie abondamment de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une bonne défense. Ils avoient d'abord envoié une partie de leurs troupes en Sardaigne dans la vûe d'empécher ou de retarder le passage des Romains en Sicile. Voiant cette précaution inutile, ils les avoient fait revenir, & y avoient joint un grand nombre de troupes auxiliaires, tirées de la Ligurie, des Gaules, & sur tout de l'Espagne.

Les Consuls viennent se camper à un mille d'Agrigente, & forcent les ennemis à se renfermer dans les murs. Les moissons, parvenues à leur maturité, étoient actuellement sur la terre. Comme il étoit visible que le siége dureroit lontems, les soldats Romains, uniquement attentifs à couper & à ramasser les blés, s'écartoient plus loin & avec moins de précaution que ne le demandoit la proximité d'un ennemi puissant. Il s'en falut peu que cette négli-

gligence ne leur devint funeste, & An. R. 490. Av. J.C. 262.
ne ruinât entiérement leur armée.
Les Carthaginois étant tombés brusquement sur eux, les fourageurs ne purent soutenir une attaque si vive, & furent mis en desordre. Alors les ennemis s'avancérent vers le camp des Romains, & aiant partagé leurs troupes en deux corps, l'un commença à arracher les palissades, & l'autre en vint aux mains avec les corps de garde placés en cet endroit pour la défense du camp. Quoique ceux-ci fussent beaucoup inférieurs en nombre aux Carthaginois, cependant, comme ils savoient qu'il y alloit de la tête chez les Romains de quitter son poste, ils soutinrent ce choc avec une fermeté inconcevable. Il y en eut beaucoup de tués, & plus encore parmi les ennemis. Cette vigoureuse résistance donna lieu au secours d'arriver à tems. Alors les Carthaginois qui en étoient aux mains furent enfoncés & mis en déroute; & ceux qui avoient déjà arraché une partie des palissades, furent envelopés de toutes parts, & taillés presque tous en piéces: les autres furent

AN. R. 490. Av. J.C. 262.

pourſuivis juſques dans la ville. Cette action, où le courage invincible des troupes Romaines répara leur négligence, rendit deſormais les ennemis moins vifs à faire des ſorties, & les Romains plus précautionnés dans les fourages.

Les ſorties en effet, depuis ce temslà, furent plus rares. C'eſt ce qui détermina les Conſuls à partager leur armée en deux gros corps, & de les placer vis-à-vis deux endroits de la ville; l'un vers le temple d'Eſculape, l'autre ſur le grand chemin qui conduiſoit à Héraclée. Ils fortifiérent les deux camps de bonnes lignes de contrevallation & de circonvallation : les premiéres, pour empécher les ſorties; les autres, pour couper le chemin aux ſecours & aux vivres. L'intervalle d'entre les deux camps étoit rempli de pluſieurs petits corps de troupes placés d'eſpace en eſpace.

Les Romains dans toutes ces opérations, tiroient de grands ſecours des peuples de Sicile qui s'étoient joints récemment à eux. Leurs troupes, jointes à celles des Romains, formoient une armée de cent mille hommes.

mes. On leur voituroit des vivres jusques à Erbesse : les Romains ensuite les transportoient de cette ville dans leurs camps, qui n'en étoient pas fort éloignés. Moiennant ces secours ils étoient dans une abondance générale de toutes choses. An. R. 490. Av. J.C. 262.

Le siége demeura en cet état durant près de cinq mois, sans que de part ni d'autre il y eût aucune action considérable, le tout se réduisant à quelques légéres escarmouches. Mais cependant les Carthaginois souffroient beaucoup, parce qu'étant enfermés depuis lontems dans la ville au nombre de cinquante mille hommes au moins, ils avoient consumé presque tous leurs vivres, & n'espéroient pas qu'on pût y en faire entrer de nouveaux, tant les Romains fesoient bonne garde pour fermer tous les passages. Ainsi les maux qu'ils avoient déja soufferts par le passé, & ceux qu'ils craignoient pour l'avenir, les décourageoient entiérement.

Annibal, fils de Gisgon, qui commandoit dans la place, demandoit depuis lontems des vivres & du secours, envoiant couriers sur couriers. Enfin Hannon arriva en Sicile avec cinquan-

te

AN. R. 490. Av.J.C. 262.

te mille hommes d'infanterie, six mille chevaux, & soixante éléphans. Il aborda avec ces troupes à Lilybée, d'où il passa à Héraclée. Là vinrent le trouver des habitans d'Erbesse, qui lui promirent de lui livrer la ville, par où passoient tous les convois pour les Romains. En effet il s'en rendit maître par leur moien. Depuis ce tems-là les assiégeans ne furent pas fatigués d'une moindre disette que celle qu'ils fesoient souffrir aux assiégés. Ils furent enfin réduits à une telle extrémité, qu'ils délibérérent plus d'une fois de lever le siége ; & ils auroient été contraints de le faire, si Hiéron, en tentant toutes sortes de voies, n'eût trouvé le moien de leur faire passer quelques convois, ce qui les fit un peu respirer.

Hannon informé que les Romains étoient fort incommodés & de la famine, & des maladies qui en sont la suite ordinaire, & voiant au contraire ses troupes en bon état, résolut de s'approcher de plus près des ennemis, pour les engager, s'il pouvoit, à un combat. Il partit donc d'Héraclée avec cinquante éléphans & toute son armée, & fit prendre les devans à la

Cava-

Cavalerie Numide, après lui avoir donné les instructions nécessaires pour attirer celle des Romains dans une embuscade. Les Numides s'acquittérent exactement de leur commission, & s'approchérent du camp des Consuls d'un air méprisant, & avec une sorte d'insulte. Les Romains ne manquérent pas de sortir aussitôt, & de donner sur eux. Les Numides résistérent quelque tems: puis, étant mis en desordre ils prennent la fuite, & se retirent précipitamment par le chemin par où ils savoient que venoit Hannon. Les Romains les poursuivent vivement, jusqu'à ce qu'ils rencontrent le corps de l'armée. Plus ils s'étoient éloignés du camp, plus ils s'étoient rendu la retraite difficile. Il y en eut beaucoup qui ne purent se sauver, & qui demeurérent sur la place.

AN. R. 490. Av. J.C. 262.

Ce succès donnant à Hannon l'espérance de remporter une pleine victoire, il s'empare d'une colline qui n'étoit éloignée du camp des Romains que de quinze cens pas. Cependant, quoique les deux armées fussent si voisines, le combat ne se donna que lontems après, les deux partis craignant également une bataille qui devoit être déci-

An. R. 490. Av. J.C. 262. décisive pour eux. Les Romains en particulier, étant découragés par l'échec de leur Cavalerie, se tenoient renfermés dans leurs camps. Mais, quand ils virent que leur crainte abbatoit le courage des Alliés, & augmentoit au contraire celui des ennemis, ils prirent leur parti, & sortirent en campagne. Alors Hannon commença à craindre aussi de son côté, & à traîner en longueur. Deux mois se passérent de la sorte, sans qu'il y eût aucune action considérable.

Enfin, sollicité par les vives instances d'Annibal, qui lui marquoit que les assiégés ne pouvoient plus résister à la famine, & que plusieurs passoient chez les ennemis, il résolut de donner la bataille sans plus différer, & convint avec Annibal qu'il feroit dans le même tems une sortie. Les Consuls en étant instruits, affectérent de se tenir tranquilles dans leurs camps. Ce fut une raison pour Hannon de présenter la bataille avec encore plus de fierté. Il s'avançoit tout près de leurs retranchemens, & leur reprochoit avec insulte leur lâche timidité. Les Romains, contens de défendre leur camp, n'engageoient que de petits com-

combats : ce qui augmentoit toujours la sécurité des Carthaginois, & leur mépris pour l'ennemi. Enfin un jour qu'Hannon vint à son ordinaire pour attaquer les retranchemens, le Consul Postumius fit aussi sortir selon sa coutume quelques troupes pour le repousser simplement, lesquelles le fatiguérent & le harcelérent depuis six heures du matin jusqu'à midi. Alors comme Hannon se retiroit, le Consul mena toutes ses Légions en bon ordre pour tomber sur lui. Quoiqu'il se vît surpris ne s'attendant plus à la bataille, il combattit avec toute la valeur possible, de sorte que le succès demeura incertain presque jusqu'à la fin du jour. Mais, comme ses troupes avoient déja beaucoup fatigué avant le combat, sans prendre de nourriture, au lieu que les Romains qui s'y étoient bien préparés en toute maniére apportoient des forces toutes fraîches & un courage tout neuf, la partie ne fut plus égale. La déroute commença par les soldats mercénaires qui étoient à la premiére ligne, & qui ne purent soutenir plus lontems la fatigue. Non seulement ils abandonnérent leur poste : mais se jettant avec précipitation

AN. R. 490. AV. J.C. 262.

au

An. R. 490. Av. J.C. 262.

au milieu des éléphans & sur la seconde ligne, ils troublérent tous les rangs, & entraînérent tous les autres après eux. L'autre Consul n'eut pas moins de succès de son côté, & il repoussa vivement dans la ville Annibal qui avoit fait une sortie, & lui tua beaucoup de monde. Le camp des Carthaginois fut pris. Il y eut trois éléphans de blessés, trente de tués, & onze qui tombérent entre les mains des Romains. Les hommes furent taillés en piéces, ou dispersés par la fuite. D'une armée si nombreuse peu se sauvérent à Héraclée avec leur Général.

La ville d'Agrigente est prise après sept mois de siége.

Annibal voiant que les Romains, fatigués d'une si rude journée, se livroient à la joie de la victoire, & se faisoient moins bonne garde qu'à l'ordinaire, profita de ce moment d'inaction & de négligence, sortit de la ville de nuit, & emmena avec lui les troupes mercénaires. Les Romains, qui apprirent sa sortie le lendemain matin, se mirent aussitôt à le poursuivre. Mais comme il avoit beaucoup d'avance sur eux, ils ne purent atteindre que son arriére-garde, dont ils maltraitérent une partie. Les habitans d'Agrigente se voiant abandonnés par les Car-

Carthaginois, égorgérent plusieurs de ceux qui étoient restés dans la ville, soit pour se venger des auteurs de leurs maux, soit pour faire leur cour aux vainqueurs. Ils n'en eurent pas meilleur quartier. Il y eut plus de vingt-cinq mille hommes réduits en esclavage. Ainsi fut prise Agrigente, après sept mois de siége. En conséquence, un grand nombre d'autres places se rendirent aux vainqueurs. Cette victoire fut fort utile & glorieuse aux Romains, mais elle leur couta cher. Pendant ce siége il périt par différentes causes, tant de l'armée des Consuls, que de celle des peuples de Sicile, plus de trente mille hommes. Comme les approches de l'hiver ne laissoient plus lieu à aucune entreprise en Sicile, ils retournérent à Messine, pour se rendre de là à Rome.

AN. R. 490. Av. J.C. 262.

L. VALERIUS FLACCUS.
T. OTACILIUS CRASSUS.

AN. R. 491. Av. J.C. 261.

Les nouveaux Consuls eurent tous deux pour leur département la Sicile, qui fesoit alors le grand objet de l'attention des Romains; & ils s'y rendirent dès que le tems le leur permit.

A la

AN. R. 491. Av. J.C. 261.

Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ses soldats mercénaires.

Frontin. stratag. III. 16. *Zonar.* VIII. 386.

A la douleur que ressentoit Hannon de sa défaite, se joignit une terrible inquiétude par raport à la révolte des soldats mercénaires, & sur tout des Gaulois, qui se plaignoient avec des cris séditieux de ce qu'on ne leur avoit pas paié quelques mois de solde. Il tâcha de les adoucir par de magnifiques promesses d'un avantage considérable & promt qu'il songeoit à leur procurer, & leur dit qu'il avoit une ville voisine dont il étoit sûr de se rendre maître par intelligence, & dont il leur destinoit le pillage, qui les dédommageroit avantageusement de tout ce qui leur étoit dû. Ils goutérent fort cette proposition, & se croiant déja fort riches, ils lui marquoient beaucoup de reconnoissance de la bonne volonté qu'il avoit pour eux, & se félicitoient mutuellement du butin qu'ils alloient faire. Cependant Hannon avoit engagé son Trésorier à aller trouver le Consul Otacilius comme transfuge, sous prétexte qu'il vouloit éviter de rendre ses comptes à son Général; & à lui donner avis en même tems que la nuit suivante quatre mille Gaulois avoient ordre de se rendre près de la ville

d'En-

d'Entelle * qu'on devoit leur livrer par trahison; qu'il seroit aisé de les faire tous périr en leur dressant une embuscade. Quoique le Consul ne comptât pas beaucoup sur la parole d'un transfuge, il crut néanmoins ne devoir pas mépriser entiérement cet avis, & plaça une embuscade à l'endroit dont on étoit convenu. Les Gaulois ne manquent pas de venir à l'heure & au lieu marqués. L'embuscade se leve, les attaque brusquement, & les passe tous au fil de l'épée: mais ils vendirent bien cher leur vie. Ainsi Hannon eut une double joie, de s'être acquitté de ses dettes à bon marché, & d'avoir fait périr un bon nombre de ses ennemis. Quelle horreur! Hannon justifie bien ici le proverbe appliqué aux Carthaginois: *La Foi Punique, Fides Punica.* Peut-on se flater qu'une si noire & si détestable perfidie demeurera ou inconnue aux hommes, ou impunie de la part de la Divinité. Aussi l'on verra, à la fin de cette guerre, Carthage conduite à deux doits de sa perte, pour avoir manqué de parole à d'autres soldats mercénaires, & avoir refusé de leur paier leur solde.

AN. R. 491. AV. J. C. 261.

* *Au midi de l'Ile, tirant vers le couchant.*

An. R. 492. Av. J. C. 261. Les Carthaginois, mécontens d'Hannon, le révoquérent, & le condamnérent à une grosse amende. Amilcar, qu'il ne faut pas confondre avec le pere d'Annibal, fut envoié en sa place. Ce nouveau Général, n'espérant pas pouvoir l'emporter sur les Romains dans les combats sur terre, songea à tourner toutes les opérations de la guerre du côté où les Carthaginois avoient incontestablement la supériorité, c'est-à-dire du côté de la mer. Il se mit donc à parcourir avec sa flote, non seulement les côtes de la Sicile, dont toutes les villes se rendirent à lui, mais celles même de l'Italie; & il portoit par tout le ravage. Il n'y eut point cette année ci en Sicile de nouvelle action. Il se fit comme un partage entre les villes situées au milieu des terres, & les maritimes. Les premiéres embrassoient le parti des Romains, & les autres celui des Carthaginois.

Amilcar est envoyé à la place d'Hannon.

An. R. 492. Av. J. C. 260.

CN. CORNELIUS SCIPIO ASINA.
C. DUILIUS.

Nous commençons ici la cinquiéme année de la premiére guerre Punique. Les Romains n'avoient pas lieu de se repentir de l'avoir entreprise. Jus-

Les Romains, pour disputer l'empire

Jusqu'ici, siéges ou batailles, tout leur avoit réussi. Cependant, quelque avantageuse que fût la victoire remportée sur Hannon, & la conquête d'une place aussi importante que celle d'Agrigente, ils comprirent bien que, tant que les Carthaginois demeureroient maîtres de la mer, les villes maritimes de l'Ile se déclareroient toujours pour eux, & que jamais ils ne pourroient venir à bout de les en chasser. D'ailleurs, ils souffroient avec peine que l'Afrique demeurât paisible & tranquille, pendant que l'Italie étoit infestée par les fréquentes incursions de l'ennemi. Car autant que Rome étoit puissante par ses Légions & ses armées de terre, autant Carthage étoit redoutable par ses flotes & ses armées de mer. Les Romains songérent donc sérieusement pour la premiére fois à bâtir une flote, & à disputer l'empire de la mer aux Carthaginois. L'entreprise étoit hardie, & pouvoit sembler même téméraire : mais elle montre quel étoit le courage & la grandeur d'ame des Romains. Ils n'avoient pas, lorsqu'ils avoient passé en Sicile, un seul bâtiment, si petit qu'il pût être, armé en

AN. R. 492. AV. J.C. 260.

De la mer aux Carthaginois, bâtissent & équipent une flote.

Polyb. l. I. 20. 21.

An. R. 492. Av. J.C. 260. guerre; & pour faire ce trajet, ils n'avoient eu que leurs canots dont nous avons parlé, avec quelques vaisseaux empruntés de leurs voisins. Ils n'avoient aucun usage de la marine. Ils n'avoient aucun ouvrier habile dans la construction des vaisseaux. Ils ne connoissoient pas même la forme des quinquérémes, c'est-à-dire des galéres à cinq rangs de rames, qui fesoient alors la principale force des flotes. Mais heureusement, dès le commencement de la guerre, ils en avoient pris une qui avoit échoué sur la côte, & qui leur servit de modéle. Cette nation appliquée & ingénieuse, que nul travail ne rebutoit, & qui profitoit de tout, apprit de ses ennemis mêmes l'art & l'invention de les vaincre. Les Consuls présidérent à ce nouveau travail. Les Romains, animés par leurs vives exhortations, & encore plus par leur exemple, se mirent avec une ardeur & une industrie incroiables à bâtir des vaisseaux de toutes sortes. Pendant qu'ils étoient occupés à ce travail, d'un autre côté on amassoit des rameurs; on les formoit à une manœuvre, qui jusques-là leur avoit été absolument inconnue; & assis sur des

bancs au bord de la mer dans le même ordre qu'on l'est dans les vaisseaux, on les accoutumoit, comme s'ils eussent été actuellement à la chiourme, & qu'ils eussent eu en main des rames, à s'élancer en arriére en retirant leurs bras, puis à les repousser en avant pour recommencer le même mouvement, & cela tous ensemble, de concert, & dans le même instant, dès qu'on en donnoit le signal. On équipa dans l'espace de deux mois, cent galéres à cinq rangs de rames, & vingt à trois rangs: en [a] sorte, dit un Auteur, qu'on auroit presque cru, que ce n'étoient pas des bâtimens construits par l'art, mais des arbres métamorphosés en galéres par les dieux. Après qu'on eut exercé pendant quelque tems les rameurs dans les vaisseaux mêmes, la flote se mit en mer. Le commandement de l'armée de terre dans la Sicile étoit échu à Duilius, celui de la flote à Cornélius.

An. R. 492. Av. J.C. 260.

C'est ainsi que Polybe raconte la construction de cette flote & les préparatifs de cette premiére armée na-

a Ut non arte factæ, sed quodam munere deorum conversæ in naves, atque mutatæ arbores viderentur. Flor. II. 2.

An. R. 492. Av. J. C. 260. vale des Romains. Il n'en faut pas conclure qu'ils n'eussent jamais été en mer. Le contraire est prouvé par des monumens certains, dont nous devons la connoissance à cet Historien même. Mais ils n'avoient jamais eu de flote qui méritât ce nom, ni vraisemblablement jamais de vaisseaux à plusieurs rangs de rames.

Le Consul Cornélius est pris avec 17 vaisseaux, & conduit à Carthage. Polyb. III. 22. Le Consul Cornélius avoit pris les devans avec dix-sept vaisseaux. Le reste de la flote devoit le suivre de près. S'étant fié trop légérement à des Liparéens qui lui promettoient de lui livrer par trahison la ville & l'Ile de * Lipari, il s'en approcha, & se vit tout d'un coup envelopé par les vaisseaux Carthaginois. Il se mettoit en devoir de combattre, & de se bien défendre: mais le Général des ennemis lui aiant fait parler d'accommodement, sur sa parole il se rendit à sa galére avec ses principaux Officiers pour traiter des conditions. Dès qu'il y fut entré, le perfide Carthaginois se saisit de sa personne, & de tous ceux qui l'accompagnoient; & après s'être rendu maître de tous ses vaisseaux, il conduisit ses prisonniers à Carthage.

Il

* *Lipari, île vers la côte du Nort de la Sicile.*

Il fut bientôt puni de sa lâche perfidie. Il s'étoit avancé avec cinquante vaisseaux pour reconnoitre de près la flote Romaine, examiner de combien de vaisseaux elle étoit composée & comment se conduisoit la chiourme. Plein de mépris pour des ennemis qui étoient tout neufs sur mer, il n'avoit point pris la précaution de se ranger en bataille, mais alloit sans ordre. En doublant un cap, il rencontra la flote des Romains, au moment qu'il s'y attendoit le moins. Elle fit force de rames & de voiles, & tomba rudement sur celle des Carthaginois. Ce ne fut point un combat, mais une déroute. Il perdit la meilleure partie de ses vaisseaux, & eut bien de la peine à se sauver avec le reste.

AN. R. 492. AV. J. C. 260.

Le reste de la flote bat le Général Carthaginois.

La flote victorieuse aiant appris ce qui étoit arrivé à Cornélius, en donna avis à Duilius son Collégue en Sicile, où il étoit à la tête des troupes de terre, & lui apprit aussi qu'elle étoit arrivée après avoir remporté un avantage sur l'ennemi. Duilius aiant laissé aux Tribuns le commandement de son armée, se rend promptement à la flote. Quand on fut à la vûe des Carthaginois près des côtes de Myle,

Célébre victoire navale remportée par Duilius près des côtes de Myle.

Polybe I. 22-24. *Zonar.* VIII. 377.

An. R. 492. Av. J.C. 260. * Myle, on se prépara au combat. Comme les Galéres des Romains, construites grossiérement & à la hâte, n'étoient pas fort agiles ni faciles à manier, ils avoient suppléé à cet inconvénient par une machine qui fut inventée sur le champ, & que depuis on a appellé ** *Corbeau*, par le moien de laquelle ils accrochoient les vaisseaux des ennemis, passoient dedans malgré eux, & en venoit aussitôt aux mains.

On donna le signal du combat. La flote des Carthaginois étoit composée de cent trente vaisseaux, & commandée par Annibal, le même dont on a déja parlé. Il montoit une galére à sept rangs de rames, qui avoit appartenu à Pyrrhus. Les Carthaginois, à qui l'échec qu'ils venoient de recevoir n'avoit pas encore appris à ne point mépriser leurs ennemis, s'avancent fiérement, moins pour combattre, que pour recueillir les dépouilles dont ils se croioient déja maîtres. Ils furent pourtant un peu étonnés de ces machines

* Melazzo, *sur la côte septentrionale de la Sicile.*

** *Polybe fait une description fort détaillée de cette machine, mais fort obscure. Il y a plusieurs sortes de Corbeaux. On peut voir la dissertation de Mr. Follart sur cette matiére :* Polybe Liv. I. page 83. &c.

chines qu'ils voioient élevées sur la proue de chaque vaisseau, & qui étoient nouvelles pour eux. Mais ils le furent bien plus, quand ces mêmes machines, abaissées tout-d'un-coup, & lancées avec force contre leurs vaisseaux, les accrochérent malgré eux, & changeant la forme du combat les obligérent à en venir aux mains comme si on eût été sur terre. C'étoit le fort des Romains de combattre de pié ferme. C'est pourquoi, lorsqu'ils en vinrent à l'abordage par le moien de leurs corbeaux, ils eurent une grande supériorité sur des ennemis qui ne les surpassoient qu'en agilité & en adresse pour la manœuvre, mais qui leur étoient inférieurs dans tout le reste. Aussi ne purent-ils soutenir l'attaque des Romains. Le carnage fut horrible. Les Carthaginois perdirent trente vaisseaux, parmi lesquels étoit celui du Général, qui se sauva avec peine dans une chaloupe.

AN. R. 492. AV. J.C. 260.

Il sentit bien ce que cette défaite devoit lui couter. Il envoia promtement un ami à Carthage avant qu'on eût pu y apprendre cette triste nouvelle. Etant entré dans le Sénat: *Annibal, dit-il, m'envoie vous consulter, si*

AN. R. 492. Av. J.C. 260. *Messieurs, s'il doit donner le combat contre le Consul qui commande une nombreuse flote.* On lui répondit d'une commune voix qu'il n'y avoit point à délibérer. *Il l'a fait, Messieurs*, ajouta-t-il, *& il a été vaincu*. C'étoit mettre ses Juges hors d'état de le condanner, puisqu'ils ne pouvoient plus le faire sans se condanner eux-mêmes. Aussi, à son retour, il ne perdit que le commandement.

Après la fuite du Général, ce qui restoit de vaisseaux se trouva fort embarrassé. Ils avoient honte de quitter le combat sans avoir tenté le danger ni rien souffert, & sans être pressés par l'ennemi : mais ils n'osoient pas aussi l'attaquer, tant ils redoutoient ces nouvelles & terribles machines, auxquelles ils ne pouvoient échaper. En effet, aiant voulu faire quelque effort, ils en furent accablés. Il y eut, soit dans ce second combat, soit dans les deux ensemble, quatorze vaisseaux coulés à fond, trente & un de pris, sept mille hommes faits prisonniers, & trois mille de tués. Tel fut le succès du combat naval donné près des Iles de Lipari.

Le premier fruit de la victoire fut la

la délivrance de * Ségeste, qui étoit fort pressée par les Carthaginois, & réduite à la derniére extrémité. Duilius, après en avoir fait lever le siége, attaqua & prit ** Macella, sans qu'Amilcar osât venir à sa rencontre. La campagne étant sur sa fin, le Consul retourna à Rome. Son absence rétablit beaucoup les affaires des Carthaginois, & plusieurs villes rentrérent sous leur obéissance, ou de gré, ou de force.

An. R. 492. Av. J.C. 260.

Triomphe naval de Duilius.

Il est aisé de concevoir avec quels témoignages de joie Duilius fut reçu à Rome. On rendit des honneurs extraordinaires à l'auteur d'une gloire toute nouvelle. Il fut le premier de tous les Romains à qui le triomphe naval fut accordé. On érigea dans la place publique un monument de cette victoire, qui fut une colonne *Rostrale* de marbre blanc, avec une Inscription, qui marquoit le nombre des vaisseaux qui avoient été pris ou coulés à fond, & les sommes d'or & d'argent qui furent mises dans le Trésor. Cette colonne subsiste encore aujourd'hui, & l'Inscription est un des plus an-

* *Au couchant de la Sicile, près de la mer.*

** *Dans les terres, plus haut que Ségeste.*

AN. R. 492. Av. J.C. 260.

anciens monumens de la langue Latine, alors encore bien grossiére & bien imparfaite. Duilius perpétua en quelque maniére son triomphe pendant toute sa vie.[a] Quand il revenoit le soir de souper en ville, il marchoit toujours précédé d'un flambeau & d'un joueur d'instrument comme pour perpétuer son triomphe : distinction sans exemple pour un particulier, & qu'il s'étoit attribuée à lui-même : tant la gloire qu'il avoit acquise lui donnoit de confiance, & l'élevoit au-dessus des régles.

Florus, II. 2.

AN. R. 493. Av. J.C. 259.

L. CORNELIUS SCIPIO.
C. AQUILIUS FLORUS.

Expédition contre la Sardaigne & la Corse. *Freinshem.* XVII. 12-21.

Les départemens des Consuls furent, comme auparavant, la Sicile & la flote. Le Sénat laissa à celui à qui la flote échéroit la liberté de passer dans la Sardaigne & dans la Corse s'il le jugeoit à propos. Le sort donna ce département à Cornélius. Il partit aussitôt. Ce fut là la premiére expédition des

a C. Duilium ... redeuntem à cœna senem sæpe videbam puer. (*C'est Caton qui parle*) Delectabatur cereo funali, & tibicine; quæ sibi nullo exemplo privatus sumpserat : tantum licentiæ dabat gloria. *Cic. de Senect. n.* 44.

des Romains contre la Sardaigne & la Corse.

AN. R. 493. Av. J.C. 259.

Ces deux Iles sont si voisines, qu'on les prendroit presque pour une seule & même Ile : mais elles sont fort différentes pour la nature du terroir & pour le climat, aussi bien que pour le génie & le caractére des habitans. La Sardaigne étoit appellée autrement *Ichnusa*. Elle ne le céde point pour l'étendue aux plus grandes Iles de la Méditerranée, ni pour la bonté aux plus fertiles. Valére Maxime, en [a] parlant de la Sicile & de la Sardaigne, les appelle les nourriciéres de Rome. Elle étoit riche en troupeaux, portoit beaucoup & d'excellent blé, avoit des mines en grand nombre, & même d'argent & d'or. L'air, de tout tems en a passé pour mauvais, sur tout en été. La principale ville est *Caralis*, aujourd'hui *Cagliari*, qui regarde l'Afrique, & a un bon port.

Description des Iles de Sardaigne & de Corse.

Freinshem. XVII. 13-15.

La Corse, appellée par les Grecs *Cyrnus*, n'est comparable à la Sardaigne ni pour la grandeur, ni pour la puissance. Elle est montueuse & âpre, inaccessible & inculte en plusieurs endroits.

[a] Siciliam & Sardiniam, benignissimas urbis nostræ nutrices. *Val. Max.* VII. 6.

AN. R. 493. Av. J.C. 259. droits. Les habitans se sentent de la nature du terroir, & sont d'un caractére dur & féroce. Ils souffrent avec peine la soumission, & ne veulent point de maîtres. Ils avoient plusieurs villes, mais peu fréquentées : les principales étoient Alérie Colonie de Phocéens, & Nicée des Etrusques. Maintenant elle est divisée en deux parties : l'une deça les monts, où il y a quarante-cinq petits quartiers, qu'ils nomment les Piéves, où sont la Bastie, Capitale de l'Ile, Balagnia, Calvi, Corte, Aleria, & le Cap de Corse ; l'autre partie dela les monts, où il y a vingt-un quartiers ou Piéves, qui ont pour villes principales Ajazzo, Boniface, Porto-Vecchio, & Sarna.

Les Carthaginois ont lontems fait la guerre aux habitans de ces deux Iles, & s'étoient à la fin emparés de tout le pays, à l'exception des endroits qui étoient inaccessibles & impraticables, d'où nulle armée ne pouvoit approcher, & où il étoit impossible de les forcer. Comme il étoit plus facile de vaincre ces peuples, que de les dompter, les Carthaginois emploiérent à leur égard un étrange moien, qui fut d'arracher tous leurs

blés

blés & toutes les autres productions de la terre, pour les tenir dans une entiére dépendance en les obligeant de venir chercher dans l'Afrique tout ce qui étoit nécessaire pour la vie, & leur défendant sous peine de mort soit de semer des grains, soit de planter des arbres fruitiers. Aristote, qui raporte ce fait, n'en marque point le tems. Combien un traitement si dur & si inhumain étoit-il capable de révolter des esprits déja féroces par eux-mêmes, & ennemis de tout joug! Pour les réduire, il auroit falu, non arracher de leurs terres les blés, mais arracher de leur coeur l'amour de la liberté naturel à tous les hommes; ou, pour parler plus juste, il faloit travailler à adoucir & à polir leurs moeurs, en les traitant avec douceur & bonté. Aussi jamais les Carthaginois ne purent-ils se rendre entiérement maîtres de ces peuples, assez [a] domtés pour souffrir l'obéissance, mais non assez pour consentir à la servitude, comme le dit Tacite de certains peuples de la grande Bretagne.

An. R. 493. Av. J.C. 259.

De mirab. auscult. pag. 1159.

Le Consul Cornélius s'avança vers ces

a Jam domiti ut pareant, nondum ut serviant. *Tacit. in vit. Agric. cap. 13.*

AN. R. 493. AV. J. C. 259. ces Iles. Il prit d'abord Alérie dans la Corse ; & toutes les autres places se rendirent. De là il passa en Sardaigne. Il rencontra, en y allant, la flote ennemie, qu'il mit en fuite. Il avoit dessein d'attaquer Olbia : mais se sentant trop foible, & trouvant cette ville trop en état de se bien défendre, il renonça à ce siége, & retourna à Rome pour y ramasser des troupes plus nombreuses. A son retour il fut plus heureux. Aiant vaincu dans une bataille Hannon qui y fut tué, il prit la ville. Le Consul fit faire au Général Carthaginois d'honorables funérailles, persuadé que cet acte d'humanité à l'égard d'un ennemi releveroit beaucoup l'éclat de la victoire qu'il avoit remportée. Cette action de Cornélius convient à sa probité & à sa vertu attestée par une inscription antique, que je raporterai ici parce qu'elle est courte, mais qui renferme un éloge parfait, en marquant que Cornélius parmi les gens de bien tenoit le premier rang. *Honc oinom ploerumei cosentiont duonorum optimom fuisse virom.* Ce qui s'écriroit selon la maniére des âges postérieurs : *Hunc unum plurimi consentiunt bonorum optimum fuisse virum.*

Rome

Rome alors se vit exposée, dans l'enceinte même de ses murs, à un extrême danger, dont elle fut préservée par un grand bonheur. Voici le fait. La chiourme, chez les Romains, étoit composée, partie d'affranchis, qui d'esclaves étoient devenus citoiens Romains; partie de soldats que fournissoient les Alliés. Ils étoient appellés les uns & les autres *socii navales*, comme on le voit dans plusieurs endroits de Tite-Live. Ils étoient enrôlés comme les soldats, & prétoient serment comme eux. Dans la seconde guerre Punique, comme le Trésor public étoit épuisé, on obligea les citoiens de fournir pour la chiourme & d'entretenir à leurs frais & dépens certain nombre de leurs esclaves, réglé sur la quantité de leurs revenus. Dans le tems dont nous parlons, il y avoit à Rome quatre mille hommes, Samnites pour la plupart, envoiés par les Alliés pour remplir la chiourme. Comme ils avoient un éloignement déclaré du service de mer, ils ne cessoient de s'entretenir ensemble en secret du malheur où ils alloient être exposés. Les esprits s'échauférent à un tel point, qu'ils formérent le des-

AN. R. 493.
AV. J.C. 259.

Conspiration à Rome étoufée dans sa naissance.

Oros. IV. 7.
Zonar. VIII. 386.
Liv. XXXVI. 2. XXXVII. 2. XL. 16. XLII. 27.
Liv. XXIV. 11.

sein

AN. R. 493. AV. J.C. 259. sein de bruler & de piller la ville. Trois mille esclaves entrérent dans leur complot. Heureusement un des Officiers des Samnites découvrit la conspiration, & en apprit tout le détail, dont il donna aussitôt avis au Sénat, qui l'étoufa dans sa naissance, & avant qu'elle éclatât.

Le Consul Florus ne fit pas de grands exploits en Sicile. Cornélius, aiant chassé les armées Carthaginoises & de Corse & de Sardaigne, triompha glorieusement.

§. II.

Le Consul Atilius est sauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, Tribun Légionaire. Il bat la flote Carthaginoise. Régulus est nommé Consul. Célébre bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains. Les deux Consuls passent en Afrique, se rendent maîtres de Clypéa, & ravagent tout le pays. Régulus continue de commander en Afrique en qualité de Proconsul : son Collégue retourne à Rome. Régulus demande qu'on lui envoie un successeur. Combat contre le serpent de Bagrada. Bataille gagnée par Régulus. Prise de Tunis.

Tunis. Dures propositions de paix que Régulus offre aux Carthaginois : ils les refusent. L'arrivée de Xantbippe Lacédémonien rend le courage & la confiance aux Carthaginois. Régulus battu dans un combat par Xanthippe, est fait prisonnier. Xanthippe se retire. Réflexions de Polybe sur ce grand événement. On construit une nouvelle flote à Rome. Les Carthaginois lévent le siége de Clypéa. Les Consuls passent en Afrique avec une nombreuse flote. Après le gain de deux batailles, ils se remettent en mer pour retourner en Italie. La flote Romaine essuie une horrible tempête sur les côtes de Sicile. Les Carthaginois assiégent & prennent Agrigente. La prise de Panorme par les Romains est suivie de la reddition de plusieurs villes. Les Romains, rebutés par plusieurs naufrages, renoncent à la mer. Prise de Lipari. Désobéissance d'un Officier sévérement punie. Ancien bienfait de Timasithée récompensé dans sa postérité. Sévérité remarquable des Censeurs. Le Sénat tourne de nouveau tous ses efforts du côté de la mer. Célébre bataille par terre près de Panorme, gagnée sur les Carthagi-

nois

nois par le Proconſul Métellus. Les éléphans qu'on avoit pris ſont envoiés à Rome. Maniére dont on leur fit paſſer le détroit. Les Carthaginois envoient des Ambaſſadeurs à Rome pour traiter de la paix, ou de l'échange des priſonniers. Régulus les accompagne. Il ſe déclare contre l'échange. Il retourne à Carthage, où on le fait mourir au milieu des plus cruels ſupplices. Réflexions ſur la fermeté & la patience de Régulus.

An. R. 494. Av. J.C. 258.

A. Atilius Calatinus.
C. Sulpicius Paterculus.

Siége & priſe de Mytiſtrate.

Zonar. VIII. 388. Liv. Epit. XVII. A. Gell. III. 7.

Atilius, à qui le commandement de l'armée de terre en Sicile étoit échu par le ſort, s'attacha au ſiége de * Mytiſtrate, place très-forte, que ſes prédéceſſeurs avoient attaquée à pluſieurs repriſes, mais toujours ſans ſuccès. Après une longue réſiſtance, la garniſon Carthaginoiſe, fatiguée des cris & des lamentations tant des femmes que des enfans, qui demandoient avec inſtance qu'on mît fin aux maux cruels que la ville ſouffroit depuis un fort long-tems, ſortit de nuit, & laiſſa les habitans maîtres de leur ſort. Dès le

* *Située vers l'occident, près du fleuve Alœſus.*

le matin, ils ouvrirent leurs portes aux Romains. Leur soumission toute volontaire méritoit un traitement plein de douceur & d'indulgence. Mais le soldat, qui avoit souffert impatiemment la longueur du siége, transporté de fureur, & n'écoutant que son ressentiment, fit main basse sur tout ce qu'il rencontra, sans distinction d'âge ni de sexe, jusqu'à-ce que le Consul, pour mettre fin au carnage, fit déclarer que le prix des Prisonniers qu'on feroit, seroit pour le compte des soldats. L'avarice l'emporta sur la cruauté, & désarma les mains de ces furieux. Ce qui étoit échapé de citoiens fut vendu: la ville fut abandonnée au pillage, puis détruite.

An. R. 494. Av. J. C. 258.

Le même Consul s'étant engagé dans un vallon dominé par une hauteur, sur laquelle le Général Carthaginois s'étoit posté, n'auroit pu en sortir, & y seroit péri avec toutes ses troupes, sans le courage & la hardiesse d'un de ses Officiers. Il s'appelloit selon la plus commune opinion, (car il y a de la varieté sur le nom de ce brave homme) Calpurnius Flamma, & étoit Tribun dans une Légion. A l'exemple du premier des Décius, il

Le Consul Atilius est sauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, Tribun Légionaire.

AN. R. 494. Av. J. C. 258. *Florus* II. 2. *Aul. Gell.* III. 7.

il s'expose à une mort certaine pour sauver l'armée avec trois cens hommes intrépides comme lui. *Mourons*, leur dit-il, *& par notre mort délivrons les Légions & le Consul.* Il part, & trouve moien de s'emparer d'une hauteur voisine. L'ennemi ne manque pas de les y aller attaquer. Quoiqu'en petit nombre, comme ils étoient déterminés à périr, ils vendent cher leur vie, font un horrible carnage, & résistent assez lontems pour donner lieu au Consul de se sauver avec son armée, pendant que l'ennemi est uniquement attentif à les débusquer de cette éminence. Les Carthaginois voiant leur dessein rendu inutile se retirérent.

L'issue d'une action si héroïque est toute merveilleuse, & en reléve encore l'éclat. On trouva Calpurnius au milieu d'un tas de corps morts tant des ennemis que des siens, parmi lesquels seul il respiroit encore. Il étoit couvert de blessures, mais dont heureusement aucune n'étoit mortelle. On l'enléve, on le panse, on en prend un soin infini ; & parfaitement guéri, il rendit encore lontems d'utiles services à sa patrie. Etre tiré de la sorte du milieu d'un tas de cadavres, n'est-

ce

ce pas presque sortir du tombeau, & se survivre à soi-même! [a] Caton, de qui Aulu-Gelle a tiré le récit de cette courageuse action, la compare à celle de Léonidas chez les Grecs près des Thermopyles, avec cette différence, que la valeur du Roi de Sparte fut célébrée par les louanges & les applaudissemens de toute la Gréce, & que la mémoire en fut consignée dans toutes les histoires, & transmise à la postérité par des tableaux, des statues, des inscriptions, & par toutes les autres sortes de monumens publics destinés à perpétuer le nom & la gloire des grands hommes : au lieu qu'une louange médiocre & passagére, une couronne de gazon, (*corona graminea*) fut toute la récompense du Tribun Romain. Combien d'actions héroïques dans nos armées sont-elles aujourd'hui moins connues encore & moins

AN. R. 494. Av. J.C. 258.

a Leonidas Lacedæmonius laudatur, qui simile apud Thermopylas fecit. Propter ejus virtutes omnis Græcia gloriam atque gratiam præcipuam claritudinis inclutissimæ decoravere monimentis, signis, statuis, elogiis, historiis, aliisque rebus gratissimum id ejus factum habuere. At Tribuno militum parva laus pro factis relicta, qui idem fecerat, atque rem servaverat. *Cato, apud Aul. Gell.*

AN. R. 494. AV. J. C. 258. moins célébrées que celles de Calpurnius Flamma ! Celui-ci fut très-content de son sort, & se trouva suffisamment honoré. En effet, [a] parmi toutes les couronnes dont on récompensoit les belles actions des citoiens Romains, la couronne de gazon l'emportoit infiniment sur toutes les autres, & sur celles même qui étoient d'or, & enrichies de diamans. Dans ces heureux tems, les Romains n'étoient point du tout sensibles à l'intérêt, & auroient cru que c'eût été se deshonorer que d'agir par des vûes si basses. La gloire, & le plaisir de servir la Patrie, étoient jugés la seule récompense digne de la vertu.

Le Consul répara avantageusement sa faute en soumettant aux Romains plusieurs villes de Sicile.

Son Collégue eut en même tems de si heureux succès en Sardaigne, qu'il osa faire passer sa flote en Afrique. L'allarme y fut grande. Annibal, qui étoit à Carthage depuis sa fuite de Sicile, reçut ordre d'aller contre le Consul

a Corona quidem nulla fuit gramineâ nobilior, in majestate populi terrarum principis, præmiisque gloriæ. Gemmatæ & aureæ... post hanc fuere, suntque cunctæ magno intervallo, magnaque differentia. *Plin.* XXII. 3.

Consul. Une furieuse tempête sépara les deux armées, & les poussa toutes deux dans les ports de Sardaigne. Le combat se donna près de cette Ile. Annibal y fut vaincu par sa faute, & la plupart de ses vaisseaux pris. Les troupes, qui attribuoient leur défaite à sa témérité, s'en vengérent sur lui, en l'attachant à une croix, supplice ordinaire chez les Carthaginois. An. R. 494. Av. J.C. 258. *Polyb.* I. 25.

C. Duilius exerça la Censure cette année, & il eut pour Collégue L. Cornélius Scipion. *Fasti Capit.*

C. Atilius Regulus.
Cn. Cornelius Blasio.

An. R. 495. Av. J.C. 257.

a Régulus étoit actuellement occupé à * ensemencer son champ, lorsque les officiers envoiés par le Sénat vinrent lui apprendre qu'il avoit été nommé Consul. Heureux tems, où la pauvreté étoit ainsi en honneur, & où l'on alloit prendre les Consuls à la charue ! Ces mains endurcies aux travaux rusti-

* *C'est ce qui lui fit donner le surnom de* Seranus.

 ques,

a Illis temporibus ab aratro arcessebantur, qui Consules fierent... Atilium sua manu spargentem semen, qui missi erant, convenerunt. *Cic. pro Rosc. Amer. n.* 50. Sed illæ rustico opere attritæ manus salutem publicam stabilierunt, ingentes hostium copias pessumdederunt. *Val. Max.* IV. 4.

An. R. 495. Av. J.C. 257. ques, ſoutenoient l'Etat, & tailloient en piéces les nombreuſes armées des ennemis.

Il étoit arrivé quelques prodiges ſur le mont Albain, en pluſieurs autres endroits, & dans la ville même. Le Sénat ordonna que l'on offrît des ſacrifices, & que l'on célébrât de nouveau les Féries Latines. Pour cet effet on nomma un Dictateur.

Polyb. I. 25. Le Conſul Régulus (ce n'eſt pas le grand Régulus) qui commandoit la flote Romaine, étant abordé à Tyndaride ville de Sicile vis-à-vis des Iles de Lipari, & y aiant aperçu la flote des Carthaginois commandée par Amilcar, qui paſſoit ſans ordre, part le premier avec dix vaiſſeaux, & commande aux autres de le ſuivre. Les Carthaginois voiant les ennemis partagés & mal en ordre, les uns s'embarquant actuellement, les autres levant l'ancre, & l'avantgarde fort éloignée de ceux qui la ſuivoient, ils ſe tournent vers cette avantgarde, l'envelopent, & coulent à fond toutes les galéres, excepté celle du Conſul, qui courut grand riſque: mais comme elle étoit mieux fournie de rameurs, & plus légére, elle ſe tira heureuſement de ce danger. C'étoit une

une grande faute à l'Amiral de s'être avancé précipitamment avec un si petit nombre de vaisseaux, sans avoir reconnu les forces des ennemis. Il eut le bonheur de la réparer promtement. Les autres vaisseaux des Romains arrivent peu de tems après. Ils s'assemblent, & se rangent de front, chargent les Carthaginois, prennent dix vaisseaux, & en coulent huit à fond. Le reste se retira dans les Iles de Lipari.

An. R. 495. Av. J.C. 257.

L. Manlius Vulso.
Q. Cædicius.

An. R. 496. Av. J.C. 256.

Le dernier de ces Consuls étant mort en charge, on lui substitua

M. Atilius Regulus II.

Célébre bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains.

Polyb. I. 26-30.

Quoique les Romains se fussent extrêmement fortifiés sur mer les années précédentes, & qu'ils y eussent gagné plusieurs combats; cependant ils ne regardoient tous les avantages qu'ils avoient remportés jusqu'ici que comme des essais & des préparatifs pour une grande entreprise qu'ils avoient dans l'esprit, qui étoit d'aller attaquer les Carthaginois dans leur propre pays. Il n'y avoit rien que ceux-ci craignissent davantage; & pour détourner

An. R. 496. Av. J. C. 256. un coup si dangereux, ils résolurent de donner bataille à quelque prix que ce fût.

Les préparatifs étoient terribles de part & d'autre. La flote des Romains étoit de trois cens trente vaisseaux, & portoit cent quarante mille hommes, chaque vaisseau aiant trois cens rameurs, & six-vingts combattans. Celle des Carthaginois, commandée par Amilcar & Hannon, avoit dix vaisseaux de plus, & plus de monde aussi à proportion. Je prie les Lecteurs de faire une attention particuliére à la grandeur de cet armement, qui doit donner une idée toute autre qu'on ne l'a ordinairement de la marine des Anciens.

Les Romains mouillent d'abord à Messine: de là ils laissent la Sicile à leur droite, & doublant le cap Pachynum, ils cinglent vers * Ecnome, parce que leur armée de terre étoit aux environs. Pour les Carthaginois, ils s'avancérent vers Lilybée, & de là ils furent à Héraclée de Minos. Ils se trouvérent bientôt en présence les uns des

* *Ville & montagne, appellée maintenant* Dilicata, *près de l'embouchure d'*Himera, *ou* Salsi, *sur la côte méridionale de Sicile.*

des autres. On ne pouvoit envisager deux flotes & deux armées si nombreuses, ni être témoin des mouvemens extraordinaires qui se fesoient pour se préparer au combat, sans être saisi de quelque fraieur à la vûe du danger qu'alloient courir deux des plus puissans peuples de la terre. An. R. 496. Av. J.C. 256.

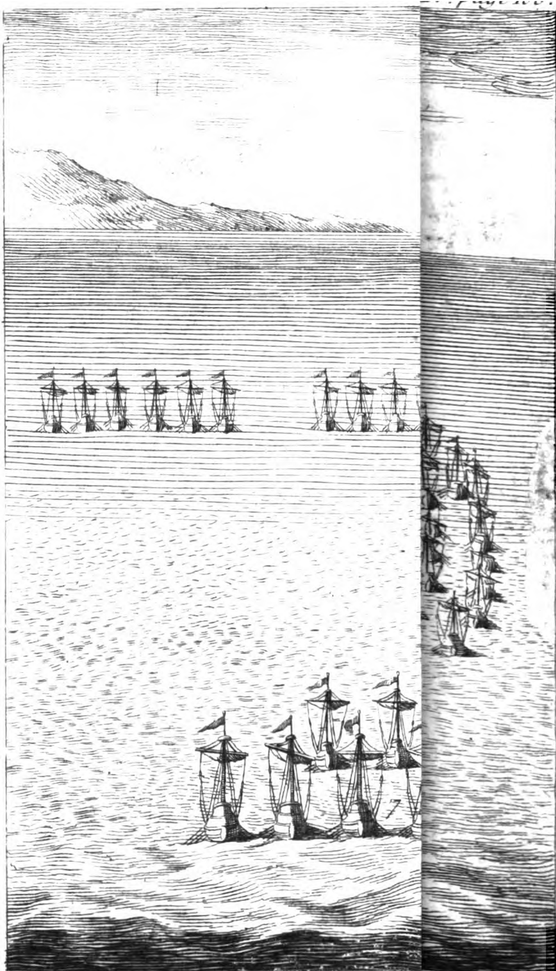
Les Romains se tinrent prêts à accepter le combat si on le leur présentoit, & à faire irruption dans le pays ennemi si l'on n'y mettoit pas obstacle. Ils choisissent dans leurs troupes de terre ce qu'il y avoit de meilleur, & divisent toute leur armée en quatre parties, dont chacune avoit deux noms. La premiére s'appelloit la premiére Légion & la premiére Escadre ; & ainsi des autres, excepté la quatriéme, qu'on appella les Triaires, nom que l'on donnoit chez les Romains à la derniére ligne de l'armée de terre.

Fesant réflexion qu'ils alloient combattre en pleine mer, & que la force des ennemis consistoit dans la légéreté de leurs vaisseaux, ils songérent à prendre une ordonnance qui fût sûre, & qu'on eût peine à rompre. Pour cela les deux vaisseaux à six rangs que montoient les deux Consuls Régulus &

AN. R. 496. AV. J. C. 256.

Manlius, furent mis de front à côté l'un de l'autre. Ils étoient suivis chacun d'une ligne ou file de vaisseaux, dont l'une formoit la premiére Escadre, & l'autre la seconde. Les bâtimens de chaque ligne s'écartoient, & élargissoient l'intervalle du milieu à mesure qu'ils se rangeoient, & tenoient leurs proues tournées en dehors. Les deux premiéres Escadres ainsi rangées formoient les deux côtés d'un triangle aigu. L'espace du milieu étoit vuide. La troisiéme Escadre fesoit la base du triangle, s'étendant en large depuis le bout de la premiére Escadre jusqu'à celui de la seconde. Ainsi l'ordre de bataille avoit la figure d'un triangle. Cette troisiéme Escadre remorquoit les vaisseaux de charge placés derriére elle sur une longue ligne. Enfin la quatriéme Escadre ou les Triaires, venoit après, tellement rangée, qu'elle débordoit des deux côtés la ligne qui la précédoit.

Cet ordre de bataille, propre dans son tout au mouvement & à l'action, & en même tems très-difficile à rompre, étoit tout-à-fait extraordinaire, & peutêtre sans exemple, mais sans doute fondé sur de bonnes raisons, dont



1. *Flote Carthaginoi*
2. *Flote Romaine .*
3. *Premiere Escadre . re .*
4. *Seconde Escadre .*

dont des personnes habiles dans la marine pourroit rendre compte, mais qui passent mon intelligence. Je me contente, pour aider le Lecteur à le concevoir plus aisément, d'en exposer ici à ses yeux l'image.

AN. R. 496. Av. J.C. 256.

Pendant que tout se préparoit de la sorte, les Généraux des Carthaginois exhortérent leurs soldats, „ leur „ fesant entendre fort succinctement „ qu'en gagnant la bataille, ils n'au„ ront de guerre à soutenir que dans „ la Sicile ; au lieu que s'ils la per„ dent, ce sera pour défendre leur pro„ pre patrie & ce qu'ils ont au monde „ de plus cher, qu'ils seront obligés de „ combattre. " Ils ordonnérent ensuite de monter dans les vaisseaux, & de se préparer au combat, ce que les soldats exécutérent avec joie & promtitude, extrêmement animés par les puissans motifs qu'on venoit de leur mettre devant les yeux en peu de mots, & fesant paroitre un courage & une confiance capables d'intimider les ennemis.

Les Généraux Carthaginois se réglant & prenant leur parti sur l'arrangement de la flote Romaine, partagent la leur en trois Escadres, ran-

 gées

An. R. 496. Av. J.C. 256. gées sur une même ligne, savoir le centre & les deux ailes. Ils étendent en pleine mer l'aile droite, en l'éloignant un peu du centre, comme pour enveloper les ennemis, & tournent les proues vers eux. Ils joignent à l'aile gauche une quatriéme Escadre, rangée en courbure, tirant vers la terre. Hannon, ce Général qui avoit eu du dessous au siége d'Agrigente, commandoit l'aile droite, & avoit avec soi les vaisseaux & les galéres les plus propres par leur légéreté à enveloper les ennemis. Amilcar, qui avoit déja commandé à Tyndaride, s'étoit réservé le centre, & la gauche. Il se servit, pendant la bataille, d'un stratagême, qui auroit pu causer la perte des Romains, si les ennemis en eussent fait l'usage qu'ils devoient. Comme l'armée Carthaginoise étoit rangée sur une simple ligne, qui par cette raison paroissoit facile à être enfoncée, les Romains commencent par l'attaque du centre. Alors, pour désunir leur armée, le centre des Carthaginois reçoit ordre de faire retraite. Il fuit en effet, & les Romains, se laissant emporter à leur courage, poursuivent avec une ardeur témérai-

re-

re les fuiards. La premiére & la seconde Escadre, par cette manœuvre, s'éloignoient de la troisiéme qui remorquoit les vaisseaux, & de la quatriéme où étoient les Triaires destinés à les soutenir. Quand elles furent à une certaine distance, alors du vaisseau d'Amilcar s'éléve un signal, & aussi-tôt les fuiards tournant face fondent avec force sur les vaisseaux qui les poursuivoient. Le combat s'étant engagé vivement de part & d'autre, les Carthaginois l'emportoient sur les Romains par la légéreté de leurs vaisseaux, par l'adresse & la facilité qu'ils avoient tantôt à approcher, tantôt à reculer : mais la vigueur des Romain dans la mélée, leurs corbeaux pour accrocher les vaisseaux ennemis, la présence des Généraux qui combattoient à leur tête, & sous les yeux desquels ils bruloient de se signaler, ne leur inspiroient pas moins de confiance qu'en avoient les Carthaginois. Tel étoit le choc de ce côté-là.

An. R. 496. Av. J. C. 256.

En même tems Hannon, qui commandoit l'aile droite, & qui au commencement du combat l'avoit tenuë à quelque distance du reste de l'armée, s'avançant en pleine mer, vient

An. R. 496. Av. J.C. 256. tomber en queue sur les vaisseaux des Triaires, & y jette le trouble & la confusion. D'un autre côté, les Carthaginois de l'aile gauche qui étoient proche de la terre en courbure, changent de situation, se rangent de front tenant leurs proues opposées à l'ennemi, & fondent sur la troisiéme Escadre, dont les galéres étoient attachées aux vaisseaux de charge pour les remorquer. Ceux-ci lâchent aussi-tôt leurs cordes, & en viennent aux mains. Ainsi toute cette bataille étoit divisée en trois parties, qui fesoient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre. L'avantage fut long-tems égal & balancé de part & d'autre. Mais enfin l'Escadre que commandoit Amilcar ne pouvant plus résister, fut mise en fuite, & Manlius attacha à ses vaisseaux ceux qu'il avoit pris. Régulus vient au secours des Triaires & des vaisseaux de charge, menant avec lui les bâtimens de la seconde Escadre qui n'avoient rien souffert. Pendant qu'il est aux mains avec la flote de Hannon, les Triaires qui étoient prêts de se rendre reprennent courage, & retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois attaqués devant & derrié-

derriére, embarrassés & envelopés An. R. 496.
par le nouveau secours, pliérent, & Av. J.C. 258.
prirent la fuite.

Sur ces entrefaites Manlius revient, & aperçoit la troisiéme Escadre acullée contre le rivage par les Carthaginois de l'aile gauche. Les vaisseaux de charge & les Triaires étant en sureté, ils se joignent, Régulus & lui, pour courir la tirer du danger où elle étoit: Car elle soutenoit une espéce de siége, & elle auroit été immanquablement défaite, si les Carthaginois, par la crainte de l'abordage & du combat de pié ferme, ne se fussent contentés de la resserrer contre la terre. Les Consuls arrivent, entourent les Carthaginois, & leur enlévent cinquante vaisseaux avec tout l'équipage. Quelques-uns aiant viré vers la terre, trouvérent leur salut dans la fuite. Telle fut l'issue de tous les combats particuliers, d'où résulta pour les Romains l'avantage général de toute l'action, & une victoire complette. Pour vingt-quatre de leurs vaisseaux qui périrent, il en périt plus de trente du côté des Carthaginois. Nul vaisseau des Romains ne tomba en la puissance de leurs ennemis, & ceux-ci en perdirent soixante-quatre.

 Le

AN. R. 496. AV. J.C. 256. *Polyb.* I. 30. *Zonar.* VIII. 390.

Le fruit de cette victoire fut, comme l'avoient projetté les Romains, de faire voile en Afrique, après avoir radoubé les vaisseaux, & les avoir fournis de toutes les munitions nécessaires pour soutenir une longue guerre dans un pays étranger. Les Généraux Carthaginois voiant bien qu'ils ne pouvoient pas empécher le passage, auroient souhaité au moins le retarder de quelques semaines, pour donner à Carthage le tems de se mettre en état de défense, ou de leur envoier les secours qu'ils attendoient. Il s'agissoit de faire des propositions de paix aux Consuls. Amilcar n'osa pas y aller en personne, de peur que les Romains ne l'arrétassent peut-être en représailles du Consul Cornélius Asina, surpris cinq ans auparavant par perfidie, & envoié à Carthage chargé de chaînes. Hannon fut plus hardi. Il s'aboucha avec les Consuls, & déclara qu'il étoit venu pour traiter de paix avec eux, & faire, s'il étoit possible, une bonne alliance entre les deux peuples. Il entendit cependant autour des Consuls un bruit sourd de quelques Romains, qui rappelloient en effet l'exemple de Cornélius, & disoient qu'ils

qu'il en faudroit user ici de même. *Si vous le faites*, dit Hannon, *alors vous ne vaudrez pas mieux que les Africains.* Les Consuls imposérent silence à leurs gens ; & adressant la parole à Hannon : *Ne craignez rien*, lui dirent-ils ; *La* [a] *bonne foi de Rome vous met en toute sûreté.* Ils n'entrérent point en conférence avec lui au sujet d'un accommodement. Ils sentoient bien dans quelle vûe il étoit venu. Et d'ailleurs l'espérance des grands succès qu'ils se promettoient, leur fesoit préférer la guerre à la paix. An. R. 496. Av. J.C. 256.

Quelques jours après les Consuls partirent avec la flote. Ce ne fut point sans une extrême répugnance de la part de quelques soldats, & même de quelques Officiers, à qui le nom seul de mer, de longue navigation, de rivage ennemi fesoit peur. Mannius Tribun de Légion se distingua entre tous les autres, & porta les plaintes & le murmure jusqu'au refus d'obéir. Régulus, qui étoit homme ferme & d'autorité, en lui montrant les verges & les haches que portoit le Licteur, lui dit d'un ton menaçant qu'il sauroit bien se faire obéir. *Florus* II. 2.

a Isto te metu, Hanno, fides civitatis nostræ liberat. *Val. Max.* VI. 6.

An. R. 496. Av. J.C. 256.

obéir. Une crainte [a] en étouffa une autre, & la menace d'une mort présente le rendit hardi navigateur.

Les deux Consuls passent en Afrique, se rendent maîtres de Clypéa, & ravagent tout le pays. *Polyb.* I. 30. 31.

Le voiage fut heureux, & ne fut traversé ni par aucune tempête, ni par aucune mauvaise rencontre. Les premiers navires abordérent au promontoire * d'Hermée, qui s'élevant du golfe de Carthage s'avance dans la mer du côté de Sicile. Ils attendirent là les bâtimens qui les suivoient; & après avoir assemblé toute leur flotte, ils rangérent la côte jusqu'à Aspis, nommée autrement ** Clypéa. Ils y débarquérent, & aiant tiré leurs vaisseaux sur la terre, ils les couvrirent d'un fossé & d'un retranchement; & sur le refus que firent les habitans d'ouvrir les portes de leur ville, ils y mirent le siége.

On conçoit aisément quel trouble & quel mouvement l'arrivée des Romains causa parmi les Carthaginois. Dès le moment qu'ils apprirent la perte de la bataille d'Ecnome, l'allarme devint

a Securi districta Imperator metu mortis navigandi fecit audaciam. *Flor.*

* *On croit que c'est le même que le promontoire de Mercure*, ou *Hermée*, *aujourd'hui* Cap bon.

** *Aujourd'hui* Quipia, *au-dessous du promontoire de Mercure.*

devint générale dans tout le pays. Persuadés que les Consuls, enflés d'un succès si heureux, &, à ce qui sembloit, si inespéré, ne manqueroient pas d'amener d'abord leurs troupes victorieuses devant Carthage, quand ce ne seroit que pour lui insulter, ils étoient dans des transes continuelles, & s'attendoient à chaque instant à voir devant leur porte l'armée ennemie. Quand ils virent qu'ils avoient pris un autre parti, ils commencérent un peu à respirer, & profitérent de cette espéce de repos qu'on leur laissoit pour prendre toutes les précautions possibles contre un si terrible ennemi.

An. R. 496. Av. J.C. 256.

Les Consuls de leur côté, dès qu'ils se furent rendus maîtres de Clypéa, y établirent leur place d'armes après l'avoir bien fortifiée : puis ils dépéchérent des couriers à Rome pour donner avis de leur heureux débarquement, & pour recevoir les ordres du Sénat sur ce qu'ils auroient à faire dans la suite. Cependant ils se répandirent dans le plat pays, y firent un dégat épouvantable, emmenérent un grand nombre de troupeaux, & enlevérent vingt-mille prisonniers. Ils trouvérent une contrée grasse & ferti-

le,

AN. R. 496. Av. J.C. 256.

Régulus demeure en Afrique en qualité de Proconsul : son Collégue retourne à Rome.

le, qui depuis l'irruption d'Agathocle, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans, n'avoit point senti le fer ennemi.

Le courier étant revenu de Rome, apporta les ordres du Sénat, qui avoit jugé à propos de continuer à Régulus sous la qualité de Proconsul le commandement des armées de l'Afrique, & de rappeller son Collégue avec une grande partie de la flote & des troupes, ne laissant à Régulus que quarante vaisseaux, quinze mille hommes de pié, & cinq cens chevaux. On pouvoit avoir besoin d'une partie de la flote pour conserver les conquêtes de la Sicile : mais c'étoit renoncer visiblement au fruit que l'on pouvoit attendre de la descente en Afrique, que de réduire les forces du Consul à un si petit nombre de vaisseaux & de troupes.

Manlius, prévenant le tems de l'hiver, partit avec ce qui restoit de la flote & de l'armée. Zonare raporte que ce Consul emmena plusieurs citoiens Romains pris par les Carthaginois dans les années précédentes, & délivrés par lui d'esclavage. Peut-être Cornélius Asina, que nous reverrons Consul dans peu, fut-il de ce nombre. Manlius de retour à Rome avec un grand

grand butin, y fut très-bien reçu, & on lui accorda l'honneur du triomphe naval. An. R. 496. Av. J. C. 256.

Serv. Fulvius Pætinus Nobilior. M. Æmilius Paulus. An. R. 497. Av. J.C. 255.

Régulus demande qu'on lui envoie un successeur.

J'ai déja dit que le Sénat n'avoit pas jugé à propos de rappeller Régulus d'Afrique, & d'interrompre le cours de ses victoires, mais qu'il lui avoit continué le commandement des armées. Personne ne fut autant affligé de ce Décret, que celui à qui il étoit si glorieux. Il écrivit au Sénat pour s'en plaindre, & pour demander qu'on lui envoiât un successeur. Une de ses raisons étoit *qu'un homme de journée profitant de l'occasion de la mort de son Fermier, qui cultivoit son petit champ composé de sept arpens, s'étoit enfui après avoir enlevé tout son équipage rustique : Que sa présence étoit donc nécessaire, de peur que si son champ venoit à n'être plus cultivé, il n'eût point de quoi nourrir sa femme & ses enfans.* Le Sénat ordonna *que le champ seroit cultivé aux dépens du public, qu'on rachetteroit les instrumens du labour qui avoient été volés, & que la République se chargeroit aussi de la nourriture & de l'en-*

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

l'entretien de la femme & des enfans de Régulus. Ainsi a le Peuple Romain se constitua en quelque sorte le Fermier de Régulus. Voila b ce que couta au Trésor public un si rare exemple de vertu, qui séra honneur à Rome pendant la durée de tous les siécles.

Quelle étonnante simplicité dans ce vainqueur des Carthaginois! Quelqu'un ne dira-t-il point, quelle rusticité? Mais quelle noblesse & quelle grandeur d'ame! Je ne sai où l'on doit plus l'admirer: ou à la tête des armées, vainquant les ennemis de l'Etat; ou à la tête de ses compagnons de travail, cultivant son petit champ. On voit ici combien le vrai mérite est supérieur aux richesses. La gloire de Régulus subsiste encore: car qui peut lui refuser son estime? Le bien de ces gros riches périt avec eux, & souvent même avant eux.

Polyb. I. 31. Les Carthaginois cependant avoient établi deux Chefs dans la ville, Asdrubal fils d'Hamon, & Bostar, & avoient fait revenir de Sicile Amilcar, qui

a Fuit næ tanti servum non habere, ut colonus ejus Populus Romanus esset. *Senec. de Consol. ad Helv. cap.* XI.

b Tanti ærario nostro virtutis Atilianæ exemplum, quo omnis ætas Romana gloriabitur, stetit. *Val. Max.* IV. 4.

qui avoit amené avec lui cinq mille hommes d'Infanterie, & cinq cens chevaux. Ces trois Généraux, après avoir délibéré ensemble sur l'état présent des affaires, conclurent tous unanimement qu'il ne faloit point tenir les troupes renfermées dans la ville comme on avoit fait jusqu'ici, ni laisser aux Romains la liberté de ravager impunément tout le pays. Ainsi l'on mit l'armée en campagne.

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Pour Régulus, il ne laissoit pas la sienne en repos. Allant toujours de proche en proche, il ruinoit tout ce qui se rencontroit sur son passage. Etant arrivé en un lieu par où passe le fleuve * Bagrada, il y trouva, s'il en faut croire les Historiens, un ennemi d'un genre tout nouveau, auquel il ne s'attendoit point, & de qui toute son armée eut beaucoup à souffrir : c'étoit un serpent d'une grandeur monstrueuse. Quand les soldats approchoient de la riviére pour y faire de l'eau, il se lançoit sur eux, les écrasoit du poids de son corps, ou les étoufoit dans les replis de sa queue, ou les fesoit périr par le souffle empesté

Combat contre le Serpent de Bagrada.

Val. Max. I. 8.

* *Fleuve situé entre Utique & Carthage. Il se nomme maintenant* Megrada.

An. R. 497. Av. J.C. 255. té de sa gueule. Les dures écailles de sa peau le rendoient invulnérable à tous les traits & à toutes les armes. Il falut dresser contre lui des balistes & des catapultes, & l'attaquer en forme comme une Citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une grosse & énorme pierre, lancée avec une roideur extrême, lui brisa l'épine du dos, & le coucha par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignoient d'approcher d'un ennemi encore formidable, quoique dans le sein presque de la mort. Régulus en envoia les dépouilles à Rome, c'est-à-dire sa peau, longue de six-vingts piés. Elle fut suspendue dans un temple, où Pline le Naturaliste dit qu'on la voioit encore du tems de la guerre de Numance. *Plin.* VIII.

Bataille gagnée per Régulus. *Polyb.* I. 31.

De Bagrada Régulus s'avança vers * Adis, une des plus fortes places du pays, & en forma le siége. Les Carthaginois marchérent aussitôt au secours de cette place. Ils se postérent sur une colline qui commandoit le camp des Romains, & d'où ils pouvoient fort les incommoder, mais dont la situation rendoit inutile une partie

* *Elle ne subsiste plus. On ignore sa situation.*

partie de leur armée. Car la principale force des Carthaginois consistoit dans la Cavalerie & les éléphans, qui ne sont d'usage que dans les plaines. Régulus ne leur laissa pas le tems d'y descendre : & pour profiter de la faute essentielle des Généraux Carthaginois, il les attaqua dans ce poste, & après une foible résistance de leur part, leurs propres éléphans les aiant plus incommodés que les ennemis mêmes, il les mit en déroute. La plaine mit en sureté la Cavalerie & les éléphans. Les vainqueurs après avoir poursuivi quelque tems l'Infanterie, revinrent piller le camp. Il y eut dans cette action dix-sept mille morts du côté des Carthaginois, cinq mille Prisonniers avec douze éléphans. La nouvelle de cette victoire, qui se répandit bientôt par tout, gagna aux Romains non seulement les contrées voisines, mais des Peuples fort éloignés, & en peu de jours près de quatre-vingts villes ou bourgs se rendirent à eux. Régulus, peu de tems après, se rendit maître de Tunis, place importante, & qui l'aprochoit fort de Carthage, dont elle n'étoit éloignée que de douze ou quinze milles, c'est-à-dire de quatre ou cinq lieues.

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

Prise de Tunis.

L'al-

An. R. 497. Av. J.C. 255.

Dures conditions de paix que Régulus offre aux Carthaginois. Ils les refusent.

Polyb. I. 31.

Zonar. VIII. 391.

Polyb.

L'allarme fut extrême parmi les ennemis. Tout leur avoit mal réussi jusques-là. Ils avoient été battus par terre & par mer. Plus de deux cens places s'étoient rendues au Vainqueur. Les Numides fesoient encore plus de ravages dans la campagne que les Romains. Ils s'attendoient à chaque moment à se voir assiégés dans la Capitale. Les paysans s'y réfugiant de tous côtés avec leurs femmes & leurs enfans pour y chercher leur sureté, augmentérent le trouble, & firent craindre la famine en cas de siége.

Les Carthaginois, se voiant sans espérance, & sans ressource, députérent les principaux de leur Sénat au Général Romain pour demander la paix. Régulus, dans la crainte qu'un successeur ne vînt lui enlever la gloire de ses heureux succès, & d'ailleurs se voiant hors d'état, avec le peu de troupes qu'on lui avoit laissées, d'entreprendre le siége de Carthage, qui étoit le seul moien de terminer entiérement la guerre en Afrique, ne refusa pas d'entrer en négociation. Il fit quelques propositions de paix aux vaincus : mais elles leur parurent si dures, qu'ils ne purent y préter l'oreille.

reille. Ces conditions étoient: „ Qu'ils An. R.
„ céderoient aux Romains la Sicile & 497.
„ la Sardaigne entiéres ; qu'ils leur Av.J.C.
„ rendroient gratuitement leurs Pri- 255.
„ sonniers ; qu'ils rachetteroient les
„ leurs pour le prix dont on convien-
„ droit ; qu'ils restitueroient tous les
„ frais de la guerre ; & qu'ils paie-
„ roient un tribut annuel. On y ajou-
„ toit encore d'autres conditions non
moins fâcheuses : „ Qu'ils regarde-
„ roient comme amis & ennemis tous
„ ceux qui le seroient des Romains ;
„ qu'ils ne feroient point usage de
„ vaisseaux longs ; qu'ils ne pourroient
„ mettre en mer qu'un seul vaisseau
„ de guerre ; qu'ils fourniroient aux
„ Romains, toutes les fois qu'ils en
„ seroient requis, cinquante Galéres
„ à trois rangs de rames tout équi-
„ pées. „ Comme il étoit persuadé que les Carthaginois étoient aux abois, il ne rabatit rien de ces conditions, quelque instance que lui en fissent les Députés ; & par un éblouissement que causent presque toujours les succès grands & inopinés, il les traita avec hauteur, prétendant qu'ils devoient regarder comme une grace tout ce qu'il leur laissoit, & ajoutant avec

une

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

une forte d'insulte, *Qu'il faut ou savoir vaincre, ou savoir se soumettre au Vainqueur.* Un traitement si dur & si fier révolta les Carthaginois, & ils prirent la résolution de périr plutôt les armes à la main, que de rien faire qui fût indigne de la grandeur de Carthage.

L'arrivée de Xanthippe Lacédémonien rend le courage & la confiance aux Carthaginois.

Polyb. I. 33-37.

Réduits à cette fatale extrémité, il leur arriva fort à propos de Gréce un renfort de troupes auxiliaires, parmi lesquelles se trouvoit Xanthippe Lacédémonien, élevé dans la discipline de Sparte, & qui avoit appris l'art militaire dans cette excellente école. Quand il se fut fait raconter toutes les circonstances de la derniére bataille, qu'il eut vû clairement pourquoi on l'avoit perdue, qu'il eut connu par lui-même en quoi consistoient les principales forces de Carthage, il dit hautement, & le répéta souvent dans les conversations qu'il eut avec les autres Officiers, que si les Carthaginois avoient été vaincus, ils ne devoient s'en prendre qu'à l'incapacité de leurs Généraux, qui n'avoient pas sû faire usage des forces & des avantages qu'ils avoient entre leurs mains. Ces discours furent raportés au Con-

seil

feil public. On en fut frapé. On le pria de vouloir bien s'y rendre. Il appuia son sentiment de raisons si fortes & si convaincaintes, qu'il rendit palpables à tout le monde les fautes qu'avoient commis les Généraux; & il fit voir aussi clairement, qu'en gardant une conduite opposée on pouvoit, non seulement mettre le pays en sûreté, mais en chasser l'ennemi. An. R. 497. Av. J.C. 255.

Un tel discours fit renaître dans les esprits le courage & l'espérance. On le pria, & on le força en quelque sorte, car il se rendit lontems difficile, d'accépter le commandement de l'armée. Quand on vit, dans les exercices qu'il fit faire aux troupes tout près de la ville, la maniére dont il s'y prenoit pour les ranger en bataille, pour les faire avancer ou reculer au prémier signal, pour les faire défiler avec ordre & promtitude, en un mot pour leur faire faire toutes les évolutions & tous les mouvemens que demande l'art militaire; on fut tout étonné, & l'on avoua que tout ce que Carthage jusques-là avoit eu de plus habiles Commandans, n'étoient que des ignorans en comparaison de celui-ci.

Officiers & soldats, tout étoit dans l'admiration; &, ce qui est bien rare,

An. R. 497. Av. J.C. 255.

la jalousie ne vint point à la traverse, la crainte du danger présent & l'amour de la patrie étoufant sans doute dans les esprits tout autre sentiment. A la morne consternation qui s'étoit répandue dans les troupes, succédérent tout-d'un-coup la joie & l'allégresse. Elles demandoient à grands cris & avec empressement qu'on les menât droit à l'ennemi, assurées, disoient-elles, de vaincre sous leur nouveau Chef, & d'effacer la honte de leurs défaites passées. Xanthippe ne laissa pas refroidir cette ardeur. La vûe de l'ennemi ne fit que l'augmenter. Lorsqu'il n'en fut plus éloigné que de douze cens pas, il crut devoir tenir Conseil de guerre, pour faire honneur aux Officiers Carthaginois en les consultant. Tous, d'un consentement unanime, s'en raportérent uniquement à son avis, & promirent de le bien seconder. La bataille fut donc résolue pour le lendemain.

Régulus battu dans un combat par Xanthippe, est fait prisonnier.

L'armée des Carthaginois étoit composée de douze mille hommes de pié, de quatre mille chevaux, & d'environ cent éléphans. Celle des Romains, autant que l'on peut conjecturer par ce qui précéde, (car Polybe ne

ne le marque point ici) avoit quinze mille hommes de pié, & trois cens chevaux.

Il est beau de voir aux prises deux armées peu nombreuses comme celles-ci, mais composées de braves soldats, & commandées par d'habiles Généraux. Dans ces actions tumultueuses, où l'on compte des deux ou trois cens mille combattans, il ne se peut qu'il n'y ait beaucoup de confusion, & il est difficile, à travers mille événemens où le hazard, pour l'ordinaire, semble avoir plus de part que le conseil, de déméler le vrai mérite des Commandans, & les véritables causes de la victoire. Ici rien n'échape à la curiosité du Lecteur, qui envisage clairement l'ordonnance des deux armées, qui croit presque entendre les ordres que donnent les Généraux, qui suit tous les mouvemens & toutes les démarches des troupes, qui touche, pour ainsi dire, au doit & à l'œil toutes les fautes qui se font de part & d'autre, & qui par là est en état de juger certainement à quoi l'on doit attribuer le gain & la perte de la bataille. Le succès de celle-ci, quoiqu'elle paroisse peu considérable par

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

le petit nombre des combattans, devoit décider du sort de Carthage.

Voici quelle étoit la disposition des deux armées. Xanthippe mit à la tête ses éléphans sur une même ligne. Derriére, à quelque distance, il rangea en phalange qui ne fesoit qu'un même corps, l'Infanterie composée de Carthaginois. La Cavalerie fut placée sur les deux ailes. Pour les troupes étrangéres qui étoient à leur solde, les unes armées pesamment furent mises à la droite entre la Phalange & la Cavalerie ; & les autres, composées de soldats armés à la légére, furent rangées par pelotons sur l'une & l'autre aile avec la cavalerie.

Du côté des Romains, comme ce qui les épouvantoit le plus étoient les éléphans, Régulus, pour remédier à cet inconvénient, distribua les troupes armées à la légére sur une premiére ligne. Après elles il plaça les Cohortes les unes derriére les autres, & mit sa Cavalerie sur les deux ailes. En donnant ainsi au corps de bataille moins de front & plus de profondeur, il prenoit à la vérité de justes mesures contre les éléphans, (dit Polybe) mais il ne remédioit point à l'inégalité de la Ca-

Cavalerie, qui, du côté des ennemis, étoit beaucoup ſupérieure à la ſienne. An. R. 497. Av. J.C. 255.

Il ne faut pas être fort habile dans la ſcience militaire, pour voir que les Carthaginois aiant quatre mille chevaux, & les Romains n'en aiant en tout que trois cens, le Général Romain devoit éviter les plaines, & prendre des poſtes où la Cavalerie des ennemis ne pût point agir, & leur devînt inutile: ce qui étoit ôter, en quelque ſorte, aux Carthaginois la partie de leurs troupes ſur laquelle ils comptoient le plus. Régulus ſavoit lui-même, que c'étoit par une pareille faute, quoique dans un genre oppoſé, que les Carthaginois avoient perdu la bataille précédente, c'eſt-à-dire pour avoir choiſi un poſte où ils ne pouvoient faire aucun uſage de leur Cavalerie, ni de leurs éléphans. Il faut l'avouer: l'éclat d'une victoire ſi brillante l'avoit ébloui. Il ſe crut invincible, dans quelque lieu que ſe donnât le combat.

Les deux armées rangées comme je l'ai marqué, n'attendoient que le ſignal. Xanthippe donna ordre à ſes ſoldats armés à la légére, après qu'ils auroient fait leur décharge & lancé

An. R. 497. Av. J.C. 255.
leurs traits, de se retirer dans les vuides des corps de troupes qui étoient derriére eux, & pendant que l'ennemi seroit aux prises avec la Phalange Carthaginoise, de sortir de côté, & de l'attaquer en flanc.

Le combat commença par les éléphans, que Xanthippe fit avancer pour enfoncer les rangs des ennemis. Ceux-ci, pour effraier ces animaux, jettent de grands cris, & font un grand bruit avec leurs armes. La Cavalerie Carthaginoise donne en même tems contre celle des Romains, qui ne tint pas lontems, étant infiniment inférieure à l'autre. L'Infanterie Romaine qui étoit du côté gauche, soit pour éviter le choc des éléphans, soit parce qu'elle espéroit avoir meilleur marché des soldats étrangers qui fesoient la droite dans l'Infanterie ennemie, l'attaque, la renverse, & la poursuit jusqu'au camp. De ceux qui étoient opposés aux éléphans, les premiers furent foulés aux piés, & écrasés en se défendant vaillamment: le reste du corps de bataille fit ferme quelque tems à cause de sa profondeur. Mais, lorsque les derniers rangs, envelopés par la Cavalerie & par les Armés à

la

la légére furent contraits de tourner face pour faire tête aux ennemis, & que ceux qui avoient forcé le passage au travers des éléphans, rencontrérent la Phalange des Carthaginois qui n'avoit point encore chargé, & qui étoit en bon ordre, les Romains furent mis en déroute de tous côtés, & entiérement défaits. La plupart furent écrasés sous le poids énorme des éléphans: le reste, sans sortir de ses rangs, fut criblé par les traits des Armés à la légére, & accablé par la Cavalerie. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui prit la fuite: mais, comme c'étoit dans un plat pays, les éléphans & la Cavalerie Numide en tuérent une grande partie. Cinq cens, ou environ, furent faits prisonniers avec Régulus.

AN. R. 497. Av. J. C. 255.

Les Carthaginois, après avoir dépouillé les morts, rentrérent triomphans dans Carthage, fesant marcher devant eux le Général des Romains, & cinq cens prisonniers. Leur joie fut d'autant plus grande, que quelques jours auparavant ils s'étoient vûs à deux doits de leur perte. A peine pouvoient-ils croire ce qu'ils voioient de leurs yeux. Hommes & femmes,

AN. R. 497. AV. J.C. 255.

jeunes gens & vieillards, tous se répandirent dans les temples pour rendre aux dieux de vives actions de graces ; & ce ne furent, pendant plusieurs jours, que festins & réjouissances. Régulus fut enfermé dans un cachot, où il resta pendant cinq ou six ans, & où il eut beaucoup à souffrir de la cruauté des Carthaginois. Nous voions le Général Romain battu & pris : mais sa prison le rendra plus illustre que ses victoires.

Xanthippe se retire.

Xanthippe, qui avoit eu tant de part à cet heureux changement, prit le sage parti de se retirer bientôt après & de disparoitre, de peur que sa gloire, jusques-là pure & entiére, après ce premier éclat éblouissant qu'elle avoit jetté, ne s'amortît peu à peu, & ne le mît en bute aux traits de l'envie & de la calomnie, toujours dangereux, mais encore plus dans un pays étranger, où l'on se trouve seul, sans amis, & destitué de tout secours.

Polybe dit qu'on racontoit autrement le départ de Xanthippe, & promet de l'exposer ailleurs : mais cet endroit n'est pas parvenu jusqu'à nous.

De Bell. Pun. pag. 3.

On lit dans Appien, que les Carthaginois, piqués d'une basse & noire jalousie

jousie de la gloire de Xanthippe, & ne pouvant soutenir l'idée d'être redevables de leur salut à un étranger, sous prétexte de le reconduire par honneur dans sa patrie avec une nombreuse escorte de vaisseaux, donnérent ordre sous main à ceux qui les conduisoient de faire périr en chemin le Général Lacédémonien, & tous ceux qui l'accompagnoient : comme s'ils avoient pu ensevelir avec lui dans les eaux & le souvenir du service qu'il leur avoit rendu, & l'horreur du crime qu'ils commettoient à son égard. Une telle noirceur ne me paroit pas croiable même dans des Carthaginois.

An. R. 497. Av. J.C. 255.

Cette bataille, dit Polybe, quoique moins considérable que beaucoup d'autres, peut nous donner de salutaires instructions; & c'est, ajoute-t-il, le solide fruit de l'Histoire. Voila le Maître que je tâche de suivre.

Réflexions de Polybe sur ce grand événement.

Premiérement, doit-on beaucoup compter sur son bonheur, après ce qui arrive ici à Régulus? Fier de sa victoire, & inexorable à l'égard des vaincus, à peine daigne-t-il les écouter: & lui-même bien-tôt après il tombe entre leurs mains. Annibal fera faire la même réflexion à Scipion,

AN. R. 497. AV. J.C. 255. lorſqu'il l'exhortera à ne ſe pas laiſſer éblouir par l'heureux ſuccès de ſes armes. [a] *Régulus*, lui dira-t-il, *auroit été un des plus rares modéles de courage & de bonheur qu'il y ait jamais eu, ſi, après la victoire qu'il remporta dans le même pays où nous ſommes, il avoit voulu accorder à nos peres la paix qu'ils lui demandoient. Mais, pour n'avoir pas ſû mettre un frein à ſon ambition, & ne s'être pas contenu dans de juſtes bornes, plus ſon élévation étoit grande, plus ſa chute fut honteuſe.*

En ſecond lieu, on reconnoit bien ici la vérité de ce que dit Euripide, *Qu'un* [b] *ſage conſeil vaut mieux que mille bras.* Un ſeul homme, dans cette occaſion, change toute la face des affaires. D'un côté il met en fuite des troupes qui paroiſſoient invincibles: de l'autre, il rend le courage à une ville & à une armée qu'il avoit trouvées dans la conſternation & dans le déſeſpoir.

Voila, remarque Polybe, l'uſage qu'il

a Inter pauca felicitatis virtutiſque exempla M. Atilius quondam in hac eadem terra fuiſſet, ſi victor pacem petentibus dediſſet patribus noſtris. Sed non ſtatuendo tandem felicitati modum, nec cohibendo efferentem ſe fortunam, quanto altiùs elatus erat, eo fœdiùs corruit. *Livius*, XXX. 30.

b Ὡς ἓν σοφὸν βούλευμα τὰς πολλὰς χεῖρας νικᾷ.

qu'il faut faire de ses lectures. Car, y aiant deux voies de profiter & d'apprendre; l'une par sa propre expérience, & l'autre par celle d'autrui; il est bien plus sage & bien plus utile de s'instruire par les fautes des autres, que par les siennes.

An. R. 497. Av. J.C. 255.

On construit une nouvelle flote à Rome.

La nouvelle de la défaite & de la prise de Régulus causa une grande allarme à Rome, & fit craindre que les Carthaginois, enflés de leur victoire, & irrités des maux qu'ils avoient soufferts, ne songeassent à venir s'en venger sur Rome même, & n'entreprissent de faire sentir à l'Italie les mêmes ravages que l'Afrique venoit d'éprouver. C'est pourquoi le Sénat ordonna aux Consuls de pouvoir d'abord à la sûreté du pays en y laissant les troupes nécessaires pour sa défense, de travailler à la construction d'une flote considérable, de partir au plutôt pour la Sicile, & de passer même en Afrique s'ils le jugeoient à propos, pour donner de l'occupation aux ennemis dans leur propre pays.

Les Carthaginois lévent le siége de Clypéa.

Les Carthaginois ne songérent d'abord qu'à pacifier l'Afrique, à réduire par la douceur ou par la force les peuples qui s'étoient révoltés, à re-

AN. R. 497. Av. J. C. 255. Polyb. I. 37.

couvrer les villes dont les Romains s'étoient rendu maîtres. Clypéa étoit la plus considérable. La garnison que les Romains y avoient laissée, fit une vigoureuse défense, & tint lontems en haleine l'armée des Carthaginois : de sorte que, lorsqu'ils eurent appris les préparatifs extraordinaires qu'on fesoit en Italie pour mettre en mer une flote, ils levérent le siége, pour ne plus s'occuper qu'à en équiper une de leur côté, capable de disputer aux Romains l'entrée en Afrique.

Les Consuls passent en Afrique avec une nombreuse flote.

Après le gain de deux batailles, ils se remettent en mer pour retourner en Italie.

Les Consuls avoient fait une si grande diligence, qu'au commencement de l'été il se trouva trois cens cinquante galéres parfaitement équipées, & prêtes à se mettre en mer. Ils partirent sans perdre de tems, abordérent d'abord en Sicile où ils laissérent de bonnes garnisons dans les villes qui en avoient besoin, & en partirent aussi-tôt pour l'Afrique. Une rude tempête les poussa vers l'Ile Cossura, située entre l'Afrique & la Sicile vis-à-vis le promontoire de Lilybée. Ils y firent une descente, ravagérent tout le plat pays, & prirent la ville Capitale, qui portoit le nom même de l'Ile. De là ils gagnérent le pro-

promontoire d'Hermée, près duquel est située la ville de Clypée, où la flote Carthaginoise vint à leur rencontre. Il s'y donna un rude combat, dont le succès fut lontems douteux. Le secours qui survint fort à propos de Clypéa, fit pancher la balance du côté des Romains, & leur procura une victoire complette. Les Carthaginois eurent plus de cent galéres coulées à fond, trente de prises; & ils y perdirent près de quinze mille hommes. Les Romains ne perdirent qu'onze cens hommes, & neuf vaisseaux. La flote passa aussitôt à Clypéa, & les troupes aiant été débarquées, y établirent leur camp près de la ville. Les Carthaginois vinrent peu après les y attaquer. Il se donna un combat sur terre. Les Carthaginois furent encore vaincus, & perdirent près de neuf mille hommes. Parmi les prisonniers il s'en trouva plusieurs des principaux citoiens de Carthage, qu'on garda soigneusement pour servir à l'échange de Régulus & des autres Romains les plus distingués.

An. R. 497. Av. J.C. 255.

On délibéra ensuite sur le parti qu'il faloit prendre. Les grands avantages qu'on venoit de remporter, avoient d'abord fait espérer qu'on pour-

An. R. 497. Av. J.C. 255. pourroit se maintenir dans l'Afrique. Mais comme tous les pays circonvoisins avoient été ravagés, on craignoit la famine. On jugea donc à propos d'emmener la garnison de Clypéa, & de faire voile en Sicile. On emporta un grand butin, qui étoit le fruit des victoires de Régulus, & qu'il avoit mis en dépôt dans cette ville.

La flote Romaine essuie une horrible tempête sur les côtes de Sicile. *Polyb.* I. 38.

Ils avoient fait un heureux voiage jusqu'en Sicile, & ils seroient arrivés en sûreté dans l'Italie, si les Consuls avoient sû prendre & suivre conseil. Les Pilotes les avertirent que la navigation deviendroit très-dangereuse, se trouvant entre le lever de l'Orion & celui du Chien, qui est un tems où il s'excite pour l'ordinaire de très-grands orages : (on fixe ce tems aux mois de Juin & de Juillet.) Ils firent peu de cas de cet avis, & s'amusérent au siége de quelques villes maritimes qu'ils voulurent reprendre en passant. Ils reconnurent bien-tôt à leur grand malheur la vérité de l'avis qui leur avoit été donné. A leur départ, il s'éleva une tempête des plus violentes qu'on eût encore vûes. De plus de trois cens soixante vaisseaux, à peine s'en sauva-t-il quatre-vingts, dont il falut même jet-

jetter la charge en mer ; ſans compter un nombre encore plus grand de barques & de petits bâtimens qui périrent. La mer étoit couverte de cadavres d'hommes & d'animaux, de planches & de débris de galéres, depuis la côte de * Camarine où cet orage avoit accueilli la flote, juſqu'au cap de Pachyn. La bonté, la générosité du Roi Hiéron fut pour eux, dans un ſi triſte déſaſtre, une grande conſolation, & un ſecours bien néceſſaire. Il leur fournit des habits, des vivres, & tout l'armement néceſſaire pour les vaiſſeaux, & les conduiſit juſqu'à Meſſine. AN. R. 497. AV. J. C. 255.

Les Carthaginois ſurent bien mettre à profit la diſgrace de leurs ennemis. Aiant repris en paſſant la ville & l'Ile de ** Coſſura, ils abordérent en Sicile, formérent le ſiége d'Agrigente ſous la conduite de Carthalon, prirent en peu de jours cette ville qui ne reçut point de ſecours, & la ruinérent entiérement. Il étoit à craindre que toutes les autres places des Romains n'euſſent le même ſort, & ne fuſſent obligées de ſe rendre : mais la nou-

Les Carthaginois aſſiégent & prennent Agrigente.

* Torre di Camarana, *ſur la côte méridionale de la Sicile.*

** Pantalatée, *Ile entre le Royaume de Tunis, & de la Sicile.*

AN. R. 497. Av. J.C. 255. nouvelle du puissant armement que l'on préparoit à Rome, donna du courage aux Alliés, & les engagea à tenir ferme contre les ennemis. En effet, dans l'espace de trois mois, deux cens vingt galéres furent mises en état de faire voiles.

AN. R. 498. Av. J.C. 254.

CN. CORNELIUS SCIPIO ASINA II.
A. ATILIUS CALATINUS II.

Ce Cornélius est le même, qui, sept ans auparavant, étant Consul, avoit été pris par les Carthaginois dans une embuscade près des Iles de Lipari, conduit à Carthage, & enfermé dans une prison où on lui fit souffrir d'indignes traitemens. „ [a] Qui croi„roit, s'écrie un Auteur, que ce Cor„nélius seroit conduit de la pourpre „ Consulaire à un cachot, & du ca„chot rendu de nouveau à la pour„pre Consulaire? Il éprouva ce dou„ble changement dans l'espace de „ quelques années, devenu de Con„sul captif, & de captif Consul. „ De telles vicissitudes sont rares; mais il suffit

a Quis crederet illum à duodecim securibus ad Carthaginiensium proventurum catenas? Quis rursus existimaret à Punicis vinculis ad summa Imperii perventurum fastigia? Sed tamen ex Consule captivus, ex captivo Consul factus est. *Val. Max.* VI. 9.

suffit qu'elles ne soient pas sans exemple, pour servir d'avertissement au Sage de ne point se laisser abbattre par la mauvaise fortune, ni élever par la prospérité.

AN. R. 498. AV. J.C. 254.

Les deux Consuls, aiant pris à Messine en passant quelques vaisseaux qu'ils y trouvérent, les seuls presque qui s'étoient sauvés du dernier naufrage, abordérent en Sicile avec une flote de deux cens cinquante voiles à l'embouchure de la riviére * d'Himére, & se rendirent maîtres de la ville de Céphalédie, qui n'en est éloignée que de dix-huit milles (six lieues). Ils manquérent Drépane, dont ils furent obligés de lever le siége. Ils en formérent sur le champ un autre d'une bien plus grande importance: ce fut celui de ** Panorme, la principale ville du domaine des Carthaginois. Ils s'étoient d'abord emparés du port. Les habitans refusant de se rendre, ils travaillérent à environner la ville de fossés & de retranchemens. Comme le lieu fournissoit du bois

La prise de Panorme par les Romains est suivie de la reddition de plusieurs villes.

Polyb. I. 39.

* *Il y a deux riviéres de ce nom, dont l'une coule vers le Nord, & l'autre vers le Sud. C'est de la premiére dont il s'agit ici; que l'on appelle aujourdhui,* Fiume grande.

** Palerme, *capitale de la Sicile, sur la côte septentrionale de l'Isle.*

An. R. 498. Av. J.C. 254. bois en abondance, les travaux avancérent considérablement en peu de tems. L'attaque fut poussée vivement. Aiant abbatu par le moien des machines une tour située sur le bord de la mer, les soldats entrérent par la bréche, & après avoir fait un grand carnage s'emparérent de la ville extérieure, appellée la Ville-neuve. L'ancienne ne tint pas lontems. Comme elle commençoit à manquer de vivres, les assiégés offrirent de se rendre, sans autre condition, sinon qu'ils auroient la liberté & la vie sauve. Leur offre ne fut point acceptée. On les obligea de se racheter pour un certain prix, dont on convint, qui fut deux mines par tête, c'est-à-dire cent livres; & il y eut quatorze mille personnes rachetées à ce prix, ce qui fait quatorze cens mille livres. Le reste de la populace, qui montoit à près de treize mille têtes, fut vendu avec le butin.

La prise de cette ville fut suivie de la reddition volontaire de plusieurs autres places, dont les * habitans chassérent la garnison Carthaginoise, & embrassérent le parti des Romains. Les

* *Les Jetines, les Soluntins, les Petriniens, les Tyndaritains, &c.*

Les Consuls, après de si glorieuses expéditions, retournérent à Rome.

CN. SERVILIUS CÆPIO. AN. R. 499.
C. SEMPRONIUS BLÆSUS. Av. J.C. 253.

Ces Consuls passérent dans l'Afrique avec une flote de deux cens soixante vaisseaux. Ils y firent des descentes, prirent quelques places, & en remportérent un grand butin. Il ne s'y passa aucune expédition importante, parce que les Carthaginois les empéchérent toujours d'y prendre aucun poste commode. Ils avoient bien rétabli leurs affaires dans tout le pays, aiant repris toutes les places dont Régulus s'étoit rendu maître, & fait rentrer dans le devoir tous ceux qui s'étoient révoltés. Amilcar aiant parcouru la Numidie & la Mauritanie, avoit pacifié toutes ces contrées, & avoit exigé des Peuples en forme d'amende & de satisfaction mille talens d'argent (trois millions) & vingt mille beufs. Pour ce qui regarde les principaux des villes, qu'on accusoit d'avoir été favorables aux Romains, il en fit pendre jusqu'à trois mille. On reconnoit bien ici le caractére des Carthaginois.

Polyb. I. 40.

Les

AN. R. 499. AV. J. C. 253.

Les Consuls aiant été portés par le vent à * l'Ile des Lotophages, appellée Méninx, voisine de la petite Syrte, y essuiérent un péril qui marque combien peu ils ** connoissoient la mer, dont le flux & le reflux étoit pour eux une chose nouvelle. L'eau s'étant retirée, ils furent fort étonnés de se trouver presque à sec, & se croiant perdus, ils jettérent beaucoup de choses hors des vaisseaux pour les décharger. Le retour du flux ne les surprit pas moins, mais ce fut d'une maniére agréable : car il les tira d'un péril qu'ils avoient cru sans ressource. Le reste du voiage leur fut assez favorable jusqu'au cap de *** Palinure, qui s'avance des montagnes de Lucanie dans la mer. Quand ils vinrent à le doubler, une furieuse tempête s'éleva tout-à-coup, & leur coula à fond plus de cent cinquante gros vaisseaux, sans parler d'un grand nombre de barques, & d'autres petits bâtimens.

Tant

* L'ile des Gerbes, *au roiaume de Tunis.*

** *Comme il n'y a point de flux & reflux dans la Méditerranée, si ce n'est en certains endroits particuliers, il est moins étonnant que les Romains ignorassent ce qui arrive aux Syrtes.*

*** Capo Palinuro, *Cap du roiaume de Naples.*

Tant de pertes de vaisseaux qui se suivirent d'assez près, & qui ne pouvoient être réparées qu'avec des frais immenses, affligérent extrémement les Romains, & leur firent croire que la volonté des dieux n'étoit pas qu'ils eussent l'empire de la mer. Le Sénat, en conséquence, ordonna qu'on n'équiperoit plus qu'une flote de soixante vaisseaux, pour tenir les côtes de l'Italie en sûreté, & pour transporter en Sicile les vivres & les autres munitions nécessaires aux armées qui y feroient la guerre.

AN. R. 499. Av. J.C. 253.

Les Romains, rebutés par plusieurs naufrages de leurs flotes, renoncent à l'empire de la mer.

L'un des deux Censeurs étant mort, l'autre abdiqua, selon la coutume établie depuis lontems : ce qui fit remettre le dénombrement à l'année suivante.

AN. R. 500. Av. J.C. 252.

C. AURELIUS COTTA,
P. SERVILIUS GEMINUS.

Ils reprennent une ville en Sicile, nommée Himére, ou * Thermes d'Himére.

C. Aurelius forme le siége de Lipari, ville située dans l'Ile de même nom. Obligé de retourner à Rome pour

Prise de Lipari. Désobéissance q'un Of-

* Termine, *au nord-ouest de la Sicile, à l'embouchure de la riviére de même nom.*

An. R. 500. Av. J.C. 252.

Officier sévérement punie.

Val. Max. II. 4.

pour prendre de nouveau les auspices, il confie le soin du siége à Q. Cassius Tribun Légionaire, avec ordre de veiller seulement à la conservation des ouvrages, & avec défense expresse d'attaquer la place en son absence. Le jeune Officier, emporté par un desir effréné de gloire, méne ses troupes à l'attaque de la ville. Sa témérité fut bien punie. Les assiégés firent une violente sortie où ils lui tuérent beaucoup de monde, le repoussérent lui-même jusques dans le camp qu'il eut bien de la peine à défendre, & ensuite brulérent tous les ouvrages. Le retour du Consul eut bientôt tout rétabli. La ville fut prise, & il s'y fit un grand carnage. Il songea pour lors à la punition de l'Officier, qui fut dégradé, frapé publiquement de verges, & obligé de servir dans les derniers rangs de l'Infanterie comme simple soldat.

Ancien bienfait de Timasithée récompensé dans sa postérité.

Liv. V. 28.

Quand on se fut rendu maître de Lipari, les descendans de Timasithée furent exemtés de tout tribut & de tout impôt, en reconnoissance d'un service signalé qu'il avoit rendu à la République il y avoit cent quarante ans. Il avoit pour lors l'autorité souveraine à Lipari. Il fit rendre aux Romains

mains une coupe d'or qu'ils envoioient à Delphes, & que les pirates de Lipari avoient prises : donna une bonne escorte aux Ambassadeurs pour les mener à Delphes : enfin les fit reconduire en toute sûreté jusqu'à Rome. L'action est héroïque : mais la reconnoissance du Peuple Romain, aussi vive après tant d'années que si le service eût été tout récent, est bien remarquable, & bien digne de louange.

An. R. 500. Av. J.C. 252.

Depuis le malheur de Régulus, les éléphans, qui y avoient beaucoup contribué, avoient jetté une si grande terreur parmi les troupes Romaines, qu'elles n'osoient presque plus se présenter devant les ennemis, ni hazarder de combat contr'eux. Ce changement, dont les Carthaginois s'aperçurent bien, joint à la résolution qu'ils surent que le Sénat avoit prise de ne plus équiper de nouvelles flotes, leur fit espérer, que, pour peu qu'ils voulussent faire d'efforts, il leur seroit facile de recouvrer toute la Sicile.

Ambassade des Carthaginois vers Ptolémée.

Ils manquoient d'argent, le Trésor public étant épuisé par les dépenses énormes que la guerre que l'on fesoit depuis douze ans avoit entraînées. Ils envoiérent une Ambassade à Ptolémée

Roi

AN. R. 500. Av. J.C. 252. Roi d'Egypte, (c'étoit Ptolémée Philadelphe) pour le prier de leur préter deux* mille talens d'argent. Ptolémée,
App. apud Fulv. Urs. qui étoit lié aussi d'amitié avec les Romains, aiant tenté inutilement de réconcilier les deux peuples comme médiateur, témoigna aux Ambassadeurs que quelque desir qu'il eût d'obliger les Carthaginois, il ne pouvoit le faire dans la conjoncture présente, parce que ce seroit violer la foi des Traités, que d'aider d'argent ou de troupes des amis contre d'autres amis.

*Six millions.

Liv. Epit. XVIII. Ce fut cette année pour la premiére fois que la dignité de grand Pontife passa dans l'ordre des Plébeïens. Ti. Coruncanius fut élevé à cet honneur.

Sévérité remarquable des Censeurs. Les nouveaux Censeurs firent la clôture du Dénombrement : c'étoit le trente-septiéme Lustre. Il se trouva deux cens quatre-vingts-dix sept mille sept cens quatre-vingts-dix-sept citoiens capables de porter les armes.
Val. Max. II. 9. Cette Censure fut sévére & rigoureuse. Treize des Sénateurs furent dégradés. On ôta les chevaux à quatre cens jeunes Romains, & ils furent rejettés
Ærarii facti. dans les plus bas rangs du Peuple. La cause d'une punition si deshonorante

rante fut la plainte que le Consul Aurélius avoit portée contr'eux au Tribunal des Censeurs, sur ce qu'en Sicile, dans une nécessité pressante, aiant été commandés pour des travaux, ils avoient refusé d'obéir. Le Consul, à cette punition infligée par les Censeurs, en fit ajouter une autre par le Sénat. Il fut dit que leurs années de service passées ne leur seroient point comptées, & qu'ils seroient obligés de les recommencer tout de nouveau. C'étoit par de pareils exemples de sévérité placés à propos, que se conservoit chez les Romains l'exactitude de la discipline militaire, d'où dépend tout le succès des armées, & qui a contribué plus que toute autre chose à porter la grandeur Romaine au point où elle est arrivée.

AN. R. 500. AV. J.C. 252.

L. CÆCILIUS METELLUS.
C. FURIUS PACILUS.

AN. R. 501. AV. J.C. 251.

Le Sénat tourne de nouveau tous ses efforts du côté de la mer.

Il ne se fit rien de considérable cette année. Les Consuls, qui étoient passés en Sicile, n'attaquérent point l'ennemi, & n'en furent point non plus attaqués. Cependant Asdrubal, nouveau Général des Carthaginois, étoit arrivé tout récemment avec deux cens galé-

AN. R. 502. AV. J.C. 251. *Polyb.* I. 41.

galéres, cent trente éléphans, & vingt mille tant fantassins que cavaliers. Cette inaction, laquelle, en traînant la guerre en longueur, épuisoit les fonds du Trésor, donna lieu au Sénat d'examiner de nouveau la résolution qu'on avoit prise de ne plus construire de flotes à cause des grandes dépenses auxquelles elles engageoient la République. „ Le Sénat „ voioit qu'on retomboit dans le mê- „ me inconvénient par la prolonga- „ tion de la guerre. Depuis l'échec de „ Régulus, les troupes Romaines ne „ montroient plus la même ardeur „ qu'auparavant. Quand tout réussi- „ roit à l'ordinaire dans les combats „ de terre, on ne pouvoit rien termi- „ ner, ni chasser les Carthaginois de „ la Sicile, tant qu'ils demeureroient „ maîtres de la mer. D'ailleurs, il y „ avoit quelque chose de honteux, „ & d'indigne du caractére Romain, „ de se laisser rebuter par des pertes „ causées non par leur faute, mais par „ des malheurs inévitables à toute la „ prudence humaine. " Ces considérations déterminérent le Sénat à reprendre leur ancien plan, & à tourner les principaux efforts de la République du côté de la mer.

C.

C. Atilius Regulus II.
L. Manlius Vulso II.

An. R. 502.
Av. J.C. 250.

Ces Consuls furent chargés du soin de préparer une flote, & de l'équiper de tout ce qui étoit nécessaire. On continua à L. Métellus en qualité de Proconsul le commandement de l'armée de Sicile, où il étoit resté, pendant que son Collégue étoit retourné à Rome pour l'élection des Consuls.

Célébre bataille par terre près de Panorme gagnée sur les Carthaginois. *Polyb.* I. 41-43.

Cependant Asdrubal, voiant qu'il n'y avoit plus en Sicile qu'un seul Général Romain avec la moitié des forces, & fesant réflexion que l'armée Romaine, lors même qu'elle étoit entiére, n'avoit osé par crainte, quoiqu'elle fût presque tous les jours rangée en bataille en présence de l'ennemi, accepter le combat; crut que le tems étoit venu d'hazarder une action, d'autant plus que ses troupes la demandoient avec empressement, & souffroient impatiemment tout délai. Il partit de Lilybée, & aiant traversé un chemin fort difficile par le pays de Sélinunte, il arriva sur les terres de Panorme, & y campa.

Le Proconsul Métellus étoit pour lors dans cette ville avec son armée.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

C'étoit le tems de la moiſſon ; il y étoit venu pour mettre les habitans en état de ſcier & de ſerrer leurs blés en ſûreté. Aiant appris par des eſpions qu'Aſdrubal avoit dans la ville, qu'il étoit venu dans le deſſein de donner un combat ; pour le fortifier dans cette réſolution, & le rendre moins précautionné, il affecte de montrer de la crainte, & ſe tient renfermé dans la ville. Cette conduite, en effet, enhardit extrêmement le Général Carthaginois. Il ravage impunément le plat pays, porte par tout le fer & le feu, & s'avance fiérement juſqu'aux portes de Panorme. Métellus demeure toujours dans l'inaction ; & pour donner à Aſdrubal de plus en plus mauvaiſe idée & du courage & du nombre de ſes troupes, il ne fait paroitre que fort peu de ſoldats ſur les murs. Aſdrubal n'héſita plus. Il fait marcher toutes ſes troupes tant de pié que de cheval, & tous ſes éléphans, vers les murs de la ville, & y établit ſon camp, avec tant de ſécurité, & tant de mépris pour des ennemis qui n'oſoient pas ſe montrer, qu'il ne daigna pas même l'environner de retranchemens.

Les

Les vivandiers & les valets qui suivent l'armée, avoient apporté dans le camp du vin en abondance. Les soldats mercénaires ne s'épargnérent pas, & remplis de vin ils excitoient un tumulte, & poussoient des cris confus & violens, tels que l'ivresse en fait jetter. Le Proconsul crut que c'étoit là le tems d'agir. Il commence par faire sortir ses armés à la légére, pour attirer les ennemis au combat : ce qui ne manqua pas d'arriver. S'avançant insensiblement les uns après les autres, toute l'armée à la fin sortit du camp. Métellus place une partie des Armés à la légére le long de quelques fossés de la ville, avec ordre, si les éléphans s'approchoient, de jetter force traits contr'eux ; &, quand ils se trouveroient pressés, de descendre dans le fossé, pour en remonter bientôt après, & tourmenter de nouveau les éléphans. Et afin qu'ils ne manquassent point de traits, il en fait porter une bonne quantité sur les murs, & charge les gens du petit peuple d'en jetter en bas de tems en tems. Il range sur les mêmes murs ses archers. Pour lui, il demeure avec ses troupes pesamment armées à la porte de la ville qui

An. R. 502. Av. J.C. 250.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

étoit vis-à-vis l'aile gauche des ennemis, prêt à ſortir quand il ſeroit tems.

Cependant les armés à la légére, qui avoient commencé l'action, tantôt preſſés par la multitude des ennemis ſe retiroient vers la ville en bon ordre, tantôt fortifié par les nouvelles troupes que le Proconſul leur envoioit de tems en tems, ſoutenoient le combat. Du côté des Carthaginois, les conducteurs des éléphans, voulant s'attribuer à eux principalement l'honneur de la victoire, & l'enlever à Aſdrubal, mettent en mouvement leurs peſans animaux ſans attendre l'ordre, & pourſuivirent ceux qui ſe retiroient vers la ville juſqu'au foſſé. C'étoit là où on les attendoit. Les Archers qui étoient ſur les murs, & les armés à la légére qui bordoient le foſſé, font tomber ſur eux une grêle de fléches & de traits. Les éléphans, percés de coups & de bleſſures, n'écoutent plus la voix de leurs maîtres, & devenus furieux, ils ſe tournent contre les Carthaginois mêmes, troublent & renverſent les rangs, & écraſent tout ce qu'ils rencontrent. C'eſt l'inconvénient ordinaire des éléphans. Métellus ſort dans ce moment de trouble

ble & de confuſion, qui fut pour lui comme un ſignal. Trouvant les ennemis dans cet état, comme il l'avoit prévû, il n'eut pas de peine à les renverſer, & à les mettre en déroute. Le carnage fut horrible, & dans le combat, & dans la fuite. Pour comble de malheur la flote Carthaginoiſe arrive dans cette triſte conjoncture, & loin de leur être de quelque ſecours, devient pour eux une occaſion d'une nouvelle & plus grande diſgrace. Dès qu'elle parut, aveuglés par la crainte ils courent tous précipitamment vers cette flote, comme vers leur unique aſyle; & ſe renverſant les uns les autres ils ſe foulent aux piés, ou ſont écraſés par les éléphans, ou tués par les ennemis qui les pourſuivent, ou noiés dans la mer en voulant arriver à la nage aux vaiſſeaux. Aſdrubal ſe ſauva à Lilybée. Il fut condanné pendant ſon abſence à Carthage; & quand il y fut retourné ſans ſavoir ce qui s'étoit paſſé contre lui, il fut mis à mort. C'étoit un des plus grands Généraux qu'eût eu la République. Un ſeul malheur fit oublier tous les ſervices qu'il lui avoit rendus. On n'en uſoit pas de la ſorte à Rome.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Les Romains n'ont guéres remporté de victoire plus grande que celle-là. Elle rendit le courage à leurs troupes, & abbattit entiérement celui des Carthaginois. De sorte que pendant tout le reste de cette guerre ils n'osérent plus hazarder de combat par terre. Vingt mille Carthaginois périrent dans cette action. On y prit vingt-six éléphans dans l'action même, & tous les autres dans les jours qui suivirent. Le Proconsul, prévoiant que ceux qui ne savoient pas la maniére de traiter & de conduire ces animaux, auroient de la peine à les prendre & à les emmener dans l'état de fureur où ils étoient, errans de côté & d'autre dans la campagne, fit proclamer par un Héraut qu'il accordoit la vie & la liberté à ceux qui contribueroient à en prendre quelques-uns. Les Carthaginois saisirent avec joie une occasion si favorable d'adoucir leur sort. Ils prirent d'abord ceux qui étoient les moins farouches, & qu'ils connoissoient davantage, & par leur moien attirérent les autres sans peine. Métellus les envoia tous à Rome au nombre de cent quarante-deux.

Les éléphans qu'on avoit pris, sont envoiés à Rome.

Voici comme il s'y prit pour ce transf-

Maniére dont on

transport, qui n'étoit pas facile, parce qu'il n'avoit point de vaisseaux propres pour une telle opération. On commença par amasser un grand nombre de tonneaux vuides, qu'on attachoit ensemble deux à deux par le moien d'une poutre qu'on inséroit entre ces tonneaux, laquelle les empéchoit de s'entreheurter & de se séparer. On construisoit dessus une espéce de plancher formé d'ais, qu'on couvroit de terre & d'autres matériaux, aux deux côtés duquel on élevoit un garde-fou, c'est-à-dire comme une petite muraille, pour empécher les éléphans de tomber dans l'eau. Ils y entroient de dessus la terre sans peine, avançoient sur la mer sans s'en apercevoir, & arrivoient, à la faveur de ces radeaux, jusqu'au bord du rivage comme s'ils eussent toujours été portés sur terre. Métellus fit ainsi transporter tous ses éléphans jusqu'à Rhége; & de là on les conduisit à Rome, où ils furent exposés dans le Cirque: spectacle qui fit autant de plaisir au peuple, qu'il avoit jusques-là causé de terreur aux troupes.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Fit passer le trajet de mer aux éléphans.

Frontin. I. 7. *Plin.* VIII. 6.

Les pertes considérables que les Carthaginois avoient faites tant par terre que sur mer depuis quelques années,

Les Carthaginois envoient

An. R. 502. Av. J. C. 250.

les déterminérent à envoier à Rome des Ambassadeurs pour y traiter de paix; & en cas qu'ils n'en pussent obtenir une qui leur fût favorable, pour y proposer l'échange des prisonniers; & surtout de certains d'entr'eux qui étoient des premiéres familles de Carthage. Ils crurent que Régulus pourroit leur être d'un grand secours, surtout par raport au second article. Il avoit à Rome sa femme & ses enfans, grand nombre de parens & d'amis dans le Sénat, son cousin germain dans la place de Consul. On avoit lieu de présumer que le desir de se tirer du triste état où il languissoit depuis plusieurs années, de rentrer dans sa famille qui lui étoit fort chére, & d'être rétabli dans une patrie où il étoit généralement estimé & respecté, le porteroit infailliblement à appuier la demande des Carthaginois. On le pressa donc de se joindre aux Ambassadeurs dans le voiage qu'ils se préparoient de faire à Rome. Il ne crut pas devoir se refuser à cette demande : la suite fera connoitre quels furent ses motifs. Avant que de partir, on lui fit préter serment, qu'en cas qu'il ne réussit point dans ses demandes, il revien-

Des Ambassadeurs à Rome, pour traiter de la paix, ou de l'échange des prisonniers. Régulus les accompagne.

Freinshem. XVIII. *57-66.*

droit

droit à Carthage; & on lui fit même entendre que sa vie dépendoit du succès de sa négociation. AN. R. 502. Av.J.C. 250.

Quand ils furent près de Rome, Régulus refusa d'y entrer, apportant pour raison que la coutume des ancêtres étoit de ne donner audience aux Ambassadeurs des ennemis que hors de la ville. Le Sénat s'y étant assemblé, les Ambassadeurs, après avoir exposé le sujet de leur Ambassade, se retirérent. Régulus vouloit les suivre, quoique les Sénateurs le priassent de rester; & il ne se rendit à leurs priéres qu'après que les Carthaginois, dont il se regardoit comme l'esclave, le lui eurent permis.

Régulus se déclare contre l'échange des prisonniers.

Il ne paroit pas qu'on fit mention de ce qui regardoit la paix, ou du moins qu'on s'y arréta: la délibération ne roula que sur l'échange des prisonniers. Régulus, invité par la Compagnie à dire son avis, répondit qu'il ne pouvoit le faire comme Sénateur, aiant perdu cette qualité, aussi bien que celle de citoien Romain, depuis qu'il étoit tombé entre les mains des ennemis: mais il ne refusa pas de dire comme particulier ce qu'il pensoit. La conjoncture étoit délicate. Tout le

An. R. 502. Av. J.C. 250.

monde étoit touché du malheur d'un si grand homme. Il n'avoit, dit Cicéron, qu'à prononcer un mot pour recouvrer avec sa liberté ses biens, ses dignités, sa femme, ses enfans, sa patrie. Mais ce mot lui paroissoit contraire à l'honneur & au bien de l'Etat. Il ne fut attentif qu'aux sentimens que lui inspiroient la force & la grandeur d'ame. Ce [a] sont ces vertus, dit Cicéron en parlant de Régulus, qui apprennent aux hommes à ne rien craindre, à mepriser toutes les choses humaines, à se préparer à tout ce qui peut arriver de plus fâcheux; j'ajouterai avec Sénéque, à marcher par tout où le devoir nous appelle à travers les plus grands dangers, en foulant aux piés tout autre intérêt quel qu'il puisse être. Il [b] décla-

a Magnitudo animi & fortitudo ... Harum enim est virtutum proprium, nihil extimescere, omnia humana despicere, nihil quod homini accidere possit, intolerandum putare. *Offic.* III. 100.

Calcatis utilitatibus ad eam (virtutem) eundum est, quocumque vocavit, quocumque misit, sine respectu rei familiaris. *Senec. de Benef.* VI. 1.

b Hoc caverat mens provida Reguli,
Dissentientis conditionibus
Fœdis, & exemplo trahenti
Perniciem veniens in ævum:
Si non periret immiserabilis
Captiva pubes...

déclara donc nettement, „ qu'on ne „ devoit point ſonger à faire l'échange „ des priſonniers : qu'un tel exemple „ auroit des ſuites funeſtes à la Répu- „ blique : que des citoiens qui avoient „ eu la lâcheté de livrer leur armes à „ l'ennemi, étoient indignes de com- „ paſſion, & incapables de ſervir leur „ patrie. Que pour lui, à l'âge où il „ étoit, on devoit compter que le per- „ dre, c'étoit ne rien perdre; au lieu „ qu'ils avoient entre leurs mains plu- „ ſieurs Généraux Carthaginois dans „ la vigueur de l'âge, & en état de ren- „ dre encore à leur patrie de grands „ ſervices pendant pluſieurs années. „

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Ce ne fut point ſans peine que le Sénat ſe rendit à un avis qui devoit couter ſi cher, & qui étoit inoui & ſans exemple dans le cas où ſe trouvoit Régulus. Cicéron, au troiſiéme livre des Offices, examine ſi Régulus, après avoir dit ſon avis dans le Sénat, étoit obligé

Auro repenſus ſcilicet acrior
Miles redibit! Flagitio additis
Damnum...
Erit ille fortis
Qui perfidis ſe credidit hoſtibus;
Et marte Pœnos proteret altero.
Qui lora reſtrictis lacertis
Senſit iners, timuitque mortem!

AN. R. 502. Av. J.C. 250.

obligé de retourner à Carthage, & de s'exposer aux tourmens les plus cruels, plutôt que de manquer à un serment extorqué de lui par force, fait à un ennemi qui ne savoit ce que c'étoit que d'être fidéle à sa parole, de qui il n'avoit rien à craindre, non plus que de la colére des dieux, qui en * sont incapables.

Cicéron rejette ce frivole raisonnement avec une sorte d'indignation. Ce qu'on doit considérer dans le serment, dit-il, & ce qui doit le faire garder, ce n'est pas la crainte d'être puni si l'on y manque : c'est sa force & sa sainteté. Car [a] *le serment est une affirmation religieuse*. Or ce qu'on affirme de cette sorte, & dont on prend Dieu même à témoin, il faut le tenir par respect pour la foi donnée, cette foi dont Ennius à dit ce beau mot : *O* [b] *sainte & divine Foi, par qui Jupiter même jure, que vous êtes digne d'être placée au plus haut des temples* ! Quiconque

* *C'étoit le sentiment de certains Philosophes, que la Divinité ne se mettoit point en colére, & que les hommes n'avoient rien à craindre de sa vengeance.*

a Est enim Jusjurandum affirmatio religiosa. Quod autem affirmatè, quasi deo teste, promiseris, id tenendum est. Offic. III. 104.

b O fides alma, apta pinnis, jusjurandum Jovis.

conque viole son serment, viole donc An. R.
cette Foi si sainte & si respectable. 502.
La guerre même a ses loix, qui doi- Av.J.C.
vent être inviolablement observées par 250.
raport aux ennemis quels qu'ils soient; & prétendre que la foi donnée à quelqu'un qui n'en a point est nulle, c'est chercher à couvrir par un prétexte insoutenable la noirceur du parjure & de l'infidélité.

Il faut conclure de ce qui vient d'être dit, que tout ce que la crainte & la bassesse de cœur font faire, c'est-à-dire toutes les actions telles qu'auroit été celle de Régulus, si en opinant sur l'échange des prisonniers il eût regardé ce qui lui convenoit plûtôt que ce qui convenoit à la République; ou, qu'au lieu de retourner, il fût demeuré chez lui: que ces actions doivent être regardées comme criminelles, honteuses, & infames. C'est toujours Cicéron qui parle. Et voila jusqu'où peut aller la sagesse humaine, toujours bien courte, lorsqu'il s'agit de remonter aux premiers principes des choses, & qui bâtissant sa morale sans raport à Dieu, sans la crainte d'être puni de lui, sans l'espérance de lui plaire, ôte à la vertu tout solide motif, & tout soutien réel.

Régu-

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Régulus retourne à Carthage, où il expire au milieu des plus cruels supplices.

Régulus n'hésita point sur le parti qu'il devoit prendre. Cet [a] illustre Exilé partit de Rome pour retourner à Carthage, sans être touché ni de la vive douleur de ses amis, ni des larmes de sa femme & de ses enfans; mais avec la tranquillité d'un Magistrat, qui libre enfin de toute affaire part pour sa campagne. Cependant il n'ignoroit pas à quels supplices il étoit réservé. En effet, dès que les ennemis le virent de retour sans avoir obtenu l'échange, & qu'ils surent qu'il s'y étoit même opposé, il n'y eut sorte de tourmens que leur barbare cruauté ne lui fit souffrir. Ils le tenoient lontems resserré dans un noir cachot, d'où, après lui avoir coupé les paupiéres,

a Fertur pudicæ conjugis osculum,
Parvosque natos, ut capitis minor,
A se removisse, & virilem
Torvus humi posuisse vultum,
Donec labantes consilio Patres
Firmaret auctor nunquam aliàs dato,
Interque mœrentes amicos
Egregius properaret exul.
Atqui sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet. Non aliter tamen
Dimovit obstantes propinquos,
Et populum reditus morantem,
Quàm si clientum longa negotia
Dijudicatâ lite relinqueret,
Tendens Venafranos in agros,
Aut Lacedæmonium Tarentum.

piéres, ils le fesoient sortir tout-à-coup, pour l'exposer au soleil le plus vif & le plus ardent. Ils l'enfermérent ensuite dans une espéce de coffre tout hérissé de pointes, qui ne lui laissoient aucun moment de repos ni jour, ni nuit. Enfin, après l'avoir ainsi lontems tourmenté par d'excessives douleurs & une cruelle insomnie, ils l'attachérent à une croix, qui étoit le supplice le plus ordinaire chez les Carthaginois, & l'y firent périr.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Réflexions sur la fermeté & la patience de Régulus.

Telle fut la fin de ce grand homme. Il a auroit manqué quelque chose à sa gloire, si sa fermeté & sa patience n'eussent été mises à une si rude épreuve. Ce ne sont point les prospérités, mais les malheurs, qui font paroitre la vertu avec éclat, qui la mettent dans tout son jour, & qui font connoitre jusqu'où va sa force. C'est un Payen qui parle ainsi: mais il igno-

a Adversi aliquid incurrat oportet, quod animum probet. *Senec. ad Marc. cap. 6.*

Marcet sine adversario virtus. Tunc apparet quanta sit, quantum valeat, quantumque polleat, cùm, q id possit, patientia ostendit. *Id. de Provid. cap. 2.*

Quem (virum bonum) parens ille magnificus, virtutum non lenis exactor, sicut severi patres, duriùs educat. Itaque cùm videris bonos viros, acceptosque diis, laborare, sudare, per arduum ascendere; malos autem lascivire, &

AN. R. 502. Av. J. C. 250.

ignoroit l'usage des grandes vérités qu'il enseignoit. Quand vous voiez les gens, de bien, dit encore Sénéque, poursuivis par les méchans, affligés; tourmentés, ne croiez pas que Dieu les oublie. Il les traite, comme un bon pére traite ses enfans, qu'il aime, mais qu'il forme avec sévérité à la sagesse & aux bonnes mœurs. Dieu n'a pas pour les hommes vertueux une tendresse foible, qui le porte à les traiter délicatement: il les éprouve, il les endurcit, il travaille à les rendre dignes de lui. a Un Tyran peut exercer son pouvoir sur leur corps, mais il ne va pas plus loin. Il ne peut rien sur leur ame, qui est un asyle sacré, & inaccessible à ses coups. Au b milieu des

voluptatibus fluere; cogita filiorum nos modestia delectari, vernularum licentia; illos disciplina tristiori contineri, horum ali audaciam. Idem tibi de Deo liqueat. Bonum virum in deliciis non habet: experitur, indurat, sibi illum præparat. *Ib.*

a Corpusculum hoc... huc atque illuc jactatur. In hoc supplicia, in hoc latrocinia, in hoc morbi exercentur: animus quidem ipse sacer & æternus est, & cui non possunt injici manus. *De consolat. ad Helv. cap.* XI.

b Est omnibus externis potentior, nec hoc dico, non sentit illa, sed vincit; & alioquin quietus placidusque contra incurrentia attollitur. *De Provid. cap.* 2.

des tourmens, ils demeurent tranquilles, & attachés inviolablement à leur devoir. Ils les ſentent, mais ils les ſurmontent. Voila le portrait de Régulus, le Héros du paganiſme en fait de courage & de patience ; mais, malheureuſement pour lui, le martyre de la vanité, de l'amour de la gloire, & d'un vain phantôme de vertu.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

Il eſt à remarquer que Polybe ne dit rien de tous ces prodiges de conſtance.

Carthaginois livrés au reſſentiment de Marcia femme de Régulus.

Le Sénat aiant appris la mort tragique de Régulus, & la cruauté inouie des Carthaginois, livra les plus diſtingués de leurs priſonniers à Marcia ſa femme, & à ſes enfans. Ils les enfermérent dans une armoire garnie de pointes de fer, pour leur rendre avec uſure les douleurs au milieu deſquelles Régulus avoit fini ſa vie ; & les laiſſérent cinq jours entiers ſans nourriture, au bout deſquels Boſtar mourut de faim & de miſére. Mais Amilcar, dont le tempérament étoit plus vigoureux, vécut encore cinq autres jours à côté du cadavre de Boſtar avec lequel il étoit enfermé, au moien de la nourriture qu'on ne lui fournit que pour prolonger ſes tourmens. A la fin, les Magiſtrats, in-

Zonar. VIII. 394. *Aul. Gell.* VI. 4. *Diod. apud Val.* LXXIV.

formés

AN. R. 502. AV. J.C. 250.

formés de ce qui se passoit dans la maison de Marcia, firent cesser ces inhumanités, renvoiérent à Carthage les cendres de Bostar, & ordonnérent que les autres prisonniers fussent traités plus doucement. Il me semble que quelque dignes que parussent les Carthaginois d'une telle barbarie, le Sénat n'auroit pas dû les livrer au ressentiment d'une femme, & qu'un contraste d'humanité auroit été une plus noble vengeance, & plus digne du nom Romain.

§. III.

Triomphe de Metellus. Siége de Lilybée par les Romains. Trahison dans la ville découverte. On y fait entrer un secours considérable. Combat sanglant aux machines. Incendie des ouvrages. Caractère vain du Consul Clodius. Bataille de Drépane : perte de la flote des Romains. Le Consul Junius passe en Sicile. Nouvelle disgrace des Romains à Lilybée. Ils évitent heureusement deux batailles. Perte entiére des vaisseaux Romains par une horrible tempête. On nomme un Dictateur. Junius se rend maître d'Eryx.

d'Eryx. Amilcar Barcas est chargé du commandement en Sicile. Des particuliers de Rome arment en course, & ravagent Hippone. Naissance d'Annibal. Echange des prisonniers. Deux nouvelles Colonies. Dénombrement. Une Dame Romaine accusée devant le Peuple, & condamnée. Amilcar se rend maître de la ville d'Eryx. Nouvelle flote Romaine construite & équipée par le zêle des particuliers. Postumius Consul retenu à Rome comme Prêtre. Le Sénat défend à Lutatius de consulter les divinations de Préneste. Bataille aux Iles d'Egates gagnée par les Romains. Traité de paix entre Rome & Carthage. Fin de la premiére guerre Punique. La Sicile devenue Province du Peuple Romain.

A la douleur qu'avoit causé la triste fin de Régulus, succéda la joie que répandit dans toute la ville l'agréable spectacle du triomphe de L. Métellus, devant le char duquel marchoient treize Officiers considérables de l'armée Carthaginoise, & six-vingts éléphans. J'ai déja dit que ces éléphans furent encore exposés aux yeux du Peu- An. R. 502. Av. J.C. 250. Triomphe de Métellus. *Freinshem.* XIX. *Liv. Epit.* XIX.



An. R. 502. Av. J.C. 250. peuple dans le Cirque, après quoi on les fit tous mourir, parce qu'on ne jugea pas à propos d'en faire usage dans les armées Romaines.

Plin. XVIII. 3. On a remarqué que cette année les vivres furent à un très-bas prix : un * boisseau de blé, un ** conge de vin, trente livres de figues séches, dix livres d'huile d'olive, douze livres de viande, toutes ces choses étoient du même prix, & ne coutoient chacune qu'un seul as ; & l'as, qui étoit la dixiéme partie du denier Romain évalué par plusieurs savans à dix sols, ne valoit qu'un sou. Polybe nous apprend
Polyb. II. 103. que de son tems le boisseau de froment ne valoit ordinairement en Italie que quatorze oboles, c'est-à-dire six sols & demi, & le boisseau d'orge la moitié. Un boisseau de froment suffisoit à un soldat pour huit jours. Dans le tems dont nous parlons, les dépenses extraordinaires qu'il avoit falu faire pour équiper des flotes, avoient épuisé le trésor public, & rendu l'argent très-rare: c'est ce qui avoit fait baisser si fort le prix des vivres.

La

* *Le boisseau valoit chez les Romains plus des trois quarts du nôtre.*

** *Le conge contenoit un peu plus de trois pintes & demiseptier de vin.*

La cruauté des Carthaginois à l'égard de Régulus, avoit allumé dans l'eſprit des Romains un vif deſir de vengeance. Les deux Conſuls partirent pour la Sicile avec quatre Légions, & une flote de deux cens vaiſſeaux, auxquels ils en ajoutérent quarante qu'ils trouvérent à Panorme, ſans compter un grand nombre d'autres moindres bâtimens. Après avoir tenu Conſeil, & examiné mûrement quel parti ils devoient prendre, ils formérent le hardi deſſein d'attaquer Lilybée. C'étoit la plus forte place qu'euſſent les Carthaginois dans la Sicile, dont la perte devoit entraîner après elle celle de tout ce qui leur reſtoit dans l'Ile, & laiſſer aux Romains un libre paſſage dans l'Afrique. Ce ſiége, qui fut d'une longue durée, & qui ne put être terminé que par la fin de la guerre même, peut être regardé comme le chef-d'œuvre de l'art & de la capacité Romaine.

AN. R. 502. Av. J.C. 250.

Siége de Lilybée par les Romains.

Polyb. I. 43-47.

La figure de la Sicile eſt celle d'un triangle. Les pointes de chaque angle ſont autant de promontoires. Celui qui eſt au midi, & qui s'avance dans la mer de Sicile, s'appelle * Pachin. Le Pélo-

Polyb. I. 43.

* *Le Cap de Paſſaro.*

An. R. 502. Av. J.C. 250. * Pélore eſt celui, qui, ſitué au ſeptentrion, borne le détroit au couchant, & eſt éloigné de l'Italie d'environ douze ſtades, c'eſt-à-dire un peu plus d'une demie lieue. Enfin le troiſiéme ſe nomme ** Lilybée. Il regarde l'Afrique, & n'en eſt éloigné que de mille ſtades ou environ, (cinquante lieues) & eſt tourné au couchant d'hiver. Sur ce dernier cap eſt la ville de même nom. Elle étoit bien fermée de murailles, & entourée d'un foſſé profond & de marais formés par les eaux de la mer. C'eſt par ces marais que l'on entre dans le port, & la route eſt périlleuſe pour ceux qui ne connoiſſent pas parfaitement les lieux.

On conçoit aiſément quelle fut l'ardeur de part & d'autre, ſoit pour l'attaque, ſoit pour la défenſe. Imilcon commandoit dans la place. Il avoit d[illegible] mille hommes de troupes, ſans com[illegible]er les habitans : nous verrons bientôt qu'il lui ſurvint un renfort conſidérable. Les Romains aiant établi leurs quartiers devant la ville de l'un & de l'autre côté, & aiant fortifié l'eſpace qui étoit entre les deux camps

* *Le Phare de Meſſine.*
** *Capo Boéo.*

camps d'un fossé, d'un retranchement, & d'un mur, ils commencérent l'attaque par la tour la plus proche de la mer, & qui regardoit l'Afrique. Ajoutant toujours de nouveaux ouvrages aux premiers, & s'avançant de plus en plus, enfin ils culbutérent six tours qui étoient du même côté que la premiére dont nous avons parlé, & entreprirent de jetter bas les autres à coups de bélier. Imilcon fesoit tous ses efforts pour empêcher le progrès des assiégans. Il relevoit les bréches, il fesoit des contremines, il épioit le moment où il pourroit mettre le feu aux machines, & pour le pouvoir faire, il livroit jour & nuit des combats plus sanglans quelquefois & plus meurtriers, que ne sont ordinairement les batailles rangées. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Pendant qu'il fesoit une si généreuse défense, des soldats étrangers, Gaulois & autres, formérent entr'eux le complot de livrer la ville aux Romains. Heureusement pour les assiégés, la trahison fut découverte, & étoufée sur le champ. Trahison dans la ville découverte.

Carthage ne s'endormoit pas sur le danger auquel Lilybée étoit exposée. On équipa cinquante vaisseaux, dont On y fait entrer un secours considérable.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

on confia le commandement à Annibal fils d'Amilcar. On lui donna ordre de partir ſans délai, & on l'exhorta à ſaiſir en homme de cœur le premier moment favorable qui ſe préſenteroit de ſe jetter dans la place aſſiégée. Annibal ſe met en mer avec dix mille ſoldats bien armés, mouille à l'Ile * Eguſe entre Lilybée & Carthage, & au premier vent frais qui commença à ſouffler déploie toutes les voiles, s'avance avec un courage intrépide à travers la flote ennemie, entre hardiment dans le port, & y débarque ſes ſoldats, ſans que les Romains qui furent ſurpris, & qui craignoient d'être pouſſés par la violence du vent juſques dans le port, oſaſſent lui diſputer le paſſage.

Combat ſanglant aux machines.

Imilcon, dans le deſſein qu'il avoit de mettre le feu aux machines des aſſiégeans, & voulant faire uſage des bonnes diſpoſitions où paroiſſoient être les troupes qui étoient dans la ville, & les ſoldats fraîchement débarqués, ceux-là parce qu'ils ſe voioient ſecourus, ceux-ci parce qu'ils n'avoient encore rien ſouffert, convoque un aſſemblée des uns & des au-

* Favognane, *ſur la côte occidentale de la Sicile.*

autres ; & par un discours où il prometttoit à ceux qui se signaleroient, & à tous en général, des présens & des récompenses de la part de la République des Carthaginois, il sut tellement enflammer leur zéle & leur courage, qu'ils criérent tous qu'il n'avoit qu'à faire d'eux sans délai tout ce qu'il jugeroit à propos. Le Commandant, après leur avoir témoigné qu'il leur savoit gré de leur bonne volonté, congédia l'assemblée, & leur dit de prendre pour le présent quelque repos, & du reste d'attendre les ordres de leurs Officiers.

An. R. 502.
Av. J.C. 250.

Peu de tems après il assembla les principaux d'entr'eux : il leur assigna les postes qu'ils devoient occuper, leur marqua le signal & le tems de l'attaque, & ordonna aux Chefs de s'y trouver de grand matin avec leurs soldats. Ils s'y rendirent au tems marqué. Au point du jour on se jette sur les ouvrages par plusieurs endroits. Les Romains, qui avoient prévû la chose, & qui se tenoient sur leurs gardes, courent par tout où le secours étoit nécessaire, & font une vigoureuse résistance. La mélée devient bientôt générale, & le combat sanglant.

An. R. 502. Av. J.C. 250. Car de la ville il ſortit vingt mille hommes, & les aſſiégeans étoient encore en plus grand nombre. L'action étoit d'autant plus vive, que les ſoldats, ſans garder de rang, ſe battoient pêle-mêle, & ne ſuivoient que leur impétuoſité. Cette attaque, où ils en venoient aux mains homme contre homme, rang contre rang, formoit pluſieurs combats particuliers, plutôt qu'une ſeule action. Mais les cris & le fort du combat étoient aux machines : car c'étoit-là le but de la ſortie. Ils ne ſe battoient avec tant d'émulation & d'ardeur, les uns que pour les ruiner, les autres que pour les défendre. De côté & d'autre ils tomboient morts dans leur poſte, plutôt que de l'abandonner, & de céder à l'ennemi. Les aſſiégés, la torche à la main, & portant des étoupes & du feu, fondoient de tous côtés ſur les machines avec tant de fureur, que les Romains ſe virent pluſieurs fois réduits à la derniére extrémité, & prêts à ſuccomber. Cependant, comme il ſe feſoit un grand carnage des Carthaginois, ſans qu'ils puſſent venir à bout de leur entrepriſe, leur Général qui s'en aperçut fit ſonner la retrai-

retraite ; & les Romains qui avoient été sur le point de perdre tous leurs préparatifs, restérent enfin maîtres de leurs ouvrages, & les conservérent sans en avoir perdu aucun. An. R. 502. Av. J.C. 250.

Cette affaire finie, Annibal se mit en mer pendant la nuit, où il crut sans doute que les Romains fatigués de la rude action qu'ils venoient d'essuier feroient moins de garde. Il emmenoit avec lui la Cavalerie de Lilybée, qui ne pouvoit être qu'à charge dans une ville assiégée, & qui pouvoit être fort utile ailleurs. Dérobant sa marche il prit la route de Drépane, où étoit Adherbal Général des Carthaginois. Drépane étoit une place avantageusement située, avec un beau port, à six-vingts stades de Lilybée, (six lieues) & que les Carthaginois avoient toujours eu fort à cœur de se conserver. *Diod. in Eclog. pag.* 849.

Les Romains, animés par l'avantage qu'ils venoient de remporter, recommencérent à attaquer la place avec encore plus d'ardeur qu'auparavant, sans que les assiégés osassent penser à faire une seconde tentative pour bruler les machines, tant la premiére les avoit rebutés par la perte. Incendie des ouvrages. *Polyb.* I. 49.

An. R. 502. Av. J. C. 250. qu'ils y avoient faite. Mais un vent très-violent s'étant levé tout-à-coup, quelques troupes de soldats mercénaires le firent remarquer au Commandant, lui représentant que c'étoit une occasion tout-à-fait favorable pour mettre le feu aux machines des assiégeans, d'autant plus que le vent donnoit de leur côté ; & ils s'offrirent pour cette expédition. Leur offre fut acceptée. On leur fournit tout ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise. En un moment le feu prit à toutes les machines, sans qu'il fût possible aux Romains d'y remédier, parce que dans cet incendie, qui étoit devenu presque général en fort peu de tems, le vent portoit dans leurs yeux les étincelles & la fumée, & les empéchoit de discerner où il faloit appliquer le secours ; au lieu que les autres voioient clairement où ils devoient porter leurs coups, & jetter le feu. Cet accident fit perdre aux Romains l'espérance de pouvoir emporter la place de vive force. D'ailleurs

Diod. ibid. la disette de vivres, qui fut telle qu'ils se trouvérent réduits à n'avoir pour toute nourriture que de la viande de cheval ; & la maladie qui en fut la

suite,

ſuite, firent mourir en peu de tems près de dix mille hommes. Ils étoient donc réſolus à renoncer abſolument au ſiége. Mais Hieron, Roi de Syracuſe leur aiant envoié du blé en abondance, leur rendit le courage, & les exhorta vivement à ne pas quitter leur entrepriſe. Ils ſe contentérent donc de changer le ſiége en blocus, & entourant la ville par une bonne contrevallation, ils répandirent leur armée dans tous les environs, réſolus d'attendre du tems ce qu'ils ſe voioient hors d'état d'exécuter par une voie plus courte.

An. R. 502. Av. J.C. 250.

P. CLODIUS PULCHER.
L. JUNIUS PULLUS.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Quand on apprit à Rome ce qui ſe paſſoit au ſiége de Lilybée, & qu'une partie des troupes y avoit péri, cette fâcheuſe nouvelle, loin d'abbattre les eſprits, ſembla renouveller l'ardeur & le courage des citoiens. Chacun ſe hâtoit de porter ſon nom pour ſe faire enrôler. On leva en peu de tems dix mille hommes, leſquels aiant paſſé le détroit, allérent par terre ſe joindre aux aſſiégeans.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Cara-ctère vain du Consul Clodius.

Diod. apud Vales. lib. IV. pag. 270.

Le département de la Sicile étoit échu au Consul Clodius, & il y étoit déja passé. C'étoit un homme d'un caractére dur, fier, violent ; entété de sa noblesse, encore plus de son propre mérite, & méprisant tous les autres ; incapable de prendre conseil, & cependant formant des entreprises hardies qui en auroient eu grand besoin. Dès qu'il fut arrivé en Sicile, il commença par condamner devant les troupes la conduite des Consuls ses prédécesseurs, les accusant de négligence & de lâcheté, & leur reprochant d'avoir passé le tems dans les plaisirs & la bonne chére, au lieu de pousser vivement le siége.

Polyb. I. 49.

Pour mettre les assiégés hors d'état de recevoir ni nouvelles, ni secours, il avoit entrepris de fermer l'entrée du port en la comblant par des jettées : grand & hardi dessein, mais téméraire, & qui se trouva absolument impraticable ! Et ce qui rendoit Clodius plus digne de blâme, c'est que ses prédécesseurs avoient déja essaié inutilement de combler l'entrée du port. La mer, en cet endroit, avoit trop de profondeur. Rien de ce qu'on y jettoit ne demeuroit où il étoit né-

nécessaire. Les flots, la rapidité du courant, emportoient & dissipoient les matériaux avant qu'ils arrivassent au fond. An. R. 503. Av. J. C. 249.

Comme il vouloit, à quelque prix que ce fût, se signaler, il songea à une autre entreprise, qui étoit d'aller attaquer Adherbal dans Drépane. Il comptoit sur une victoire certaine, se tenant comme sûr de le surprendre, parce qu'après la perte que les Romains venoient de faire à Lilybée, l'ennemi, qui ne savoit pas qu'il leur étoit arrivé un secours considérable, ne pourroit pas s'imaginer qu'ils songeassent à se mettre en mer. Sur cette espérance, il choisit deux cens vaisseaux, où il fit entrer tout ce qu'il avoit de meilleurs hommes de mer, & l'élite des Légions. Les troupes s'embarquérent avec joie, parce que le trajet n'étoit pas long, & que d'ailleurs, sur tout ce que leur avoit dit le Consul, le butin paroissoit immanquable. Pour mieux couvrir son dessein, il fait partir de nuit la flote, sans être aperçu des assiégés. A la pointe du jour l'avantgarde étant déja à la vûe de Drépane, Adherbal, qui ne s'attendoit à rien moins, fut surpris,

Bataille de Drépane : perte de la flote des Romains.

Polyb. I. 51-53.

AN. R. 503. Av. J.C. 249.

mais non pas déconcerté. Il assemble aussitôt son armement sur le rivage, donne ordre de se mettre en mer, & de suivre en poupe le vaisseau qu'il montoit sans en détourner les yeux. Il ne vouloit pas donner le combat dans le port, où n'aiant pas la liberté de s'étendre, de doubler, ou de couler entre les vaisseaux des ennemis, il auroit perdu tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de la légéreté des siens; & où il n'auroit pu éviter l'abordage de ceux des Romains, ce qu'il craignoit plus que tout le reste.

Il part donc le premier, gagne le large, & fait filer sa flote sous des rochers qui bordoient le côté du port opposé à celui par lequel l'ennemi entroit. Le Consul, qui commençoit à faire entrer l'aile droite de sa flote dans le port, étonné du mouvement des Carthaginois, envoie ordre aux navires de sa droite, qui étoient déja dans le port, ou prêts d'y entrer, de revirer de bord, pour se joindre au gros de la flote. Ce mouvement causa un desordre infini dans l'équipage. Car les bâtimens qui étoient dans le port, heurtant ceux qui entroient, les embarrassoient extrêmement, ou même

même en brisoient les rames. Le trouble & l'agitation dont cette mauvaise manœuvre fut accompagnée avoit commencé à jetter de l'inquiétude & de la fraieur dans l'armée. Une action du Consul acheva de la déconcerter, & de lui faire perdre tout courage & toute espérance. Les Romains, du moins le peuple, avoient grande foi aux auspices & aux augures. Dans le moment qu'on étoit près de donner la bataille, on vint dire à Clodius que les poulets ne vouloient point sortir de leur cage, ni manger. Il [a] les fit jetter dans la mer, ajoutant d'un ton railleur : *Qu'ils boivent, puisqu'ils ne veulent point manger.* Ce [b] ris moqueur, est-il dit dans Cicéron, lui causa bien des larmes, & au Peuple Romain un grand desastre. Toutes les observances des augures n'étoient, dans le fond, qu'une pure momerie: mais elles fesoient partie de la religion de ces malheureux tems ; & c'étoit se faire regarder comme un impie & un ennemi des dieux, que de paroitre

AN. 503. Av. J.C. 249.

Cic. de nat. deor. II. 7. *Flor.* II. 2.

[a] Abjici eos in mare jussit, dicens : *Quia esse nolunt, bibant. Val. Max.* I. 4.

[b] Qui risus, classe victa, multas ipsi lacrymas, magnam populo Romano cladem attulit. *De nat. deor.* II. 7.

An. R. 503. Av. J.C. 249. roitre les méprifer. Cependant, à mesure que quelque vaisseau se débarrassoit, les Officiers le fesoient aussi-tôt ranger le long de la côte, la proue opposée aux ennemis. D'abord le Consul s'étoit mis à la queue de sa flote: mais alors, prenant le large, il alla se poster à l'aile gauche. En même tems Adherbal, s'avançant en pleine mer, rangea toutes ses galéres sur une même ligne vis-à-vis de celles des Romains, lesquels postés près de la terre attendoient les vaisseaux qui sortoient du port: disposition qui leur fut très-pernicieuse. Les deux armées se trouvant proche l'une de l'autre, & le signal étant donné des deux côtés, on commença à charger. Tout fut d'abord assez égal de part & d'autre, parce que des deux côtés c'étoit l'élite des armées de terre qui combattoit: mais les Carthaginois gagnérent peu à peu le dessus. Aussi, avoient-ils pendant tout le combat bien des avantages sur les Romains. Leurs vaisseaux étoient construits de maniére à se mouvoir en tout sens avec beaucoup de légéreté; leurs rameurs étoient fort expérimentés; & enfin ils avoient eu la sage précaution de se ranger en

bataille

bataille en pleine mer. Si quelques-uns des leurs étoient pressés par l'ennemi, ils se retiroient sans courre aucun risque ; & avec des vaisseaux si légers il leur étoit aisé de prendre le large. L'ennemi s'avançoit-il pour les poursuivre ? ils se tournoient, voltigeoient autour, ou lui tomboient sur le flanc, & le choquoient sans cesse ; au lieu que les vaisseaux Romains pouvoient à peine revirer à cause de leur pesanteur, & du peu d'expérience des rameurs : ce qui fut cause qu'il y en eut un grand nombre coulé à fond. Comme ils se battoient près de la terre, & qu'ils ne s'étoient pas réservé d'espace pour se glisser par derriére, ils ne pouvoient ni se tirer eux-mêmes du danger lorsqu'ils étoient pressés, ni porter du secours où il étoit nécessaire. Ainsi la plupart des vaisseaux, partie restérent immobiles sur les bancs de sable, partie furent brisés contre la terre. Il ne s'en échapa que trente, qui étant auprès du Consul prirent la fuite avec lui en se dégageant le mieux qu'ils purent le long du rivage. Comme il faloit, pour arriver à l'armée qui assiégeoit Lilybée, passer à travers les Carthaginois, il

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Frontin. Stratag. II. 13.

An. R. 503. Av. J.C. 249. il orna ses galéres de toutes les marques de la victoire, & par ce stratagême il trompa les ennemis, qui le regardant comme victorieux, crurent qu'il étoit suivi de toute la flote. Tout le reste, au nombre de quatre-vingts-treize, tomba avec l'équipage en la puissance des Carthaginois.

Oros. IV. 8. Les Romains perdirent dans cette action huit mille hommes, qui furent tués, ou noiés ; & vingt mille tant soldats que matelots & rameurs furent pris & conduits à Carthage.

Une victoire si considérable fit chez les Carthaginois autant d'honneur à la prudence & à la valeur d'Adherbal, qu'elle couvrit de honte & d'ignominie le Consul Romain.

Le Consul Junius passe en Sicile. Polyb. I. 53-56. Cet échec ne fut pas le dernier qu'éprouvérent les Romains cette année. Ils avoient chargé L. Junius l'un des Consuls de conduire à Lilybée des vivres & d'autres munitions pour l'armée qui assiégeoit cette ville, & on lui donna soixante vaisseaux pour les escorter. Junius étant arrivé à Messine, & y aiant grossi sa flote de tous les bâtimens qui lui étoient venus de Lilybée & du reste de la Sicile, il partit en diligence pour Syracuse, où il arriva

arriva sans courir aucun danger. Sa flote étoit de six-vingts vaisseaux longs, & d'environ huit cens de charge. Il donna la moitié de ceux-ci avec quelques-uns des autres aux Questeurs, avec ordre de porter incessamment des provisions au camp : & pour lui, il resta à Syracuse dans le dessein d'y attendre les bâtimens qui n'avoient pu le suivre depuis Messine, & pour y recevoir les grains que les Alliés du milieu des terres devoient lui fournir.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Nouvelle disgrace des Romains à Lilybée.

Vers ce même tems Adherbal, après avoir envoié à Carthage tout ce qu'il avoit pris d'hommes & de vaisseaux dans la derniére victoire, forma une escadre de cent vaisseaux, trente des siens, & soixante & dix que Carthalon qui commandoit avec lui avoit amenés, mit cet Officier à la tête, & lui donna ordre de cingler vers Lilybée, de fondre à l'improviste sur les vaisseaux ennemis qui y étoient à l'ancre, d'en enlever tout le plus qu'il pourroit, & de metre le feu au reste. Carthalon se charge avec plaisir de cette commission. Il part au point du jour, brule une partie de la flote ennemie, & disperse l'autre. La terreur

se

An. R. 503. Av. J. C. 249.

se répand dans le camp des Romains. Ils accourent avec de grands cris à leurs vaisseaux. Mais, pendant qu'ils y portent du secours, Imilcon, qui s'étoit aperçu le matin de ce qui se passoit, sort de la ville, & tombe sur eux d'un autre côté avec ses soldats étrangers. On peut juger quelle fut la consternation des Romains, lorsqu'ils se virent ainsi attaqués de deux côtés en même tems.

Ils évitent heureusement deux batailles.

Carthalon aiant pris quelques vaisseaux, & en aiant brulé quelques autres, s'éloigna un peu de Lilybée, & alla se poster sur la route * d'Héraclée pour observer la nouvelle flote des Romains, & l'empécher d'arriver au camp. Informé ensuite par ceux qu'il avoit envoiés à la découverte, qu'une assez grande flote approchoit composée de vaisseaux de toute sorte, (c'étoit celle que le Consul avoit envoiée devant lui sous la conduite des Questeurs) il avance au devant des Romains pour leur présenter la bataille, croiant qu'après son premier exploit il n'auroit qu'à paroitre pour vaincre. L'escadre qui venoit de Syracuse apprit que les ennemis n'étoient pas loin.

Les

* *Ville de Sicile sur la côte méridionale.*

Les Questeurs ne se croiant pas en état de hazarder une bataille, abordérent à une petite ville alliée, nommée * Phintias, où il n'y avoit pas à la vérité de port, mais où des rochers s'élevant de terre formoient une espéce de rade & un abri assez commode. Ils y débarquérent, & y aiant disposé tout ce que la ville put leur fournir de catapultes & de balistes, ils attendirent les Carthaginois. Ceux-ci ne furent pas plutôt arrivés, qu'ils pensérent à les attaquer. Ils s'imaginoient que dans la fraieur où étoient les Romains, ils ne manqueroient pas de se retirer dans cette bicoque, & de leur abandonner leurs vaisseaux. Mais l'affaire ne tournant pas comme ils avoient espéré, & les Romains se défendant avec vigueur, ils se retirérent de ce lieu, où d'ailleurs ils étoient fort mal à leur aise; & emmenant avec eux quelques vaisseaux de charge qu'ils avoient pris, ils allérent gagner la riviére Halycus, où ils demeurérent pour observer quelle route prendroient les Romains.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Diod. in Eclog. pag. 880.

Diodor. ibid.

Junius

* *Vers l'embouchure de l'Himera, du mont Ecnomus, & de Géla.*

AN. R. 503. Av. J.C. 249.

Junius aiant fini à Syracuse tout ce qu'il avoit à y faire, doubla le cap de Pachyn, & cingla vers Lilybée, ne sachant rien de ce qui étoit arrivé à ceux qu'il avoit envoiés devant. Cette nouvelle étant venue à Carthalon, il mit en diligence à la voile, dans le dessein de donner bataille au Consul pendant qu'il étoit éloigné des autres vaisseaux. Junius aperçut de loin la flote nombreuse des Carthaginois. Mais trop foible pour soutenir un combat, & trop proche de l'ennemi pour prendre la fuite, il prit le parti d'aller jetter l'ancre près de Camarine dans des lieux escarpés, & absolument inabordables, aimant mieux s'exposer à périr au milieu des écueils, que de tomber avec sa flote au pouvoir des ennemis. Carthalon se garda bien de donner bataille aux Romains dans des lieux si difficiles. Il se saisit d'un promontoire, y mouilla l'ancre; & ainsi placé entre les deux flotes des Romains, il examinoit ce qui se passoit dans l'une & dans l'autre.

Perte entiére des vaisseaux Romains par une

Une tempête affreuse commençant à menacer, les pilotes Carthaginois, fort experts sur ces sortes de cas, prévirent ce qui alloit arriver. Ils en avertirent

tirent Carthalon, & lui conseillérent de doubler au plutôt le cap de Pachyn, & de s'y mettre à l'abri de l'orage. Le Commandant se rendit prudemment à cet avis. Il falut beaucoup de peine & de travail pour passer jusqu'au dela du cap : mais enfin on y passa, & on y mit la flote à couvert. La tempête éclate bientôt après. Les deux flotes Romaines se trouvant dans des endroits exposés & découverts, en furent si cruellement maltraitées, qu'il n'en resta pas même une planche dont on pût faire usage : excepté deux vaisseaux, dont le Consul se servit pour ramasser ceux qui avoient eu le bonheur d'échaper au naufrage, soit en se jettant sur les bords, ou y étant poussés par la tempête même : & ils étoient en assez grand nombre. Cet accident, qui relevoit les affaires des Carthaginois, & affermissoit leurs espérances, acheva d'abbattre les Romains, déja affoiblis par les pertes précédentes. Ils quittérent la mer, résolurent de ne plus faire d'armement naval, & d'entretenir seulement quelques vaisseaux de transport pour les convois qu'ils envoioient de tems à autre dans la Sicile, cédant ainsi aux Carthaginois.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

Horrible tempête.

Diodor. ibid.

An. R. 503. Av. J.C. 249.

nois une supériorité qu'ils ne pouvoient plus leur disputer, peu sûrs même d'avoir sur eux par terre tout l'avantage.

Ces tristes nouvelles causérent une sensible affliction tant à Rome qu'à Lilybée, mais n'en firent point lever le siége: on prit même de justes mesures pour y faire porter des vivres. On songea seulement à mettre l'autorité en de meilleures mains qu'elle n'étoit actuellement : car on étoit également mécontent des deux Consuls, dont les mauvais succès étoient attribués au mépris que l'un & l'autre avoient témoigné de la religion. Clodius avoit déja été appellé à Rome pour y rendre compte de sa conduite. On prit donc le parti de nommer un Dictateur pour lui donner le commandement des armées dans la Sicile. Jusqu'ici aucun de ceux qui avoient été revétus de cette importante charge ne l'avoit exercée hors de l'Italie.

On nomme un Dictateur.

Sueton. in Tib. pag. 2.

Clodius eut ordre de nommer ce Dictateur. On ne sait quel nom donner à l'extravagante conduite qu'il tint ici, & qui est sans exemple. Comme s'il eût pris à tâche, en avilissant & dégradant la premiére charge de l'E-

tat,

tat, d'insulter à la majesté du Sénat & du Peuple, & de les irriter de plus en plus contre lui, il choisit dans la lie du Peuple un nommé Glicias, qui lui avoit servi de Gréfier ou d'Huissier, pour le faire Dictateur. Alors l'indignation publique éclata contre cet indigne Consul: il fut obligé d'abdiquer, & cité aussitôt après devant le Peuple. On prétend qu'un orage subit qui s'éleva rompit l'Assemblée, & le sauva. Atilius Calatinus fut nommé Dictateur à la place de Glicias. Il prit pour Général de la Cavalerie Cécilius Métellus. Ils partirent tous deux pour la Sicile; mais n'y firent rien de mémorable.

AN. R. 503. AV. J.C. 249.

Val. Max. VIII. 1.

Liv. Epit. XVIII.

Julius, qui étoit resté en Sicile, cherchant à couvrir ses fautes & son malheur par quelque exploit considérable, ménagea des intelligences secrettes dans Eryx, & se fit livrer la ville. Sur le sommet de la montagne qui porte le même nom, étoit le temple de Vénus Erycine, le plus beau sans contredit & le plus riche de tous les temples de la Sicile. La ville étoit située un peu au dessous de ce sommet, & l'on n'y pouvoit monter que par un chemin très-long & très-escar-

Junius se rend maître d'Eryx.

Polyb. I. 56.

pé.

AN. R. 503. Av. J.C. 249. pé. Junius plaça une partie de ses troupes sur le sommet, & le reste au pié de la montagne, près d'un petit bourg nommé Egithalle, qu'il fortifia, & où il laissa huit cens hommes en garnison. Après avoir pris ces précautions, il crut n'avoir rien à craindre. Mais Carthalon, y aiant débarqué ses troupes pendant la nuit, s'empara du petit bourg. Une partie de la garnison fut tuée, l'autre se réfugia dans la ville d'Eryx.

Diod. in Eclog. pag. 841.

L'histoire ne nous apprend rien de certain depuis ce tems-là au sujet de Junius. Quelques Auteurs croient qu'il fut pris par Carthalon dans l'expédition dont nous venons de parler : d'autres, que prévoiant bien ce qui lui arriveroit à Rome s'il y retournoit, il prévint sa condannation par une mort volontaire.

Zonar. Val. Max.

Les Ecrivains varient aussi sur la célébration des Jeux Séculaires. Les uns la placent dans l'année dont nous parlons, d'autres quatorze ans après, sous le Consulat de P. Cornélius Lentulus & de C. Licinius Varus.

Censorin. de die natali, cap. 17.

AN. R. 504. Av. J.C. 248.

C. AURELIUS COTTA II.
P. SERVILIUS GEMINUS II.

Amilcar est char-

Les années suivantes ne fournissent pas

pas de grands événemens, jusqu'à la bataille décisive qui termina la guerre. Amilcar, surnommé Barcas, pére du grand Annibal, succéde à Carthalon en Sicile. Il part de là avec sa flote pour l'Italie, & ravage les terres des Locriens & des Brutiens.

An. R. 504. Av. J. C. 248. gé du comandement en Sicile.

Rome, comblée des bienfaits d'Hiéron, pour en marquer sa reconnoissance lui remet le tribut annuel qu'il s'étoit engagé de lui paier, & lie avec lui une amitié plus étroite que jamais.

Amilcar s'empare d'une montagne nommée Epiercte ou Ercte, & située entre Panorme & Eryx, d'où il incommode fort les Romains.

L. Cæcilius Metellus II.
Num. Fabius Buteo.

An. R. 505. Av. J. C. 247.

Le Sénat avoit résolu de ne plus agir sur mer: mais les particuliers l'engagérent à leur fournir des vaisseaux pour faire des courses contre les ennemis, à condition qu'à leur retour ils rendroient les vaisseaux à la République, & garderoient pour eux le butin qu'ils auroient fait. On leur préta un assez bon nombre de galéres qu'ils équipérent à leurs dépens. Ils portérent

Des particuliers de Rome arment en course, & ravagent Hippone.

Zonar. VIII. 397.

AN. R. 505. Av. J.C. 247.

rent la terreur sur les côtes d'Afrique, & étant entrés dans le port de la ville * d'Hippone, ils mirent le feu à tous les vaisseaux qu'ils y rencontrérent, brulérent plusieurs maisons de la ville, & y firent un butin considérable. Pendant que ces Armateurs étoient occupés au pillage, les habitans fermérent la sortie du port avec des chaînes. L'embarras des Romains fut grand, mais leur industrie les en tira. Quand une galére étoit près de la chaîne, tous ceux qui la montoient, se retiroient vers la pouppe: aussitôt la proue élevée passoit par dessus la chaîne. Dans le moment ils retournoient tous vers la proue, & la pouppe élevée à son tour se dégageoit. Par ce moien tous les vaisseaux échapérent au danger. Arrivés près de Panorme, ils furent attaqués par la flote Carthaginoise, qu'ils mirent en fuite.

Polyb. I. 58.

Les Consuls étoient occupés, l'un au siége de Lilybée, l'autre à celui de Drépane. Amilcar, du poste qu'il avoit occupé, les harceloit continuellement; & cette manœuvre dura plusieurs années. On mit des deux côtés

tés

* *On croit que c'est* Hippo Diarrhysus, *situé près d'Utique, à 25 ou 30 lieues de Carthage.*

tés tout en usage. C'étoient tous les jours de nouvelles ruses de guerre, des piéges, des surprises, des approches, des attaques. Rien ne fut oublié : mais il ne se passa rien de décisif.

AN. R. 505. Av. J.C. 247.

Ce qui doit rendre cette année très-remarquable, est la naissance du grand Annibal. Ce qu'il dit lui-même, après la bataille qu'il perdit en Afrique contre Scipion l'an de Rome 550, qu'il étoit pour lors âgé de quarante-cinq ans, donne lieu de placer sa naissance dans l'année dont il s'agit ici, qui est la 505e de Rome.

Naissance d'Annibal. *Polyb.* XV. 706. *Liv.* XXX. 37.

Il s'étoit fait, depuis plusieurs années, un assez grand nombre de prisonniers de part & d'autre. On convint d'en faire l'échange. Le cartel fut réglé sur le pié de cent vingt-cinq livres par tête. Le nombre fut plus grand de la part des Carthaginois: ils paiérent la somme convenue.

Echange des prisonniers. *Liv.* XXII. 23.

On établit deux nouvelles Colonies, l'une à Æsulum, l'autre à Alsium, dans l'Etrurie & l'Ombrie.

Deux nouvelles Colonies. *Velle.* I. 14.

Le Dénombrement que firent les Censeurs Atilius Calatinus & Manlius Torquatus, finit par la cérémonie ordinaire du Lustre : ce fut le trente-huitiéme. On compta deux cens cin-

Dénombremét. *Fast. Capitol.* *Liv. Epit.* XIX.

AN. R. 505. Av. J.C. 247. cinquante & un mille deux cens vingt-deux citoiens. C'étoit près de cinquante mille hommes moins que dans le dernier Dénombrement : diminution considérable, causée par les guerres & les fréquens naufrages.

AN. R. 506. Av. J.C. 246.

M. OTACILIUS CRASSUS II.
M. FABIUS LICINUS.

Dame Romaine accusée devant le Peuple, & condamnée. *Liv. Epit.* XIX. *Val. Max.* VIII. 1. *A. Gell.* X. 6. *Sueton. in Tib. cap.* 2.

On vit cette année une Dame Romaine appellée en jugement devant le Peuple, ce qui étoit sans exemple, comme coupable du crime de lése majesté. C'étoit la sœur de Clodius Pulcher, qui avoit fait périr par sa faute la flote Romaine. Un jour que revenant des Jeux, son char alloit lentement à cause de la multitude du Peuple qui remplissoit les rues, il lui échapa de dire, en s'écriant d'une voix haute : *Plût aux dieux que mon frére pût revivre, & commandât encore la flote.* Se sentant incommodée de la multitude, elle en souhaitoit la diminution. Quelques efforts que fissent ses parens & les amis de sa famille, qui étoient les premiers de Rome, en remontrant que les Loix ne punissoient point les paroles indiscrettes, mais seulement les actions cri-

mi-

minelles, elle fut condannée à une amende, qui fut emploiée à bâtir un petit Oratoire à la Liberté.

M. Fabius Buteo.
C. Atilius Bulbus. An. R. 507. Av. J.C. 245.

On conduit une Colonie à Frégelles ville de l'Etrurie, éloignée seulement de trois lieues d'Alsium, où l'on en avoit établi une deux ans auparavant. *Vell.* I. 14.

On donne un combat naval près d'Egimure, qui fut funeste aux deux partis : aux Carthaginois par leur défaite, aux Romains par le naufrage qui le suivit de près. *Flor* II. 2.

Amilcar trouve le moien de faire entrer du secours & des vivres dans Lilybée. *Frontin.* III. 10.

A. Manlius Torquatus II.
C. Sempronius Blæsus. An. R. 508. Av. J.C. 244.

Nous avons dit auparavant que les Romains s'étoient rendu maîtres d'Eryx. Aiant placé un bon corps de troupes au sommet de la montagne, & un autre pareil au bas, ils croioient n'avoir rien à craindre pour la ville située entre les deux, d'autant plus que sa situation seule sembloit la met- Amilcar se rend maître de la ville d'Eryx. *Polyb.* I. 59. *Diod. Eclog.* XXIV. *pag.* 881.

An. R. 508. Av. J. C. 244. tre hors de tout danger. Mais ils avoient affaire à un ennemi dont la vigilance & l'activité auroient dû les tenir toujours en haleine. Amilcar fit avancer ses troupes pendant la nuit, & marchant à leur tête il fit une lieue & demie dans un profond silence en tournoiant sur cette montagne, s'empara de la ville après avoir tué une partie de la garnison, & fit conduire le reste à Drépane. On ne conçoit pas comment les Carthaginois purent se soutenir dans ce poste, attaqués comme ils l'étoient, & d'en-haut & d'en-bas, & ne pouvant recevoir de convois que par un seul endroit de mer dont ils étoient maîtres. C'est par de tels coups, autant & peutêtre plus que par le gain d'une bataille, qu'on connoit l'habileté & la sage hardiesse d'un Commandant.

La guerre, dans ce petit intervalle de lieu sur la montagne d'Eryx, étoit la plus vive & la plus animée qu'il soit possible d'imaginer. Amilcar, posté entre deux corps de troupes, l'un en haut, l'autre en bas, étoit assiégé par celui-ci comme de son côté il assiégeoit l'autre. L'attaque & la résistance étoient soutenues de part & d'autre

tre avec une égale vivacité. Nul repos ni jour ni nuit. Ils avoient appris à ne se pas laisser surprendre. Ils savoient qu'un moment pouvoit être décisif. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils ne perdoient point courage. Ni la disette de vivres, ni les fatigues, ni les dangers qu'ils eurent à souffrir pendant deux ans, ne purent engager aucun des deux partis à céder. Ce double siége, car on peut bien l'appeller ainsi, ne finit qu'avec la guerre même. AN. R. 508. Av. J.C. 244.

Sous les Consuls de cette année, on envoia une Colonie à Brondufe (*Brindes*) dans le territoire des Sallentins, vingt ans après que ce pays étoit tombé sous la domination des Romains. *Vell.* I. 14.

L. Cécil. Métellus succéde dans la souveraine Sacrificature à Ti. Coruncanius, qui le premier des Plébeïens avoit eu cette dignité.

C. FUNDANIUS FUNDULUS.
C. SULPICIUS GALLUS. AN. R. 509. Av. J.C. 243.

Cinq années s'étoient passées, sans que de part ni d'autre on eût rien fait de considérable. Les Romains avoient cru qu'avec leurs seules troupes de ter- Nouvelle flote Romaine construite &

 re

An. R. 509. Av. J.C. 243.

équipée par le zéle des particuliers.

Polyb. I. 60.

re ils pourroient terminer le siége de Lilybée : mais voiant qu'il traînoit en longueur, ils revinrent à leur premier plan, & firent des efforts extraordinaires pour armer une nouvelle flote. L'argent manquoit au Trésor public : le zéle des particuliers y suppléa, tant l'amour de la patrie dominoit dans les esprits ! Chacun selon ses forces contribua à la dépense commune, & sur la foi publique qui s'engageoit à rendre dans le tems les sommes qu'on auroit prétées pour cet armement, on n'hésita point à faire les avances pour une expédition d'où dépendoient la gloire & la sûreté de la République. L'un équipoit seul un vaisseau à ses frais : d'autres se joignoient deux ou trois ensemble pour en faire autant. En fort peu de tems il y en eut deux cens de prêts à cinq rangs de rames. Ils furent construits sur le modéle d'une galére prise sur les ennemis, qui étoit d'une légéreté extraordinaire. Nous verrons, dans le cours des guerres Puniques, plus d'un exemple de cet amour généreux des Romains pour la patrie, qui fesoit un de leurs principaux caractéres. Mais aussi la République étoit fidéle à ses engagemens.

mens. C'eſt ainſi que la foi publique, on ne peut trop le répéter, eſt une reſſource aſſurée pour un Etat dans les grands beſoins. Y donner la moindre atteinte, c'eſt pécher contre la régle la plus eſſentielle d'une ſaine politique, & laiſſer dans les eſprits une défiance qui ſouvent devient ſans remède. Cette reſſource ſubite, à laquelle il ſemble que Rome avoit peu lieu de s'attendre après les pertes récentes qu'elle avoit faites ſur mer, mit le Peuple Romain en état d'achever la conquête de la Sicile, & de paſſer enſuite aux autres conquêtes que la Providence divine lui deſtinoit.

An. R. 509. Av. J.C. 243.

C. Lutatius Catulus.
A. Postumius Albinus.

An. R. 510. Av. J.C. 242.

Poſtumius ſe préparoit à partir avec ſon Collégue pour la Sicile, où l'on ſe promettoit cette année quelque grand événement. Mais comme il étoit Prêtre de Mars, (*Flamen Martialis*) & que les Prêtres ne pouvoient pas s'éloigner de Rome, le grand Pontife Métellus l'empêcha de partir pour la Province. Dans la ſuite on ſe relâcha de cette grande régularité.

Poſtumius Conſul retenu à Rome comme Prêtre. *Liv. Epit.* XIX. *Tacit. Ann.* III. 71. *Val. Max.* l. 1.

AN. R. 510. Av. J. C. 242.

Le Sénat défend à Lutatius de consulter les divinations de Préneste.

Val. Max. I. 3.

Le Sénat fit paroitre aussi une pareille délicatesse par raport à la religion, en défendant à Lutatius de consulter les divinations de Préneste qui se donnoient par le sort, *Prænestinas sortes*, ne voulant pas qu'un Consul Romain eût recours à des cérémonies étrangéres. *Sort* se prenoit chez les Anciens pour toutes sortes de prédictions. Il y en avoit de différentes espéces. Les *sorts de Préneste* étoient fort anciennes & fort célébres dans toute l'Italie. C'étoient de petites piéces de bois, inscrites de caractéres énigmatiques, enfermées dans un coffre, que les Prêtres gardoient avec grand soin dans le temple de la Fortune. Quand on alloit consulter cet Oracle, les Prêtres tiroient ce coffre, & fesoient remuer à différentes reprises par un enfant les petits morceaux de bois: après quoi il les tiroit au hazard. Les prêtres prétendoient trouver dans les caractéres qui y étoient inscrits, la réponse aux demandes des consultans. Cicéron * se moque avec raison de la stupide crédulité des peuples, qui se laissoient

* Tota res est inventa fallaciis, aut ad quæstum, aut ad superstitionem, aut ad errorem. *De Divinat.* II. 85.

laissoient abuser par une grossiére fourberie, fondée uniquement, d'un côté sur l'avarice des Prêtres, & de l'autre sur la superstition de ceux qui venoient consulter l'Oracle. AN. R. 510. Av. J.C. 242.

Comme les deux Consuls ne pouvoient pas partir pour la Sicile, & qu'un seul ne suffisoit pas pour soutenir le poids d'une guerre si importante, on commença cette année à créer deux Préteurs, (car jusques-là il n'y en avoit eu qu'un seul, chargé uniquement de l'administration de la Justice) & Q. Valerius Falto l'un d'eux, eut ordre d'accompagner Lutatius, & de partager avec lui sous ses ordres les soins de la guerre. Dès que l'hiver fut fini, ils partirent pour la Sicile avec une flote de trois cens galéres, & de sept cens vaisseaux de charge. Dans la suite on continua à créer deux Préteurs, quoiqu'on n'en eût pas besoin pour l'armée. Ils demeuroient tous deux à Rome, pour y administrer la justice, l'un entre citoiens & citoiens, il étoit appellé *Prætor urbanus*; l'autre entre citoiens & étrangers, & on le nommoit *Prætor peregrinus*. Création d'un second Préteur. *Liv. Epit.* XIX.

Lutatius aborda en Sicile lorsqu'on l'y attendoit le moins. La flote ennemie Bataille aux Iles d'Egates ga-

AN. R. 510. Av. J.C. 242. mie s'étoit retirée en Afrique, parce qu'on ne croioit pas que les Romains songeassent à se remettre en mer. Il se rendit maître du port de Drépane, & de tous les postes avantageux qui étoient aux environs de Lilybée, & que la retraite des vaisseaux Carthaginois laissoit sans défense. Il fit ses approches autour de Drépane, & disposa tout pour le siége. Les machines eurent bientôt fait brêche, & les soldats se préparoient déja à monter à l'assaut le Consul à leur tête, lorsqu'il fut dangereusement blessé à la cuisse. Les soldats, dont il étoit fort aimé, abandonnérent la bréche pour lui rendre service, & le suivirent en foule au camp où il fut transporté. Pendant qu'on pançoit sa blessure, il ne perdit pas son temps. Prévoiant que la flote ennemie ne tarderoit pas à venir, & aiant toujours devant les yeux ce qu'on avoit pensé d'abord, que la guerre ne finiroit que par un combat naval; sans perdre un moment, chaque jour il dressoit son équipage aux exercices qui le rendoient propre au dessein qu'il avoit d'attaquer les ennemis, & par son assiduité à l'exercer en tout genre, de simples matelots il

[Margin: ...gnée par les Romains. Polyb. I. 60-62. Oros. IV. 10.]

il fit en peu de tems d'excellens soldats. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Les Carthaginois fort surpris que les Romains osassent reparoitre en mer, & ne voulant pas que le camp d'Eryx manquat d'aucune des munitions nécessaires, équipérent sur le champ des vaisseaux, & les aiant fournis de grains & d'autres provisions, ils firent partir cette flote, dont ils donnérent le commandement à Hannon. Celui-ci cingla d'abord vers l'Ile d'Hiére, dans le dessein d'aborder à Eryx sans être aperçu des ennemis, d'y décharger ses vaisseaux, d'ajouter à son armée navale ce qu'il y avoit de meilleurs soldats à Eryx, & d'aller avec Amilcar présenter la bataille aux ennemis.

Le Consul n'étoit pas encore bien guéri de sa blessûre, lorsqu'il apprit que la flote ennemie approchoit. Conjecturant en lui-même quelles pouvoient êtres les vûes de l'Amiral Carthaginois, il choisit dans son armée de terre les troupes les plus braves & les plus aguerries, & fit voile vers * Eguse, Ile située devant Lilybée. Là, après avoir excité son monde à bien

* *C'étoit une des Iles appellées Egates.*

AN. R. 510. AV. J.C. 242. faire, il avertit les Pilotes qu'il y auroit combat le lendemain matin.

Au point du jour, voiant que le vent, favorable aux Carthaginois, lui étoit fort contraire, & que la mer étoit extrêmement agitée, il hésita d'abord sur le parti qu'il devoit prendre. Mais il fit ensuite réflexion, que s'il donnoit le combat pendant ce gros tems, il n'auroit affaire qu'à l'armée navale, & à des vaisseaux chargés & pesans: qu'au contraire, s'il attendoit le calme, & laissoit Hannon se joindre avec le camp d'Eryx, il auroit à combattre contre des vaisseaux devenus légers par la décharge de leurs fardeaux; contre l'élite de l'armée de terre; &, ce qui étoit alors plus formidable que tout le reste, contre l'intrépidité d'Amilcar. Toutes ces raisons le déterminérent à saisir l'occasion présente. Ces motifs de la conduite d'un Général, exposés de la sorte par un homme plus habile encore comme Guerrier que comme Ecrivain, tel que Polybe, ajoutent un prix infini au récit des faits, & en sont comme l'ame.

Le Consul avoit des troupes d'élite, de bons matelots qui avoient été fort exercés,

exercés, d'excellens vaisseaux construits, comme nous l'avons dit, sur le modéle d'une galére qu'on avoit prise quelque tems auparavant, & qui étoit la plus accomplie qu'on eût encore vûe en ce genre. C'étoit tout le contraire du côté des Carthaginois. Comme depuis quelques années ils s'étoient vû seuls maîtres de la mer, & que les Romains n'osoient paroitre devant eux, ils les comptoient pour rien, & se regardoient eux-mêmes comme invincibles. Au premier bruit du mouvement que ceux-ci se donnérent, Carthage avoit mis en mer une flote équipée à la hâte, & où tout sentoit la précipitation : soldats & matelots, tous mercénaires, nouvellement levés, sans expérience, sans courage, sans zêle pour la patrie, comme sans intérêt pour la cause commune. Il y parut bien dans le combat. Ils ne purent pas soutenir la premiére attaque. Cinquante de leurs vaisseaux furent coulés à fond, & soixante & dix furent pris avec tout l'équipage. Le reste, à la faveur d'un vent qui se leva fort à propos pour eux, se retira vers la petite Ile d'où ils étoient partis. Le nombre des prisonniers passa dix mille.

An. R. 510.
Av. J.C. 242.

Han-

AN. R. 510. Av. J.C. 242. Hannon se retira à Carthage avec ce qu'il avoit pu sauver de vaisseaux. Il y perdit la vie, traitement ordinaire qu'on fesoit aux Généraux qui avoient mal réussi. Rome n'en usoit pas de la sorte ; & sa politique en cela, outre qu'elle convenoit davantage à l'humanité dont les Romains ont toujours fait profession, étoit aussi plus avantageuse à l'Etat & au bien du service, en laissant aux Généraux qui avoient mal réussi le tems de réparer ou leur faute ou leur malheur.

Lutatius, après l'action, s'avança vers Lilybée, & joignit ses troupes à celles des assiégeans. *Orosius*, IV. 10. Quand il les y eut fait reposer quelque tems, il les mena à Eryx, où il remporta un avantage sur Amilcar, sans doute dans un combat sur terre, & lui tua deux mille hommes.

Traité de paix entre Rome & Carthage. *Polyb.* I. 63. 64.

Quand ces tristes nouvelles furent portées à Carthage, elles y causérent d'autant plus de surprise & d'effroi, qu'on s'y étoit moins attendu. Le Sénat ne perdit pas courage. Le désir de continuer la guerre ne leur manquoit pas : mais l'état de leurs affaires s'y refusoit. Les Romains tenant la mer, il n'étoit plus possible d'envoier

ni

ni vivres, ni ſecours aux armées de Sicile. Ils dépéchérent donc au plutôt vers Amilcar Barcas qui y commandoit, & laiſſérent à ſa prudence de prendre tel parti qu'il jugeroit à propos. Ce grand homme, tant qu'il avoit vû quelque raion d'eſpérance, avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre du courage le plus intrépide, & de la ſageſſe la plus conſommée. Mais comme il ne lui reſtoit plus de reſſource, il députa vers le Conſul pour traiter d'alliance & de paix : la prudence, dit Polybe, conſiſtant à ſavoir & réſiſter, & céder à propos.

An. R. 510. Av. J.C. 242.

Lutatius, outre l'intérêt particulier qu'il avoit de ne point laiſſer à ſon ſucceſſeur la gloire d'avoir terminé une guerre ſi importante, ſavoit combien le Peuple Romain étoit las d'une guerre ſi ruineuſe qui avoit épuiſé ſes forces & ſes finances; & il n'avoit pas oublié les malheureuſes ſuites de la hauteur inexorable & imprudente de Régulus. Il ne ſe rendit donc point difficile, & dicta le Traité ſuivant. Il y aura, si le Peuple Romain l'approuve, amitié entre Rome et Carthage aux conditions qui suivent. Les Carthagenois

An. R. 510. Av. J.C. 242. GINOIS EVACUERONT TOUTE LA SICILE. ILS NE FERONT POINT LA GUERRE A HIERON, ET NE PORTERONT POINT LES ARMES CONTRE LES SYRACUSAINS, NI CONTRE LEURS ALLIÉS. ILS RENDRONT AUX ROMAINS SANS RANÇON TOUS LES PRISONNIERS QU'ILS ONT FAITS SUR EUX. ILS LEUR PAIERONT, DANS L'ESPACE DE VINGT ANS, DEUX * MILLE DEUX CENS TALENS EUBOIQUES D'ARGENT. Il est bon de remarquer en passant la simplicité, la précision, la clarté de ce Traité, qui dit tant de choses en si peu de mots, & qui régle en peu de lignes tous les intérêts de deux puissans Peuples & de leurs Alliés sur terre & sur mer.

Cornel. Nep. in Amilc. Le Consul avoit demandé que les troupes qui étoient dans Eryx, livrassent leurs armes. Barcas tint ferme sur cet article, & déclara qu'il s'exposeroit aux derniéres extrémités & périroit plutôt que de consentir à une telle infamie. Il convint seulement de Liv. XXI, 41. paier dix-huit deniers Romains (neuf livres) pour chacun des soldats qui composoient cette garnison.

Quand

* *Cette somme monte à peu près à celle de six millions cent quatre-vingts mille livres.*

Quand on eut porté ces conditions à Rome, le Peuple ne les approuvant point dans leur tout, envoia dix Députés sur les lieux pour régler l'affaire en dernier ressort. Ils ne changérent rien dans le fond du Traité. ,, Ils ,, abrégérent seulement les termes du ,, paiement, en les réduisant à dix ,, années; & ajoutérent à la somme im- ,, posée par le Consul mille talens, qui ,, seroient paiés sur le champ pour les ,, frais de la guerre, & exigérent des ,, Carthaginois qu'ils sortiroient de ,, toutes les Iles qui sont entre l'Italie ,, & la Sicile. " Il faut remarquer que la Sardaigne n'étoit point comprise dans ce Traité. On continua à Lutatius le commandement dans la Sicile, pour y régler l'état & le gouvernement de la nouvelle conquête.

AN. R. 510. Av. J.C. 242.

Ainsi fut terminée l'une des plus longues guerres dont il soit parlé dans l'Histoire, puisqu'elle dura vingt-quatre ans entiers sans interruption. L'ardeur opiniâtre à disputer l'empire fut presque égale de part & d'autre. On voit des deux côtés beaucoup de fermeté, beaucoup de grandeur d'ame & dans les projets, & dans l'exécution. Les Carthaginois l'emportoient par

Fin de la première guerre Punique. AN. R. 510. Av. J.C. 242.

AN. R. 510. Av. J.C. 242.

par la ſcience de la marine ; par l'habileté dans la conſtruction des vaiſſeaux ; par l'adreſſe & la facilité avec laquelle ils feſoient les manœuvres ; par l'expérience des pilotes ; par la connoiſſance des côtes, des plages, des rades, des vents ; par l'abondance des richeſſes capables de fournir à toutes les dépenſes d'une rude & longue guerre. Les Romains n'avoient aucun de ces avantages : mais le courage, le zêle pour le bien public, l'amour de la patrie, une noble émulation pour la gloire, un vif déſir d'étendre leur domination, leur tenoient lieu de tout ce qui leur manquoit d'ailleurs. On eſt étonné de les voir tout neufs, & encore inexpérimentés dans la marine, non ſeulement tenir tête à la nation du monde la plus habile & la plus puiſſante ſur mer, mais gagner contre elle pluſieurs batailles navales. Nulles difficultés, nuls malheurs n'étoient capables de les décourager. Ils perdirent dans le cours de cette premiére guerre Punique, ſoit dans les combats ſoit par les tempêtes, ſept cens galéres. On peut juger par là de la fermeté du Peuple Romain. Il n'auroit point fait certainement la paix dans

dans les mêmes circonstances où nous venons de voir que les Carthaginois la demandérent. Une seule campagne malheureuse les abbat : plusieurs n'ébranlérent point les Romains. An. R. 510. Av. J.C. 242.

Pour les soldats, nulle comparaison entre ceux de Rome & ceux de Carthage ; les premiers l'emportant infiniment sur les autres pour le courage. Parmi les Généraux, Amilcar, surnommé Barcas, fut sans contredit celui de tous qui se distingua le plus & par sa bravoure, & par sa prudence. Dans toute cette guerre, il n'a paru, du côté des Romains, aucun Général dont les talens éclatans puissent être regardés comme la cause de la victoire : ensorte que c'est uniquement par la constitution de son état, & par des vertus, si j'ose ainsi parler, nationales, que Rome triompha de Carthage.

Quand on considére d'une même vûe & d'un seul coup d'œil toute la suite de la premiére guerre Punique, on s'imagine voir ce qui se passoit dans les combats des Anciens, où deux Athlétes, également forts & robustes, pleins de courage & d'ardeur, animés par un vif desir de vaincre

AN. R. 510. Av. J.C. 242.

cre & par les cris des ſpectateurs, en venoient aux mains, ſe colletoient, s'empoignoient, s'élevoient en l'air, ſe ſecouoient violemment, ſe jettoient par terre l'un l'autre, ſe relevoient dans le moment avec une nouvelle vigueur, emploioient la force, la ruſe, & tous les tours de ſoupleſſe imaginables; juſqu'à ce qu'enfin, terraſſés de nouveau, après avoir luté encore lontems ſur le ſable, s'être roulés l'un ſur l'autre, & s'être entrelacés en mille façons, l'un des deux gagnant le deſſus, contraignît ſon adverſaire à demander quartier, & à ſe confeſſer vaincu. Tel fut à peu près le ſort des Romains & des Carthaginois dans la guerre dont il s'agit ici.

AN. R. 511. Av. J.C. 241.

Q. LUTATIUS CERCO.
A. MANLIUS ATTICUS.

La Sicile devenue Province du Peuple Romain.

Lutatius & Valére étoient reſtés en Sicile, le premier en qualité de Proconſul, l'autre comme Propréteur. Ils firent de concert tous les réglemens néceſſaires pour y établir un bon ordre, & fixérent les droits & les tributs que chaque ville devoit paier à la République. Ils s'appliquérent ſur tout à écarter toute cauſe & toute oc-

caſion

casion de trouble & de remuement. Pour cela ils ôtérent les armes à ceux des Siciliens qui s'étoient déclarés pour Amilcar, & ils ordonnérent aux Gaulois qui avoient quitté le parti du même Amilcar pendant qu'ils étoient en garnison sur le mont Eryx, pour embrasser celui des Romains, de sortir de l'Ile & d'aller s'établir ailleurs, leur fournissant pour cet effet les vaisseaux qui leur étoient nécessaires. Ils prirent pour prétexte de cet ordre, qui devoit leur paroitre fort dur, le crime qu'ils avoient commis en pillant le temple de Vénus bâti sur le mont Eryx : crime qui les avoit rendu odieux à toute l'Ile. Depuis ce tems-là, la partie de la Sicile qui avoit obéi aux Carthaginois, devint province du Peuple Romain. Le reste de l'Ile formoit le Roiaume d'Hiéron. Après que tout eut été réglé, Lutatius & Valére retournérent à Rome. Le triomphe fut décerné à Lutatius. Pour lors Valére aiant représenté qu'il avoit contribué également à l'heureux succès des armes Romaines, ajouta qu'il paroissoit juste, qu'aiant partagé avec Lutatius les soins & les dangers du combat, il en partageât aussi avec lui l'honneur

AN. R. 511. Av. J.C. 241.

&

AN. R. 511. Av. J. C. 241.

& la récompense. Ce qui rendoit la cause du Préteur encore plus favorable, & ce qu'il ne manqua pas de faire valoir, c'est que dans la bataille le Consul, qui n'étoit pas encore bien guéri de sa blessure, n'avoit pas pu agir; de sorte que Valére avoit fait les fonctions de Général dans cette action. Lutatius s'opposa à sa demande comme insolite & injuste, prétendant qu'il étoit contre l'usage & contre les Loix d'égaler, dans la distribution des honneurs, deux puissances, dont l'une étoit inférieure & subordonnée à l'autre. La dispute s'échaufant des deux côtés, ils convinrent de prendre pour arbitre Atilius Calatinus, qui, sur le titre de supériorité de pouvoir dans Lutatius, que son adversaire ne pouvoit pas lui contester, donna gain de cause au premier. Malgré ce jugement, comme Valére avoit fait paroitre dans cette guerre un mérite singulier, l'honneur du triomphe lui fut aussi accordé.

J'ai dit qu'une partie de la Sicile étoit devenue province du Peuple Romain. On appelloit *Provinces* chez les Romains les pays conquis par eux hors de l'Italie. Ces pays étoient gouver-

vernés comme pays de conquête : & quoique les Peuples fussent appellés Alliés de l'empire & non pas *Sujets*, cependant ils ne se conduisoient plus entiérement par leurs propres Loix, & ne choisissoient plus leurs Magistrats. Rome leur envoioit chaque année un Préteur & un Questeur : le premier, pour administrer la justice, & commander les troupes quand il en étoit besoin ; l'autre pour recueillir les droits que le pays nouvellement conquis paioit à ses vainqueurs.

AN. R. 511. AV. J.C. 242.

La Sicile fut la premiére qui reçut la Loi des Romains. Cicéron, dans une de ses Verrines, en fait un bel éloge. „ [a] C'est elle, dit-il, qui la „ premiére de toutes les nations étran„ géres a recherché notre amitié ; qui „ la premiére a décoré notre empire, „ en devenant notre province ; qui „ la premiére a fait sentir à nos an„ cêtres la douceur & la gloire qu'il „ y a de commander aux Peuples du „ dehors „. Après avoir relevé la constante

Verr. 3. n. 2-7.

a Omnium nationum exterarum princeps Sicilia se ad amicitiam fidemque populi Romani applicuit: prima omnium, id quod ornamentum imperii est, provincia est appellata: prima docuit majores nostros, quàm præclarum esset exteris gentibus imperare.

AN. R. 511. AV. J.C. 241.

ſtante fidélité de cette Ile pour la République ; ſa conſidération particuliére pour les Publicains, c'eſt-à-dire pour ceux qui recevoient des tributs, dont le nom étoit odieux par tout ailleurs ; ſa fertilité extraordinaire en blés excellens, qui la feſoit appeller par l'ancien Caton le grenier de Rome, & la mére nourriciére du Peuple Romain ; il ajoute, en s'adreſſant au Peuple : „ Les [a] Provin„ ces & les Pays tributaires ſont à „ votre égard ce que ſont pour les „ Particuliers leurs métairies & leurs „ terres, dont les plus voiſines de „ Rome ſont les plus eſtimées, & „ celles qui font le plus de plaiſir. „ Ainſi la Sicile, qui eſt preſque aux „ portes de Rome, vous eſt plus ché„ re & plus agréable que toutes les au„ tres Provinces de l'Empire.

a Et quoniam quaſi quædam prædia populi Romani ſunt, vectigalia noſtra atque provinciæ : quemadmodum propinquis vos veſtris prædiis maximè delectamini, ſic populo Romano jucunda ſuburbanitas eſt hujuſce provinciæ.

Des

Des Combats de Gladiateurs.

ON APPELLOIT Gladiateurs ceux qui s'entretuoient sur l'aréne pour donner du plaisir au peuple.

Ce qui a donné occasion à ces combats, est l'ancienne coutume d'immoler des captifs, ou prisonniers de guerre, aux mânes des grands hommes qui étoient morts en combattant. Ainsi Achille, dans Homére, immole douze jeunes Troiens aux mânes de Patrocle; &, dans Virgile, Enée envoie de même des captifs à Evandre pour les immoler aux funérailles de son fils Pallas. *Iliad.* XXIII. *Eneid.* XI.

Comme il parut barbare de massacrer ces captifs comme des bêtes, on institua qu'ils se battroient les uns contre les autres, & qu'ils emploieroient toute leur adresse pour sauver leur propre vie, & pour donner la mort à leur adversaire. Cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvoient éviter la mort, & que leur vie étoit entre leurs mains, & dépendoit de leur habileté à se défendre.

Ce fut l'an de Rome 488. que ce spectacle fut donné pour la premiére fois *Val.Max.* I. 4. *Liv.Epit.* XVI.

fois au Peuple Romain, lorsque les deux fréres M. & D. Brutus firent célébrer avec pompe les funérailles de leur pére. Cette coutume n'avoit pas les Romains pour auteurs. Elle étoit déja en usage chez d'autres peuples
Liv. IX. 40. d'Italie, & Tite-Live en parle sous l'an de Rome 444 comme d'une pratique usitée parmi les Campaniens, qui s'en donnoient même le barbare divertissement dans leurs repas. Les Romains ne donnérent d'abord des combats de Gladiateurs que dans les funérailles des hommes illustres : mais dans la suite la pratique en devint
Senec. de brevit. vit. cap. XX. toute commune, jusques-là que les particuliers marquoient eux-mêmes dans leur testament combien ils vouloient qu'il y eût de couples de Gladiateurs qui combattissent ainsi après leur mort. Ces Gladiateurs étoient appellés *Bustuarii*, parce qu'ils combattoient autour du bucher, *bustum*.

Liv. XXIII. 30. D'abord le nombre des Gladiateurs que l'on fesoit combattre, ne fut pas excessif : mais il alla toujours croissant, comme c'est l'ordinaire. L'an de Rome 536 les fils de M. Æmilius Lépidus

dus donnérent dans les funérailles de leur pére vingt-deux paires de Gladiateurs. Ce spectacle dura trois jours, & fut célébré dans la grande place de Rome. L'an 552 les fils de M. Valérius Lévinus donnérent, pour la même cérémonie, vingt-cinq paires de Gladiateurs. L'an 569 il y eut dans un semblable spectacle soixante & dix Gladiateurs, & l'an 578 il y en eut soixante & quatorze.

Liv. XXXI. 50.
Liv. XXXIX. 46.
Liv. XLI. 28.

Pour fournir à ces combats, il falut préparer de loin les combattans. La profession des Gladiateurs devint un art. Il y eut des maîtres en fait d'armes: Ils s'appelloient chez les Latins *Lanistæ*. On apprit à se battre, on s'y exerça.

Deux sortes de personnes avoient part à ces combats: les uns par force & contrainte, savoir des esclaves & des criminels condannés à mort; les autres volontairement & de bon gré. Ceux-ci étoient des hommes libres, qui se louoient pour cet infame métier, & qui mettoient leur sang à prix. Le Maître des Gladiateurs fesoit jurer ces derniers qu'ils combattroient

Livius XXVIII. 21.

jusqu'à leur mort. Ils [a] s'engageoient donc par serment à remplir religieusement tous les devoirs d'un bon & fidéle Gladiateur : ils se dévouoient corps & ame sans réserve à leur Maître, & consentoient, en cas qu'ils lui refusassent le service, qu'on leur fît perdre la vie par le fer, par le feu, ou sous les coups de fouets.

Ce spectacle avoit commencé par la tristesse & la douleur, aiant été d'abord emploié pour la célébration des funérailles : mais, dans la suite, le plaisir & la joie s'en saisirent, & il devint le plus agréable & le plus sensible divertissement du Peuple Romain, qui s'y rendoit avec un concours & un empressement incroiable. [b] Cicéron dit que nulle autre Assemblée,

a In verba Eumolpi sacramentum juravimus, uri, vinciri, verberari, ferróque necari ; &, quicquid aliud jussisset, tanquam legitimi Gladiatores domino corpora animosque addicimus. *Petron. cap.* 17.

b Id spectaculi genus erat, quod omni frequentia atque omni genere hominum celebratur: quo multitudo maximè delectatur... Equidem existimo nullum tempus esse frequentioris populi, quàm illud gladiatorium ; neque concionis ullius, neque verò ullorum comitiorum. *Pro Sext.* 124. *&* 125.

blée, soit pour les affaires publiques, soit pour l'élection des Magistrats, n'étoit si nombreuse que celle-ci, & qu'il s'y trouvoit une multitude infinie de citoiens de tout état & de toute condition.

Les Gladiateurs avoient différens noms, & étoient armés différemment. Je n'en raporterai ici que trois ou quatre sortes pour abréger.

RETIARII. Ils avoient pour arme un Trident, avec un rêts, ou filet, qu'ils jettoient sur la tête de leur antagoniste, pour l'embarrasser dans ce filet, & le mettre hors d'état de se défendre.

THRACES. On les appelloit ainsi apparemment parce qu'ils avoient une armure semblable à celle des Thraces, c'est-à-dire une espéce de dague, de poignard, avec une rondache. Horace en fait mention.

Thrax est Gallina Syro par. *Sermon. II. 6.*

[a] MYRMILLONES. On croit, sur un passage de Festus, que ce nom leur

 étoit

a Retiario pugnanti adversus Myrmillonē cantatur, *Non te peto, piscem peto: quid me fugis Galle?* quia myrmillonicum genus armaturæ Gallicum est, ipsique Myrmillones antè Galli appellabantur, in quorum galeis piscis effigies inerat. *Festus.*

étoit donné à cause de leur armure à la Gauloise, qui étoit une longue épée, & un bouclier avec un casque, sur le haut duquel il y avoit ordinairement une figure de poisson.

SAMNITES. Ils étoient appellés ainsi, sans doute, parce qu'ils étoient armés comme les Samnites, quelle que fût cette armure. Il en est souvent parlé dans les Auteurs. Tite-Live : *Campani ab superbia, & odio Samnitium, gladiatores, quod spectaculum inter epulas erat, eo ornatu armarunt, Samnitiumque nomine appellarunt.* Horace :

Livius IX.

Cædimur, & totidem plagis consumimus hostem,
Lento Samnites ad lumina prima duello.

Horat. Epist. 2. lib. 2.

Cicéron : *Neque est dubium, quin exordium dicendi vehemens & pugnax non sæpe esse debeat. Sed, si in ipso illo gladiatorio vitæ certamine, quo ferro decernitur, tamen ante congressum multa fiunt, quæ non ad vulnus, sed ad speciem valere videantur : quanto hoc magis in oratione expectandum, in qua non vis potiùs quàm delectatio postulatur ?... Atque ejusmodi illa prolusio debet esse, non ut Samnitum, qui vibrant hastas ante pugnam.*

Cic. de Orat. II. 317. & 325.

pugnam, quibus in pugnando nihil utuntur: sed ut ipsis sententiis, quibus proluserunt, vel pugnare possint. Je citerai dans la suite, sur le même sujet, un autre passage de Cicéron fort beau & fort remarquable.

Ces Gladiateurs, comme je l'ai déja dit, étoient instruits & formés aux combats chez un Maître d'armes, qui avoit grand soin de leur donner une bonne & solide nourriture, pour les rendre forts & robustes; ce qui fesoit leur principal mérite, & augmentoit de beaucoup leur prix. On vouloit aussi qu'ils fussent d'une grande & belle taille, pour plaire davantage aux Spectateurs. [a] Sénéque, en plus d'un endroit, marque qu'ils combattoient nuds & sans habits. J'ai de la peine à croire que cela fût ordinaire. Les Maîtres d'armes les vendoient fort cher, ou aux Magistrats, qui par le devoir de leur charge étoient obligés de donner de ces sortes de spectacles; ou aux particuliers, qui, pour plaire au peuple & gagner ses suffrages,

a Mutuos ictus nudis & obviis pectoribus excipiunt... Nihil habent quo tegantur, ad ictum totis corporibus expositi. *Senec. Epist.* VII.

le divertissoient par ces Jeux qui étoient infiniment de son goût. Cicéron, pendant son Consulat, défendit par une Loi d'emploier cette voie pour briguer ainsi les charges. Ceux qui donnoient ce spectacle étoient appellés *Editores*. La fureur pour les combats de Gladiateurs alla jusqu'au point de se donner, à l'exemple des Campaniens, ce plaisir brutal au milieu des festins.

Orat. pro Sext. n. 133.

Ils préludoient avant le combat, comme nous l'avons vû dans le passage de Cicéron, en se donnant beaucoup de mouvement, en lançant leurs traits en l'air, en s'attaquant foiblement, & pour la seule parade. Mais on en venoit bientôt aux coups & aux blessures, & l'on voioit bientôt couler le sang.

Il n'étoit point permis à ces malheureuses victimes de la cruelle joie des Romains de donner dans ces combats la moindre marque de foiblesse & de crainte. C'étoit un crime pour un Gladiateur de faire entendre la moindre plainte quand il étoit blessé, ou de demander quartier quand il étoit vaincu. Le peuple alors entroit en

en indignation contre lui. *Qu'on* [a] *le tue*, s'écrioit-il, *qu'on le brûle*, *qu'on le déchire à coups de fouets. Quoi ! il va timidement au combat ! Il se présente au coup d'un air timide ! Il tombe d'une façon qui marque le découragement ! Il n'a pas la force de mourir de bonne grace !* Jamais barbare a-t-il tenu un pareil langage ?

Au reste cette disposition de foiblesse & de crainte étoit fort rare. On voit ici avec étonnement quelle impression la coutume & l'exemple sont capables de faire sur les esprits, & même sur des ames viles & mercénaires. Un [b] Gladiateur se croioit deshonoré quand on le mettoit aux prises avec quelqu'un qui lui fût inférieur en force & en adresse, persuadé qu'il n'y a point de gloire à vaincre, quand il n'y a point de danger à combattre. Ce principe d'honneur gravé presque généralement dans l'esprit de ceux qui se présentoient sur l'aréne, & qui les

 élevoit

a Occide, ure, verbera. Quare tam timidè incurrit in ferrum ? quare parum audacter occidit ? quare parum libenter moritur ? *Senec. Epist.* 7.

b Ignominiam judicat Gladiator, cum inferiore componi ; & scit eum sine gloria vinci, qui sine periculo vincitur. *Senec. de Provid. cap.* 3.

élevoit audessus de toutes les craintes humaines, est proposé par Cicéron dans plus d'un endroit comme un modéle admirable de courage & de fermeté, par lequel il s'animoit lui-même & animoit les autres à tout souffrir pour la conservation de la liberté & la défense de la République.

Cic. Tusc. II. 41. „ Quels maux, dit-il, ne souffrent „ point les Gladiateurs, c'est-à-dire „ des misérables & des barbares ? „ Comment ceux d'entr'eux qui ont „ été élevés dans de bons principes, „ aiment-ils mieux recevoir une blessure mortelle, que de l'éviter par „ une voie honteuse ? Combien de fois „ voions-nous que tout ce qu'ils se „ proposent, c'est de plaire ou à leur „ Maître, (c'est-à-dire à celui qui les „ a achetés pour les donner en spectacle), ou au peuple ? Percés de „ coups, ils envoient vers leurs Maîtres, leur demander s'ils sont contens ; & déclarent, s'ils le sont, „ qu'ils meurent de bon cœur. a Entend-on jamais un Gladiateur, de „ quelque mince mérite qu'il soit, „ pous-

a Quis mediocris Gladiator ingemuit? quis vultum mutavit unquam ? quis non mo-

„ pousser quelque gémissement ? Le „ voit-on changer de couleur & pâlir „ à la vûe du péril ? Qui d'entr'eux, „ non seulement lorsqu'il combat, „ mais lorsque n'en pouvant plus il se „ laisse tomber pour recevoir le coup „ mortel, laisse paroitre aucune marque „ de foiblesse & de crainte ? tant ont „ de force l'exemple, la coutume, la „ réflexion ! Quoi ! *un Samnite, un es-„ clave, un homme de néant, un mal-„ heureux* sera capable d'une telle fer-„ meté ; & un homme né pour la gloi-„ re, quand il s'agira de souffrir la „ douleur ou d'affronter les dangers, „ ne pourra pas, quelque foiblesse „ qu'il se sente intérieurement, s'en-„ courager lui-même & [illegible] fortifier „ par les vûes de la raison & de l'hon-„ neur ? Quelques personnes trouvent „ cruel & inhumain le spectacle des „ Gladiateurs ; & je ne sai si elles n'ont

K 6 „ pas

dò stetit, verum etiam decubuit turpiter ? quis, cùm decubuisset, ferrum recipere jussus, collum contraxit ? tantum exercitatio, meditatio, consuetudo valet ! Ergo hoc poterit *Samnis, spurcus homo, vita illa dignu' locoque:* vir natus ad gloriam, ullam partem animi tam mollem habebit, quam non meditatione & ratione corroboret ?

„ pas raiſon, de la maniére dont les „ choſes ſe paſſent maintenant. Mais „ quand on n'expoſoit à ces combats „ que des criminels condannés à per„ dre la vie, c'étoit, ce me ſemble, „ une leçon bien forte, qui frapoit „ non les oreilles mais les yeux, pour „ apprendre aux hommes à mépriſer „ courageuſement la douleur & la „ mort.

Philip. II. 35. Cicéron, dans un autre endroit, s'exhorte lui même & tous les bons citoiens au courage & à la conſtance par l'exemple des Gladiateurs: c'étoit en parlant contre Antoine, ennemi de la paix & de la tranquillité publique, & qui menaçoit de renverſer l'Etat. „ Que [a] [illegible] dans ces malheureux tems, „ dit-il, la derniére heure de la Répu„ blique eſt venue, (ce qu'aux dieux „ ne plaiſe qui arrive!) imitons la con„ duite de ces généreux Gladiateurs, „ qui ne craignent point de mourir, „ pourvû que ce ſoit avec honneur. „ Com-

[a] Quod ſi jam (quod dii omen avertant!) fatum extremum Reip. venit: quod Gladiatores nobiles faciunt, ut honeſtè decumbant, faciamus nos, principes orbis terrarum gentiumque omnium, ut cum dignitate potiùs cadamus, quàm cum ignominia ſerviamus.

„ Combien nous, qui ſommes les maî-
„ tres de l'Univers & de tous les peu-
„ ples, devons-nous, à plus juſte ti-
„ tre, préférer hautement une mort
„ glorieuſe à une honteuſe ſervitude ?

C'étoit ce ſentiment de courage & de fermeté qui feſoit le plus ſenſible plaiſir des ſpectateurs. On [a] n'avoit que du mépris pour ceux des Gladiateurs qui montroient de la timidité, qui ſe rendoient ſupplians, & qui demandoient qu'on leur fît quartier : au contraire, ceux qui feſoient paroître de la force & de la grandeur d'ame, & qui s'offroient généreuſement à la mort, on s'intéreſſoit véritablement à leur conſervation. C'étoit le peuple qui décidoit du ſort des combattans : car ceux qui donnoient le ſpectacle s'en raportoient ordinairement à ſa volonté. La main fermée avec le pouce étendu, étoit un ſigne de mort.

Munera nunc edunt, & verſo pollice vulgi
Quemlibet occidunt populariter. *Juvenalis.*

Le

[a] In gladiatoriis pugnis timidos, & ſupplices, & ut vivere liceat obſecrantes, etiam odiſſe ſolemus: fortes, & animoſos, & ſe acriter ipſos morti offérentes, ſervari cupimus. *Cic. pro Milone, n. 92.*

Le peuple se croioit méprisé, quand les Gladiateurs ne se présentoient pas de bonne grace à la mort. Il entroit contr'eux dans une véritable colére, comme s'ils lui avoient fait injure, & de simple spectateur devenoit leur adversaire déclaré.

Il est étonnant qu'on pût trouver un si grand nombre de personnes pour entrer dans une profession, laquelle, à proprement parler, étoit un dévouement certain à la mort. Ce nombre, qui d'abord avoit été fort médiocre, devint excessif dans les derniers tems de la République, & sous les Empereurs. Jule César, pendant son Edilité, donna trois cens vingt paires de Gladiateurs. Gordien, avant que d'être Empereur, fit représenter ce spectacle douze fois en un an, c'est-à-dire une fois chaque mois. Quelquefois il y avoit cinq cens paires de Gladiateurs, & jamais moins de cinquante. Mais, ce qui paroitra presque incroiable, lontems avant lui, Trajan, le

Plut. in Cæs. p. 709.
Capitolin. in Gord.
Dion. in Traj.

a Gladiatoribus populus irascitur, & tam iniquè, ut injuriam putet quòd non libenter pereunt. Contemni se judicat, & vultu, gestu, ardore de spetatore in adversarium vertitur. *Senec. de Ira* I.

le modéle des bons Empereurs, avoit donné ce ſpectacle avec d'autres pareils au peuple cent vingt-trois jours de ſuite, & pendant cet eſpace dix mille Gladiateurs parurent ſur l'aréne.

Il s'en forma à Rome différentes Compagnies ; & le peuple prenoit le parti de l'une contre les autres avec un acharnement & une fureur qui excita ſouvent de ſanglantes ſéditions. L'exemple de la Capitale entraîna bientôt les autres villes, & tout l'Empire ſe vit infecté d'un divertiſſement ſanguinaire, dont Sénéque exprime bien l'horreur en peu de mots.
„ L'homme, dit-il, l'homme cette *Senec.*
„ créature ſacrée, on le compte pour *Epiſt. 96.*
„ ſi peu, qu'on ſe fait un jeu & un
„ plaiſir de l'égorger, & de répandre
„ ſon ſang. *Homo, ſacra res homo, jam per luſum & jocum occiditur.*

Avant même que Rome fût devenue la capitale du Monde connu, Antiochus Epiphane Roi de Syrie avoit introduit dans ſes Etats, à l'mitation de Rome, les combats de Gladiateurs. Tite-Live [a] obſerve que ce ſpectacle *Liv. XLI. 20.*

tacle

a Gladiatorum munus, Romanæ conſuetudinis, primò majore cum terrore homi-

tacle causa d'abord plus d'horreur que de plaisir aux spectateurs pour qui il étoit nouveau. Il falut les y accoutumer peu à peu & par degrés. Dans les commencemens, à la premiére blessure le combat cessoit. Puis leurs yeux, par l'usage souvent réitéré, se familiarisérent avec le sang; & ce spectacle enfin, tout horrible qu'il étoit en lui-même finissant pour l'ordinaire par la mort de l'un des combattans, devint leur divertissement le plus ordinaire & le plus agréable.

Lucian. in vit. Démonact. pag. 1014.

Il est remarquable que les Athéniens, dont le caractére étoit la douceur & l'humanité, n'admirent jamais dans leur ville de spectacles sanglans. Et comme on leur proposoit d'y établir un combat de Gladiateurs, pour ne pas céder en ce point à ceux de Corinthe: *Renversez donc auparavant*, s'écria un * Athénien du milieu de l'Assemblée, *renversez l'autel que nos péres, il y a plus de mille ans, ont érigé à la*

eum insuetorum ad tale spectaculum, quàm voluptate, dedit: deinde, sæpius dando, & modò vulneribus tenus, modo sine missione etiam, familiare oculis gratumque id spectaculum fecit.

* *C'étoit Démonax, celébre Philosophe, dont Lucien avoit été disciple, & qui fleurissoit sous l'Empereur Marc Auréle.*

à la Miséricorde. En effet, il faut avoir renoncé à tout sentiment de compassion & d'humanité, & être devenu féroce & barbare, pour voir couler le sang de ses semblables, non seulement sans peine, mais avec joie & délectation.

Quelques Empereurs payens, frapés des funestes effets de cette coutume meurtriére, avoient tenté d'y apporter des tempéramens. C'est dans cette vûe que Marc Auréle modéra les dépenses énormes que l'on fesoit pour ces combats, & qu'il ne permit aux Gladiateurs de se battre l'un contre l'autre qu'avec des épées fort émoussées, comme des fleurets; ensorte qu'on voioit leur adresse, sans qu'ils fussent en danger de se tuer. Mais il est des maux extrêmes, lesquels demandent des remédes qui le soient aussi. Aucun des Empereurs n'avoit osé en emploier de tels. Cet honneur étoit réservé au Christianisme, & il falut bien des efforts & bien du tems pour en venir à bout, tant le mal avoit jetté de profondes racines, & s'étoit fortifié par la longue possession de plusieurs siécles, & par

M. Aurel. vita. Dio. apud Val. p. 718.

par l'opinion où étoient les peuples que ces combats étoient agréables aux dieux, à qui, par cette raison, ils offroient en sacrifice le sang des Gladiateurs qui venoit d'être répandu, comme plusieurs Péres le marquent.

Le grand Constantin fut le premier des Empereurs qui fit des loix pour défendre aux villes de se souiller par les cruels spectacles des Gladiateurs. Lactance lui avoit représenté dans ses Institutions, ouvrage admirable qu'il lui adressa, combien les spectacles en général, mais sur tout ceux des Gladiateurs, étoient dangereux & funestes.

Toute l'autorité de Constantin ne fut pas suffisante pour les abolir, & il falut qu'Honoré renouvellât cette défense. Prudence, Poéte Chrétien, l'avoit exhorté dans son poéme contre Symmaque à délivrer le Christianisme de cet opprobre: mais l'Empereur y fut engagé par une occasion particuliére, qu'on ne me saura pas mauvais gré, je croi, d'avoir ici raportée. Un saint Solitaire d'Orient, nommé Télémaque, vint à Rome, où la fureur des spectacles régnoit encore. Il se rendit

Théodoret V. 26.

rendit à l'Amphithéatre comme les autres, mais dans une intention bien différente. Quand le combat fut commencé, il descendit dans l'aréne, & fit son possible pour empécher les Gladiateurs de s'entretuer. Ce fut un spectacle auquel on ne s'attendoit point, & qui révolta tous les spectateurs. Aussi, pleins de l'esprit de celui qui *a été homicide dès le commencement*, c'est-à-dire du démon, qui seul a pu inspirer aux hommes cette soif barbare du sang humain, ils se jettérent sur le nouveau combattant ennemi de leur plaisir, & le tuérent à coups de pierres. Honorius aiant sû ce qui s'étoit passé, défendit absolument des spectacles si pernicieux. Le sang du Martyr obtint de Dieu ce que les loix de Constantin n'avoient pu faire, & depuis ce tems il ne fut plus parlé à Rome de combats de Gladiateurs. „ Ainsi, „ dit Mr de Tillemont dont j'ai tiré „ cette histoire, Dieu couronna, mê- „ me devant les hommes, une action „ qu'apparemment les sages du mon- „ de, & peutêtre une partie de ceux „ de l'Eglise, avoient condannée com- „ me une indiscrétion & une folie.
„ Mais

„ Mais la folie de Dieu est plus sage
„ que toute la sagesse des hommes.

Tous les saints Evêques, tous les vrais Fidéles, avoient la même horreur des combats de Gladiateurs que ce généreux Solitaire. „ [a] Quoi ! s'é„ crie St. Cyprien, on ôte la vie à un „ homme pour le plaisir & le diver„ tissement d'un autre homme ! Savoir „ égorger, devient un art, une scien„ ce, une profession ! Non seulement „ on commet le crime, mais on l'en„ seigne par méthode ! Est-il rien de „ plus atroce & de plus inhumain ? „ C'est une étude que d'apprendre à „ tuer, & une gloire que d'avoir pra„ tiqué de si barbares leçons.

Lactance, dans l'ouvrage que j'ai cité ci-dessus, montre combien sont criminels ceux qui assistent à ces combats. „ [b] Si celui, dit-il, qui est „ présent à un homicide, [sans l'em-

„ pé-

a Homo in hominis voluptatem perimitur: & ut quis possit occidere, peritia est, usus est, ars est! Scelus non tantùm geritur, sed docetur! Quid potest inhumanius, quid acerbius dici? Disciplina est, ut perimere quis possit: & gloria est, quod peremit. *S. Cyprian.*

b Quod si interesse homicidio, sceleris conscientia est; & eodem facinore spectator obstrictus est, quo & admissor; ergo & his gladiatorum sceleri-

„ pécher s'il le peut,] se rend com-
„ plice du crime ; & si, dans ce cas,
„ le témoin devient aussi criminel que
„ l'assassin : il s'ensuit que le specta-
„ teur des combats dont il s'agit, est
„ autant meurtrier que le Gladiateur
„ même ; que consentant à l'effusion
„ du sang, il en est responsable aussi
„ bien que celui qui l'a répandu ; &
„ qu'applaudissant à celui qui tue, il
„ est censé avoir tué lui-même, quoi-
„ que par la main d'un autre. Les
„ spectacles du Théatre ne sont pas
„ moins condannables.

Je finirai ce petit Traité sur les combats de Gladiateurs par le récit d'un fait que St. Augustin nous raconte sur ce sujet, & auquel je prie les jeunes gens de faire beaucoup d'attention. Alipe, jeune homme d'une des meilleures maisons de Tagaste en Afrique, où étoit né aussi St. Augustin, étoit allé à Rome pour y étudier le Droit. Un jour, quelques jeunes gens de ses amis, & qui étudioient le Droit com-

bus non minùs cruore perfunditur qui spectat, quàm ille qui facit ; nec potest esse immunis à sanguine, qui voluit effundi, aut videri non interfecisse, qui interfectori & favet, & præmium postulavit. Quid scena ? num sanctior ? *Lact. in Institut.*

comme lui, l'aiant rencontré par hazard, lui proposérent de venir avec eux voir les combats des Gladiateurs. Il rejetta avec horreur cette proposition, aiant toujours eu un extrême éloignement de cet horrible spectacle où l'on voioit répandre le sang humain. Sa résistance ne fit que les animer davantage, & usant de cette sorte de violence qu'on se fait quelquefois entre amis, ils l'emmenérent avec eux malgré lui. *Que faites-vous?* leur disoit-il. *Vous pouvez bien entraîner mon corps, & me placer parmi vous à l'amphithéatre; mais disposerez-vous de mon esprit & de mes yeux, pour les rendre attentifs au spectacle? J'y assisterai, comme n'y assistant point; & j'en triompherai, aussi bien que de vous.* Ils arrivent, & trouvent tout l'amphithéatre dans l'ardeur & le transport de ces barbares plaisirs. Alipe ferma ses yeux aussitôt, & défendit à son ame de prendre part à une si horrible fureur. Heureux, s'il avoit pu aussi fermer ses oreilles! Elles furent frapées avec violence par un grand cri que jetta tout le peuple à l'occasion d'un coup mortel porté à un Gladiateur.

Vain-

Vaincu par la curiosité, & se croiant audessus de tout, il ouvrit les yeux, & reçut dans le moment une plus grande plaie dans l'ame, que celle que le Gladiateur venoit de recevoir dans le corps. [a] Dès qu'il eut vû couler le sang, loin d'en détourner ses yeux comme il s'étoit flaté de le faire, il y fixa ses regards avides, & s'enivrant, sans le savoir, de ce plaisir barbare, il sembloit boire à longs traits la cruauté, l'inhumanité, la fureur, tant il étoit hors de lui. En un mot, il sortit tout autre qu'il n'étoit venu, & avec une telle ardeur pour les spectacles, qu'il ne respiroit plus autre chose, & que c'étoit lui, depuis ce tems, qui y entraînoit ses compagnons.

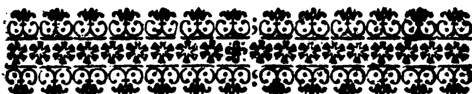
Il pouvoit & méritoit ne point sortir de cet abyme, comme tant d'autres qui y périssent. Mais Dieu, qui vouloit en faire un grand Saint & un grand Evêque, & apprendre aux jeunes gens dans sa personne à se défier d'eux-

a Ut vidit illum sanguinem, immanitatem simul ebibit; & non se avertit, sed fixit aspectum, & hauriebat furias, & nesciebat, & delectabatur scelere certaminis, & cruenta voluptate inebriabatur.

d'eux-mêmes & de leurs bonnes résolutions, & à éviter les compagnies dangereuses, après lui avoir laissé sentir toute sa foiblesse, le guérit parfaitement par une réflexion de St. Augustin sur les combats de Gladiateurs, échapée, ce semble, par hazard à ce Saint dans une leçon de Rhétorique à laquelle assistoit Alipe, mais qui étoit l'effet des vûes de miséricorde que Dieu avoit eues sur lui de toute éternité.



LIVRE



LIVRE DOUZIEME.

CE LIVRE douziéme contient l'hiſtoire de vingt-trois ans, depuis la fin de la premiére guerre Punique juſqu'au commencement de la ſeconde.

§. I.

Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre, & par un grand incendie. Dénombrement. Deux nouvelles Tribus. Livius Andronicus. Jeux Floraux. Guerres contre les Liguriens & contre les Gaulois. Révolte des Mercénaires contre les Carthaginois. La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. Ambaſſadeurs envoiés au Roi d'Egypte. Arrivée d'Hiéron à Rome. Jeux Séculaires. Expédition contre les Boïens & contre les Corſes. Mort d'un Cenſeur. Rome confirme la paix accordée aux Carthaginois. La Sardaigne ſubjuguée.

guée. Réflexions sur les guerres continuelles des Romains. Vestale condannée. Dénombrement. Le Poéte Nævius. Brouilleries entre les Romains & les Carthaginois. Troubles à l'occasion d'une Loi proposée par Flaminius. Expéditions contre la Sardaigne & la Corse. Premier triomphe sur le mont Albain. Dénombrement. Teuta succéde à son mari Agron Roi des Illyriens. Plaintes portées au Sénat contre leurs pirateries. Dénombrement. Teuta fait tuer un Ambassadeur Romain. Expédition des Romains dans l'Illyrie. Traité de paix entre les Romains & les Illyriens.

AN. R. 511.
AV. J.C. 241.

Q. LUTATIUS CERCO.
A. MANLIUS.

Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre, & par un grand incendie.

LA JOIE que causoit à Rome la glorieuse paix qui venoit de terminer la guerre contre les Carthaginois, fut troublée par de tristes & funestes événemens qui y causérent un dommage infini. Le Tibre, grossi par le débordement subit de plusieurs autres riviéres qui viennent s'y rendre, se déborda lui-même tout-à-coup, & se répandit dans une grande partie de la ville

ville avec une rapidité si violente, qu'il renversa plusieurs édifices. Comme l'inondation fut de longue durée, les eaux, qui séjournérent lontems dans les bas lieux de Rome, y minérent peu à peu les fondemens des maisons, & en firent tomber plusieurs.

AN. R. 511. AV. J.C. 241. *Orof.* IV. 11.

Le débordement du Tibre fut suivi de près d'un terrible incendie, qui commença de nuit sans qu'on en connût la cause, & qui aiant bientôt gagné dans plusieurs régions de la ville, fit périr un fort grand nombre de maisons & de citoiens. L'incendie consuma presque tous les édifices qui étoient autour de la grande place, entr'autres le temple de Vesta. Ici le feu éternel, confié à la garde des Vestales, céda au feu passager. Ces Prétresses ne songeant qu'à se dérober aux flammes par la fuite, laissérent à la déesse le soin de se sauver elle-même & tout ce qui lui appartenoit. Le grand Prêtre L. Cécilius Métellus, plus courageux & plus religieux que les Vestales, se jetta tête baissée au milieu des flammes, & tira de l'incendie le Palladium, gage certain, selon eux, de l'éternité de l'Empire, & les autres choses sacrées. Il y perdit la vûe,

Liv. Epit. XIX. *Orof.* IV. 11. *Plin.* VII. 43.

An. R. 511. Av. J. C. 241. & eut un bras à demi brulé. Le Peuple, pour récompenser un zéle si généreux & si louable, lui accorda le privilége singulier & inoui jusques-là, de se faire conduire au Sénat dans un char. Grande [a] & magnifique distinction, mais méritée par un triste événement.

Dénombrement. Dans le Dénombrement que firent cette année les Censeurs C. Aurélius Cotta, M. Fabius Buteo, & qui fut le trente-neuviéme, il se trouva deux cens soixante mille citoiens.

Deux nouvelles Tribus. Deux nouvelles Tribus ajoutées aux anciennes, savoir la Véline & la Quirine, achevérent le nombre de trente-cinq, auquel, depuis ce tems-là, les Tribus demeurérent fixées.

Ce seroit ici le lieu naturel de donner quelques observations sur ce qui regarde les Tribus de Rome. Je différe à en parler à la fin du Livre XII[e] que nous commençons, pour ne point trop couper le fil de l'Histoire.

Liv. Epit. XIX. Une espéce de mouvement phrénétique qui fit prendre aux Falisques les

a Magnum & sublime, sed pro oculis datum... Memorabili causa, sed eventu misero. *Plin.* VII. 43.

les armes contre les Romains, obligea ceux-ci d'envoier contr'eux les deux Consuls. Cette expédition ne dura que six jours. Elle fut terminée en deux combats. Le prémier fut douteux : dans le second, les Falisques perdirent quinze mille hommes. Une perte si considérable les aiant fait rentrer en eux-mêmes, ils se rendirent aux Romains, qui leur ôtérent leurs armes, leurs chevaux, une partie de leurs meubles, leurs esclaves, & la moitié de leurs terres. Leur ville, qui par sa situation naturelle & les fortifications que l'art y avoit ajoutées, leur avoit inspiré une folle confiance, fut transportée de la hauteur escarpée où elle étoit, en rase campagne. Le Peuple Romain, irrité de leurs fréquentes révoltes, songeoit à exercer contre eux une vengeance bien plus sévére : mais aiant appris qu'en se rendant ils avoient marqué expressément, que ce n'étoit point à la puissance mais à la foi du Peuple Romain qu'ils se rendoient, ce mot seul calma tout-à-coup sa colére, pour ne point paroitre manquer à la bonne foi & à la justice.

An. R. 511. Av. J.C. 241. *Zonar.* VIII.

Val. Max. V. 1.

An. R. 512. Av. J.C. 240.

C. Claudius Centho.
M. Sempronius Tuditanus.

Livius Andronicus. *Freinshem.* XX.

Cette année fut remarquable par les nouveaux ſpectacles du Théatre, où le Poéte Livius Andronicus commença à repréſenter des Tragédies & des Comédies à l'imitation des Grecs; & par l'établiſſement ou le renouvellement des Jeux Floraux, inſtitués pour obtenir des dieux l'abondance des fruits de la terre. Ces Jeux furent célébrés dans la ſuite avec une licence effrénée.

Jeux Floraux. *Val. Max.* II. 10.

Colonie Latine conduite à Spoléte ville d'Ombrie.

An. R. 513. Av. J.C. 239.

C. Mamilius Turinus.
Q. Valerius Falto.

Hiſt. Anc. Tome XII.

Année célébre par la naiſſance du Poéte Ennius. J'ai raporté ailleurs ce que l'on ſait de ſa vie & de ſes ouvrages.

An. R. 514. Av. J.C. 238.

Ti. Sempronius Gracchus.
P. Valerius Falto.

Guerres contre les Liguriens &

Rome, ſous ces Conſuls, eut deux guerres à ſoutenir: l'une contre les Gaulois qui ne ceſſoient de l'in-

l'inquiéter, l'autre contre les * Liguriens, nouveaux ennemis pour elle. Valére perdit une premiére bataille contre les Gaulois, & en gagna une seconde, où il y eut de leur part quatorze mille hommes de tués, & deux mille faits prisonniers. Gracchus remporta contre les Liguriens une victoire considérable, & ravagea une grande partie de leur pays. De Ligurie il passa dans la Sardaigne & dans la Corse, d'où il emmena un grand nombre de prisonniers.

An. R. 514. Av. J.C. 238. contre les Gaulois.

Depuis le Traité de paix entre Rome & Carthage, qui mit fin à la premiére guerre Punique, les Carthaginois eurent une terrible guerre à soutenir en Afrique contre les Mercénaires, dont la révolte mit Carthage à deux doits de sa perte. J'ai rendu compte des événemens de cette guerre dans l'histoire des Carthaginois.

Révolte des Mercénaires contre les Carthaginois. *Polyb.* I. 65-79.

Dans l'extrême danger où ceux-ci se trouvoient, ils furent obligés d'avoir recours à leurs Alliés. Hiéron, qui pendant cette guerre en considéroit les événemens avec une grande attention, avoit accordé aux Carthaginois

Polyb. I. 84.

* *Ces peuples s'étendoient au midi de l'Apennin jusqu'au fleuve Arno.*

An. R. 514. Av. J.C. 238.

ginois tout ce qu'ils demandoient de lui. Il redoubla ses soins, quand il vit les rapides progrès des étrangers, sentant bien qu'il étoit de son intérêt que les Carthaginois ne fussent pas écrasés, de peur que la puissance des Romains n'aiant plus de contrepoids, ne lui devînt trop redoutable à lui-même. En quoi, dit Polybe, on doit remarquer sa sagesse & sa prudence. Car c'est une maxime qui n'est pas à négliger, de ne pas laisser croître une Puissance jusqu'au point, qu'on ne lui puisse contester les choses même qui nous appartiennent de droit.

Les Romains de leur côté, pendant cette guerre des Carthaginois contre les Etrangers, s'étoient toujours conduits à l'égard des premiers avec beaucoup de justice & de modération. Une querelle passagére, au sujet de quelques marchands Romains qu'on avoit arrétés à Carthage parce qu'ils portoient des vivres aux ennemis, les avoit brouillés. Mais les Carthaginois, à la premiére demande, leur aiant renvoié leurs citoiens, les Romains, qui se piquoient en tout de générosité & de justice, leur avoient rendu leur amitié, les avoient servis

en

en tout ce qui dépendoit d'eux, & avoient défendu à leurs marchands de porter des vivres aux ennemis des Carthaginois. AN. R. 514. AV. J.C. 238.

A l'exemple des mercénaires d'Afrique, ceux qui étoient en Sardaigne secouérent le joug de l'obéissance. Ils commencérent par égorger Bostar leur Commandant, & tout ce qu'il y avoit de Carthaginois avec lui. On envoia en sa place un autre Général. Toutes les troupes qu'il avoit amenées se rangérent du côté des séditieux, le mirent lui-même en croix, & dans toute l'étendue de l'Ile on fit main basse sur les Carthaginois, en leur fesant souffrir des tourmens inouis. Aiant attaqué toutes les places l'une après l'autre, ils se rendirent en peu de tems maîtres de tout le pays.

La division se mit bientôt entre les habitans de l'Ile & les mercénaires. Ceux-ci, aiant imploré inutilement le secours des Romains qui ne voulurent point alors s'engager dans une guerre manifestement injuste, furent chassés entiérement de l'Ile, & se réfugiérent en Italie. C'est ainsi que les Carthaginois perdirent la Sardaigne. Jusques-là les Romains s'étoient conduits à

An. R. 514. Av. J.C. 238.

l'égard des Carthaginois d'une maniére irréprochable. Ils avoient refusé constamment de prêter l'oreille aux propositions que leur fesoient les révoltés de Sardaigne, qui les invitoient à venir s'emparer de l'Ile. Ils portérent même la délicatesse jusqu'à refuser ceux d'Utique pour sujets, quoiqu'ils vinssent d'eux-mêmes se soumettre à leur domination. Un peuple capable d'une si grande générosité seroit bien louable, s'il y avoit toujours persévéré.

Les Romains, dans la suite, ne furent pas si délicats ; & il seroit difficile d'appliquer ici le témoignage avantageux que César rend à leur bonne foi dans Salluste. „ Quoique [a] dans tou„ tes les guerres d'Afrique, dit-il, „ les Carthaginois eussent fait quan„ tité d'actions de mauvaise foi pen„ dant la paix & pendant la tréve, les „ Romains n'en usérent jamais de la „ sorte à leur égard ; plus attentifs à „ ce qu'exigeoit d'eux leur gloire, „ qu'à

a Bellis Punicis omnibus, cùm sæpe Carthaginenses, & in pace & per inducias, multa nefanda facinora fecissent, nunquam ipsi per occasionem talia fecere : magis, quod se dignum foret, quàm quod in illos jure fieri posset, quærebant. *Sallust. in bello Catilin.*

„ qu'à ce que la justice leur permet- „ toit contre leurs ennemis.

AN. R. 514. AV. J.C. 238.

La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. *Polyb.* I. 88.89.

Les mercénaires qui s'étoient retirés, comme nous l'avons dit, en Italie, déterminérent enfin les Romains à passer dans la Sardaigne pour s'en rendre maîtres. Les Carthaginois l'apprirent avec une extrême douleur, prétendant, non sans raison, que la Sardaigne leur appartenoit à bien plus juste titre qu'aux Romains. Ils mirent donc des troupes sur pié pour tirer une promte & juste vengeance de ceux qui avoient fait soulever l'Ile contr'eux. Mais les Romains, sous prétexte que ces préparatifs se fesoient contr'eux, & non contre les peuples de Sardaigne, leur déclarérent la guerre. Les Carthaginois, épuisés en toutes maniéres, & commençant à peine à respirer, n'étoient point en état de la soutenir. Il falut donc s'accommoder au tems, & céder au plus fort. On fit un nouveau Traité, par lequel ils abandonnoient la Sardaigne aux Romains, & s'obligeoient à leur paier de nouveau douze cens talens, (douze cens mille écus) pour se rédimer de la guerre que l'on vouloit leur faire.

An. R. 514. Av. J.C. 238.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de justifier ou d'excuser ici la conduite des Romains. Ils avoient d'abord, comme nous l'avons dit, refusé l'offre des mercénaires de Sardaigne, parce que c'eût été une trop grande flétrissure à leur réputation que de recevoir l'Ile de la main de ces usurpateurs, & une infraction du Traité de paix la plus énorme & la plus infame. Ils attendirent que le tems leur fournît une occasion de guerre qu'ils pussent appuier de quelque apparence de raison, & ils crurent la trouver dans les préparatifs que fesoient les Carthaginois contre la Sardaigne, supposant que c'étoit contre eux qu'ils prenoient les armes. Mais quelle apparence y avoit-il qu'un peuple absolument épuisé comme l'étoit alors celui de Carthage, songeât à rompre le Traité de paix, & à attaquer de gaieté de cœur les Romains plus puissans qu'ils n'avoient jamais été? Où est cette foi, cette droiture, cette justice, cette magnanimité, dont les Romains se sont fait quelquefois tant d'honneur? Polybe, leur grand admirateur, ne fait aucune réflexion sur cette conquête de la Sardaigne, &

& termine le récit qu'il en fait en disant simplement, *Que cette affaire n'eut pas de suite.* Elle n'en eut pas alors, parce que les Romains étoient les plus forts : mais elle sera une des principales causes de la seconde guerre Punique, comme nous le verrons bientôt.

An. R. 514. Av. J.C. 238.

Liv. XXI. 1.

L. Cornelius Lentulus Caudinus.
Q. Fulvius Flaccus.

An. R. 515. Av. J.C. 237.

Il y eut, sous ces Consuls, quelques guerres peu considérables contre les Gaulois établis en deça du Pô, & les Liguriens.

On envoia dans le même tems des Ambassadeurs à Ptolémée Roi d'Egypte, (c'étoit Ptolémée Evergéte fils de Ptolémée Philadelphe) pour lui offrir du secours contre Antiochus Roi de Syrie surnommé *θεὸς*, *dieu*, avec qui on le croioit encore en guerre : mais il avoit fait son accord avec lui, ce qui le dispensa d'accepter le secours qui lui étoit offert.

Ambassadeurs envoiés au Roi d'Egypte.

Eutrop. lib. III.

On eut une grande joie à Rome d'y voir arriver Hiéron Roi de Sicile, Prince qui étoit attaché à la République par les liens d'une amitié sincére & d'une fidélité inviolable. Eutrope dit qu'il étoit venu à Rome pour assister aux

Arrivée d'Hiéron à Rome.

Eutrop. Ibid.

Jeux

AN. R. 515. AV. J. C. 237.

Jeux Séculaires.

Jeux Séculaires, qui réellement, selon quelques Auteurs, devoient se célébrer pour la troisiéme fois l'année suivante, & aux préparatifs desquels on travailloit dès lors. Pour faire régner l'abondance à Rome dans un tems où il devoit s'y trouver un grand concours de peuples, ce généreux Prince fit présent au peuple Romain de deux cens mille boisseaux de blé. J'en expliquerai en peu de mots les cérémonies à la fin de ce Paragraphe.

AN. R. 516. AV. J. C. 236.

P. CORNELIUS LENTULUS CAUDINUS.
C. LICINIUS VARUS.

On nomma pour présider aux Jeux Séculaires & en prendre soin M. Æmilius & M. Livius Salinator.

Expédition contre les Boïens.

La guerre contre les Boïens, dont on avoit chargé Lentulus, fut terminée, sans qu'il en coutât de sang aux Romains, par la discorde sanglante qui s'éleva tout-à-coup entre les Boïens & les troupes auxiliaires qu'ils avoient fait venir de dela les Alpes.

Contre les Corses.

Licinius avoit envoié avant lui dans la Corse M. Claudius Glicias avec une partie de ses troupes. Celui-ci, oubliant ce qu'il étoit, eut la sote & criminelle vanité de vouloir s'attribuer

buer

buer la gloire d'avoir mis fin à la guerre par lui-même, & fit de son autorité privée un Traité de paix avec les Corses. Licinius étant survenu avec le reste de son armée, n'eut aucun égard à un Traité fait sans pouvoir. Il poussa vivement les Corses, & les soumit. Claudius, l'auteur & le garant de la paix, fut remis entre leurs mains ; & comme ils refusérent de le recevoir, il fut mis à mort dans la prison.

An. R. 516. Av. J.C. 236.

On ne fit point cette année la clôture du Dénombrement, parce que l'un des Censeurs étoit mort pendant sa Magistrature.

Mort d'un Censeur.

La Corse & la Sardaigne, animées sous main par les Carthaginois qui leur fesoient espérer un puissant secours, se préparoient à reprendre les armes. Comme ces deux Iles étoient très-foibles par elles-mêmes, leur révolte n'allarma pas beaucoup Rome : mais elle ne fut pas insensible à la crainte de voir renaître une nouvelle guerre contre les Carthaginois. Pour en détourner l'effet en les prévenant, il fut résolu de mettre des troupes sur pié sans perdre de tems. Au premier bruit qui s'en répandit, les Carthagi-nois

Rome confirme, non sans peine, la paix accordée aux Carthaginois.

Zonar. VIII. *Oros.* IV. 12. *Dio in Excerpt.* XI.

An. R. 516. Av. J.C. 236. nois, chez qui cette nouvelle causa une allarme universelle, aiant envoié inutilement à Rome Députés sur Députés, firent partir en dernier lieu dix des principaux de la Ville avec ordre d'emploier les priéres les plus vives & les plus humbles, pour obtenir qu'on les laissât jouir de la paix que le Peuple Romain leur avoit accordée. Comme ils ne furent point écoutés plus favorablement que les premiers, Hannon, le plus jeune des Ambassadeurs, qui étoit intrépide & plein d'une noble fierté, prit la parole, & dit d'un ton vif & animé : *Romains, si vous êtes déterminés à nous refuser la paix que nous avons achetée de vous, non pour une ou deux années, mais pour toujours ; rendez-nous donc la Sicile & la Sardaigne qui en ont été le prix. Entre particuliers, quand un marché est rompu, il n'est point d'un homme de bien & d'honneur de conserver la marchandise, & de ne point rendre l'argent.* La comparaison étoit juste, & sans réplique. Aussi les Romains, dans la crainte qu'une injustice si criante ne les deshonorât entiérement chez les peuples voisins, rendirent une réponse favorable aux Ambassadeurs, & les renvoiérent contens.

C. Atilius Bulbus II.
T. Manlius Torquatus.

An. R. 517. Av. J.C. 235.

Manlius, à qui la Sardaigne étoit échue par sort, aiant battu les ennemis en plusieurs rencontres, subjugua toute l'Ile, & la soumit entiérement aux Romains; ce qui lui mérita l'honneur du triomphe.

La Sardaigne subjuguée.

Rome alors se trouva sans ennemis & sans guerre, ce qui ne s'étoit point encore vû depuis près de quatre cens quarante ans, & le temple de Janus fut fermé pour la seconde fois: cérémonie qui annonçoit une paix générale. Il avoit été fermé pour la premiére fois sous le régne de Numa: & il ne le sera pour une troisiéme fois que sous Auguste.

Temple de Janus fermé pour la seconde fois.

On a de la peine à concevoir comment Rome, qui n'étoit d'abord ni fort riche, ni fort puissante, a pu soutenir pendant tant d'années des guerres continuelles sans avoir jamais eu le tems de respirer; comment elle a pu suffire aux dépenses qui en étoient une suite nécessaire; & comment les citoiens Romains ne se lassoient point de ces guerres qui les tiroient de leurs familles, & les mettoient hors d'état de

Réflexions sur les guerres continuelles des Romains.

AN. R. 517. AV. J.C. 235.

de cultiver leurs terres, dont le revenu fesoit toutes leurs richesses.

Il faut se souvenir que les Romains étoient, à proprement parler, un peuple de soldats, nés pour ainsi dire au milieu des armes, ennemis du repos & de l'inaction, & ne respirant que guerre & combats. Dans les premiers tems de la République jusqu'au siége de Veies, les guerres étoient fort courtes, & ne duroient souvent que dix ou vingt jours. On entroit promtement en campagne, on donnoit la bataille, & les ennemis vaincus, pour ne point voir plus lontems leurs terres pillées, fesoient leur accommodement, & les Romains retournoient chez eux. Depuis qu'on eut établi la solde, & que le domaine des Romains se fût accru, les campagnes étoient plus longues, mais elles ne passoient pas ordinairement les six mois, parce que les Consuls qui commandoient les armées avoient intérêt de terminer promtement la guerre pour remporter l'honneur du triomphe.

Quant à ce qui regarde les frais & les dépenses nécessaires pour paier & entretenir les troupes, il est remarquable

quable que la guerre, qui ruine & épuise les autres Etats, enrichissoit les Romains tant pour le public que pour les particuliers. Ceux-ci, qui étoient sortis de Rome fort pauvres, y rentroient souvent fort riches par le butin qu'ils avoient fait pendant la campagne, soit dans les villes qu'ils avoient prises d'assaut, soit dans le camp ennemi qu'ils avoient forcé, dont les Consuls, pour gagner l'amitié des soldats, leur accordoient souvent le pillage ; & l'espérance de ce dédommagement étoit pour eux une amorce bien forte, & un puissant appas, qui leur fesoit soutenir avec patience, & même avec joie, les fatigues les plus dures.

An. R. 517. Av. J.C. 235.

La guerre n'étoit pas moins utile ni moins lucrative pour l'Etat que pour les particuliers. Quand les ennemis vaincus demandoient à faire la paix, un préalable ordinaire étoit d'exiger d'eux qu'ils commençassent par rembourser tous les frais de la campagne ; & le Peuple Romain, par les conditions du Traité, les obligeoit ordinairement à lui paier des sommes plus ou moins considérables, pour les affoiblir & les contenir dans leur devoir par cette

sorte

An. R. 517. Av. J.C. 235.

sorte de punition pécuniaire, qui souvent achevoit de les ruiner, & les mettoit hors d'état de reprendre sitôt les armes. Les Généraux de leur côté, qui dans les dépouilles qu'ils prenoient sur les ennemis ne songeoient point à s'enrichir eux-mêmes, mais à enrichir l'Etat, se piquoient, en rentrant dans Rome en triomphe, d'exposer aux yeux du peuple l'or & l'argent qu'ils raportoient de leurs expéditions, & le fesoient porter sur le champ dans le Trésor public. Ces raisons, & beaucoup d'autres que j'omets pour abréger, montrent qu'il n'est pas étonnant que les Romains aient eu presque toujours les armes à la main, sans se rebuter d'un état si dur & si laborieux. Toutes ces guerres d'ailleurs, dans les desseins de la Providence qui destinoit le Peuple Romain à devenir le maître du monde entier, étoient pour lui comme un long apprentissage, pendant lequel il se préparoit, sans le savoir & par une espéce d'instinct, aux grandes conquêtes qui devoient lui soumettre tous les roiaumes & tous les empires de la terre.

La paix générale, dont nous avons dit que jouissoient les Romains, ne fut

fut pas de longue durée. Elle fut troublée peu de mois après, hors de l'Italie par la Corse & la Sardaigne, dans l'Italie par les Liguriens. An. R. 517. Av. J.C. 235.

L. POSTUMIUS ALBINUS.
SP. CARVILIUS MAXIMUS.

An. R. 518. Av. J.C. 234.

Ces trois guerres furent terminées en peu de tems & sans beaucoup de peine par les deux Consuls & le Préteur L. Postumius.

La Vestale Tuccia, convaincue de s'être abandonnée à un esclave, se tua de sa propre main pour éviter le supplice ordinaire auquel elle avoit été condannée. Vestale condannée.

Les Censeurs, cette année, firent jurer à tous les citoiens en âge de se marier, qu'ils prendroient femme, & se marieroient, pour fournir des sujets à la République. Cette précaution singuliére & inusitée fait conjecturer que par le Cens on trouva le nombre des citoiens Romains considérablement diminué. Dénombremént.

Le Poéte Cn. Nævius de Campanie, qui avoit servi dans la premiére guerre Punique, commença cette année à donner au public des piéces de théatre. Le Poéte Nævius.

Q. FA-

An. R. 519. Av. J.C. 233.

Q. Fabius Maximus Verrucosus.
M. Pomponius Matho.

Caractére de Fabius dans son enfance. Plut. in Fab. pag. 174.

Le Fabius qui fut nommé Consul cette année pour la premiére fois, est le célébre Fabius Maximus, dont il sera bientôt parlé dans la guerre contre Annibal, & qui rendra de si grands services à la République. Il eut le surnom de *Verrucosus* à cause d'une petite verrue qu'il avoit sur la lévre. Il fut aussi appellé *Ovicula* dans son enfance, c'est-à-dire *petite brebis*, à cause de la douceur de son naturel, & de sa stupidité apparente. Car son esprit rassis & tranquille, son silence, le peu d'empressement qu'il avoit pour les plaisirs de son âge, la lenteur & la peine avec lesquelles il apprenoit ce qu'on lui enseignoit, la douceur & la complaisance qu'il avoit pour ses camarades, passoient dans l'esprit de ceux qui ne l'examinoient pas de près pour autant de marques de bétise & de pesanteur d'esprit. Il n'y avoit qu'un petit nombre de gens plus clairvoians qui reconnussent dans cet air sérieux & grave une profondeur de bon sens & de jugement, & qui entrevissent dans ce caractére de lenteur une magnani-

mité

mité incomparable & un courage de lion. Excité dans la ſuite, & , pour ainſi dire, réveillé par les affaires, il fit bien voir à tout le monde que ce que l'on prenoit pour lenteur & pareſſe, étoit gravité ; que ce que l'on appelloit timidité, étoit réſerve & prudence ; & que ce qui paſſoit pour manque d'activité & de hardieſſe, n'étoit que conſtance & fermeté.

An. R. 519. Av. J. C. 233.

La Sardaigne & la Ligurie ſe révoltérent de nouveau. La Ligurie échut par ſort à Fabius, la Sardaigne à Pomponius. Comme on ſoupçonnoit les Carthaginois de ſoulever ſecrettement ces peuples, Rome leur envoia des Ambaſſadeurs, ſous prétexte de leur demander les ſommes qu'ils s'étoient engagés de paier en différens termes. Ils leur défendirent auſſi en termes fort durs de s'ingérer dans les affaires des Iles appartenantes au Peuple Romain, avec menaces de leur déclarer la guerre s'ils n'obéiſſoient. Les Carthaginois s'étoient remis de leurs allarmes, & avoient commencé à reprendre courage, depuis qu'Amilcar leur Général avoit, non ſeulement pacifié les peuples d'Afrique qui s'étoient révoltés ; mais encore augmenté de beaucoup le

Brouilleries entre les Carthaginois & les Romains.

AN. R. 519. AV. J.C. 233.

domaine de Carthage par les victoires qu'il avoit remportées en Espagne. Ils répondirent donc avec fierté aux Ambassadeurs : & comme ceux-ci, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu, leur présentérent un javelot & un caducée symboles de la guerre & de la paix, en ajoutant qu'ils eussent à choisir de l'un ou de l'autre; ils répondirent qu'ils ne feroient point ce choix, mais qu'ils accepteroient de bon cœur celui des deux que les Romains leur laisseroient. Ainsi raconte ce fait * Zonare, Ecrivain qui n'est pas de la plus grande autorité. La chose en soi est peu vraisemblable. Les Romains étoient trop fiers pour reculer après de telles avances. Et la ressemblance de ce que nous débite ici Zonare avec la déclaration de guerre qui suivit la prise de Sagonte, achéve de nous rendre son récit suspect. Ils se séparérent de la sorte sans rien décider, la haine mutuelle dans le cœur de part & d'autre, qui n'attendoit qu'une occasion pour éclater. Les habitans de Sardaigne & les Liguriens furent aisément vaincus par les Consuls, à qui cette expédition procura l'honneur du triomphe. Ils furent vaincus,

* *Zonare vivoit dans le XII. siécle, vers l'an* 1120.

vaincus, mais non domtés, & reprirent encore les armes l'année suivante, mais sans beaucoup de succès.

M. ÆMILIUS LEPIDUS.
M. PUBLICIUS MALLEOLUS.

AN. R. 520. AV. J.C. 232.

Troubles à l'occasion d'une Loi proposée par Flaminius.

Polyb. II. 109. *Val.Max.* V. 4.

Les troubles domestiques entre le Sénat & le Peuple, qui avoient été suspendus par la guerre contre les Carthaginois, se renouvellérent cette année-ci, à l'occasion d'une Loi que proposa C. Flaminius Tribun du Peuple, tendante à ce qu'on distribuât au peuple quelques terres des Picentins & des Gaulois qui avoient appartenu aux Sénonois. Le Sénat s'opposa fortement à cette Loi, dont il prévoioit que les suites pouvoient être très-funestes à la République en irritant les Gaulois, & leur fournissant un prétexte de prendre les armes contre Rome, ce que le souvenir de ce qu'elle avoit souffert de leur part lui fesoit extrêmement appréhender. On emploia tantôt les priéres, tantôt les menaces, mais toujours inutilement. On en vint même jusqu'à donner ordre aux Magistrats de tenir des troupes prêtes, pour les opposer à la violence du Tribun. Mais l'opiniâtre fierté de Flami-

An. R. 520. Av. J.C. 232.

nius ne se laissa ni fléchir par les priéres, ni ébranler par les menaces. Il n'eut pas plus d'égard pour les sages avis de son pére, qui lui remontra d'abord avec douceur le tort qu'il se fesoit à lui-même en se donnant ainsi pour Chef de cabale, puis lui parla avec plus de force, comme un pére est en droit de le faire à son fils. Le Tribun demeura toujours ferme dans sa résolution, & aiant assemblé le Peuple, il commençoit déja à faire lecture de sa Loi, lorsque son pére, transporté d'une juste indignation, s'avance vers la Tribune aux harangues, & le saisissant par la main l'en fait descendre, & l'emméne avec lui. Je ne sai si l'Histoire nous fournit aucun fait qui marque mieux combien à Rome l'autorité paternelle étoit grande, & combien elle y étoit respectée. Ce Tribun, qui avoit méprisé l'indignation & les menaces du Sénat entier, dans le feu de l'action même, & à la vûe du Peuple si vivement intéressé à la Loi qu'il proposoit, se laisse emmener de la Tribune comme un enfant par la main d'un vieillard: &, ce qui n'est pas moins admirable, l'Assemblée, qui voioit toutes ses espérances détruites par

par la retraite de ſon Tribun, demeura tranquille, ſans montrer par aucune plainte ni par le moindre murmure qu'elle improuvât une action ſi hardie, & ſi contraire en apparence à ſes intérêts. Mais la promulgation de cette Loi ne fut que différée, & un autre Tribun s'étant joint à Flaminius bientôt après la fit paſſer. Elle devint, ſelon Polybe, très-funeſte au Peuple Romain, & donna occaſion à la guerre que lui firent, environ huit ans après, les Gaulois.

An. R. 520. Av. J.C. 232.

M. POMPONIUS MATHO.
C. PAPIRIUS MASO.

An. R. 521. Av. J.C. 231.

Ces deux Conſuls marchérent, l'un contre la Sardaigne, l'autre contre la Corſe: expéditions, qui d'abord donnérent plus de peine aux troupes Romaines, qu'elles ne leur firent d'honneur. Mais enfin elles furent réduites, & devinrent province du Peuple Romain.

Expéditions contre la Sardaigne & la Corſe.

On vit cette année pour la premiére fois un divorce à Rome. Sp. Carvilius Rugia répudia ſa femme, qu'il aimoit pourtant beaucoup, uniquement pour cauſe de ſtérilité; à quoi il ſe détermina par reſpect pour le ſerment

Premier divorce à Rome.

Dionyſ. Halic. II. 96. *Val. Max.* I. 1.

AN. R. 521. Av. J.C. 231.

serment qu'il avoit prêté comme les autres de se marier pour avoir des enfans, & donner des sujets à la République. Quoique ce fût par une espéce de nécessité, & après avoir pris conseil de ses amis, qu'il en eût usé de la sorte, cette action fut généralement improuvée, & le rendit extrêmement odieux.

Premier triomphe sur le mont Albain. *Val. Max.* III. 6.

On vit cette même année une autre nouveauté. Le Consul Papirius prétendoit mériter & demander à juste titre le triomphe pour avoir pacifié la Corse : cependant le Sénat lui refusa cet honneur. Il se l'attribua lui-même, & triompha sur le mont Albain : exemple qui depuis fut suivi, & devint assez commun.

AN. R. 522. Av. J.C. 230.

M. ÆMILIUS BARBULA.
M. JUNIUS PERA.

Dénombremét.

On fit cette année le quarante-&-uniéme Dénombrement.

Les Consuls furent chargés de la guerre contre les Liguriens, qui n'eut pas alors de suite.

Guerre contre l'Illyrie. *Polyb.* II. 96-101.

Une autre guerre dans un pays, où les Romains n'avoient point encore pénétré jusques-là, attira l'attention de Rome. C'étoit l'Illyrie, qui répond

pond à ce que nous appellons les côtes de Dalmatie. Cette région étoit partagée entre plusieurs peuples. Les Ardyéens l'un de ces peuples, avoient eu pour Roi Agron, qui s'étoit rendu plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs. Ce Roi, qui venoit de mourir tout récemment, laissa un fils encore enfant, nommé Pinée, sous la tutéle de Teuta sa seconde femme, qui n'étoit point mére du jeune Prince, & qui néanmoins administra le roiaume en qualité de Tutrice & de Régente pendant sa minorité.

AN. R. 522. Av. J.C. 230. *Zonar.* VIII.

Sous ce gouvernement, les Illyriens firent avec une pleine liberté, & même par autorité publique, le métier de Corsaires sur toute la mer Adriatique., & sur les côtes de la Gréce: & entr'autres exploits de piraterie prirent plusieurs marchands d'Italie qui sortoient du port de Bronduse, & en tuérent même quelques-uns. D'abord le Sénat ne fit pas grand compte des plaintes qu'on lui portoit contre ces pirates. Mais comme leur audace croissoit de jour en jour, & que les plaintes augmentoient, on jugea à propos de leur envoier des Ambassadeurs pour leur demander satisfaction

Plaintes portées au Sénat contre les Illyriens.

AN. R. 522. AV. J.C. 230.

tisfaction sur plusieurs griefs qu'on énonçoit, & en particulier pour leur déclarer que les Romains avoient pris sous leur protection la petite île * d'Issa. Les Illyriens la maltraitoient en toute maniére, parce qu'elle s'étoit retirée de leur alliance, & actuellement l'assiégeoient en forme.

Teuta fait tuer les Ambassadeurs Romains.

Ce fut alors qu'arrivérent Caius & Lucius Coruncanius Ambassadeurs Romains. Dans l'audience qu'on leur donna, ils se plaignirent des torts que leurs Marchands avoient soufferts de la part des Corsaires Illyriens. La Reine les laissa parler sans les interrompre, affectant des airs de hauteur & de fierté. Quand ils eurent fini, sa réponse fut que de sa part elle ne donneroit aucun sujet de plainte aux Romains, & qu'elle n'envoieroit point de pirates contre eux : mais que ce n'étoit pas la coutume des Rois d'Illyrie, de défendre à leurs sujets d'aller en course pour leur utilité particuliére. A ce mot, le feu monte à la tête au plus jeune des Ambassadeurs, & avec une liberté Romaine à la vérité, mais qui ne convenoit pas au tems : *Chez nous, Madame*, dit-il, *une de nos plus belles coutumes, c'est de*

* *Issa étoit située dans le golfe Adriatique.*

venger en commun les torts faits aux particuliers ; & nous ferons, s'il plait à dieu, ensorte que vous réformiez bientôt les coutumes des Rois Illyriens. La Reine, en femme hautaine & violente, fut si vivement piquée de cette réponse, que sans égard pour le droit des gens, elle fit poursuivre les Ambassadeurs, & les fit tuer, avec une partie de leur suite, fit mettre les autres en prison, & porta la cruauté jusqu'au point de faire périr par le feu les conducteurs des vaisseaux qui les avoient transportés. On peut juger combien les Romains furent irrités, quand ils apprirent un si barbare attentat. Avant tout ils rendirent honneur à la mémoire de leurs Ambassadeurs, en leur érigeant une statue dans la place publique. En même tems ils font des préparatifs de guerre, lévent des troupes, équipent une flote, & la guerre est déclarée dans toutes les formes aux Illyriens.

AN. R. 522. Av. J.C. 230.

Plin. XXXIV. 6.

Expédition des Romains dans l'Illyrie.

La Reine, pour lors, entra dans de grandes allarmes. C'étoit un esprit d'une légéreté & d'une inconstance étonnante, qui n'avoit rien de fixe ni d'assuré, & qui de la plus fiére & de la plus téméraire hardiesse passoit tout

AN. R. 522. Av. J.C. 230. d'un coup au plus lâche découragement & à la plus basse crainte. Se voiant donc prête d'avoir sur les bras une puissance si formidable, elle députe aux Romains, & leur offre de leur rendre tous ceux qu'on avoit fait prisonniers & qui étoient encore vivans, déclarant au surplus que c'étoit sans son ordre que les pirates avoient tué quelques Romains. Il y a apparence qu'elle leva le siége d'Issa. La satisfaction étoit légére, & ne répondoit pas à l'énormité du crime commis par les Illyriens. Cependant, comme elle laissoit quelque espérance que l'affaire pouvoit se terminer sans prendre les armes & répandre du sang, Rome s'en contenta pour le présent, suspendit le départ des troupes, & demanda seulement que les auteurs du meurtre lui fussent livrés. Ce délai fit rentrer la Reine dans son premier caractére. Elle refuse nettement de livrer qui que ce soit aux Romains ; & pour agir conformément à ce refus, elle fait partir des troupes pour former de nouveau le siége d'Issa.

AN. R. 523. Av. J.C. 229.

L. POSTUMIUS ALBINUS II.
CN. FULVIUS CENTIMALUS.

Au commencement du printems, Teuta

Teuta aiant fait construire un plus grand nombre de bâtimens qu'auparavant, avoit envoié faire le dégât dans la Gréce. Une partie passa à * Corcyre, (Cursoli) les autres furent mouiller à ** Epidamne. Ceux-ci, qui vouloient surprendre la ville, aiant manqué leur coup, se rejoignirent aux premiers, & se rendirent à Corcyre, qui appella à son secours les Achéens & les Etoliens. Après un rude combat sur mer, où ceux d'Illyrie soutenus par les Acarnaniens eurent l'avantage, Corcyre n'étant plus en état de soutenir l'attaque des ennemis, capitula, & reçut garnison, laquelle avoit pour Commandant Démétrius de *** Pharos. Alors les Illyriens retournérent à Epidamne, & en reprirent le siége.

AN. R. 523.
Av. J. C. 229.

Les Romains, comme on peut bien le juger, ne demeurérent pas en repos. Les Consuls se mirent en campagne. Fulvius avoit le commandement de l'armée navale, qui étoit de deux cens vaisseaux; & Postumius son Collégue

 celui

* *Cette île est située vis-à-vis de la Dalmatie. On l'appelloit* Corcyra nigra, *pour la distinguer d'une autre située vis-à-vis de l'Epire, appellée maintenant* Corfou.

** *Elle est appellée autrement* Dyrrachium, *maintenant* Durazzo. *Elle confine à la nouvelle Epire.*

*** *Ile de la mer Adriatique.*

AN. R. 523. Av. J. C. 229. celui de l'armée de terre. Fulvius vouloit d'abord cingler droit à Corcyre, croiant y arriver à tems pour donner du secours. Mais, quoique la ville se fût rendue, il ne laissa pas de suivre son premier dessein, tant pour connoitre au juste ce qui s'y étoit passé, que parce qu'il avoit une intelligence avec Démétrius. Car celui-ci aiant été desservi auprès de Teuta, & craignant son ressentiment, avoit fait dire aux Romains qu'il leur livreroit Corcyre, & tout ce qui étoit en sa disposition. Les Romains débarquent dans l'Ile, & y sont bien reçus. Démétrius & les Corcyréens leur livrent la garnison Illyrienne, & toute l'Ile se soumet, dans la pensée que c'étoit l'unique moien de se mettre à couvert pour toujours des insultes des Illyriens.

Les Romains aiant mis sur pié une puissante flote, & en même tems envoié dans le pays de Teuta une armée de terre, d'une part nettoiérent tous les postes que les Illyriens occupoient dans les Iles de la mer Adriatique, & de l'autre réduisirent Teuta à chercher sa sûreté au milieu des terres, en s'éloignant de la côte. Ils donnérent plusieurs

ſieurs places d'Illyrie à Démétrius, pour récompenſe des ſervices qu'il leur avoit rendus. La campagne étant finie, Poſtumius, l'un des deux Conſuls, prit des quartiers d'hiver auprès d'Epidamne, pour tenir en reſpect les Ardyéens, & les peuples nouvellement ſoumis. AN. R. 523. Av. J.C. 229.

Au commencement du printems, Teuta, ſe voiant ſans reſſource, envoia des Ambaſſadeurs à Rome pour demander la paix. Elle rejettoit tout ce qui s'étoit paſſé ſur Agron ſon mari, dont elle avoit été obligée de ſuivre le plan, & de continuer les entrepriſes. La paix fut conclue, non ſous ſon nom, mais ſous celui de Pinée fils d'Agron, à qui le roiaume appartenoit. On convint ,, que ,, Corcyre, Pharos, Iſſa, Epidamne, ,, & le pays des Atintaniens demeure- ,, roient aux Romains, que Pinée con- ,, ſerveroit le reſte des Etats de ſon pé- ,, re; qu'il paieroit un tribut aux Ro- ,, mains, &, ce qui étoit l'article le plus ,, intéreſſant pour les Grecs, qu'il ne ,, pourroit naviger au delà de la ville ,, de Liſſus qu'avec deux vaiſſeaux qui ,, ne feroient point armés en guerre.,, Teuta, ſoit de ſon propre gré, ſoit par-

Traité de paix entre les Romains & les Illyriens.

Dio. Zonar.

AN. R. 523. AV. J.C. 229.

par l'ordre des Romains, quitta l'administration du roiaume, dont Démétrius fut chargé sous le titre de Tuteur du jeune Roi.

Ainsi fut terminée la guerre d'Illyrie. Postumius envoia l'année suivante des Ambassadeurs chez les Etoliens & les Achéens, pour leur exposer les raisons qui avoient engagé les Romains à entreprendre cette guerre, & à passer dans l'Illyrie. Ils racontérent ce qui s'y étoit fait : ils lurent le Traité de paix conclu avec les Illyriens, & retournérent ensuite à Corcyre, très-contens du bon accueil qu'on leur avoit fait chez ces deux peuples. En effet ce Traité étoit fort avantageux aux Grecs, & les délivroit d'une grande crainte. Car ce n'étoit pas seulement contre quelque partie de la Gréce que les Illyriens se déclaroient : ils étoient ennemis de toute la Gréce, & infestoient par leurs pirateries tout le pays voisin.

Ce fut là le premier passage des armées Romaines dans l'Illyrie, & la premiére alliance qui se fit par ambassade entre les Grecs & les Romains. Ceux-ci envoiérent dans le même tems des Ambassadeurs à Corinthe &

à

à Athénes, qui y furent fort bien reçus, & traités fort honorablement. Les Corinthiens déclarérent par un Décret public, que les Romains seroient admis à la célébration des Jeux Isthmiques comme les Grecs. Les Athéniens ordonnérent aussi qu'on accorderoit aux Romains le droit de Bourgeoisie à Athénes, & qu'ils pourroient être initiés dans les grands Mystéres.

An. R. 523. Av. J.C. 229.

Des Jeux Séculaires.

LES JEUX Séculaires sont ainsi appellés, parce qu'ils se célébroient de siécle en siécle : mais on ne convient pas de la durée d'un siécle. Jusqu'au tems d'Auguste on entendoit par ce mot l'espace précis de cent ans. Les Prêtres Sibyllins, pour faire leur cour à ce Prince, qui souhaitoit ardemment que les Jeux Séculaires se célébrassent de son tems, déclarérent que l'Oracle de la Sibylle qui en ordonnoit la célébration, désignoit par le tems de *siécle* l'espace de cent dix ans ; & à la faveur de cette interprétation, les Jeux Séculaires, qui étoient les cinquiémes, furent célébrés pour lors, c'est-à-dire l'an de Rome 737. Et c'est le

le sentiment qu'Horace a suivi dans son Poéme séculaire, dont nous parlerons bientôt.

L'Empereur Claude revint à l'opinion des cent ans, & célébra les Jeux Séculaires soixante & quatre ans après ceux d'Auguste. Ensuite Domitien reprit le systême de cent dix ans. Les Historiens ont remarqué qu'on se moqua de l'annonce du Héraut qui invitoit à des Jeux que personne n'avoit vûs, ni ne verroit.

Tacit. Annal. XI. 11. *Suet. in Claud.* n. 21.

Ce n'est pas le seul nom de *siécle* qui fasse ici quelque difficulté. L'origine, l'occasion, l'époque de l'établissement de ces Jeux, ne sont pas plus certaines, & forment parmi les Savans un sujet de dispute, dans laquelle le plan que je me suis prescrit me dispense d'entrer. D'habiles Critiques croient que ces Jeux furent établis par Valérius Publicola après l'expulsion des Rois, & célébrés pour la premiére fois l'an de Rome 245, qui est le premier du rétablissement de la liberté. Il paroit qu'ils ne se renouvelloient pas précisément à la fin de chaque siécle, plusieurs raisons pouvant obliger d'en différer, & même d'en interrompre la célébration.

Voici

Voici quelles en étoient les principales cérémonies. Quelque tems avant qu'on célébrât ces Jeux les Magiſtrats envoioient des Hérauts chez tous les peuples d'Italie qui dépendoient de Rome pour les inviter de venir aſſiſter à une Fête qu'ils n'avoient jamais vûe, & qu'ils ne reverroient jamais.

Peu de jours avant la Fête les Prêtres gardiens des Livres Sibyllins, qui furent portés par Sylla au nombre de quinze, d'où le nom de *Quindecim viri* leur eſt reſté; ces Prêtres aſſis ſur leurs ſiéges dans le Temple de Jupiter Capitolin diſtribuoient à tout le peuple certaines choſes luſtrales, c'eſt-à-dire propres & deſtinées à le purifier, comme des flambeaux, du bitume, & du ſouffre. Chacun y portoit du froment, de l'orge, & des féves, pour les offrir aux Parques. Ils paſſoient dans ce temple, & dans celui de Diane ſur le mont Aventin, des nuits entiéres en offrant des ſacrifices à Pluton, à Proſerpine, & à d'autres divinités.

Quand le tems de la Fête étoit arrivé, on en feſoit l'ouverture par une proceſſion ſolennelle, où ſe trouvoient les Prêtres de chaque Collége, les

Magiſ-

Magiſtrats, tous les Ordres de la République, & le Peuple revétu de blanc, couronné de fleurs, & portant des palmes à la main. Ils alloient du Capitole au champ de Mars. On plaçoit les ſtatues des dieux ſur des couſſins, où on leur ſervoit un grand repas ſelon la coutume obſervée ordinairement dans les cérémonies publiques de religion.

On ſacrifioit, la nuit à Pluton, à Proſerpine, aux Parques, à * Ilithye, à la Terre; & le jour, à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, & aux Génies. On n'immoloit aux premiéres de ces divinités que des victimes noires.

La premiére nuit de la Fête, les Conſuls, ſuivis des Prêtres Sibyllins, ſe rendoient ſur le bord du Tibre à un lieu appellé *Terente*, où les Jeux Séculaires avoient pris naiſſance. Ils y feſoient dreſſer trois autels, qu'ils arroſoient du ſang de trois agneaux, & ſur leſquels ils feſoient bruler les offrandes & les victimes. Pendant la nuit, tous les quartiers de Rome, étoient éclairés par des feux & par des illuminations ſans nombre.

Le

* *Déeſſe qui préſidoit aux accouchemens, appellée autrement Lucine.*

Le second jour de la Fête, les Dames alloient au Capitole, & à d'autres temples, offrir à différentes divinités leurs vœux & leurs priéres.

Le troisiéme jour, qui finissoit la Fête, vingt-sept jeunes garçons de maison illustre, & autant de jeunes filles, qui devoient tous avoir encore leurs péres & leurs méres, étoient partagés en différens chœurs, & chantoient dans le temple d'Apollon Palatin des hymnes & des cantiques en Grec & en Latin composés exprès pour cette cérémonie, dans lesquels ils imploroient pour Rome le secours & la protection des dieux que l'on venoit d'honorer par des Sacrifices.

Pendant les trois jours que duroit cette Fête, on donnoit au peuple des spectacles de toutes les sortes.

On prétend que dans les Livres des Sibylles il y avoit un ancien Oracle qui avertissoit les Romains que tant qu'au commencement de chaque siécle ils feroient dans le champ de Mars des Jeux à l'honneur de certaines divinités qui y sont nommées, Rome seroit toujours florissante, & que tous les peuples lui seroient soumis.

Nous avons un modéle des hymnes

dont

dont le chant fesoit partie des cérémonies qui viennent d'être exposées, dans le Poéme séculaire qu'Horace composa par l'ordre d'Auguste l'an de Rome 736: Poéme qu'on regarde avec raison comme une des plus belles piéces de ce Poéte. Je n'en raporterai que deux strophes, qui montreront ce qu'on doit penser des autres.

Alme * Sol, curru nitido diem qui
Promis & celas, aliusque & idem
Nasceris : possis nihil urbe Roma
Visere majus.

Quelle élégance de style ! & en même tems, quelle sublimité !

Dii ** probos mores docili Juventæ,
Dii Senectuti placidæ quietem :
Romulæ genti date remque, prolemque, & decus omne.

Peut-on, en quatre vers, renfermer plus de vœux, & plus importans? Je suis surtout charmé de ceux qui regardent la Jeunesse : docilité, & pureté de mœurs.

§. II.

* *Ame de la nature, Soleil, qui par le mouvement de votre char lumineux, nous montrez & nous cachez le jour, & qui naissez toujours le même & toujours différent, puissiez-vous ne rien voir de plus grand que Rome.*

** *Grands dieux, donnez à la jeunesse des mœurs pures & dociles : donnez à la vieillesse un repos tranquille & assuré: enfin donnez à l'Empire de puissantes richesses, de nombreux sujets, & toute sorte de prospérité & de gloire.*

§. II.

La puissance de Carthage, qui croissoit de jour en jour, allarme les Romains. Construction de Carthage la neuve. Traité des Romains avec Asdrubal. Création de deux nouveaux Préteurs. Allarme au bruit de la guerre des Gaulois. Cause & occasion de cette guerre. Irruption des Gaulois dans l'Italie. Préparatifs des Romains. Premier combat près de Clusium, où les Romains sont vaincus. Bataille & célébre victoire des Romains près de Télamon. Réflexion sur cette victoire. Dénombrement. Les Boïens se rendent à discrétion. Bataille de l'Adda entre les Gaulois & les Romains. Mécontentemens des Romains contre Flaminius. Caractére de Marcellus. Nouvelle guerre contre les Gaulois. Dépouilles opimes remportées par Marcellus. Triomphe de Marcellus. Les Romains soumettent l'Istrie. Annibal chargé du commandement en Espagne. Démétrius de Pharos attire sur lui les armes des Romains. Dénombrement. Diverses opérations des Censeurs. Guerre d'Illyrie. Emilius remporte

porte une victoire sur Démétrius. L'Illyrie se soumet aux Romains. Archagathus médecin. Nouvelles Colonies.

AN. R. 523. Av. J.C. 229.

L. POSTUMIUS ALBINUS II.
CN. FULVIUS CENTUMALUS.

Polyb. II. 101. *Appian. Iber.* 258.

Les Romains avoient terminé heureusement la guerre d'Illyrie: mais ils avoient d'ailleurs de grands sujets d'inquiétude. D'une part, ils apprenoient par des bruits certains que les Gaulois se préparoient à prendre les armes contr'eux : de l'autre, la puissance Carthaginoise, qui prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens en Espagne, leur causoit de justes craintes. Ils songérent à se mettre en repos de ce dernier côté, avant que d'attaquer les Gaulois.

La puissance de Carthage qui croissoit de jour en jour, allarme les Romains.

Amilcar, surnommé Barcas, pére d'Annibal, dont il a été fort parlé dans la guerre de Sicile, après avoir commandé les armées en Espagne pendant neuf ans, & y avoir soumis à Carthage plusieurs nations puissantes & belliqueuses, avoit été tué malheureusement dans un combat. Asdrubal, son gendre & son successeur, qui avoit hérité de sa haine contre les Ro-

Romains, marchant sur ses traces, avoit ajouté de nouvelles conquêtes à celles de son prédécesseur, emploiant néanmoins plutôt l'adresse & la persuasion, que les armes. Entre les services qu'il rendit à l'Etat, un des plus importans, & qui contribua le plus à étendre & affermir la puissance de sa République en Espagne, ce fut la construction d'une ville, qu'on nomma Carthage la neuve, & qui depuis a été appellée Carthagéne. Sa situation étoit la plus heureuse que pussent souhaiter les Carthaginois pour tenir l'Espagne en bride.

AN. R. 525. AV. J.C. 229.

Construction de Carthage la neuve.

Les grandes conquêtes qu'Asdrubal avoit déja faites, & le degré de puissance où il étoit parvenu, firent prendre aux Romains la résolution de penser sérieusement à ce qui se passoit en Espagne. Ils se voulurent du mal de s'être endormis sur l'accroissement de la domination des Carthaginois, & songérent tout de bon à réparer cette faute; sur tout depuis que les Sagontins, qui se voioient près de tomber sous le joug de Carthage, eurent député vers les Romains pour implorer leur secours, & faire alliance avec eux.

SP.

An. R. 524. Av. J.C. 228.

Sp. Carvilius Maximus II.
Q. Fabius Maximus Verrucosus II.

Traité des Romains avec Asdrubal.

Telle étoit la disposition des Romains par raport aux Carthaginois. Ils n'avoient plus alors de loix à prescrire aux Carthaginois, & ils n'osoient pas prendre les armes contre eux. Ils avoient assez à faire de se tenir en garde contre les Gaulois, dont ils étoient menacés, & que l'on attendoit presque de jour en jour. Il leur parut qu'il étoit plus à propos de profiter du caractére pacifique d'Asdrubal pour faire un nouveau Traité, jusqu'à ce qu'ils se fussent débarrassés des Gaulois, ennemis qui n'épioient que l'occasion de leur nuire, & dont il faloit nécessairement qu'ils se défissent, non seulement pour se rendre maîtres de l'Italie, mais encore pour demeurer paisibles dans leur propre patrie. Ils envoiérent donc des Ambassadeurs à Asdrubal, & dans le Traité qu'ils firent avec lui, sans faire mention du reste de l'Espagne, ils exigeoient seulement qu'il ne portât pas la guerre au dela de l'Ebre, qui serviroit de barriére aux deux peuples. On convint aussi que Sagonte, quoique

que située au dela de l'Ebre, conserveroit ses loix & sa liberté.

P. VALERIUS FLACCUS. AN. R. 525.
M. ATILIUS REGULUS. Av. J.C. 227.

Aux deux Préteurs qui avoient été établis à Rome, on en ajouta cette année deux nouveaux, l'un pour la Sicile, l'autre pour la Sardaigne & la Corse. Création de deux nouveaux Préteurs. *Epit. Liv.* 20.

M. VALERIUS MESSALA. AN. R. 526.
L. APUSTIUS FULLO. Av. J.C. 226.

Le bruit des préparatifs de guerre que fesoient les Gaulois, causa une grande allarme à Rome. Ce sont les ennemis que les Romains ont toujours le plus redoutés, se souvenant qu'autrefois ils s'étoient rendu maîtres de Rome, & que dès ce temslà on avoit fait une Loi, qui dérogeant au privilége qu'avoient les Prêtres d'être exemts d'aller à la guerre, les obligeoit à prendre les armes comme les autres citoiens, lorsqu'il s'agiroit d'une guerre avec les Gaulois. Elle s'appelloit *tumultus Gallicus*, ce [a] qui

Allarme au bruit de la guerre des Gaulois. *Plut. in Marcel. pag.* 299.

[a] Gravius autem tumultum esse, quàm bellum, hinc intelligi licet, quòd bello vacationes valent, tumultu non valent. *Cic. Philip.* VIII. 3.

AN. R. 526. AV. J. C. 226.

qui disoit beaucoup plus que le simple mot *bellum*. Car dans les guerres ordinaires plusieurs citoiens étoient exemts d'y aller: dans celle contre les Gaulois, toute exemtion, tout privilége cessoit.

Sacrifice cruel & impie. *Plut. in Marcel. pag. 299. Zonar.* VIII. 19. *Oros.* IV. 12.

Ce qui augmenta la fraieur dans le tems dont nous parlons, fut un prétendu Oracle que l'on trouva dans les Livres Sibyllins, lequel portoit *que les Grecs & les Gaulois prendroient possession de Rome. Romam occupaturos.* Pour détourner l'effet d'une si funeste prédiction, les Pontifes suggérérent un étrange moien, qui fut d'enfouir tout vivans en terre deux Grecs & deux Gaulois, hommes & femmes; prétendant qu'ainsi l'Oracle se trouveroit accompli. Quelle absurdité! mais en même tems, quelle barbarie pour un peuple, qui, dans tout le reste, se piquoit d'humanité & de douceur! La même cérémonie, également impie & cruelle, fut encore emploiée au commencement de la seconde guerre Punique.

Liv. XXII. 47.

Cause & occasiō de cette guerre. *Polyb.* II. 111-119.

La principale cause & l'occasion de la guerre présente, fut le partage que les Romains, sept ou huit ans auparavant, avoient fait à l'instigation de

de C. Flaminius Tribun du Peuple des terres du Picénum, dont ils avoient chassé les Sénonois. Nous avons vû que le Sénat s'étoit fortement opposé à cette entreprise, dont il prévoioit les suites. Plusieurs peuples de la nation Gauloise entrérent dans la querelle des Sénonois, les Boïens sur tout qui étoient limitrophes aux Romains, & les Insubriens. Ils se persuadérent que ce n'étoit plus simplement pour commander & faire la loi que les Romains les attaquoient, mais pour les perdre & les détruire entiérement en les chassant du pays. Dans cette pensée, les Insubriens & les Boïens, les deux plus puissans peuples de la nation, se liguent ensemble, comme nous venons de le dire, & envoient même au dela des Alpes solliciter les peuples Gaulois qui habitoient le long du Rhône, & qu'on appelloit * Gésates, parce qu'ils servoient pour une certaine solde; car, dit Polybe, c'est ce que signifie proprement ce mot: ils vendoient leurs services à tous ceux qui vouloient les

AN. R. 526. Av. J. C. 226.

* *Selon quelques Auteurs le nom de* Gésates *vient d'une sorte d'armes dont ils se servoient, & qui s'appelloit* Gæsum.

An. R. 526. Av. J.C. 226.

emploier dans la guerre. Pour gagner leurs Rois, & les engager à armer contre les Romains, ils leur font présent d'une somme considérable: ,, ils ,, leur mettent devant les yeux la ,, grandeur & la puissance de ce peu- ,, ple: ils les flatent par la vûe des ,, richesses immenses qu'une victoire ,, gagnée sur lui ne manquera pas de ,, leur procurer: ils leur rappellent les ,, exploits de leurs ancêtres, qui aiant ,, pris les armes contre les Romains, ,, les avoient battus en pleine campa- ,, gne, & pris leur ville.

Irruption des Gaulois dans l'Italie.

Cette harangue échaufa tellement les esprits, que jamais on ne vit sortir de ces provinces une armée plus nombreuse, & composée de soldats plus braves & plus belliqueux. Quand ils eurent passé les Alpes, les Insubriens & les Boïens se joignirent à eux. Les * Vénétes & les ** Cénomans se rangérent du côté des Romains, gagnés par les Ambassadeurs qu'on leur avoit envoiés: ce qui engagea les Rois Gaulois à laisser dans le pays une partie de leur armée pour le garder con-

* *Peuples situés dans le fond du golfe Adriatique.*

** *Peuples situés entre le Pô & le pié des Alpes. Leurs principales villes sont* Bresce, Crémone, Mantoue.

contre ces peuples. Les *Insubriens* étoient les plus puissans des Gaulois qui s'étoient établis en Italie; & après eux les *Boïens*. Les premiers habitoient au dela du Pô, leur capitale étoit Milan; les autres en deça du Pô. AN. R. 526. AV. J. C. 226.

Les Romains, avertis lontems auparavant des préparatifs que fesoient les Gaulois, n'avoient pas manqué d'en faire aussi de leur côté. Ils avoient fait de nouvelles levées, & mandé à leurs Alliés de se tenir prêts. Et pour connoitre au juste toutes les troupes qu'ils pouvoient mettre sur pié en cas de besoin, ils avoient fait venir de toutes les provinces qui étoient sous leur domination des Régîtres, où étoit exactement marqué le nombre des jeunes gens en âge de porter les armes. Préparatifs des Romains.

Ce dénombrement paroitroit incroiable, s'il n'étoit attesté par un Auteur certainement bien digne de créance: c'est Polybe, qui, vraisemblablement, avoit vû & consulté les Régîtres qui en fesoient foi. Je raporterai ce dénombrement tel qu'il se trouve dans cet Historien. Il nous fera connoitre dans quel état les affaires

An. R. 526. Av. J. C. 226. du Peuple Romain étoient lorſqu'Annibal paſſa en Italie, ce qui arrivera dans peu d'années ; & combien les forces Romaines étoient formidables, lorſque ce Général Carthaginois oſa les attaquer.

Dénombrement des troupes que les Romains pouvoient mettre ſur pié du tems de la guerre des Gaulois dont il eſt parlé ici.

Polyb. II. 112. CE DENOMBREMENT a deux parties. Dans la premiére, Polybe expoſe le nombre des troupes qui ſervoient actuellement : dans la ſeconde, le nombre des troupes que l'on pouvoit levoir en cas de néceſſité. Ce dénombrement comprend les forces des Romains, & celles de leurs Alliés.

I. *Troupes qui ſervoient actuellement.*

On fit partir avec les Conſuls quatre Légions Romaines, chacune de cinq mille deux cens hommes de pié, & de trois cens chevaux. Il y avoit encore avec eux un corps de troupes des Alliés de trente mille hommes de pié, & de deux mille chevaux.

Il y avoit plus de cinquante mille hom-

hommes d'infanterie & quatre mille chevaux, tant des Sabins que des Tyrrhéniens, que l'allarme générale avoit fait accourir au secours de Rome, & que l'on envoia sur les frontiéres de la Tyrrhénie avec un Préteur pour les commander.

Les Ombriens & les Sarsinates vinrent aussi de l'Apennin au nombre de vingt mille ; & avec eux autant de Vénéres & de Cénomans, que l'on mit sur les frontiéres de la Gaule ; afin que se jettant sur les terres des Boïens, ils les obligeassent de rappeller une partie de leurs forces pour la défense de leur pays.

A Rome, de peur d'être surpris, on tenoit tout prêt un corps d'armée, qui dans l'occasion tenoit lieu de troupes auxiliaires, & qui étoit composé de vingt mille hommes de pié des Romains, & de quinze cens chevaux ; de trente mille hommes de pié des Alliés, & de deux mille hommes de Cavalerie.

Toutes ces troupes montoient à deux cens mille quinze cens hommes : 43500 des Romains ; 158000 des Alliés.

II. *Troupes qu'on pouvoit lever dans le besoin.*

Les Régîtres envoiés au Sénat pour connoitre le nombre des troupes sur lesquelles on pouvoit compter en cas de besoin, portoient ce qui suit.

Chez les Latins, quatre-vingts mille hommes de pié, & cinq mille chevaux.

Chez les Samnites, soixante & dix mille hommes de pié, & sept mille chevaux.

Chez les Japyges & les Messapiens, cinquante mille hommes de pié, & seize mille chevaux.

Chez les Lucaniens, trente mille hommes de pié, & trois mille chevaux.

Chez les Marses, les Marruciniens, les Férentiniens, & les Vestiniens, vingt mille hommes de pié, & quatre mille chevaux.

Les Romains avoient actuellement en Sicile & à Tarente deux Légions, composées chacune de quatre mille deux cens hommes de pié, & de deux cens hommes de cheval, que l'on pouvoit emploier, en cas de besoin, contre les Gaulois.

On

On pouvoit lever encore chez les Romains & chez les Campaniens deux cens cinquante mille hommes d'Infanterie, & vingt-trois mille de Cavalerie.

Tous ces hommes capables de porter les armes, tant parmi les Romains que parmi les Alliés, montoient à cinq cens ſoixante & ſix mille huit cens hommes. Il faut qu'il ſe ſoit gliſſé quelque erreur dans ce dénombrement, & qu'on y ait omis dix-ſept cens hommes. En les y ajoutant, les deux ſommes, ſavoir des troupes emploiées actuellement contre les Gaulois, & de celles qu'on pouvoit encore lever de nouveau, quadrent avec le total marqué par Polybe.

Ce total monte à ſept cens ſoixante & dix mille hommes. Un Auteur contemporain, qui étoit préſent à cette guerre, le fait monter à huit cens mille: c'eſt Fabius. On peut juger par là de la puiſſance des Romains. C'eſt ce peuple qu'Annibal, avec moins de vingt mille hommes, oſa venir attaquer.

Apud Oroſ. IV. 12.

Le nombre des troupes emploiées actuellement contre les Gaulois, étoit fort conſidérable, & montoit, com-

me on l'a vû, à plus de deux cens mille hommes; & il ne faut pas s'en étonner. Il venoit aux Romains des secours & de toutes sortes, & de tous les côtés. Car telle étoit la terreur que l'irruption des Gaulois avoit répandue dans l'Italie, que ce n'étoit plus pour les Romains que les peuples croioient porter les armes: il ne pensoient plus que c'étoit à la puissance de Rome que l'on en vouloit. C'étoit pour eux-mêmes, pour leur patrie, pour leurs villes qu'ils craignoient, & c'est pour cela qu'ils étoient si bien intentionnés, & si promts à exécuter tous les ordres qu'on leur donnoit.

AN. R. 527. Av. J.C. 225.

L. ÆMILIUS PAPUS.
C. ATILIUS REGULUS.

Premier combat près de Clusium, où les Romains sont vaincus.

Dès que les Romains apprirent que les Gaulois avoient passé les Alpes, ils firent marcher L. Emilius à Ariminum, pour arréter les ennemis par cet endroit. Un des Préteurs fut envoié dans l'Etrurie. Atilius étoit allé devant dans la Sardaigne qui s'étoit révoltée, mais qu'il fit bientôt rentrer dans le devoir.

Les Gaulois prirent leur route par l'Etrurie,

l'Etrurie, apparemment pour éviter la rencontre de l'armée d'Emilius, menant avec eux cinquante mille hommes de pié, vingt mille chevaux, & autant de chariots. Ils y font le dégât sans crainte, & sans que personne les arrêtât : après quoi ils s'avancent vers Rome. Déja ils étoient aux environs de Clusium, ville à trois journées de cette Capitale, lorsqu'ils apprennent que l'armée Romaine, c'est-à-dire celle qui étoit commandée par le Préteur, les suivoit de près, & alloit les atteindre. Ils retournérent aussitôt sur leurs pas pour livrer bataille. Les deux armées ne furent en présence que vers le coucher du soleil, & campérent à fort peu de distance l'une de l'autre. La nuit venue, les Gaulois allument des feux, & aiant donné ordre à leur Cavalerie, dès que l'ennemi l'auroit aperçue le matin, de suivre la route qu'ils alloient prendre, ils se retirent sans bruit vers * Fésule, & prennent là leurs quartiers, dans le dessein d'y attendre leur Cavalerie; &, quand elle auroit joint le gros, de fondre à l'improviste sur les Romains qui la poursuivroient. Ceux-ci,

An. R. 527. Av. J.C. 225.

* Fezoli, *ville de Toscane.*

An. R. 527. Av. J.C. 225.

ci, à la pointe du jour, voiant cette Cavalerie, sans qu'il parût de troupes de pié, croient que les Gaulois ont pris la fuite, & se mettent à la poursuivre. Ils approchent. Les Gaulois se montrent, & tombent sur eux. L'action s'engage avec vigueur de part & d'autre : mais les Gaulois, plus forts en nombre, & sentant croitre leur audace par le succès de leur stratagême, eurent le dessus. Les Romains perdirent là au moins six mille hommes. Le reste prit la fuite, la plupart vers un certain poste avantageux, où ils se cantonnérent. D'abord les Gaulois pensérent à les y forcer. C'étoit le bon parti : mais ils changérent de sentiment. Fatigués & harassés par la marche qu'ils avoient faite la nuit précédente, ils aimérent mieux prendre quelque repos, laissant seulement une garde de Cavalerie autour de la hauteur où les fuiards s'étoient retirés, & remettant au lendemain à les assiéger, en cas qu'ils ne se rendissent pas d'eux-mêmes. L'occasion veut être saisie : souvent, quand on l'a manquée, elle ne revient plus.

Bataille & célébre vic-

Pendant ce tems-là, L. Emilius, qui avoit son camp vers la mer Adriatique,

tique, aiant appris que les Gaulois s'étoient jettés dans l'Etrurie, & qu'ils approchoient de Rome, étoit venu en diligence au secours de sa patrie, & il arriva fort à propos. S'étant campé proche des ennemis, les Romains retirés sur la hauteur virent les feux, & se doutant bien de ce que c'étoit, ils reprirent courage. Ils envoient au plus vîte quelques-uns des leurs sans armes pendant la nuit, & à travers une forêt, pour annoncer au Consul ce qui leur étoit arrivé. Emilius, sans perdre le tems à délibérer, commande aux Tribuns, dès que le jour commenceroit à paroitre, de se mettre en marche avec l'Infanterie. Pour lui, il se met à la tête de la Cavalerie, & tire droit vers la hauteur.

AN. R. 527. AV. J.C. 225.

toire des Romains près de Télamon.

Les Chefs des Gaulois avoient aussi vû les feux pendant la nuit, & conjecturant que les ennemis étoient proche, ils tinrent Conseil. Anéroeste leur Roi dit, „ Qu'après avoir fait un „ si riche butin, (car ils avoient ravagé une grande partie de l'Italie, & le butin étoit immense en prisonniers, en bestiaux, & en bagages) „ il n'étoit pas à propos de s'exposer à „ un nouveau combat, ni de courir

AN. R. 527. AV. J. C. 225.

„ le risque de perdre tout. Qu'il valoit „ mieux retourner dans leur patrie. „ Qu'après s'être déchargés de leur bu- „ tin, ils seroient plus en état, si on „ le jugeoit à propos, de reprendre „ les armes contre les Romains. „ Tous se rangeant à cet avis, avant le jour ils lévent le camp, & prennent leur route le long de la mer par l'Etrurie.

Quoiqu'Emilius eût joint à ses troupes celles qui s'étoient réfugiées sur la hauteur, il ne crut pas pour cela qu'il fût de la prudence de hazarder une bataille rangée. Il prit le parti de suivre les ennemis, & d'observer les tems & les lieux où il pourroit les incommoder, & regagner le butin.

Par un bonheur singulier, le Consul C. Atilius venant de Sardaigne débarqua dans ce tems-là même ses Légions à Pise, & pour les conduire à Rome prit la route par laquelle venoient les Gaulois. A Télamon, ville & port de l'Etrurie, quelques fourageurs Gaulois étant tombés dans l'avant-garde du Consul, les Romains s'en saisirent. Interrogés par Atilius, ils racontérent tout ce qui s'étoit passé, ajoutant qu'il y avoit dans le voisinage

finage deux armées, & que celle des Gaulois étoit fort proche, aïant en queue celle d'Emilius. Le Conful fut touché de l'échec que l'armée Romaine avoit reçu d'abord : mais il fut charmé d'avoir furpris les Gaulois dans leur marche, & de les voir entre deux armées Romaines. Sur le champ il commande aux Tribuns de ranger les Légions en bataille, de donner à leur front l'étendue que les lieux permettroient, & d'aller gravement au devant de l'ennemi. Sur le chemin il y avoit une hauteur, au pié de laquelle il faloit que les Gaulois paffaffent. Atilius y courut avec la Cavalerie, & fe pofta fur le fommet, dans le deffein de commencer le premier le combat, perfuadé que par là il auroit la meilleure part à la gloire de l'événement. Les Gaulois, qui croioient Atilius bien loin, voiant cette hauteur occupée par les Romains, ne foupçonnérent rien autre chofe, finon que pendant la nuit Emilius avoit battu la campagne avec fa Cavalerie pour s'emparer le premier des poftes avantageux, & pour leur couper le paffage. Sur cela ils détachérent auffi la leur & quelques ar-

AN. R. 527. AV. J.C. 225.

mées

AN. R. 527. AV. J. C. 225.

més à la légére, pour chasser les Romains de la hauteur. Mais aiant sû d'un prisonnier que c'étoit Atilius qui l'occupoit, ils mettent au plus vîte l'Infanterie en bataille, & la disposent de maniére que rangés dos à dos, elle fesoit front par devant & par derriére; ordre de bataille qu'ils prirent sur le raport du prisonnier, & sur ce qui se passoit actuellement, pour se défendre & contre ceux qu'ils savoient à leurs trousses, & contre ceux qu'ils auroient en tête.

Emilius avoit bien oui parler du débarquement des Légions à Pise, mais il ne s'attendoit pas qu'elles seroient si proche. Il n'apprit surement le secours qui lui étoit venu que par le combat qui se donna à la hauteur. Il y envoia aussi de la Cavalerie, & en même tems il fit marcher contre les ennemis son Infanterie rangée à la maniére ordinaire.

Dans l'armée des Gaulois, les Gésates, & après eux les Insubriens, fesoient front du côté de la queue qu'Emilius devoit attaquer. Ils avoient à dos les * Taurisques & les Boïens, qui

* Taurisci, *ou* Taurini, *étoient des peuples Gaulois qui s'étoient établis au delà du Pô, dans l'endroit où est* Turin.

qui fesoient face du côté qu'Atilius viendroit. Les chariots bordoient les ailes, pour empécher l'ennemi de les prendre en flanc; & le butin fut mis sur une des montagnes voisines, avec un détachement pour le garder. Cet arrangement étoit le mieux entendu que pussent choisir les Gaulois dans la nécessité où ils se trouvoient de faire tête à deux armées qui devoient les attaquer en même tems, l'une de front, l'autre en queue. Il les obligeoit de combattre courageusement, les mettant hors d'état ni de reculer, ni de fuir. Les Insubriens y paroissoient avec leurs * braies (*braccati*,) & n'aiant autour d'eux que des ** saies légers. Les Gésates, aux premiers rangs, soit par vanité, soit par bravoure, avoient même jetté bas ces habits, & ne gardoient que leurs armes, de peur que les buissons qui se rencontroient là en certains èndroits ne les arrétassent, & ne les empéchassent d'agir. Cette pratique d'ailleurs étoit usitée parmi les Gaulois: & les Gallogrecs dans leurs combats contre les Ro-

An. R. 527. Av. J.C. 225.

* Braie, *habillement, espéce de haut-de-chausses, qui couvroit depuis la ceinture jusqu'aux genoux.*

** Saie, *casaque de gens de guerre, propre aux Gaulois.*

AN. R. 527. Av. J. C. 225.

Romains en Asie se présentérent de même à demi nuds, au raport de Tite-Live. Il leur en coutoit cher souvent; & dans l'occasion présente les Gésates paiérent bien leur témérité.

Le premier choc se fit à la hauteur: & comme la Cavalerie qui combattoit étoit nombreuse de part & d'autre, les trois armées en aperçurent tous les mouvemens. Atilius perdit la vie dans la mélée, où il se distinguoit par une intrépidité & une valeur qui tenoient un peu de la témérité, & sa tête fut apportée aux Rois des Gaulois, qui la firent montrer au bout d'une pique à toutes leurs troupes. Malgré cette perte, la Cavalerie Romaine fit si bien son devoir, qu'elle demeura maitresse du poste, & gagna une pleine victoire sur celle des ennemis.

Ensuite commença le combat de l'Infanterie. Ce fut, dit Polybe, un spectacle bien singulier, & dont, non seulement la vûe, mais le simple récit a quelque chose de merveilleux. Car une bataille entre trois armées tout ensemble, est assurément une action d'une espéce & d'une manœuvre bien parculiére. Les Gaulois trou-

voient

voient des grands obstacles & de grands dangers dans la nécessité où ils étoient de combattre de deux côtés, qui sembloit diminuer leurs forces de la moitié : mais aussi, rangés dos à dos, ils se mettoient mutuellement à couvert de tout ce qui pouvoit les prendre en queue. Et, ce qui étoit le plus capable de contribuer à la victoire, tout moien de fuir leur étoit interdit ; & une fois défaits, ils n'avoient plus de ressource, ni aucune espérance de se sauver, ce qui est un motif bien puissant pour encourager des troupes.

An. R. 527. Av. J.C. 225.

Quant aux Romains, voiant les Gaulois serrés entre deux armées & envelopés de toutes parts, ils ne pouvoient que bien espérer du combat. A la vérité la disposition extraordinaire de ces troupes adossées les unes contre les autres, les cris & les espéces de hurlemens des soldats avant le combat, le son effroiable des cors & des trompettes sans nombre, dont les échos voisins doubloient & fesoient retentir le bruit de tous côtés, tout cela pouvoit leur causer quelque effroi. Mais aussi la vûe des riches colliers & bracelets dont la plupart des Gaulois avoient le cou & les bras ornés

An. R. 527. Av. J.C. 225.

nés selon la coutume de la nation, animoit le courage des Romains par l'espérance d'un butin considérable.

Les Archers s'avancent sur le front de la premiére ligne, selon la coutume des Romains, & commencent l'action par une grêle épouvantable de traits. Les Gaulois des derniers rangs n'en souffrirent pas extrêmement : leurs braies & leurs saies les en défendirent. Mais ceux des premiers, qui ne s'attendoient pas à ce prélude, & qui n'avoient rien sur leurs corps qui les mît à couvert, en furent très-incommodés. Ils ne savoient que faire pour parer les coups. Leur bouclier n'étoit pas assez large pour les couvrir : ils étoient nuds depuis la ceinture jusqu'en haut, & plus leurs corps étoient grands, plus il tomboit de traits sur eux. Se venger sur les Archers mêmes des blessures qu'ils recevoient, cela étoit impossible, ils en étoient trop éloignés ; & d'ailleurs comment avancer au travers d'un si grand nombre de traits ? Dans cet embarras, les uns transportés de colére & de desespoir, se jettent inconsidérément parmi les ennemis, & se livrent volontairement à la mort : les

autres,

autres, pâles, défaits, tremblans reculent, & rompent les rangs qui étoient derriére eux. C'est ainsi que dès la premiére attaque fut rabaissé l'orgueil & la fierté des Gésates. An. R. 527. Av. J.C. 225.

Quand les Archers se furent retirés, le corps des Légions Romaines s'étant avancé pour pousser les ennemis, les Insubriens, les Boïens, & les Taurisques les reçurent avec vigueur. Ils se battirent avec tant d'acharnement, que malgré les plaies dont ils étoient couverts, on ne pouvoit les arracher de leur poste. Si leurs armes eussent été les mêmes que celles des Romains, ils n'auroient peutêtre point été vaincus. Ils avoient à la vérité des boucliers comme eux pour parer, mais leurs épées ne leur rendoient pas les mêmes services. Celles des Romains tailloient & perçoient, au lieu que les leurs ne frapoient que de taille. D'ailleurs, comme la lame en étoit mince & foible, elle plioit à l'instant; & le soldat perdoit du tems à la redresser pour la remettre en état de servir.

Ces troupes ne soutinrent cette attaque que jusqu'à ce que la Cavalerie Romaine, descendue de la hauteur,

An. R. 527. Av. J.C. 225.

teur, vint tomber sur elles à bride abbatue, & les prit en flanc. Alors l'Infanterie fut taillée en piéces sans quitter son poste, & la Cavalerie mise entiérement en déroute. Quarante mille Gaulois restérent sur la place, & l'on fit au moins dix mille prisonniers, entre lesquels étoit Concolitan un de leurs Rois. Anéroeste se sauva avec quelques-uns des siens en un endroit écarté, où il se tua de sa propre main; & ses amis en firent autant.

Emilius aiant ramassé les dépouilles, les envoia à Rome. Quant au butin qu'avoient fait les Gaulois, il fit rendre à chacun ce qui lui avoit été enlevé. Puis marchant à la tête des Légions par la Ligurie, il se jetta sur le pays des Boïens, qu'il abandonna au pillage des soldats, pour les récompenser de toutes les peines qu'ils venoient d'essuier, & du courage qu'ils avoient fait paroitre dans le combat. Bientôt après il retourna à Rome avec toute son armée; & il y fut reçu avec d'autant plus de joie, que cette guerre y avoit causé une allarme incroiable. Tout ce qu'il avoit pris de drapeaux, de colliers, & de brasselets,

il l'emploia à la décoration du Capitole. Le reste des dépouilles servit à honorer son triomphe. On affecta, dit Florus, d'y faire paroitre les Gaulois prisonniers avec leurs baudriers, pour accomplir le [a] vœu qu'ils avoient fait de ne les quitter que lorsqu'ils seroient montés sur le Capitole. Ce ne fut que là en effet qu'ils les quittérent, mais à leur honte, & avec la risée de tout le peuple. C'est ainsi qu'échoua cette formidable irruption des Gaulois, laquelle menaçoit d'une ruine entiére non seulement toute l'Italie, mais Rome même.

An. R. 527. Av. J.C. 225.

Réflexion sur la victoire reportée par les Romains.

La victoire remportée sur les Gaulois dans la bataille de Télamon, est une des plus célébres & des plus complettes dont il soit parlé dans l'Histoire Romaine. A en examiner de près & avec attention toutes les circonstances, il est visible qu'elle fut l'effet, non de l'industrie humaine, mais de la Providence divine, qui destinois les Romains à de grandes choses, & qui veilloit sur eux d'une maniére particuliére.

Trois

a Non priùs soluturos se baltea, quàm Capitolium ascendissent, juraverant. Factum est: victos enim Æmilius in Capitolio discinxit. *Flor.* II. 4.

AN. R. 527. Av. J.C. 225. Trois armées Romaines se trouvent en Etrurie dans le tems précis où va se donner la bataille, sans qu'aucune d'elles eût reçu des nouvelles des autres, sans que les Généraux qui les commandoient eussent appris certainement que leurs Collégues étoient arrivés, sans qu'ils eussent rien concerté contr'eux, sans qu'ils sussent même où étoit l'ennemi. Si les Gaulois, après avoir tué au Préteur six mille hommes, avoient poursuivi les fuiards sur la hauteur où ils se retirérent, comme le bon sens le dictoit, l'armée entiére eût été taillée en piéces: on remet l'attaque au lendemain matin. C'est dans cette nuit précisément qu'arrive le Consul Emilius, sans savoir rien de ce qui s'étoit passé, & il délivre les troupes du Préteur. Les Gaulois prennent le parti de retourner sur leurs pas. Ils trouvent à leur rencontre Atilius l'autre Consul, qui arrivoit de Sardaigne. Les voila enfermés entre deux armées, & obligés de donner le combat. Que les Consuls fussent arrivés un peu plus tard, à quelque distance l'un de l'autre, les Gaulois, en les attaquant séparément, auroient pu tailler en piéces leurs armées.

mées. Un concours si merveilleux de An. R. circonstances, toutes décisives pour la 527. victoire, doit-il être regardé comme Av. J.C. 225. l'effet du hazard, sur tout quand on est instruit par les Ecritures que Dieu préparoit aux Romains un grand Empire? La conjoncture du tems où arriva la guerre contre les Gaulois, précisément entre les deux guerres Puniques, n'est-elle pas aussi fort remarquable? Que seroit devenue Rome, si des ennemis aussi terribles que les Gaulois s'étoient joints aux Carthaginois pour venir l'attaquer? Une puissance invisible veilloit sur elle, sans qu'elle le sût, & elle avoit le malheur d'attribuer à ses fausses divinités une protection, qui venoit du seul Dieu véritable qu'elle ignoroit.

Avant la création des nouveaux Consuls, on fit la cloture du Dénombrement: c'étoit le quarante-deuziéme.

Dénombremét. *Fasti Capitol.*

T. MANLIUS TORQUATUS II.
Q. FULVIUS FLACCUS II.

An. R. 528. Av. J.C. 224.

Après le succès de l'année précédente, les Romains ne doutant point qu'ils ne fussent en état de chasser les Gaulois de tous les environs du Pô

Les Boiens se rendent à discrétion.

An. R. 528. Av. J.C. 224. Polyb. II. 119. tant en deça qu'en dela, firent de grands préparatifs de guerre, levérent des troupes, & les envoiérent contre eux sous la conduite des nouveaux Consuls. Cette irruption épouvanta les Boïens: ils prirent le parti de se soumettre. Du reste, les pluies furent si grosses, & la peste ravagea tellement l'armée des Romains, que cette campagne se passa sans autre événement mémorable.

An. R. 529. Av. J.C. 223.

C. FLAMINIUS.

P. FURIUS PHILUS.

Bataille de l'Adda entre les Gaulois & les Romains. Polyb. II. 119-121.

Ces Consuls entrérent dans le pays des Insubriens par l'endroit où * l'Addua se jette dans le Pô. C'est ici la premiére fois, selon les meilleurs Auteurs, que les Romains aient passé ce fleuve. Aiant été fort maltraités au passage & dans leurs campemens, & mis hors d'état d'agir, ils firent un Traité avec les Insubriens, & sortirent du pays. Après une marche de plusieurs jours ils passérent le Clusius, aujourdhui *la Chiésa*, entrérent dans le pays des Cénomans leurs Alliés, avec lesquels ils retombérent par le bas

* *Appellée maintenant* l'Adda.

bas des Alpes sur les plaines des Insubriens, où ils mirent le feu, & saccagérent tous les villages. Les Chefs de ce peuple voiant les Romains dans une résolution fixe de les exterminer, font les derniers efforts pour se défendre, & au nombre de cinquante mille hommes ils vont hardiment & avec un appareil terrible se camper devant les ennemis. An. R. 529. Av. J.C. 223.

Dans ce moment arrive un courier à l'armée dépéché par le Sénat avec des lettres pour les Consuls. Soit que Flaminius eût été averti par ses amis de ce qu'elles contenoient, soit qu'il s'en doutât, il jugea à propos de ne les point ouvrir avant que d'avoir livré le combat, & inspira la même résolution à son Collégue. *Plut. in Marcel. pag. 299.*

Les Consuls se voiant de beaucoup inférieurs en nombre aux ennemis, avoient d'abord dessein de faire usage dans cette bataille des troupes Gauloises qui étoient dans leur armée. Mais, sur la réflexion qu'ils firent que les Gaulois ne passoient pas pour se faire un scrupule d'enfraindre les Traités, & qu'ici la perfidie seroit d'autant plus à craindre, qu'il s'agissoit de faire combattre Gaulois contre Gaulois, ils

An. R. 529. Av. J. C. 223. appréhendérent d'emploier ceux qu'ils avoient avec eux dans une affaire si délicate & si importante ; & pour se précautionner contre toute trahison, ils les firent passer au dela de la riviére, & pliérent ensuite les ponts. Pour eux, ils restérent en deça, & se mirent en bataille sur le bord, afin qu'aiant derriére eux une riviére qui n'étoit pas guéable, ils n'espérassent de salut que de la victoire.

Polybe n'approuve pas en ce dernier point la conduite de Flaminius, & cet arrangement des troupes, qui ne leur laissoit aucun espace pour reculer. Car, si pendant le combat les ennemis avoient pressé, & gagné tant soit peu de terrain sur son armée, elle eût été renversée & culbutée dans la riviére. Heureusement le courage des Romains les mit à couvert de ce danger.

Tout l'honneur de cette bataille fut dû aux Tribuns, qui instruisirent l'armée en général, & chaque soldat en particulier, de la maniére dont on devoit s'y prendre. Ceux-ci, sur les combats précédens, avoient observé que le feu & l'impétuosité des Gaulois, tant qu'ils n'étoient pas entamés, les

rendoit

rendoit à la vérité formidables dans le premier choc : mais que leurs épées n'avoient pas de pointe, qu'elles ne frapoient que de taille & d'un seul coup : que le fil s'en émoussoit, & qu'elles se plioient d'un bout à l'autre : que si les soldats, après le premier coup, n'avoient le loisir de les appuier contre terre, & de les redresser avec le pié, ces épées leur devenoient inutiles. Pour empécher les Gaulois d'en faire usage, les Tribuns emploiérent un moien, qui leur réussit parfaitement. Ils firent prendre à leur premiére ligne les armes des * Triaires, c'est-à-dire la javeline ou demi-pique, avec ordre, lorsqu'ils s'en seroient servis, de reprendre leur épée, & d'en venir aux mains : ce qui fut heureusement exécuté. Les Romains commencent donc l'action par pousser vivement leur pique contre le visage des Gaulois, qui, pour en détourner le coup, se servent de leurs sabres, dont, par ce mouvement, le tranchant fut bientôt émoussé : puis les Romains, jettant à bas leur pique, & reprenant leur épée, fondent tête baissée con-

An. R. 529. Av. J.C. 223.

* *Les Triaires, formoient la troisiéme ligne.*

An. R. 529. Av. J.C. 223.

tre les ennemis, & les attaquent de si près, qu'ils les mettent presque entiérement hors d'état de faire usage de leurs sabres, qui ne frapoient que de taille, c'est-à-dire de haut en bas; au lieu que les Romains aiant des épées pointues & bien affilées, frapoient d'estoc, & non pas de taille. Portant donc alors des coups & sur la poitrine & au visage des Gaulois, ils en font un carnage horrible. Il en demeura huit mille sur la place, & on fit le double de prisonniers. Le butin fut immense.

Mécontentement des Romains contre Flaminius.

Nous avons dit qu'un courier étoit arrivé à l'armée immédiatement avant le combat chargé d'une Lettre pour les Consuls. Flaminius ne l'ouvrit qu'après qu'il eut défait les ennemis. Le Sénat, allarmé par plusieurs prodiges, avoit consulté les Augures, & sur leur réponse, qui marquoit qu'il y avoit quelque défaut dans la création des Consuls, avoit envoié la Lettre dont il s'agit, laquelle portoit ordre aux Consuls de revenir promtement à Rome pour se démettre de leur charge, & défense expresse de rien entreprendre contre l'ennemi. Sur la lecture de cette Lettre, Furius croioit qu'il fa-

loit

loit retourner ſur le champ à Rome: An. R.
& il y a beaucoup d'apparence qu'il 529.
n'avoit voulu prendre aucune part au Av. J.C.
combat qui venoit de ſe donner, car 223.
il n'y eſt point du tout parlé de lui.
Flaminius repréſenta à ſon Collégue,
„ que ces ordres n'étoient que l'effet
„ d'une cabale jalouſe de leur gloire.
„ Que la victoire qu'ils venoient de
„ remporter, étoit une preuve cer-
„ taine que les dieux n'étoient point
„ irrités contr'eux, & qu'il n'y avoit
„ eu rien d'irrégulier dans leur nomi-
„ nation au Conſulat. Que pour lui il
„ étoit réſolu de ne point retourner à
„ Rome, qu'il n'eût terminé la guer-
„ re qu'il avoit ſi heureuſement com-
„ mencée; & de ne point quitter ſa
„ charge avant le tems. Il ajouta,
„ qu'il apprendroit aux Romains par
„ ſon exemple à ne ſe pas laiſſer trom-
„ per groſſiérement par de frivoles
„ ſuperſtitions, & par les vaines ima-
„ ginations des Augures." Comme
Furius perſiſtoit dans ſon ſentiment,
l'armée de Flaminius, qui craignoit
de n'être pas en ſureté dans le pays,
ſi celle de ſon Collégue ſe retiroit,
obtint de lui qu'il demeurât encore
quelque tems: mais il ne voulut for-

AN. R. 529. AV. J.C. 223.

mer aucune entreprise, par respect pour les ordres du Sénat. Flaminius se rendit maître de quelques places fortes, & d'une ville des plus considérables du pays. Le butin fut fort grand : il l'accorda tout entier aux soldats, pour se les rendre favorables dans la dispute qu'il prévoioit bien qu'il auroit à soutenir contre le Sénat.

Plut. in Marcel. pag. 299.

En effet, lorsqu'il retourna à Rome, on n'alla point au devant de lui comme c'étoit la coutume, & le triomphe d'abord lui fut refusé. Il trouva les esprits extrêmement aigris contre lui, non seulement parce qu'étant rappellé par le Sénat, il n'étoit pas parti sur le champ, ce qui étoit une desobéissance criminelle ; mais encore plus parce que sachant la réponse des Augures, il n'en avoit fait aucun cas, & en avoit même parlé d'une maniére impie & irréligieuse. Car, dit Plutarque, les Romains avoient un grand respect pour la religion, fesant dépendre toutes leurs affaires de la seule volonté des dieux, & condamnant sévérement, même dans ceux qui avoient eu les plus grands succès, toute négligence, tout mépris pour les divinations autorisées par les Loix du pays : tant

tant ils étoient persuadés, que ce qui contribuoit le plus au salut de leur République, c'étoit, non que leurs Magistrats & leurs Généraux vainquissent leurs ennemis, mais qu'ils fussent toujours soumis à leurs dieux. Quelle leçon pour nous! Mais quel reproche, si nous étions moins religieux que des payens!

An. R. 529. Av. J.C. 223.

C'étoit principalement le Sénat qui s'étoit déclaré contre Flaminius: mais la faveur du Peuple, qu'il s'étoit gagnée dans son Tribunat, l'emporta sur toute la résistance des Sénateurs. Flaminius obtint le triomphe; & par une suite nécessaire on ne put le refuser à son Collégue. Mais aussitôt que la cérémonie en fut achevée, on les obligea l'un & l'autre à abdiquer leur charge. Dans toute la conduite de ce Flaminius, on reconnoit aisément la témérité qui, dans peu d'années, lui fera perdre contre Annibal la bataille de Thrasyméne.

Plutarque, à l'occasion du mépris que Flaminius avoit fait des Auspices, raconte un fait très-singulier. Deux Prêtres, des plus considérables maisons de Rome, Cornélius Céthégus & Q. Sulpicius, furent privés du

Plut. in Marcel. pag. 300.

An. R. 529. Av. J. C. 223. Sacerdoce: le premier, pour avoir présenté les entrailles de la victime contre l'ordre & les cérémonies prescrites; & le dernier, parce que, pendant qu'il offroit un sacrifice, la verge, qui étoit au haut du bonnet que portent les Prêtres appellés *Flamines*, étoit tombée. C'étoit porter bien loin le scrupule. Mais, quelque excessif & superstitieux qu'il fût, il nous montre au moins jusqu'où, parmi nous, doit aller le respectueux tremblement dans ceux qui sont chargés du ministére sacerdotal.

An. R. 530. Av. J. C. 222.

M. Claudius Marcellus.

Cn. Cornelius Scipio Calvus.

Caractére de Marcellus.

Plut. in Marcel. pag. 298.

Le premier de ces Consuls est le célébre Marcellus, dont il sera beaucoup parlé dans la guerre contre Annibal, & qui sera cinq fois Consul. Il fut selon * Plutarque le premier de sa maison qu'on appella *Marcellus*, c'est-à-dire *Martial*. Il paroissoit né pour la guerre, robuste de corps, brave de sa personne, homme de tête & de main, fier & hautain dans les combats, mais dans le reste de la vie doux, modeste, posé. Il avoit beaucoup

* *Plutarque est, en ce point refuté par Tite-Live, qui,* L. VIII. n. 18. *nomme un M. Claudius Marcellus Consul.*

coup de goût pour les Lettres Grecques, (les Latines balbutioient encore :) mais ce goût n'alla que jusqu'au point d'estimer & d'admirer ceux qui s'y distinguoient. Pour lui, occupé par les guerres, il ne put s'exercer à l'éloquence autant qu'il l'auroit souhaité. Encore tout jeune, il mérita les couronnes & les autres prix dont les Généraux récompensoient la valeur ; & sa réputation croissant de jour à autre, le Peuple le nomma Edile Curule, & les Prêtres le créérent Augure. Il remplit toujours avec succès les fonctions des charges qui lui furent confiées.

An. R. 530.
Av. J. C. 222.

Dans le tems qu'il fut nommé Consul, les Gaulois envoiérent des Ambassadeurs pour faire des propositions d'accommodement. Le Sénat inclinoit assez à la paix ; mais Marcellus anima le Peuple contre les Gaulois ; & le détermina à la guerre. Ceux-ci, contraints de prendre les armes, se disposent à faire un dernier effort. Ils lévent à leur solde chez les Gésates environ trente mille hommes, qu'ils tinrent toujours prêts en attendant que les ennemis vinssent. Au printems les Consuls entrent dans le pays des

Nouvelle guerre contre les Gaulois.

Plut. in Marcel. pag. 300.

AN. R. 530 AV. J.C. 222.

Insubriens, & s'étant campés proche d'Acerres, ville située entre le Pô & les Alpes, ils y mettent le siége. Comme ils s'étoient emparés les premiers des postes avantageux, les Insubriens ne purent aller au secours. Cependant, pour en faire lever le siége, ils firent passer le Pô à une partie de leur armée, & assiégérent Clastidium, petit bourg qui depuis peu venoit d'être soumis aux Romains. Sur cette nouvelle, Marcellus à la tête de la Cavalerie & d'une partie de l'Infanterie, court au secours des Assiégés. Les Gaulois, laissant là Clastidium, viennent au devant des ennemis, & se rangent en bataille. Ils le regardoient déja comme battu, voiant le peu d'infanterie qui le suivoit, & ne fesant pas grand compte de sa Cavalerie. Car étant fort adroits aux combats à cheval comme le sont en général les Gaulois, & croiant avoir de ce côté-là un grand avantage, ils se voioient encore en cette occasion fort supérieurs en nombre à Marcellus.

Ils marchent donc droit à lui avec une impétuosité pleine de fureur, & avec de grandes menaces, comme sûrs de le vaincre. Leur Roi Viridomare,

mare, superbement monté, devançoit ses bataillons & ses escadrons. Marcellus, pour les empécher de l'envelоper à cause de son peu de troupes, étendit le plus qu'il put ses ailes de Cavalerie, & leur fit occuper un grand terrain, en les diminuant & les affoiblissant peu à peu jusqu'à ce qu'il présentât un front à peu près égal à celui de l'ennemi.

AN. R. 530.
AV. J.C. 222.

Sur le point de se mêler avec les Gaulois, il fit vœu de consacrer à Jupiter Férétrien les plus belles armes prises sur les ennemis. Dans ce moment le Roi des Gaulois l'aperçut, & jugeant bien à plusieurs marques que c'étoit là le Général des Romains, il poussa son cheval à toute bride, l'appellant à haute voix pour le défier au combat, & branlant une longue & pesante pique. C'étoit un homme très-bienfait, supérieur même aux autres Gaulois, qui étoient communément fort grands. De plus il brilloit tellement par l'éclat de son armure enrichie d'or & d'argent, & rehaussée de pourpre & des plus vives couleurs, qu'il paroissoit comme l'éclair.

Dépouilles opimes remportées par Marcellus.

Marcellus, frapé de cet éclat, parcourt des yeux toute la bataille enne-

 mie,

An. R. 530. Av. J.C. 222.

mie, & voiant que les plus belles armes étoient celles de ce Roi, il ne doute point que ce ne soient là celles qu'il a vouées à Jupiter. Poussant donc à lui de toute sa force, il perce avec sa pique la cuirasse de son ennemi. Le coup, augmenté par la vitesse & l'impétuosité du cheval, fut si roide, qu'il jetta le Roi à la renverse. Marcellus revient sur lui, lui appuie un second & un troisiéme coup qui achevent de le tuer; & sautant promtement à terre, il le dépouille de ses armes, & les prenant entre ses bras, il les éléve vers le ciel, & les offre à Jupiter Férétrien, en le priant d'accorder une pareille protection à toutes ses troupes. La défaite du Roi entraîna celle de son armée. La Cavalerie Romaine fond sur les Gaulois avec impétuosité. Ils font d'abord quelque résistance. Mais cette Cavalerie les aiant ensuite envelopés, & attaqués en queue & en flanc, ils pliérent de toutes parts. Une partie fut culbutée dans la riviére: le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée. Les Gaulois qui étoient dans Acerres abandonnérent la ville aux Romains, & se retirérent à Milan qui étoit la capitale des Insubriens.

Le

Le Consul Cornélius les y suivit de près, & en forma le siége. Comme la garnison étoit fort nombreuse, & qu'elle fesoit de fréquentes sorties, les assiégeans eurent beaucoup à souffrir, & furent fort maltraités. Tout changea bientôt de face, lorsque Marcellus parut devant la place. Les Gésates, qui apprirent la défaite de leurs troupes & la mort de leur Roi, aiant voulu à toute force s'en retourner dans leur pays, Milan fut pris, & les Insubriens rendirent toutes leurs autres villes aux Romains, qui leur accordérent la paix à des conditions raisonnables, se contentant de leur ôter quelque partie de leurs terres, & d'exiger d'eux certaines sommes pour se dédommager des frais de la guerre.

AN. R. 530. AV. J. C. 222.

Voila donc enfin, après l'espace d'un peu plus de cinq cens ans, l'Italie entiére, depuis l'Occident jusqu'à l'Orient, c'est-à-dire depuis les Alpes jusqu'à la mer Ionienne, soumise aux Romains.

Le Sénat décerna à Marcellus seul l'honneur du triomphe; & son triomphe fut un des plus remarquables qu'on eût vûs à Rome, tant par les grandes richesses & la quantité de bel-

Triomphe de Marcellus.

les

An. R. 530. Av. J.-C. 222.

les dépouilles, que par le grand nombre & la taille prodigieuſe des captifs, & par la magnificence de tout l'appareil. Mais le ſpectacle le plus agréable & le plus nouveau, ce fut Marcellus lui-même, portant à Jupiter l'armure du Roi barbare. Car, aiant fait tailler le tronc d'un chêne, & l'aiant accommodé en forme de trophée, il le revétit de ces armes en les arrangeant proprement avec ordre.

Quand toute la pompe ſe fut miſe en marche, il monta ſur un char à quatre chevaux, & prenant ce chêne ainſi ajuſté, il traverſa toute la ville les épaules chargées de ce trophée, qui avoit la figure d'un homme armé, & qui feſoit le plus ſuperbe ornement de ſon triomphe. Toute l'armée le ſuivoit avec des armes magnifiques en chantant des chanſons compoſées pour cette cérémonie, & des chants de victoire à la louange de Jupiter & de leur Général.

Dès qu'il fut arrivé dans cet ordre au temple de Jupiter Férétrien, il planta ce trophée, & le conſacra. Il fut le troiſiéme & le dernier Capitaine qui eut la gloire de remporter des *dépouilles opimes*. Nous avons parlé

ail-

ailleurs de ce que les Romains entendoient par ce mot. Nous observerons seulement ici que Romulus fut le premier qui remporta des dépouilles opimes après avoir tué Acron Roi des Céniniens : le second, Cornelius Cossus qui défit & tua Tolumnius Roi des Veïens : & le troisiéme, Marcellus après avoir tué Viridomare Roi des Gaulois.

An. R. 530. Av. J.C. 222.

Les Fastes portent que Marcellus triompha des Gaulois & des Germains. C'est ici la premiére fois qu'il est fait mention des Germains dans l'Histoire Romaine. Ceux que les Romains nomment ici Germains, sont sans doute les Gésates.

Les Romains eurent tant de joie de cette victoire & de la fin de cette guerre, que d'une partie du butin ils firent faire une coupe d'or, qu'ils envoiérent à Delphes à Apollon Pythien, comme un monument de leur reconnoissance ; qu'ils partagérent libéralement les dépouilles avec les villes qui avoient embrassé leur parti ; & qu'ils en envoiérent une grande partie à Hiéron Roi de Syracuse, leur ami & fidéle allié. On lui paia aussi le prix du blé qu'il avoit fait tenir gratuitement aux

Diod. Eclog. XXV. 4.

aux Romains pendant la guerre contre les Gaulois.

AN. R. 531. Av. J.C. 221.

P. CORNELIUS.

M. MINUCIUS RUFUS.

Les Romains soumettent l'Istrie.

Les deux Consuls furent envoiés contre de nouveaux ennemis, c'étoient les peuples de * l'Istrie, pirates de profession, qui avoient pris ou pillé quelques vaisseaux marchands Romains. Ils furent bientôt obligés de se soumettre.

Annibal chargé du commandement en Espagne.

Annibal succéda cette année à Asdrubal, & fut mis à la tête des armées d'Espagne.

AN. R. 532. Av. J.C. 220.

L. VETURIUS.

C. LUTATIUS.

Démétrius de Pharos attire sur lui les armes des Romains.

Démétrius de Pharos, oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus des Romains, & passant même jusqu'à les mépriser, parce qu'il avoit vû la fraieur où les avoient jetté les Gaulois, & que d'ailleurs il prévoioit qu'ils auroient bientôt sur les bras les Carthaginois, crut pouvoir ravager impunément les villes de l'Illyrie qui appartenoient aux Romains. Pour cet effet, il passa avec cinquante frégates au delà du Lisse

* *Province de l'Etat de Venise.*

Liſſe * contre la foi des Traités, par leſquels il lui étoit défendu de paſſer au dela de cette ville avec plus de deux frégates, encore ne devoient-elles pas être armées en guerre ; & il pilla ou mit à contribution les îles Cyclades. Il avoit engagé dans ſon parti les peuples d'Iſtrie nouvellement ſubjugués, & les Atintanes, & il ſe flatoit de recevoir un ſecours conſidérable du Roi de Macédoine avec qui il étoit lié d'intérêts. La guerre lui fut déclarée, & ſans perdre de tems l'on en fit les préparatifs. Les Romains mirent tous leurs ſoins à pacifier les provinces ſituées à l'Orient de l'Italie, pour n'avoir pas en même tems pluſieurs ennemis ſur les bras, & pour ſe mettre en état de ſoutenir vigoureuſement la guerre contre les Carthaginois.

An. R. 532. Av. J.C. 220.

Dénombrement.

Cependant on fit le dénombrement, qui fut le quarante-troiſiéme. Il s'y trouva deux cens ſoixante-dix mille deux cens treize citoiens. L. Emilius & C. Flaminius étoient alors Cenſeurs.

Diverſes opérations des Cenſeurs.

La multitude des Affranchis répan-

due

* *Cette ville, appellée maintenant* Aleſo, *étoit la dernière de l'Illyrie, frontière de Macédoine & d'Epire.*

An. R. 532. Av. J.C. 220.

due confusément dans toutes les Tribus, avoit jusqu'ici excité beaucoup de troubles. Les Censeurs, à l'exemple de Fabius Maximus, les renfermérent dans les quatre Tribus de la ville.

Flaminius, dans la même Censure, fit un grand chemin qui conduisoit jusqu'à Ariminum, & construisit le Cirque : qui furent appellés l'un & l'autre de son nom.

An. R. 533. Av. J.C. 219.

M. Livius Salinator. L. Æmilius Paulus.

Guerre d'Illyrie. *Polyb.* III. 173. 174.

Le soin de la guerre d'Illyrie contre Démétrius fut confié à ces Consuls ; dont le dernier est le pére de celui qui vainquit Persée Roi de Macédoine. Sur la nouvelle que les Romains se disposoient à le venir attaquer, il s'étoit mis en état de les bien recevoir. Il jetta dans Dimale une forte garnison, & toutes les munitions nécessaires. Il fit mourir dans les autres villes les principaux citoiens dont il se défioit, & donna l'autorité à ceux qu'il croioit lui être attachés ; & choisit dans tout le roiaume dont il avoit l'administration six mille des plus braves hommes pour garder Pharos.

Le

Le Consul Emilius arrive cependant en Illyrie ; & parce que les ennemis comptoient beaucoup sur la force de Dimale qu'ils croioient imprenable, & sur les provisions qu'ils avoient faites pour la défendre, il résolut, pour étonner les ennemis, d'ouvrir la campagne par ce siége. Il exhorte les principaux Officiers chacun en particulier, & pousse les ouvrages par plusieurs endroits avec tant de chaleur, qu'au septiéme jour la ville fut prise d'assaut. C'en fut assez pour faire tomber les armes des mains aux ennemis. Ils vinrent aussitôt de toutes les villes se rendre aux Romains, & se mettre sous leur protection. Le Consul les reçut tous aux conditions qu'il crut les plus convenables, & aussitôt mit à la voile pour aller à Pharos attaquer Démétrius même.

An. R. 533. Av. J.C. 219.

Emilius remporte une victoire sur Démétrius.

Aiant appris que la ville étoit forte, que la garnison étoit nombreuse & composée de soldats d'élite, & qu'elle avoit des vivres & des munitions en abondance, il craignit que le siége ne fût difficile, & ne traînât en longueur. Pour éviter cet inconvénient, il eut recours à un stratagême. Il prit terre pendant la nuit dans l'Ile avec toute son

An. R. 533. Av. J.C. 219.

son armée. Il en posta la plus grande partie dans des bois & d'autres lieux couverts, & le jour venu il se remit sur mer, & entra tête levée dans le port le plus proche de la ville avec vingt vaisseaux. Démétrius l'aperçut, & croiant se joüer d'une si petite armée, il marcha vers ce port pour s'opposer à la descente des ennemis. A peine en fut-on venu aux mains, que le combat s'échaufant il venoit perpétuellement de la ville des troupes fraîches au secours. Enfin toutes se présentérent au combat. Ceux des Romains qui avoient débarqué pendant la nuit, s'étant mis en marche par des lieux couverts, arrivérent dans ce moment. Entre la ville & le port il y avoit une hauteur escarpée. Ils s'en emparent, & coupent ainsi la communication avec la ville à ceux qui en étoient sortis pour aller attaquer le Consul. Alors Démétrius ne songea plus à empécher le débarquement. Il assembla ses troupes, les exhorta à faire leur devoir, & les mena à la hauteur dans le dessein de combattre en bataille rangée. Les Romains, qui virent que les Illyriens approchoient avec impétuosité & en bon ordre, vin-

vinrent ſur eux, & les chargérent avec une vigueur étonnante. Pendant ce tems-là, les Romains qui venoient de débarquer donnoient auſſi par les derriéres. Les Illyriens, envelopés de tous côtés, ſe virent dans un deſordre & une confuſion extrême. Enfin, preſſés de front en queue, ils furent obligés de prendre la fuite. Quelques-uns ſe ſauvérent dans la ville : la plupart ſe répandirent dans l'Ile par des chemins écartés. Démétrius monta ſur des frégates qu'il avoit à l'ancre dans des endroits cachés ; & feſant voile pendant la nuit, il arriva heureuſement chez Philippe Roi de Macédoine, où il paſſa le reſte de ſes jours. Il contribua beaucoup par ſes flateries & par ſes pernicieux conſeils à gâter & à corrompre le naturel de ce Prince, qui dans les commencemens de ſon régne s'étoit acquis une eſtime générale, & ce fut lui principalement, qui, pour ſe venger, le porta à ſe déclarer contre les Romains, & par là lui attira une longue ſuite de malheurs. Combien les jeunes Princes doivent-ils être attentifs au choix de ceux à qui ils donnent leur confiance ! & avec quel ſoin doivent-ils écarter de

An. R. 533.
Av. J.C. 219.

Polyb. apud Valeſ. l. VII.

An. R. 533. Av. J.C. 219.

de leur personne tous ceux en qui ils reconnoissent un caractére de flaterie!

L'Illyrie se soumet aux Romains.

Emilius, après cette victoire, entra d'emblée dans Pharos, & la rasa, après en avoir abandonné le pillage aux soldats. Toute l'Illyrie reçut la Loi des Romains. Le trône fut conservé au jeune Pinée, qui n'avoit eu aucune part à la révolte de son Tuteur. On ajouta quelques nouvelles conditions à l'ancien Traité que l'on avoit conclu avec la Reine Teuta sa belle-mere.

Quand l'été fut fini, & que tout eut été réglé dans l'Illyrie, le Consul revint à Rome, & y entra en triomphe. On lui fit tous les honneurs, & il reçut tous les applaudissemens, que méritoient la dextérité & le courage qu'il avoit fait paroitre dans la guerre d'Illyrie.

Dans ce récit, nous avons suivi Polybe, qui ne parle que d'Emilius. Cependant il faut bien que Livius son Collégue ait eu part au succès de la guerre, puisqu'il est constant qu'il triompha: & ce qui va suivre, en est une preuve évidente.

Tous deux, après être sortis de charge, furent appellés en jugement devant

devant le Peuple, & également accusés d'avoir détourné à leur propre avantage une partie du butin, & de n'avoir pas gardé une juste & raisonnable égalité dans la distribution qu'ils avoient faite aux soldats de ce qui en restoit. Emilius ne se sauva de ce jugement qu'avec peine : toutes les Tribus, excepté la Tribu Mécia, condannérent Livius. Cet affront le pénétra d'une vive douleur. Il sortit de la ville, se retira à la campagne, renonça aux affaires & à tout commerce, jusqu'à ce que les besoins de la République lui firent reprendre son train de vie ordinaire. Nous le verrons se conduire dans la Censure d'une maniére bien extraordinaire.

An. R. 533. Av. J.C. 219.

Liv. XXVII. 34.

Liv. XXIX. 37.

Ce fut sous leur Consulat qu'Archagathus vint du Péloponnése à Rome, & y exerça le premier la profession de Médecine. Il reçut le droit de bourgeoisie, & le public lui fournit à ses frais un logement honorable. J'en ai parlé ailleurs.

Archagathus Médecin.

Hist. Anc. Tome XIII.

Sous les mêmes Consuls on envoia des Colonies à Plaisance & à Crémone, ce qui indisposa fort les Boïens & les Insubriens contre Rome.

Nouvelles Colonies.

On sait combien les Romains étoient

Val. Max.

attentifs

An. R. 533. Av. J.C. 219.

attentifs à ne point admettre dans la ville de nouveau culte des dieux, & de religions étrangéres. Une Loi des douze Tables le défendoit absolument, à moins que l'autorité publique n'y intervînt. Malgré la vigilance des Magistrats, de nouvelles cérémonies s'introduisoient de tems en tems dans Rome. Les Consuls dont nous venons de parler trouvérent le culte d'Isis & de Sérapis, divinités Egyptiennes, presque généralement établi parmi la populace. Le Sénat ordonna que les Oratoires qu'on leur avoit érigés seroient démolis. Il ne se trouva aucun maçon qui voulût préter son ministére à l'exécution de cet Arrêt, tant la superstition avoit jetté de fortes racines dans les esprits! Il falut, si l'on en croit Valére Maxime, que le Consul Paul Emile fît lui-même cette fonction, & qu'aiant mis bas la robe Consulaire il abbattît à grands coups de hache ces monumens du culte Egyptien.

Val. Max. V. 6.

Le même Auteur raconte un autre fait arrivé dans le même tems, qui paroit encore plus fabuleux. Pendant que le Préteur Ælius Pætus Tubero, assis

assis dans son Tribunal, rendoit la justice dans la place publique, un Pivert vint se percher sur sa tête, & y demeura tranquillement. Le fait parut singulier. Les Augures, qui furent consultés sur le champ, répondirent; que si le Préteur laissoit vivre cet oiseau, sa famille s'en trouveroit fort bien, & la République très-mal: que le contraire arriveroit, s'il le fesoit mourir. Il n'hésita pas, & mit en piéces le Pivert. L'événement, dit-on, vérifia la réponse. Dix-sept personnes de sa famille périrent dans la bataille de Cannes. AN. R. 533. Av. J.C. 219.

J'ai promis de parler des Tribus de Rome à la fin de ce Livre.

Disgression sur les Tribus de Rome.

ON TROUVE dans les Mémoires de l'Académie Roiale des Inscriptions & Belles-Lettres plusieurs Dissertations savantes par Mr. Boindin sur les Tribus Romaines, dont j'ai extrait la plus grande partie de ce qu'on en lira ici, & qui m'a paru nécessaire pour donner au commun des Lecteurs une notion suffisante de cette matiére, qui revient souvent dans l'Histoire Romaine. *Tomes* I. *&* IV.

On appella d'abord *Tribu* à Rome une certaine quantité de peuple dont Romulus avoit fait la distribution en trois quartiers, d'où vint, selon plusieurs, le nom de *Tribus*. Ces trois Tribus étoient partagées selon la différence des trois Nations qui composoient alors le Peuple Romain: les premiers fondateurs de la Colonie, *Ramnenses* ou *Ramnes* ; les Sabins, *Titienses* ; les Toscans, *Luceres*.

Servius Tullius aiant supprimé les anciennes Tribus, dont les noms ne se conservérent plus que dans les Centuries des Chevaliers, en établit de nouvelles. Les Romains pour lors étoient encore fort resserrés, & leurs frontiéres ne s'étendoient pas à plus de cinq ou six milles ; tout leur domaine consistant dans la campagne qui est autour de Rome, & que l'on nomma depuis *Ager Romanus*: borné à l'Orient, par les villes de Tibur, de Préneste, & d'Albe ; au midi, par le port d'Ostie, & la mer ; à l'Occident, par cette partie de la Toscane que les Latins nommoient *Septempagium* ; & au Nord, par les villes de Fidénes, de Crustumérie, & par le Tévéron, appellé anciennement l'*Anio*.

C'est dans cette petite étendue de pays qu'étoient situées toutes les Tribus que Servius Tullius établit: savoir quatre dans la ville, & dix-sept * dans la campagne.

Les quatre de la ville tirérent leur dénomination des quatre principaux quartiers de la ville, & furent appellées la Suburbane, l'Esquiline, la Colline, la Palatine. Elles tenoient d'abord le premier rang, non seulement parce qu'elles avoient été établies les premiéres, mais encore parce qu'alors elles furent les plus honorables, quoiqu'elles soient tombées depuis dans le mépris. Denys d'Halicarnasse IV.226. raporte que Serv. Tullius assigna ces Tribus aux affranchis.

Il y a apparence que Servius Tullius divisa d'abord le territoire de Rome en dix-sept parties, dont il fit autant de Tribus, & que l'on appella les Tribus rustiques, pour les distinguer de celles de la ville. Toutes ces Tribus portérent d'abord le nom des lieux où elles étoient situées. Mais la plupart

 aiant

* *Ce que dit Tite-Live* II. 21. *que la Tribu établie l'an de Rome* 259 *étoit la vingt & uniéme, peut faire conclure que Servius Tullius n'avoit établi que seize Tribus rustiques.*

aiant pris depuis des noms de familles Romaines, il n'y en a que cinq qui aient conservé leurs anciens noms, & dont on puisse par conséquent marquer au juste la situation.

Les Romains augmentérent successivement le nombre de leurs Tribus, à mesure que celui des citoiens se multiplia, & qu'ils conquirent de nouvelles terres chez différens peuples d'Italie, où ils envoioient des Colonies composées d'anciens citoiens, pour y jetter les fondemens de leur empire. Et [a] c'étoit en effet le meilleur moien d'étendre leur domination. Car toutes ces Colonies étoient autant de postes avancés, qui servoient non seulement à couvrir leurs frontiéres, & à contenir les provinces où elles étoient situées, mais encore à y répandre l'esprit & le goût du gouvernement Romain par les priviléges & les exemptions dont elles jouissoient. Ce ne fut qu'après le fameux siége de Veies, & lorsque les Romains se furent rendu maîtres

a Hoc in genere, sicut in ceteris Reip. partibus, est operæ pretium diligentiam majorum recordari, qui colonias sic idoneis in locis contra suspicionem periculi collocarunt, ut esse non oppida Italiæ, sed propugnacula imperii viderentur. *In Rull.* II. 73.

maîtres d'une partie de la Toſcane, qu'ils établirent [a] les quatre premiéres Tribus des quatorze qu'on raporte aux tems Conſulaires l'an de Rome 368. Enſuite ils en ajoutérent encore d'autres de tems en tems pour les mêmes raiſons : juſqu'à ce qu'enfin l'an de Rome 511 on établit chez les Sabins les Tribus Véline & Quirine, qui furent les deux derniéres des quatorze que les Conſuls inſtituérent. Jointes aux quatre Tribus de la ville, & aux dix-ſept ruſtiques que Servius Tullius avoit établies, elles achevérent le nombre des trente-cinq dont le peuple Romain fut toujours compoſé.

Lorſque tous les peuples d'Italie furent admis au droit de citoiens Romains, on en créa huit nouvelles pour cette multitude de nouveaux venus. Mais elles ne ſubſiſtérent pas lontems, & l'on en revint au nombre de trente-cinq.

Il ne nous reſte plus qu'à parler de la forme politique des Tribus, & à en marquer les différens uſages ſous les Rois & ſous les Conſuls.

a Tribus quatuor ex novis civibus additæ, Stellatina, Fromentina, Sabatina, & Anienſis. *Liv.* VI. 5.

Quoique les Sabins & les Toſcans que Romulus avoit incorporés aux Romains, ne formaſſent avec eux qu'un ſeul peuple, ces nations ne laiſſoient pas de compoſer trois différentes Tribus, & de vivre ſéparément & ſans ſe confondre juſqu'au tems de Servius Tullius. Egalement ſoumiſes aux ordres du Prince, elles avoient chacune un Chef de leur nation, qui étoient comme ſes Lieutenans, & ſur qui il ſe repoſoit de leur conduite. Ces Chefs avoient ſous eux d'autres Officiers à qui ils confioient le ſoin des Curies : car chaque Tribu étoit diviſée en dix Curies ou quartiers différens, qui avoient chacun leur Magiſtrat nommé Curion, lequel étoit le miniſtre des ſacrifices & des fêtes religieuſes de la Curie. Chaque Tribu avoit outre cela ſon Augure, qui avoit ſoin des auſpices.

Toutes les Curies avoient également part aux honneurs civils & militaires. C'étoit dans leurs Aſſemblées générales, c'eſt-à-dire dans les Comices par Curies, que ſe décidoient les affaires les plus importantes. Car quoique l'Etat fût alors monarchique, le pouvoir du Prince n'étoit pas néanmoins ſi arbitraire,

bitraire, ni l'autorité du Sénat si absolue, que le Peuple n'eût beaucoup de part au gouvernement. Non seulement c'étoit à lui à décider de la paix ou de la guerre, mais il étoit encore maître de recevoir ou de rejetter les Loix qu'on lui proposoit, & il avoit même la liberté de choisir tous ceux qui devoient avoir sous lui quelque autorité. Car comme il n'y avoit point alors d'autres Comices que ceux des Curies, dans lesquels tous les citoiens avoient également voix déliberative, & que le nombre des Plébeïens dans chaque Curie l'emportoit de beaucoup sur celui des Patriciens & des Chevaliers, c'étoit presque toujours de leurs suffrages que dépendoient les élections.

C'est ce qui engagea Servius Tullius à établir les Comices par Centuries dans lesquels les riches & les grands avoient tout pouvoir, comme on l'a expliqué ailleurs ; à supprimer les anciennes Tribus, qui avoient eu jusqu'alors part au gouvernement ; & à en établir de nouvelles, auxquelles il ne laissa aucune autorité, & qui ne servirent plus qu'à partager le territoire de Rome, & à marquer le lieu

de la ville & de la campagne où chaque citoien demeuroit.

Comme les Tribus Ruſtiques n'étoient alors remplies que des citoiens qui demeuroient à la campagne, & qui feſoient eux-mêmes valoir leurs terres ; & que tous ceux qui demeuroient à Rome étoient compris dans celles de la ville, ces Tribus furent d'abord les plus honorables. Mais, dans la ſuite, les Cenſeurs les aiant avilies en y raſſemblant toute la populace & les affranchis, les Patriciens affectérent de paſſer dans les Ruſtiques, & ſur tout dans les derniéres & les plus éloignées, parce que les premiéres que Servius Tullius avoit établies, & qui étoient les plus proches de Rome, étoient affectées aux nouveaux citoiens.

Depuis le nouveau plan qu'avoit tracé Servius Tullius, les Tribus n'eurent plus aucune part dans les affaires publiques. Ce furent les Comices par Curies & par Centuries qui partagérent l'autorité: encore les Aſſemblées par Curies ne ſe tenoient preſque plus que pour la forme, & à cauſe des auſpices dont elles étoient en poſſeſſion: les Grands étoient abſolument les maîtres dans les Aſſemblées par Centuries,

turies, où se fit l'élection des Consuls, & dans la suite celle des autres premiers Magistrats, & où se traitoient les plus importantes affaires de l'Etat.

Le Peuple Romain, qui d'abord, séduit apparemment par la douceur & le plaisir de se voir soulagé par raport aux contributions & aux charges de l'Etat, n'avoit pas fait attention aux conséquences du changement que le Roi Servius Tullius y avoit introduit, en sentit dans la suite tout l'effet & tout le poids. Il reconnut avec un sensible chagrin, que pour un petit intérêt, il s'étoit laissé dépouiller de toute l'autorité du gouvernement, dont les Grands s'étoient entiérement emparés, & dont ils fesoient un étrange abus pour le tenir dans une espéce de servitude. Il ne s'en tira que plus de soixante ans après, par la vigueur & la fermeté de ses Tribuns, qui en firent le premier essai dans l'affaire de Coriolan, qu'ils firent juger par le Peuple assemblé par Tribus : c'est la premiére fois qu'il est parlé des Comices par Tribus. *Dionys. Hal.* VII 463.

Les Tribus ne s'en tinrent par là. Dès qu'ils se furent arrogé le droit d'as-

sembler le Peuple sans la permission du Sénat, ils s'en servirent aussi-tôt pour rendre fréquens les Comices par Tribus, & trouvérent peu de tems après le moien d'attribuer aux Tribus l'élection des Magistrats Plébeïens, qui s'étoit faite jusqu'alors par les Curies : Entreprise, dit [a] Tite-Live, qui n'aiant rien dans le dehors de choquant, n'effraia point d'abord, mais qui dans la suite donna une grande atteinte à l'autorité des Patriciens.

C'étoit dans ces Comices par Tribus que l'on nommoit les Magistrats du second ordre, *minores Magistratus*, & tous ceux du Peuple : les Tribuns du Peuple, les Ediles Plébeïens, les Questeurs, les Tribuns Légionaires, plusieurs Officiers destinés à différens emplois particuliers, *Triumviri rerum capitalium*, *Triumviri Monetales*, & autres. Dans les mêmes Comices par Tribus on portoit des Loix, appellées *Plebiscita*, qui n'obligeoient d'abord que le Peuple, mais qui dans la suite eurent aussi force de Loix.

Liv. IX. 46.

a Haud parva res, sub titulo prima specie minimè atroci, ferebatur; sed quæ patriciis omnem potestatem per clientium suffragia creandi quos vellent Tribunos auferret. *Liv.* II. 56.

Loix par raport au Sénat, auxquelles même il fut obligé de donner par avance son approbation & son consentement. Ce fut dans ces mêmes Assemblées que la paix avec les Carthaginois, & celle avec Philippe Roi de Macédoine, furent conclues.

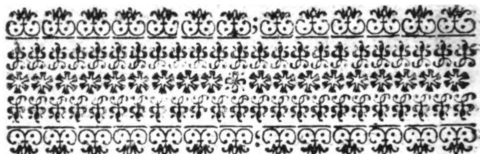
Liv. XXX. 43.

Ce fut par degrés & par succession de tems que le Peuple, dont l'autorité dans les commencemens avoit été si fort affoiblie, se mit en possession de tous les honneurs civils, militaires, & même sacrés. Par là tout étoit devenu égal, & les Patriciens ne jouissoient plus d'aucun avantage que les Plébeïens ne partageassent avec eux.

Il y eut quelques Comices, où l'on n'appelloit que dix-sept Tribus. C'étoient ceux où il s'agissoit de la création du Grand Pontife.

Cic. In Rull. II. 17. & 18.





LIVRE TREIZIEME.

CE LIVRE comprend les commencemens de la seconde guerre Punique : la prise de Sagonte par Annibal, son passage en Italie après avoir traversé les Alpes, les combats du Tésin, de la Trébie, du Lac de Traséne. Il renferme aussi les premiers avantages remportés par Cn. Scipion en Espagne.

§. I.

Idée générale de la seconde guerre Punique. Mécontentement & haine d'Amilcar contre les Romains. Serment qu'il fait préter à son fils Annibal encore enfant. Pareille haine dans Asdrubal, qui lui succéde. Il fait venir à l'armée Annibal. Caractére de ce dernier. Annibal est chargé du commandement des troupes. Il se prépare à la guerre contre les

Ro-

Romains par les conquêtes qu'il fait en Espagne. Siége de Sagonte par Annibal. Ambassade des Romains vers Annibal, puis à Carthage. Alorque tente en vain de porter les Sagontins à un accommodement. Prise & ruine de Sagonte. Trouble & douleur que cause à Rome la ruine de Sagonte. Guerre résolue à Rome contre les Carthaginois. Département des provinces entre les Consuls. Les Ambassadeurs Romains déclarent la guerre aux Carthaginois. Frivoles raisons des Carthaginois pour justifier le siége de Sagonte. Véritable cause de la seconde guerre Punique. Les Ambassadeurs Romains passent en Espagne, puis dans la Gaule. Annibal se prépare à passer dans l'Italie. Dénombrement des armées Carthaginoises. Voiage d'Annibal à Cadiz. Il pourvoit à la sureté de l'Afrique, & à celle de l'Espagne, où il laisse son frére Asdrubal.

JE PUIS BIEN, en commençant à décrire la guerre que les Romains ont soutenue contre les Carthaginois commandés par Annibal, assurer que cette guerre est une des plus mémorables

Idée générale de la seconde guerre Punique.

Liv. XXI. 1. rables de toutes celles dont l'hiſtoire nous a conſervé le ſouvenir, & des plus dignes de l'attention d'un Lecteur curieux, ſoit par la hardieſſe des entrepriſes, & par la ſageſſe des meſures dans l'exécution; ſoit par l'opiniâtreté des efforts des deux peuples rivaux, & par la promtitude des reſſources dans leurs plus grands revers; ſoit par la variété des événemens inopinés, & par l'incertitude de l'iſſue; ſoit enfin par la réunion des plus beaux modéles en tout genre de mérite, & des leçons les plus inſtructives que puiſſe donner l'hiſtoire tant pour la guerre, que pour la politique & l'art de gouverner. Jamais villes ou nations plus puiſſantes, ou du moins plus belliqueuſes, ne combattirent enſemble; & jamais celles dont il s'agit ici ne s'étoient vûes dans un plus haut degré de puiſſance & de gloire. Rome & Carthage étoient alors ſans contredit les deux premiéres villes du monde. Aiant déja meſuré leurs forces dans la premiére guerre Punique, & fait eſſai de leur habileté dans l'art de combattre, elles ſe connoiſſoient parfaitement de part & d'autre: & dans cette ſeconde guerre le ſort des

armes

armes fut tellement balancé, & les succès si mêlés de vicissitudes & de variétés, que le parti qui triompha fut celui qui s'étoit trouvé le plus près du danger de périr. Quelque grandes que fussent les forces des deux peuples, on peut presque dire que leur haine mutuelle l'étoit encore plus; les Romains d'un côté étant indignés de voir un peuple vaincu reprendre le premier contre ses vainqueurs des armes qui lui avoient si mal réussi, & les Carthaginois de l'autre prétendant avoir été traités par les Romains après leur défaite avec une inhumanité & une avarice insupportables.

Annibal apporta dans cette guerre une haine contre les Romains qui venoit de plus loin, & qu'il avoit héritée de son pére. Il étoit fils d'Amilcar surnommé * Barcas, qui aiant été vaincu par ces redoutables ennemis, avoit signé lui-même le Traité honteux mais nécessaire qui avoit mis fin à la premiére guerre Punique. Mais en cessant de leur faire la guerre, il n'avoit pas cessé de les haïr. Mécontentement & haine d'Amilcar contre les Romains.

Ce

* *De là vient que le parti qui favorisoit à Carthage les intérêts d'Amilcar & de sa famille, fut surnommé* la faction Barcine.

Ce [a] courage altier ne pouvoit se consoler de la perte de la Sicile & de la Sardaigne. Il étoit outré sur tout de la maniére dont ces vainqueurs, également injustes & intéressés, avoient envahi la derniére de ces deux Iles, en profitant, pendant la paix, du mauvais état des affaires des Carthaginois en Afrique, pour les forcer à la leur abandonner, & aiant encore eu la dureté de leur imposer un nouveau tribut.

Il fut toujours, depuis la paix des Iles Egates, jusqu'à sa mort, à la tête des armées Carthaginoises. Mais, pendant qu'il fesoit la guerre, soit en Afrique contre les mercénaires rebelles, soit en Espagne contre différens peuples qu'il subjugua, il paroissoit par sa conduite qu'il méditoit en lui-même un projet plus grand & plus hardi que celui qu'il exécutoit actuellement.

Sermēt qu'il fait prêter à son fils Annibal

On raporte qu'un jour Amilcar fesant un sacrifice pour se rendre les dieux favorables dans la guerre qu'il alloit porter en Espagne après avoir heu-

a Angebant ingentis spiritûs virum Sicilia Sardiniaque amissæ. Nam & Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam; & Sardiniam inter motum Africæ, fraude Romanorum, stipendio etiam superimposito, interceptam. *Liv.* XXI. 1.

heureusement terminé celle d'Afrique, son fils Annibal se jetta à son cou, & le conjura de le mener avec lui à l'armée, emploiant pour cela les caresses ordinaires à cet âge, langage puissant sur l'esprit d'un pére qui aimoit tendrement son fils. On ajoute que ce Général, charmé de voir de si belles dispositions dans un enfant de neuf ans, le prit entre ses bras, & que l'aiant placé près des autels, il le fit jurer, en mettant la main sur la victime, qu'il se déclareroit l'ennemi des Romains dès qu'il seroit en âge de porter les armes. La suite fera voir qu'il fut très fidéle à exécuter ce serment.

encore enfant. *Polyb.* III. *Liv.* XXI. 1.

Si Amilcar eût vécu plus lontems, il est certain qu'il auroit porté lui-même en Italie la guerre qu'Annibal y porta dans la suite. Elle ne fut différée que par la mort trop promte de ce Général, & par la trop grande jeunesse de son fils.

Pendant cet intervalle, Asdrubal, à qui Amilcar avoit fait épouser sa fille, aidé du crédit immense que la faction Barcine avoit parmi le peuple & dans l'armée, se rendit maître du gouvernement, malgré les efforts que firent les Grands pour l'empécher.

Pareille haine dans Asdrubal, qui lui succéde. *Polyb.* II. 123.

cher. Il étoit plus propre à négocier qu'à faire la guerre ; & il ne fut pas moins utile à sa patrie par les alliances que sa dextérité lui fit ménager avec de nouvelles nations dont il sut gagner les Chefs, que s'il eût remporté plusieurs victoires par la force des armes. Asdrubal fit un Traité avec les Romains : car nous sommes obligés de répéter ici quelques faits pour la plus grande commodité du Lecteur. Par ce Traité il étoit réglé, sans s'expliquer sur le reste de l'Espagne, que les Carthaginois ne pourroient point s'avancer au dela de l'Ebre pour y faire la guerre. Il y avoit aussi un article qui exceptoit les Sagontins, comme Alliés des Romains, du nombre des peuples qu'il seroit permis aux Carthaginois d'attaquer.

Il fait venir à l'armée Annibal. *Liv.* XXI. 3.

La prospérité dont jouissoit Asdrubal, ne lui avoit pas fait oublier les obligations qu'il avoit à son beau-pére. Il écrivit à Carthage, où Annibal étoit retourné après la mort d'Amilcar, pour demander qu'on le lui envoiât à l'armée. Annibal pouvoit avoir alors * vingt-trois ans. La chose souffrit

* *Tite-Live s'est ici trompé, en ne lui donnant que quatorze ans :* vixdum puberem. *Il en avoit neuf quand il fut mené en Espagne, où*

fit quelque difficulté. Le Sénat étoit partagé par deux puissantes factions, qui suivoient des vûes tout opposées dans la conduite des affaires de l'Etat. L'une avoit pour chef Hannon, à qui sa naissance, son mérite, & son zêle pour le bien de l'Etat donnoient une grande autorité dans les délibérations publiques; & elle étoit d'avis en toute occasion de préférer une paix sûre, & qui conservoit toutes les conquêtes d'Espagne, aux événemens incertains d'une guerre hazardeuse, qu'elle prévoioit devoir un jour se terminer par la ruine de la patrie. L'autre faction, qu'on apelloit la faction Barcine parce qu'elle soutenoit les intérêts d'Amilcar surnommé Barcas & de ceux de sa famille, étoit ouvertement déclarée pour la guerre. Quand il s'agit donc de délibérer dans le Sénat sur la demande d'Asdrubal au sujet du jeune Annibal, la faction Barcine, qui souhaitoit lui voir remplir la place d'Amilcar son pére, appuia de tout son crédit le dessein d'Asdrubal. D'un autre côté Hannon, chef de la faction opposée, fit tous ses efforts pour le rete-

Amilcar son pére passa neuf ans. A ces dix-huit années il faut ajouter les cinq premiéres du comandement d'Asdrubal; ce qui fait 22 ou 23 ans.

retenir dans sa ville. *Il paroit*, dit-il alors, *que la demande d'Asdrubal est juste; & cependant je ne suis pas d'avis qu'on la lui accorde.* Une proposition si bizarre aiant réveillé l'attention de toute l'assemblée; *Asdrubal*, continua-t-il, *se croiant redevable de toute sa fortune à Amilcar, semble avoir raison, pour lui témoigner sa reconnoissance, de travailler à l'élévation de son fils: mais il ne nous convient pas de préférer des vûes particuliéres à l'intérêt public. Craignons-nous qu'un fils d'Amilcar n'imite pas assez tôt l'ambition tyrannique de son pére? Craignons-nous d'être trop tard les esclaves du fils, après avoir vû le gendre envahir, après la mort de son beau-pére, le commandement de nos armées comme un bien héréditaire qui lui appartenoit par droit de succession? Mon avis est, que nous devons retenir ce jeune homme dans la ville, pour lui donner le tems d'apprendre la soumission & l'obéissance qu'il doit aux Loix & aux Magistrats; de peur que cette légére étincelle n'allume un jour quelque grand incendie.* Les plus gens de bien étoient du sentiment d'Hannon: mais comme il arrive d'ordinaire, le plus grand nombre l'emporta sur la plus saine partie.

Anni-

[a] Annibal fut donc envoié en Espagne : & à cette occasion voici comme Tite-Live trace son portrait. Dès qu'il parut dans l'armée, il attira sur lui les yeux & la faveur des troupes. Les vieux soldats sur tout croioient voir revivre en lui Amilcar leur ancien Général. Ils remarquoient les mêmes traits, la même vigueur martiale dans l'air du visage, la même vivacité dans le regard. Mais bientôt cette ressemblance avec son pére devint le moindre des motifs qui lui gagnérent tous les cœurs. En effet, jamais un même caractére ne fut plus heureusement disposé que le sien à deux choses aussi contraires que le paroissent l'obéissance & le commandement. Aussi eût-il été

Caractére d'Annibal.

Liv. XXI. 4.

a Missus Annibal in Hispaniam, primo statim adventu omnem exercitum in se convertit. Amilcarem viventem redditum sibi veteres milites credere : eumdem vigorem in vultu, vimque in oculis, habitum oris, lineamentaque intueri. Deinde brevi effecit, ut pater in se minimum momentum ad favorem conciliandum esset. Nunquam ingenium idem ad res diversissimas, parendum atque imperandũ habilius fuit. Itaque haud facilè discerneres, utrum imperatori an exercitui carior esset. Neque Asdrubal alium quemquam præficere malle, ubi quid strenuè ac fortiter agendum esset: neque milites alio duce plus confidere, aut audere. Plurimum audaciæ ad pericula

été difficile de décider qui le chérissoit davantage du Général ou des soldats. S'il s'agissoit d'exécuter quelque entreprise qui demandoit de la vigueur & du courage, Asdrubal le choisissoit préférablement à tout autre : & les troupes n'avoient jamais plus de confiance, que quand elles marchoient sous sa conduite. Personne n'avoit plus de valeur que lui, lorsqu'il faloit s'exposer au péril : personne n'avoit plus de présence d'esprit dans le péril même. Nulle fatigue ne pouvoit domter ni les forces de son corps, ni la fermeté de son courage. Il supportoit également & le froid, & le chaud. Le plaisir n'avoit aucune part à ses repas, & il régloit le boire & le manger sur la simple nécessité, & sur les besoins de la nature. Il ne connoissoit point la distinction du jour & de la

capessenda, plurimum consilii inter ipsa pericula erat. Nullo labore aut corpus fatigari, aut animus vinci poterat. Caloris ac frigoris patientia par; cibi potionisque, desiderio naturali, non voluptate, modus finitus: vigiliarum somnique, nec die nec nocte discriminata tempora; id quod gerendis rebus superesset, quieti datum. Ea neque molli strato, neque silentio arcessita: multi sæpe militari sagulo opertum humi jacentem inter custodias stationesque militum conspexerunt. Vestitus nihil inter æquales excellens: arma

la nuit, pour marquer les heures du travail ou du repos. Il donnoit au sommeil le tems qui lui restoit après qu'il avoit terminé ses affaires ; & il ne cherchoit, pour l'inviter, ni le silence, ni un lit mollet & délicat. On le trouvoit souvent couché par terre envelopé dans une casaque de soldat parmi les sentinelles & les corps de garde. Il ne se distinguoit point de ses égaux par la magnificence de ses habits, mais par la bonté de ses chevaux & de ses armes. Il étoit en même tems le meilleur homme de pié & le meilleur Cavalier de l'armée. Il alloit toujours le premier au combat, & n'en revenoit jamais que le dernier. De si grandes qualités se trouvoient jointes en lui à des vices qui n'étoient pas moins grands : une cruauté inhumaine, une perfidie plus que Carthaginoise:

atque equi conspiciebantur. Equitum peditumque idem longè primus erat. Princeps in prælium ibat: ultimus conserto prælio excedebat. Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant: inhumana crudelitas, perfidia plusquàm Punica; nihil veri, nihil sancti, nullus deûm metus, nullum jusjurandum, nulla religio. Cum hac indole virtutum atque vitiorum, triennio sub Asdrubale imperatore meruit; nullâ re, quæ agenda videndaque magno futuro duci esset, prætermissâ. *Liv.* XXI. 4.

noise : nul respect pour la vérité, ni pour ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes : nulle crainte des dieux, nul égard pour la sainteté des sermens, nul sentiment de religion. Avec ce mélange de vertus & de vices, il servit trois ans sous Asdrubal : pendant lesquels il s'appliqua avec une attention infinie à voir faire aux plus habiles, & à pratiquer lui-même dans l'occasion, tout ce qui peut former un grand Capitaine. Nous examinerons dans la suite si les traits vicieux, dont Tite-Live a composé une partie du portrait d'Annibal, lui conviennent tous véritablement.

Annibal est chargé du comandement des troupes.

Polyb. III. 168. *Liv.* XXI. 3. *Appianus de bellis Annibalis, pag.* 314.

Après la mort d'Asdrubal, les soldats portérent aussitôt Annibal dans la tente du Général ; & d'un consentement unanime le choisirent, tout jeune qu'il étoit, pour les commander ; il pouvoit alors avoir vingt-six ans : & le Peuple, à Carthage, ne fit aucune difficulté d'approuver leur choix. Annibal sentit bien que la faction qui lui étoit contraire, & qui avoit un grand crédit à Carthage, tôt ou tard viendroit à bout de le supplanter s'il ne la mettoit hors d'état de lui nuire. Il jugea donc que le plus sûr moien de se maintenir, étoit d'engager

gager la République dans une guerre importante où l'on auroit besoin de son ministére, & où il deviendroit nécessaire à l'Etat. C'est la politique ordinaire des ambitieux, qui, peu touchés des intérêts publics, ne songent qu'à leur propre avancement; & souvent les Princes, aussi-bien que les Républiques, sont assez aveugles pour ne pas découvrir les ressorts secrets qui font agir leurs Ministres & leurs Généraux, & prennent pour zéle, ce qui n'est l'effet que d'un vil intérêt, ou d'une furieuse ambition.

Dès le moment qu'il eut été nommé Général, comme s'il eût été déja chargé de porter la guerre en Italie, il tourna secrettement toutes ses vûes de ce côté-là, & ne perdit point de tems, pour n'être point prévenu par la mort comme l'avoient été son pére & son beau-frére. Il prit en Espagne plusieurs villes de force, & subjugua plusieurs peuples: & dans une occasion importante, quoique l'armée ennemie, composée de plus de cent mille hommes, passât de beaucoup la sienne en nombre, il sut choisir si bien son tems & ses postes, qu'il la défit, & la mit en déroute. Après

Il se prépare à la guerre contre les Romains par les conquêtes qu'il fait en Espagne. *Polyb.* III. 168. 169. *Liv.* XXI. 5.

cette victoire, rien ne lui résista. Cependant il ne touchoit point encore à Sagonte, évitant avec soin de donner aux Romains aucune occasion de lui déclarer la guerre, avant qu'il eût pris toutes les mesures qu'il jugeoit nécessaires pour un si grand dessein ; & en cela il suivoit le conseil que lui avoit donné son pére. Il s'appliqua sur tout à gagner le cœur de ses citoiens & des alliés, & à s'attirer leur confiance, en leur fesant part avec largesse du butin qu'il prenoit sur l'ennemi, & en leur paiant exactement tout ce qui leur étoit dû de leur solde pour le passé : précaution sage, & qui ne manque jamais de produire son effet dans le tems.

'Appian. 315. Annibal n'osant pas prendre sur lui une entreprise aussi hazardeuse en elle-même & dans ses suites que l'étoit celle de former le siége de Sagonte, y prépara de loin les esprits. Il fit faire plusieurs plaintes à Carthage contre les Sagontins par ses émissaires & ses créatures. Lui-même écrivit au Sénat à diverses reprises, que les Romains travailloient sous main à leur débaucher leurs Alliés, & à soulever contr'eux l'Espagne. Il conduisit

duisit si adroitement son intrigue, qu'on lui donna un plein pouvoir de faire à l'égard de Sagonte tout ce qu'il jugeroit le plus avantageux pour l'Etat. Voila comme s'engagent les guerres. Nous voions au reste qu'Annibal n'étoit pas moins habile politique que rusé Capitaine.

Les Sagontins, de leur côté, sentant bien le danger dont ils étoient menacés, firent savoir aux Romains combien Annibal avançoit ses conquêtes. Ceci se passoit au commencement du Consulat de Livius & d'Emilius, dont nous avons parlé dans le livre précédent, ou même sur la fin de l'année précédente. Les Romains nommérent des Députés pour aller s'informer par eux-mêmes sur les lieux de l'état présent des affaires, avec ordre de porter leurs plaintes à Annibal en cas qu'ils le jugeassent à propos; &, supposé qu'il ne leur donnât point satisfaction, d'aller à Carthage pour le même sujet.

Sagonte étoit située en deça de l'Ebre par raport à Carthagéne, environ à mille pas de la mer, dans le pays où il étoit permis aux Carthaginois de porter leurs armes. Mais les Sagon-

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Siége de Sagonte par An-

An. R. 534. Av. J. C. 218. nibal. *Polyb.* III. 170-173. *Liv.* XXI. 6-15.

Sagontins, s'étant mis quelques années auparavant sous la protection des Romains, & étant devenus leurs Alliés, étoient exceptés, non seulement par le Traité avec Asdrubal qui en fesoit une mention expresse, mais même par celui de Lutatius, qui défendoit aux deux peuples d'attaquer les Alliés l'un de l'autre. Au reste une situation favorable & qui leur procuroit tous les avantages de la terre & de la mer, une multitude considérable d'habitans, une discipline exacte dans le gouvernement de leur petit Etat, jointe à des principes d'honneur & de droiture, dont ils donnérent des preuves éclatantes par leur attachement & leur fidélité pour les Romains; tout cela leur avoit acquis en peu de tems des richesses immenses, & une puissance qui les mettoit en état de tenir tête à tous les peuples voisins.

Annibal sentit de quelle importance il étoit pour lui de se rendre maître de cette ville. Il comptoit que par là il ôteroit toute espérance aux Romains de faire la guerre dans l'Espagne: que cette nouvelle conquête assureroit toutes celles qu'il y avoit déja faites: que ne laissant point d'ennemi

nemi derriére lui, sa marche en se- AN. R.
roit plus tranquille & plus sûre: qu'il 534.
amasseroit de l'argent pour l'exécu- Av. J. C.
tion de ses desseins: que le butin qu'en 218.
remporteroient les soldats les rendroit plus vifs & plus ardens à le suivre : qu'enfin les dépouilles qu'il enverroit à Carthage lui concilieroient les esprits, & les disposeroient à lui être favorables dans la grande entreprise qu'il méditoit.

Depuis lontems il s'étoit ménagé un prétexte en semant des querelles & des sujets de division entre les Sagontins & les Turdétans leurs voisins. Enfin il prend hautement le parti de ces derniers, & sous prétexte de leur faire rendre justice, il entre sur les terres de Sagonte, & ravage toute la campagne, pendant que les Romains perdoient le tems à délibérer, & à ordonner des Ambassades. Aiant partagé son armée en trois corps, il attaque la ville par autant de côtés tout à la fois. Un angle du mur dominoit sur une vallée plus étendue & plus unie que tout le terrain d'alentour. Ce fut par cet endroit qu'il fit approcher ses galleries, pour être en état de faire agir le bélier à couvert. Ils avan-

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

çoient d'abord assez facilement : mais à mesure qu'ils approchoient de la muraille, ils trouvoient de plus grandes difficultés. Outre qu'ils étoient en butte aux traits qu'on leur lançoit du haut d'une tour fort élevée, ce côté du mur, plus exposé que les autres, étoit aussi plus fortifié ; & un grand nombre de soldats choisis défendoient avec plus de force & de valeur la partie de la ville où les ennemis fesoient le plus d'efforts pour s'en rendre maîtres. Ainsi les Sagontins firent d'abord pleuvoir une grêle de fléches & de traits sur les travailleurs d'Annibal, qui ne paroissoient point impunément à découvert. Bientôt même, ne se contentant pas de les attaquer du haut de leurs murailles & de leur tour, ils osérent faire des sorties sur eux pour détruire leurs ouvrages ; & dans toutes ces actions, il ne périssoit pas moins de Carthaginois que de Sagontins. Mais lorsqu'Annibal lui-même, en s'approchant du mur avec peu de précaution, eut été blessé assez dangereusement d'un coup de javeline à la cuisse, ses gens furent si effraiés du péril qu'il avoit couru, que peu s'en falut qu'ils n'abandonnassent entiérement leurs travaux.

Les

Les combats furent interrompus pendant quelques jours, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'Annibal fût guéri de sa blessure : mais on emploia tout ce tems à travailler à de nouvelles batteries. C'est pourquoi il ne fût pas plutôt en état d'agir, que la ville fut attaquée tout de nouveau avec plus de vigueur qu'auparavant, & par différens côtés tout à la fois. On poussa les mantelets plus avant, & l'on commença à attacher le bélier. Annibal, dont on croit que l'armée étoit composée de cent cinquante mille hommes, avoit assez de monde pour suffire à tout. Mais les assiégés avoient bien de la peine à résister à tant d'ennemis, & à repousser tant d'assauts, qui ne leur laissoient pas le tems de se reconnoitre. Le bélier avoit déja fait à la muraille plusieurs ouvertures, qui laissoient la ville à découvert. Trois tours ensuite tombérent avec tout ce qu'il y avoit de mur de l'une à l'autre. Une bréche si considérable fit croire aux Carthaginois qu'ils alloient se rendre maîtres de Sagonte. La muraille ne fut pas plutôt tombée, qu'ils coururent avec une ardeur égale, les uns pour forcer la ville, les autres pour la défendre.

An. R. 534. Av. J. C. 218.

An. R. 534. Av. J.C. 218. Cette action n'avoit point l'air de ces combats tumultuaires qui se livrent pendant le siége des villes, à l'occasion d'un assaut ou d'une sortie. C'étoit une bataille dans les formes, soutenue par les deux armées, rangées comme en plein champ entre les ruines des murs, & dans l'espace étroit qui séparoit les maisons de la ville. D'un côté l'espérance, de l'autre le desespoir anime les combattans: les Carthaginois se persuadant, que, pour peu qu'ils fassent d'efforts, ils se rendront maîtres de la place; & les Sagontins opposant leurs corps aux assiégeans en la place de leurs fortifications ruinées. Personne ne lâchoit pié, de peur de voir occupé par l'ennemi le terrain qu'il auroit abandonné. Ainsi comme ils combattoient avec beaucoup de chaleur & d'animosité, & resserrés dans un espace fort étroit, tous les coups portoient.

Les Sagontins se servoient d'une espéce de javeline qui se lançoit avec la main, & qu'ils nommoient *Falarique*. Le bois qui lui servoit de manche étoit rond par tout, excepté vers le bout d'où sortoit le fer qui étoit quarré. Ils envelopoient cette partie

de

de chanvre enduit de poix, & y mettoient le feu. Le fer avoit trois piés de long, & pouvoit percer tout à la fois les armes & le corps de celui contre qui on le lançoit. Mais, quand il seroit demeuré attaché au bouclier seulement, sans pénétrer jusqu'au corps, il ne laissoit pas de causer beaucoup de fraieur & d'embarras. Car, comme on le jettoit tout allumé, & que le mouvement l'embrasoit encore davantage, le soldat qui en étoit frapé laissoit tomber ses armes, & demeuroit exposé sans défense aux coups suivans.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

La victoire balança lontems entre les deux partis. Mais une résistance inespérée aiant augmenté le courage & les forces des Sagontins ; & les Carthaginois se regardant comme vaincus, par la seule raison qu'ils n'étoient pas victorieux, les premiers jettérent tout d'un coup de grands cris, & repoussérent les assiégeans jusques dans les bréches : puis, les voiant incertains & chancelans, ils les chassérent encore de là, & les obligérent enfin de prendre tout-à-fait la fuite, & de se retirer dans leur camp.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Ambassade des Romains vers Annibal, puis à Carthage.

Sur ces entrefaites, Annibal apprit que les Ambassadeurs Romains étoient prêts d'arriver dans son armée. Résolu de les refuser, il aima mieux ne les point entendre. Il envoia au devant d'eux jusqu'à la mer, & leur fit dire qu'il n'y auroit pas de sureté pour eux à le venir trouver au milieu d'une armée composée de tant de peuples barbares, & qui avoient les armes à la main: & que pour lui, occupé d'une entreprise si importante, il n'avoit pas le tems de donner des audiences à des Ambassadeurs. Il jugea bien que sur le refus qu'il fesoit de les écouter, ils ne manqueroient pas de s'en aller droit à Carthage. C'est pourquoi il écrivit aux Chefs de la faction Barcine de se tenir sur leurs gardes, & de faire tous leurs efforts pour rendre inutiles ceux que la faction opposée pourroit faire en faveur des Romains.

Ces Ambassadeurs ne réussirent pas mieux à Carthage qu'à Sagonte. Toute la différence fut qu'on voulut bien leur donner audience dans le Sénat. Le seul Hannon prit la défense du Traité. On l'écouta sans l'interrompre: mais le silence qu'on préta à son discours

discours fut plutôt un effet de l'autorité que son rang lui donnoit dans l'Assemblée, qu'une marque d'approbation & de consentement. *Ce n'est pas d'aujourdhui*, dit-il, *Messieurs, que je vous ai avertis de ce que vous aviez à craindre de la race d'Amilcar; & que je vous ai conjurés par les dieux arbitres & témoins des Traités, de ne point confier le commandement de vos troupes à quiconque seroit sorti de cette race odieuse. Les mânes d'Amilcar ne peuvent demeurer en repos; & tant qu'il restera à Carthage quelqu'un du sang & du nom de Barcas, vous ne devez point compter sur l'observation des Traités & des Alliances. Malgré mes avis, vous avez envoié dans votre armée un jeune ambitieux, qui brulant du desir de régner ne voit point d'autre moien de parvenir à ses fins, que de vivre entouré de Légions, & d'exciter toujours guerre sur guerre. Par là, vous avez allumé vous-mêmes l'incendie qui vous consume, au lieu de travailler à l'éteindre. Vos troupes assiégent aujourdhui Sagonte contre la foi d'un Traité récent: mais bientôt les armées Romaines assiégeront Carthage sous la conduite des mêmes dieux qui ont vengé contre vous dans la premiére*

AN. R. 534.
AV. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J.C. 218. guerre le violement des anciens Traités. Quel peut être donc le motif de votre confiance ? Ne connoissez-vous pas vos ennemis ? Ne vous connoissez-vous pas vous-mêmes ? & ne savez-vous pas quelle est la fortune des deux nations ? Les Romains, avant que de se déclarer, vous envoient, comme Alliés, & pour des Alliés, des Ambassadeurs : & votre important Général ne daigne pas les admettre dans son camp, & leur refuse, contre le droit des gens, une audience, qu'on accorderoit à ceux d'une nation ennemie. Traités de la sorte, ils viennent ici vous faire leurs plaintes, & vous demander satisfaction. Ils veulent bien supposer que le Conseil public de Carthage n'a point de part à l'outrage ; & en ce cas ils exigent qu'on leur livre Annibal, comme le seul coupable. Mais plus ils font paroître de patience & de retenue dans le commencement, plus je crains qu'ils ne soient inexorables quand ils auront une fois pris les armes pour se venger. Souvenez-vous du mont Erix : souvenez-vous des îles Egates. Remettez-vous devant les yeux les maux que vous avez soufferts & les pertes que vous avez faites pendant vingt-quatre ans par terre & par mer. Et vous n'aviez

viez pas à votre tête un jeune téméraire AN. R. 534.
comme Annibal, mais son pére Amilcar AV. J.C. 218.
lui-même, cet autre Mars comme l'appellent ses partisans. Pourquoi donc avez-vous été vaincus? C'est que les dieux vouloient venger l'outrage que les Romains avoient reçu de nous en Italie, lorsque contre les Traités nous secourumes Tarente; comme ils vengeront celui que nous leur avons fait en Espagne en assiégeant Sagonte. [a] *Oui, ce sont les dieux qui vous ont punis: & quand on auroit pu douter dans les commencemens de quel côté étoit le tort, ils ont voulu que l'événement, comme un juge équitable, décidât la question, en accordant la victoire au parti qui avoit la justice de son côté. C'est contre les murailles de Carthage, qu'Annibal fait avancer aujourdhui ses tours & ses mantelets. Ce sont les murailles de Carthage qu'il bat à coups de bélier. Je souhaite que ma prédiction soit fausse: mais je prévoi que les ruines de Sagonte retomberont sur nos têtes, & qu'il nous faudra soutenir contre les Romains la guerre que nous aurons entreprise contre ceux de Sagonte. Vous voulez donc qu'on*

a Vicerunt ergo dii hominesque: & id de quo verbis ambigebatur, uter populus foedus rupisset, eventus belli, velut æquus judex, unde jus stabat, & victoriam dedit.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

qu'on livre Annibal aux Romains, dira quelqu'un ? Je sai bien que l'inimitié qui a toujours été entre son pére & moi peut me rendre suspect, & ôter à mon sentiment une partie de l'autorité qu'il devroit avoir dans la Compagnie. Mais je ne vous dissimulerai pas que je me suis réjoui de la mort d'Amilcar, parce que, s'il eût vécu plus lontems, nous serions déja aux prises avec les Romains. A l'égard de son fils, je le hai & le déteste comme la furie, & le flambeau de cette guerre. Et non seulement je suis d'avis que pour expier la rupture du Traité on le livre aux Romains, comme ils le demandent : mais, quand ils ne nous sommeroient pas de le faire, je vous conseillerois de le transporter aux extrémités de la terre & de la mer si loin, que jamais son nom ne pût fraper nos oreilles, ni sa présence troubler le repos de notre République. Mon sentiment est donc, que vous décerniez trois Ambassades. La premiére, pour aller sur le champ à Rome, faire satisfaction au Sénat. La seconde, pour déclarer à Annibal de votre part, qu'il ait à retirer ses troupes de devant Sagonte, & pour le livrer lui-même entre les mains des Romains. Vous chargerez la troisiéme de dédommager

les

les Sagontins des pertes qu'ils ont faites pendant que leur ville a été assiégée. AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Presque tous les Sénateurs étoient tellement dans les intérêts d'Annibal, qu'il ne fut pas besoin de longs discours pour répliquer à Hannon. Bien loin qu'on approuvât son avis, on lui reprocha d'avoir parlé contre le fils d'Amilcar avec plus de violence & d'animosité que Valére même chef des Ambassadeurs Romains. Ainsi toute la réponse qu'on leur fit, fut „ que ce n'étoit point Annibal, „ mais les habitans de Sagonte, qui „ avoient donné lieu à la guerre : & „ que les Romains auroient grand „ tort, s'ils préféroient les Sagontins „ aux Carthaginois leurs anciens Al„ liés.

Pendant que les Romains perdoient le tems à envoier des Ambassades, Annibal poussoit vivement le siége de Sagonte. Comme il vit que ses soldats étoient fatigués par les travaux & les combats qu'ils avoient essuiés sans relâche, il leur accorda quelques jours de repos, aiant cependant pris la précaution de disposer quelques troupes pour la conservation des mantelets & des autres ouvrages. Pen-

dant

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

dant ce tems-là il animoit leur courage, en leur représentant l'orgueil insupportable des ennemis, & en leur promettant de grandes récompenses. Mais quand il eut déclaré publiquement qu'il leur accorderoit tout le butin qui se trouveroit dans la ville après qu'ils l'auroient prise, cette espérance enflamma tellement leur courage, que si on leur eût donné aussitôt le signal, il sembloit que rien n'eût été capable de leur résister. Les Sagontins, de leur côté, n'emploiérent pas à se reposer le tems que les attaques cessérent de la part des Carthaginois. Mais, sans faire eux-mêmes aucune sortie, ils passérent les jours & les nuits à refaire un nouveau mur à l'endroit où l'ancien étoit abbattu, & laissoit la ville exposée.

Les ennemis revinrent bientôt à la charge, & attaquérent la ville avec plus de chaleur que jamais : ensorte que les assiégés, étourdis par les cris qui retentissoient de toutes parts, ne savoient de quel côté ils devoient se tourner pour la défendre. Annibal lui-même encourageoit les siens de la voix & de la main à l'endroit où il fesoit avancer une tour mouvante, plus élé-

vée

vée que toutes les fortifications de la ville. Et par le moin des catapultes & balistes, qu'il avoit disposés à tous les étages de cette tour, aiant tué ou renversé à coups de pierre & de traits tous ceux qui défendoient la muraille, il crut que le moment étoit venu où il alloit se rendre maître de la ville. C'est pourquoi il envoia cinq cens Africains avec des outils propres à sapper le mur par le pié. Ils n'eurent pas de peine à réussir : car les pierres n'étoient pas liées ensemble avec la chaux & le ciment, mais enduites de simple mortier de terre, selon l'ancien usage. Chaque coup de pic fesoit une bréche beaucoup plus large que la place où il avoit frapé, & des compagnies entiéres entroient dans la ville par ces ouvertures.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Ce fût en cette occasion qu'ils s'emparérent d'une éminence, où ils firent transporter leurs machines, & qu'ils entourérent d'un mur, pour avoir dans la ville une espéce de forteresse qui dominât au dessus de la ville même. Les Sagontins, de leur côté, bâtirent un nouveau mur dans la partie intérieure de la ville qui n'étoit pas encore au pouvoir de l'ennemi. Les deux

partis

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

partis se fortifient à l'envi, & ils sont souvent obligés d'en venir aux mains. Mais les assiégés, à force de reculer & de se retrancher en dedans, voient leur ville diminuer de jour en jour. Ils commençoient même à manquer de vivres, la longueur du siége aiant consumé toutes leurs provisions ; & ils ne pouvoient compter sur aucun secours étranger, les Romains, leur unique espérance, étant trop éloignés, & tout le pays d'alentour étant au pouvoir de l'ennemi.

Réduits à cette extrémité, Annibal leur donna le tems de respirer un peu, aiant été obligé de marcher promtement contre les Carpetans & les Oretans, qui venoient de reprendre les armes. Ces deux peuples, irrité de la rigueur avec laquelle on fesoit des levées dans leur pays, s'étoient soulevés, & avoient même arrété les Officiers d'Annibal. Mais surpris de la diligence de ce Général, ils rentrérent aussi-tôt dans le devoir.

La vigueur des assiégeans ne se rallentit point pendant cette expédition. Maharbal fils d'Himilcon, qu'Annibal avoit laissé pour commander en sa place, travailla avec tant d'ardeur, que

que les deux partis ne s'aperçurent presque pas de son absence. Cet Officier eut l'avantage dans tous les combats qu'il livra aux Sagontins, & battit leurs murailles de trois béliers tout à la fois avec tant de furie, qu'Annibal à son retour eut le plaisir de les voir entiérement ruinées. Il fit donc avancer son armée contre la Citadelle même. Les assiégés la défendirent avec beaucoup de valeur, mais ne purent empêcher l'ennemi d'en prendre une partie.

Alorque tente en vain de porter les Sagontins à un accommodement.

Sagonte étoit en cet état, lorsqu'Alcon Sagontin, & un Espagnol nommé Alorque, prirent sur eux de tenter quelque voie d'accommodement. Le premier, sans consulter ses compatriotes, passa de nuit dans le camp des assiégeans, ne desespérant pas de fléchir Annibal par ses priéres & par ses larmes. Mais, comme il vit que ce Général vainqueur & irrité étoit insensible à tout, & ne lui proposoit que des conditions extrêmement dures; devenant transfuge de négociateur qu'il avoit prétendu être, il resta dans le camp des Carthaginois, protestant qu'il en couteroit la vie à quiconque oseroit proposer aux Sagontins.

AN. R. 534. Av. J.C. 218. tins une telle capitulation. Or Annibal vouloit qu'ils satisfissent les Turdétans sur tous leurs griefs; qu'ils lui livrassent ce qu'ils avoient d'or & d'argent ; & que sortant de la ville sans armes , ils allassent habiter le pays qu'il leur assigneroit.

Telles étoient les conditions auxquelles Alcon soutenoit que les Sagontins ne se soumettroient jamais. Cependant Alorque , qui servoit alors dans l'armée d'Annibal , mais qui étoit hôte & ami des Sagontins , ne fut pas de son sentiment. Persuadé au contraire, que quand on a tout perdu , on perd aussi le courage , il se chargea de la négociation. Etant donc passé chez les assiégés, il livra ses armes aux sentinelles, & demanda qu'on le conduisit au Préteur de Sagonte. Il y fut suivi d'une foule de peuple de toute espéce , qu'on fit écarter pour lui donner audience dans le Sénat : il y parla en ces termes.

Si Alcon votre concitoien , après s'être ingéré de demander des conditions de paix à Annibal , avoit eu assez de courage pour vous raporter celles qu'il lui avoit dictées , il auroit été inutile que j'entreprisse ce voiage, que je ne fais aujour-

jourdhui ni comme déserteur, ni comme AN. R. 534.
Député d'Annibal. Mais, puisqu'il est AV. J.C. 218.
resté parmi les ennemis, ou par sa faute, s'il a feint mal à propos de vous craindre; ou par la vôtre, si l'on ne peut vous dire la vérité sans péril: j'ai bien voulu faire cette démarche comme votre ancien ami & votre hôte, afin de ne vous pas laisser ignorer les moiens qui vous restent encore d'obtenir la paix, & de vous sauver. Et ce qui doit vous faire juger que votre seule considération me fait agir, c'est que je ne vous ai fait aucune proposition tant que vous avez été en état de vous défendre par vous-mêmes, ou que vous avez espéré d'être secourus par les Romains. Maintenant que vous n'attendez plus aucun secours de leur part, & que ni vos murailles ni vos armes ne peuvent vous défendre & vous mettre en sureté, je viens vous offrir une paix plus nécessaire que favorable, & qui ne peut avoir de lieu si vous n'en écoutez les conditions en vaincus, comme Annibal vous les propose en vainqueur; & si vous ne regardez comme un gain tout ce qu'on vous laisse, & non comme une perte tout ce qu'on vous ôte, puisqu'à la rigueur tout appartient au victorieux. Il veut que vous abandonniez une ville qui est à moitié

An. R. 534. Av. J.C. 218.

moitié ruinée, & dont il est presque entiérement le maître : mais il vous rend vos campagnes, & vous laisse la liberté d'en bâtir une nouvelle à l'endroit qu'il vous désignera. Il vous ordonne de lui apporter tout ce que vous avez d'or & d'argent, soit en public soit en particulier : mais il vous donne la vie & la liberté, à vous, à vos femmes, & à vos enfans, pourvû que vous sortiez de Sagonte sans armes. Voila les loix que vous dicte un ennemi vainqueur, & que l'état où vous vous trouvez vous engage à accepter, quelque tristes qu'elles soient. Je ne desespére pas, si vous vous abandonnez sans réserve à sa clémence, qu'il ne tempére la dureté de ces conditions, & ne vous en remette une partie. Mais, quand il les exigeroit toutes à la rigueur, ne vaudroit-il pas mieux vous y soumettre, que de vous laisser égorger, & d'exposer vos femmes & vos enfans à toutes les indignités inévitables dans une ville prise d'assaut?

Prise & ruine de Sagonte.

Quand Alorque eut cessé de parler, les premiers du Sénat se séparérent d'avec le peuple, qui étoit accouru en foule pour l'entendre; & sans lui donner aucune réponse, ils firent porter tout l'argent du trésor public, & tout celui qu'ils avoient chez eux, dans un feu

feu qu'ils avoient fait allumer exprès dans la place publique ; & la plupart se précipitérent eux-mêmes au milieu des flammes.

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

Une résolution si desespérée avoit déja jetté la consternation dans toute la ville, lorsque l'on entendit du côté de la citadelle un fracas qui ne donna pas moins d'effroi. Il étoit excité par la chute d'une tour que les ennemis battoient depuis lontems. Une cohorte de Carthaginois étant entrée brusquement par l'ouverture que cette tour laissa en tombant, fit avertir Annibal que la ville n'avoit plus de défense de ce côté-là. Le Général, sans perdre un moment, l'attaque avec toutes ses forces, ordonnant à ses soldats de tuer tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Cet ordre étoit cruel: mais l'événement fit connoitre qu'il étoit nécessaire. Car à quoi auroit servi le ménagement qu'on eût eu pour des furieux, qui ou s'étant enfermés dans leurs maisons s'y brulérent avec leurs femmes & leurs enfans, ou les armes à la main se défendirent en desespérés, & ne les quittérent qu'en perdant la vie.

C'est ainsi qu'Annibal, après huit mois de soins & de peines, prit la ville d'assaut.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

d'assaut. Quoique les habitans eussent à dessein gâté & ruiné tout ce qu'ils avoient de plus beau & de plus magnifique, & que le vainqueur irrité eût fait main basse sur les vaincus sans aucune distinction d'âge ni de sexe, on y fit un butin prodigieux d'argent, de prisonniers, & de meubles. Annibal mit l'argent à part, pour servir à ses desseins; il distribua aux soldats, chacun selon son mérite, ce qu'il avoit fait de prisonniers; & il envoïa tout ce qu'il y avoit de précieux en meubles & en étofes à Carthage. Le succès répondit à tout ce qu'il avoit projetté. Les soldats devinrent plus hardis à s'exposer: les Carthaginois se rendirent avec plaisir à tout ce qu'il demandoit d'eux: & avec l'argent dont il s'étoit abondamment fourni, il se vit en état d'exécuter les grands projets qu'il avoit formés. Annibal, après la prise de Sagonte, se retira à Carthagéne, pour y passer l'hiver.

Trouble & douleur que cause à Rome la prise de Sagonte. *Liv.* l. 16.

Les Ambassadeurs qu'on avoit envoiés à Carthage étoient à peine revenus à Rome, qu'on y apprit la prise & la ruine de Sagonte. Il est difficile d'exprimer quelles furent à Rome la douleur & la consternation qu'y cau-

sa cette triste nouvelle. La compassion que l'on eut pour cette ville infortunée, la honte d'avoir manqué à secourir de si fidéles Alliés, une juste indignation contre les Carthaginois auteurs de tant de maux : tous ces sentimens causérent un si grand trouble, qu'il ne fut pas possible dans les premiers momens de prendre aucune résolution, ni de faire autre chose que de s'affliger & de répandre des larmes sur la ruine d'une ville, qui avoit été la malheureuse victime de son inviolable attachement pour les Romains, & de l'imprudence lenteur dont ceux-ci avoient usé à leur égard.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

A ces premiers sentimens succédérent bientôt de vives allarmes sur leur état & sur leurs propres dangers, croiant déja voir Annibal à leur porte. Ils considéroient „ qu'ils n'avoient „ jamais eu affaire à un ennemi si bel- „ liqueux & si redoutable, & que les „ Romains n'avoient jamais été si peu „ aguerris qu'ils l'étoient alors. Que „ ce qui s'étoit passé entr'eux & les ha- „ bitans de Sardaigne, de Corse, de „ l'Istrie, & de l'Illyrie, pouvoit être „ regardé comme un exercice pour „ leurs troupes, plutôt que comme

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

„ une guerre dans les formes. Qu'Annibal étoit à la tête d'une armée de soldats vétérans, accoutumés depuis vingt-trois ans à combattre & à vaincre, parmi les nations les plus belliqueuses de l'Espagne, sous la conduite d'un Général des plus braves & des plus entreprenans. Qu'après les avoir rendu encore plus fiers & plus hardis par la prise de la ville la plus opulente de toute l'Espagne, il étoit prêt de passer l'Ebre, traînant après lui les nations les plus belliqueuses de la province, qui étoient venues se ranger sous ses drapeaux. Que les Gaulois, toujours avides de combats, grossiroient encore son armée quand il passeroit sur leurs terres. Qu'ils se verroient obligés de combattre contre tous les peuples de l'Univers sous les murailles de Rome, & pour le salut de Rome même.

Guerre résolue à Rome contre les Carthaginois.

Département

Quand les esprits furent un peu revenus à eux, on convoqua l'Assemblée du Peuple, & la guerre contre les Carthaginois y fut résolue. Les Consuls tirérent les provinces au sort. L'Espagne échut à Scipion, l'Afrique avec la Sicile à Sempronius. Le Sénat fixa

à

à six Légions le nombre des troupes Romaines qui devoient servir cette année. Chaque Légion Romaine étoit alors composée de quatre mille hommes de pié, & de trois cens chevaux : il laissa à la discrétion des Consuls le nombre des Alliés qu'ils y voudroient joindre. Mais ils eurent ordre de ne rien épargner pour avoir une flote des plus puissantes & des mieux équipées.

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

des provinces entre les Consuls.

Liv. XXI. 17.

On donna à Sempronius deux Légions Romaines : seize mille hommes de pié, & dix-huit cens chevaux des Alliés : cent soixantes galéres à cinq rangs de rames, & douze galliotes. Ce fut avec ces forces de terre & de mer qu'on envoia Sempronius en Sicile, avec ordre de passer en Afrique, supposé que son Collégue fût en état, avec les troupes qui lui restoient, d'empécher Annibal d'entrer en Italie.

Comme celui-ci venoit par terre, on ne laissa à Scipion que soixante galéres. Il avoit de troupes Romaines deux Légions ; & de troupes des Alliés, quatorze mille hommes de pié, & seize cens chevaux.

On avoit envoié dans la Gaule Ci-

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

salpine, avant même qu'on attendît de ce côté-là les Carthaginois, le Préteur L. Manlius avec deux Légions Romaines, dix mille hommes de pié, mille chevaux des Alliés.

Les entreprises publiques, grandes ou petites, commençoient toujours à Rome par des actes de religion, sans quoi ils ne croioient pas pouvoir se flater d'un heureux succès. On décerna donc des processions par la ville, & des priéres publiques dans les temples, pour obtenir la protection des dieux pendant la guerre à laquelle le Peuple Romain se préparoit.

Les Ambassadeurs Romains déclarent la guerre aux Carthaginois.

Liv. XXI. 18.

Polyb. III. 187.

Après qu'on eut pris à Rome toutes ces mesures, le Sénat, pour n'avoir rien à se reprocher, jugea à propos d'envoier en Afrique, avant que de commencer la guerre, des Ambassadeurs qui furent choisis d'entre les principaux de cette auguste Compagnie. Ils devoient demander au Sénat de Carthage si c'étoit par son ordre qu'Annibal avoit assiégé Sagonte; & si la réponse étoit affirmative, comme il y avoit apparence, déclarer la guerre au peuple de Carthage de la part de celui de Rome. Dès qu'ils furent arrivés à Carthage, & qu'ils eurent obtenu

tenu audience, Fabius, qui étoit à la tête de l'Ambassade, sans autre préliminaire, exposa la commission dont il étoit chargé. Alors un des premiers du Sénat prenant la parole: *Vos premiers Ambassadeurs*, dit-il, *en demandant qu'on vous livrât Annibal, sous prétexte qu'il avoit assiégé Sagonte de son propre mouvement, nous avoient bien fait connoitre jusqu'où vous portez l'orgueil. Cette seconde Ambassade est plus modérée en apparence, mais elle est dans le fond plus injuste & plus violente encore que la premiére. Vous n'en vouliez d'abord qu'à la personne d'Annibal: aujourdhui vous attaquez tous les Carthaginois, à qui vous voulez arracher l'aveu de leur faute prétendue, pour prendre droit sur cet aveu de leur en demander sur le champ la réparation. Pour moi, il me semble que la question entre vous & nous n'est pas de savoir si Annibal, en assiégeant Sagonte, a agi par lui-même, ou par notre commandement; mais si cette entreprise étoit juste ou non. La premiére question n'intéresse que nous. Il n'appartient qu'à nous de juger notre citoien, & d'examiner s'il a entrepris la guerre de lui-même, ou par nos ordres. tout ce que vous pouvez discuter ici avec*

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

nous, se borne à savoir si le siége de Sagonte est une contravention au Traité. Maintenant, puisque vous nous fournissez vous-mêmes la distinction entre les entreprises que les Généraux font de leur chef, & celles qu'ils font par l'autorité publique : j'avoue que le Consul Lutatius a fait avec nous un Traité, dans lequel il y a une clause qui met les Alliés des deux peuples à couvert de toute insulte. Il n'y est pas dit un mot des Sagontins, qui alors n'étoient pas encore vos Alliés. Vous me répondrez sans doute que dans le Traité que vous fites quelque tems après avec Asdrubal, les Sagontins sont expressément nommés. J'en conviens. Mais à cette objection je n'ai autre chose à répondre que ce que vous m'avez appris vous-mêmes. Vous avez prétendu que vous n'étiez point tenu d'exécuter le premier Traité de Lutatius, parce qu'il n'avoit point été confirmé par le peuple & le Sénat de Rome. Et c'est par cette raison qu'on en a fait un second, qui a été ratifié par ces deux Ordres. Nous convenons de ce principe. Si donc les Traités de vos Généraux ne vous engagent point, à moins que vous ne les ayiez approuvés, celui qu'Asdrubal a fait avec vous sans nous consulter, n'a pu nous engager non plus.

plus. Ainsi cessez de parler de Sagonte & de l'Ebre, & faites enfin éclater le projet que vous tenez depuis si lontems renfermé dans votre cœur. AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Alors Fabius, montrant un pan de sa robe qui étoit plié: *Je porte ici,* dit-il d'un ton fier, *la paix & la guerre; c'est à vous de choisir l'un des deux.* Sur la réponse qu'on lui fit, qu'il pouvoit lui-même choisir: *Je vous donne donc la guerre,* dit-il en laissant tomber le pli de sa robe. *Nous l'acceptons de bon cœur, & la ferons de même,* répliquérent les Carthaginois avec la même fierté.

Frivoles raisons des Carthaginois pour justifier le siége de Sagonte. *Polyb.* III. 175. 176. *Liv.* XXI. 19.

Cette maniére simple & franche d'interroger les Carthaginois, puis sur leur réponse de leur déclarer la guerre, parut aux Romains plus convenable à la dignité de leur caractére, que si l'on se fût amusé à subtiliser sur l'interprétation des Traités; surtout depuis que la prise & la ruine de Sagonte avoient rompu toute espérance de paix. Car, s'il se fût agi d'entrer en dispute, il auroit été aisé de répliquer au Sénateur Carthaginois, qu'il avoit tort de comparer le premier Traité de Lutatius qui fut changé, avec celui d'Asdrubal; puisqu'il étoit ex-

AN. R. 534. Av. J.C. 218. preſſément marqué dans celui de Lutatius, *qu'il n'auroit de force, qu'autant qu'il auroit été approuvé par le Peuple Romain*: au lieu qu'il n'y avoit aucune exception ſemblable dans celui d'Aſdrubal, & que ce dernier avoit été confirmé par un ſilence de tant d'années du vivant d'Aſdrubal même, & depuis ſa mort. Après tout, quand on s'en ſeroit tenu au Traité de Lutatius, les Sagontins étoient ſuffiſamment compris dans les termes généraux d'*Alliés des deux peuples*; cette clauſe n'énonçant pas ceux qui l'étoient alors, & n'exceptant point ceux qui pourroient le devenir dans la ſuite. Or les deux peuples s'étant réſervé là-deſſus une entiére liberté pour l'avenir, étoit-il juſte ou qu'ils n'admiſſent aucune nation dans leur alliance quelque ſervice qu'ils en euſſent reçu, ou qu'ils ne protégeaſſent pas celle qu'ils y auroient admiſe? Tout ce que les Romains & les Carthaginois pouvoient exiger réciproquement les uns des autres, c'eſt qu'ils ne chercheroient point à ſe débaucher leurs Alliés; & que s'il ſe trouvoit quelque peuple qui voulût paſſer du parti des uns à celui des autres, il ne ſeroit point reçu.

Polybe

Polybe, dont Tite-Live a tiré tout ce raisonnement, ajoute une réflexion, que celui-ci n'auroit pas dû omettre. Ce seroit, dit-il, se tromper grossiérement, que de regarder la prise de Sagonte par Annibal comme la premiére & véritable cause de la seconde guerre Punique. Elle en fut le commencement, mais non la cause. Le regret qu'eurent les Carthaginois d'avoir cédé trop facilement la Sicile par le Traité de Lutatius qui termina la premiére guerre Punique; l'injustice & la violence des Romains, qui profitérent des troubles excités dans l'Afrique pour enlever encore la Sardaigne aux Carthaginois, & pour leur imposer un nouveau tribut; enfin les heureux succès & les conquêtes de ces derniers dans l'Espagne, qui donnérent de l'inquiétude aux uns, & inspirérent du courage & de la fierté aux autres: voilà quelles furent les véritables causes de la rupture du Traité. Si l'on s'en tenoit simplement à la prise de Sagonte, tout le tort seroit du côté des Carthaginois, qui ne pouvoient, sous aucun prétexte raisonnable, assiéger une ville comprise certainement, comme alliée de Rome,

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Véritable cause de la seconde guerre Punique.

AN. R. 534. Av. J.C. 218. dans le Traité de Lutatius. Les Sagontins, il est vrai, n'avoient pas encore fait alliance avec les Romains lors de ce Traité : mais il est évident que ce même Traité n'ôtoit point aux deux peuples la liberté de faire de nouveaux Alliés. A n'envisager les choses que de ce côté, les Carthaginois auroient été absolument inexcusables. Mais si l'on remonte plus haut, & qu'on aille jusqu'au tems où la Sardaigne fut enlevée par force aux Carthaginois, & où sans aucune raison on leur imposa un nouveau tribut ; il faut avouer (c'est toujours Polybe qui parle) que sur ces deux points la conduite des Romains ne peut être excusée en aucune sorte, étant fondée uniquement sur l'injustice & sur la violence. Certainement c'est une tache à leur gloire, que nulle de leurs plus belles actions ne peut effacer. Je demande seulement si l'injustice notoire des Romains qui étoit précédente, dispensoit les Carthaginois d'observer un Traité conclu dans toutes les formes, & si c'étoit une raison légitime d'entrer en guerre avec eux. Il est bien rare que dans ces sortes de discussions de Traités on agisse de bonne foi, &

& qu'on se fasse un devoir de n'y suivre pour guide & pour interpréte que la justice.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Les Ambassadeurs de Rome, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu en partant, passérent de Carthage en Espagne, pour tâcher d'attirer les peuples de cette province dans l'amitié des Romains, ou au moins pour les détourner de celle des Carthaginois. Les * Bargusiens qu'ils visitérent les premiers, n'étant pas contens des Carthaginois dont le joug leur étoit devenu insupportable, les reçurent avec beaucoup de bienveillance; & leur exemple fit naître à la plupart des nations qui sont au dela de l'Ebre le desir de passer dans un nouveau parti. Les Ambassadeurs Romains s'adressérent ensuite aux Volsciens. Mais la réponse qu'ils en reçurent s'étant répandue dans toute l'Espagne, fit perdre aux autres peuples l'inclination qu'ils pouvoient avoir de s'allier avec les Romains. *N'êtes-vous pas honteux*, leur dit le plus ancien de l'Assemblée où ils eurent audience, *de demander que nous préférions votre amitié à celle des Carthaginois après ce qu'il en vient*

Les Ambassadeurs Romains passent en Espagne & dans la Gaule.

Liv. XXI. 19. 20.

* *Peuples entre la Catalogne & l'Arragon.*

AN. R. 534. AV. J.C. 218. *de couter aux Sagontins, que vous, leurs Alliés, avez traités avec plus de cruauté en les abandonnant, qu'Annibal leur ennemi en ruinant leur ville. Je vous conseille d'aller chercher des amis dans les pays où le desastre des Sagontins n'est point encore connu. Les ruines de cette malheureuse ville sont pour tous les peuples d'Espagne une leçon triste à la vérité, mais salutaire, qui doit leur apprendre à ne se point fier aux Romains.* Après ce discours on leur ordonna de sortir sur le champ des terres des Volsciens. Ils ne furent pas mieux traités par les autres nations Espagnoles à qui ils s'adressérent. Ainsi, aiant inutilement parcouru toute l'Espagne, ils passérent dans la Gaule, & vinrent d'abord à * Ruscinon.

Les Gaulois étoient dans l'usage de venir aux Assemblées tout armés : ce qui offrit d'abord aux yeux des Romains un objet assez effraiant. Ce fut bien pis encore, lorsqu'après avoir vanté la gloire & la valeur des Romains, & la grandeur de leur empire, ils eurent demandé aux Gaulois de ce canton, de refuser le passage sur leurs terres & par leurs villes aux Carthaginois,

* *Ville dans le voisinage de Perpignan.*

ginois, qui portoient la guerre en Italie. Car il s'éleva dans l'Assemblée un si grand murmure, accompagné d'éclats de rire, que les Magistrats & les anciens eurent bien de la peine à calmer l'impétuosité de la jeunesse : tant il parut que c'étoit manquer de raison, & même de pudeur, que de demander aux Gaulois que pour épargner l'Italie, ils se chargeassent eux-mêmes d'une guerre dangereuse, & exposassent leurs terres au pillage pour conserver celles d'autrui. Le tumulte étant enfin appaisé, le plus ancien répondit aux Ambassadeurs, „ que „ les Gaulois n'avoient jamais reçu „ ni des Romains aucun service, ni „ des Carthaginois aucune injure, „ qui dût les engager à prendre les ar- „ mes pour les uns contre les autres. „ Qu'ils apprenoient au contraire que „ leurs compatriotes établis en Italie „ étoient fort maltraités par les Ro- „ mains, chassés des terres qu'ils avoient „ conquises, chargés de tributs, & ou- „ tragés en toute façon.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Ils ne furent pas traités plus favorablement dans tout le reste de la Gaule. Les Marseillois furent les seuls, qui les reçurent comme hôtes & com-

me

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

me amis. Ces Alliés, aussi attentifs que fidéles, apprirent aux Romains tout ce qu'ils avoient intérêt de savoir, après s'en être informés eux-mêmes avec beaucoup de soin. Ils leur firent entendre qu'Annibal avoit déja pris les devants, pour s'assurer de l'amitié des Gaulois : mais que cette nation, féroce & avide d'argent, ne lui demeureroit attachée, qu'autant qu'il auroit soin de gagner les Chefs à force de présens.

Aiant ainsi parcouru les différentes contrées de l'Espagne & de la Gaule, ils arrivérent à Rome, immédiatement après que les Consuls furent partis pour leurs provinces, & trouvérent tous les citoiens occupés de la guerre qu'ils alloient avoir sur les bras, personne ne doutant plus qu'Annibal n'eût déja passé l'Ebre.

Annibal se prépare à passer en Italie. Dénombrement des armées Cartha-

Ce Général, après la prise de Sagonte, étoit allé prendre ses quartiers d'hiver à Carthagéne. Ce fut là qu'il apprit tout ce qui s'étoit passé à son sujet tant à Carthage qu'à Rome. Ainsi se regardant non seulement comme le chef, mais encore comme l'auteur & la cause de la guerre, il distribua ou vendit ce qui lui restoit de

de butin ; & persuadé qu'il n'avoit point de tems à perdre, après avoir assemblé les soldats Espagnols : *Je croi*, leur dit-il, *mes amis, que vous voiez bien vous-mêmes, qu'après avoir pacifié toute l'Espagne, le seul parti que nous avons à prendre, si nous ne voulons pas quitter les armes & congédier nos armées, c'est de porter la guerre ailleurs. Car nous ne pouvons procurer à ces nations-ci les avantages de la paix & de la victoire, qu'en marchant contre des peuples dont la défaite nous puisse acquerir de la gloire & des richesses. Mais, comme nous allons entreprendre une guerre éloignée, & qu'il peut arriver que nous ne reviendrons pas si tôt dans notre patrie ; si quelques-uns de vous ont envie d'aller voir leur pays & leur famille, je leur en donne la permission. Vous vous rassemblerez aux premiers jours du printems, afin que sous la protection des dieux nous allions commencer une guerre qui nous comblera de gloire & de biens.*

AN. R. 534. AV. J.C. 218. ginoises. *Polyb.* III. 187. 188. *Liv.* XXI. 21. 22.

Ce congé qu'il leur accorda de lui-même leur fit beaucoup de plaisir, parce qu'ils avoient presque tous un desir extrême de revoir leur patrie, dont ils prévoioient qu'ils pourroient être lontems éloignés.

AN. R. 534. Av. J.C. 218. gnés. Le repos dont ils jouirent pendant tout l'hiver, placé entre les travaux qu'ils avoient déja soufferts, & ceux qu'ils devoient essuier dans la suite, rendit à leurs corps & à leurs courages toute la vigueur dont ils avoient besoin pour exécuter de nouvelles entreprises. Ils se trouvérent au rendez-vous dès le commencement du printems.

Voiage d'Annibal à Gadiz. *Liv.* XXI. 21. Annibal aiant fait la revûe des différentes nations qui composoient son armée, retourna à Gadès, Colonie Phénicienne aussi bien que Carthage, pour acquitter les vœux qu'il avoit faits à Hercule, & il en fit de nouveaux à ce dieu, pour obtenir un heureux succès dans ses desseins. Mais, n'étant pas moins occupé du soin de défendre sa patrie, que de celui d'attaquer ses ennemis, il résolut de laisser en Afrique des forces assez considérables pour la mettre à couvert contre les entreprises des Romains, en cas qu'ils prissent le parti d'y faire des descentes par mer tandis qu'il traverseroit l'Espagne & la Gaule pour se rendre par terre en Italie. Pour cet effet il fit faire des levées en Afrique & en Espagne, sur tout de frondeurs & de gens

Il pourvoit à la sureté d'Afrique. *Polyb.* III. 187.

gens de trait: mais il voulut que les Africains serviſſent en Eſpagne, & les Eſpagnols en Afrique, perſuadé qu'ils vaudroient mieux dans un pays étranger que dans le leur propre, ſur tout aiant contracté par cet échange une obligation réciproque de ſe bien défendre. Il envoia en Afrique treize mille huit cens cinquante hommes de pié armés de boucliers légers, & huit cens ſoixante-dix Frondeurs des Iſles Baléares, avec douze cens Cavaliers de différens pays. Il mit une partie de ces troupes en garniſon dans Carthage, & diſtribua le reſte dans l'Afrique. En même tems il ordonna qu'on levât dans les différentes villes de la province quatre mille hommes de jeuneſſe choiſie, qu'il fit conduire à Carthage, autant pour y ſervir d'otages, que pour défendre la ville.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Il ne crut pas devoir négliger l'Eſpagne, d'autant plus qu'il étoit informé que les Ambaſſadeurs de Rome avoient fait tous leurs efforts pour engager les peuples dans leurs intérêts. Il chargea ſon frére, homme hardi & actif, de la défendre, & lui donna pour cet effet des forces tirées la plupart de l'Afrique: ſavoir, onze mille

Et à celle d'Eſpagne, où il laiſſe ſon frére Aſdrubal. *Liv.* XXI. 22. *Polyb.* III. 33.

huit

AN. R. 534. Av. J.C. 218. huit cens cinquante hommes de pié Africains, trois cens Liguriens, cinq cens frondeurs Baléares. A ces ſecours d'Infanterie, il ajouta quatre cens cinquante Cavaliers Libyphéniciens, dix-huit cens tant Numides que Maures, de ceux qui habitent le long de l'Océan, & deux cens Ilergétes, nation Eſpagnole. Et afin qu'il n'y manquât rien de ce qui feſoit alors la force des armées de terre, il y joignit vingt & un éléphans. Enfin, comme il ne doutoit pas que les Romains n'agiſſent ſur mer où ils avoient remporté une célébre victoire qui avoit terminé la premiére guerre entr'eux & les Carthaginois, il lui laiſſa, pour défendre les côtes, cinquante galéres à cinq rangs de rames, deux à quatre rangs, & cinq à trois. Il donna à ſon frére de ſages avis ſur la maniére dont il devoit ſe conduire, ſoit par raport aux Eſpagnols, ſoit par raport aux Romains s'ils venoient l'attaquer.

On voit ici dès le commencement de cette guerre, dans la perſonne d'Annibal, le modéle d'un excellent Général, à la ſage prévoiance duquel rien n'échape, qui donne ſes ordres par tout où ils ſont néceſſaires, qui prend de

de bonne heure toutes les mesures capables de faire réussir ses desseins, qui suit constamment ceux qu'il a pris, & qui n'en forme que de grands; qui fait paroitre une si parfaite connoissance de la guerre, que, s'il eût été moins jeune, elle auroit passé pour l'effet d'une expérience consommée.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

§. II.

Annibal s'assure de la bonne volonté des Gaulois. Il marque aux troupes le jour du départ. Songe & vision d'Annibal. Il marche vers les Pyrénées. Chemin qu'Annibal eut à faire pour passer de Carthagéne en Italie. Les Gaulois favorisent le passage d'Annibal sur leurs terres. Révolte des Boïens contre les Romains. Défaite du Préteur Manlius. Les Consuls partent chacun pour leur province. P. Scipion arrive par mer à Marseille. Il apprend qu'Annibal est près de passer le Rhône. Passage du Rhône par Annibal. Rencontre des détachemens envoiés par les deux partis. Députation des Boïens vers Annibal. Il harangue les soldats avant que de s'engager dans les Alpes. P. Scipion trouve Annibal parti. Celui-ci conti-

nue

An. R. 534. Av. J.C. 218.

nue sa route vers les Alpes. Pris pour arbitre entre deux fréres, il rétablit l'aîné sur le trône. Célébre passage des Alpes par Annibal. Grandeur & sagesse de l'entreprise de ce Général.

Annibal s'assure de la bonne volonté des Gaulois. *Polyb.* III. 188.

Annibal aïant pourvû à la sureté de l'Afrique & de l'Espagne, n'attendoit plus que l'arrivée des couriers que les Gaulois devoient lui envoier, & les instructions qu'il espéroit d'eux touchant la fertilité du pays qui est au pié des Alpes & le long du Pô; le nombre des habitans ; si c'étoient des gens belliqueux ; si de la guerre qu'ils avoient eue peu auparavant contre les Romains, il leur restoit quelque sentiment d'indignation contre leurs vainqueurs. Il comptoit beaucoup sur cette nation. C'est pour cela qu'il avoit dépéché avec soin à tous les petits Rois des Gaules, tant à ceux qui régnoient en deça des Alpes, qu'à ceux qui demeuroient dans ces montagnes mêmes, résolu de ne combattre contre les Romains qu'en Italie, & jugeant bien qu'il avoit besoin du secours des Gaulois pour vaincre les obstacles qu'il trouveroit sur son passage. Il eut donc soin de gagner par des

An. R. 534. Av. J.C. 218.

des présens leurs Chefs qu'il savoit en être fort avides, & de s'assurer par-là de l'affection & de la fidélité d'une partie des peuples. Enfin les couriers arrivérent, & lui apprirent les dispositions des Gaulois qui l'attendoient avec impatience, la hauteur extraordinaire des Alpes, la peine qu'il devoit s'attendre à essuier dans ce passage, quoiqu'absolument il ne fût pas impraticable.

Il marque aux troupes le jour du départ. *Polyb.* III. 189.

Dès que le printems fut venu, Annibal songea à faire sortir ses troupes des quartiers d'hiver. Les nouvelles qu'il avoit reçues de Carthage sur ce qui s'y étoit fait en sa faveur, l'avoient extrêmement encouragé. Sûr de la bonne volonté des Citoiens, il commença pour lors d'annoncer ouvertement aux soldats la guerre contre les Romains. Il leur représenta „ de quel-„ le maniére les Romains avoient de-„ mandé qu'on le leur livrât, lui & „ tous les Officiers de l'armée. Il leur „ parla avec avantage de la fertilité „ du pays où ils alloient entrer, de la „ bonne volonté des Gaulois, & de „ l'alliance qu'ils devoient faire en-„ semble. Les troupes lui aiant marqué qu'elles étoient prêts à le suivre par

An. R. 534. Av. J.C. 218.

par tout, il loua leur courage, leur annonça le jour du départ, & congédia l'Assemblée.

Songe & vision d'Annibal.

Liv. XXI. 22.

Au jour marqué, Annibal se met en marche à la tête de quatre-vingts-dix mille hommes de pié, & d'environ douze mille chevaux. Il passa près* d'Etovisse, & s'avança vers l'Ebre, sans s'éloigner des côtes maritimes. Ce fut là qu'il aperçut en songe, à ce qu'on dit, un jeune homme d'une figure & d'une taille au dessus de l'humaine, & qui se disoit envoié par Jupiter pour conduire Annibal en Italie. On ajoute qu'il lui ordonna de le suivre sans détourner la vûe de dessus lui pour la porter ailleurs. Qu'en effet il le suivit d'abord avec un respect mélé de frajeur, sans tourner les yeux d'aucun autre côté. Mais qu'ensuite ne pouvant résister à une curiosité si naturelle aux hommes, surtout dans les choses défendues, il tourna la tête pour voir quel pouvoit être l'objet dont on lui avoit interdit la vûe. Qu'alors il aperçut un serpent d'une grandeur énorme, qui se rouloit entre des arbrisseaux qu'il renversoit à droite & à gauche avec un grand fracas

cas

* *On ignore la situation précise de cette ville.*

An. R. 534. Av. J.C. 218.

cas. Qu'en même tems le tonnerre commença à gronder, accompagné d'un orage épouvantable. Qu'enfin aiant demandé ce que signifioit ce prodige, on lui répondit, qu'il présageoit la désolation de l'Italie : mais qu'il continuât sa route, sans chercher un plus grand éclaircissement sur un événement que les destins vouloient tenir caché.

Il marche vers les Pyrénées. *Polyb.* III. 189. 190. *Liv.* XXI. 23.

Quoiqu'il en soit de ce songe, duquel Polybe ne dit rien, Annibal passa l'Ebre, attaqua les * peuples qui habitoient sur la route depuis l'Ebre jusqu'aux monts Pyrénées, donna plusieurs combats sanglans, où il perdit lui-même assez de monde. Il soumit néanmoins cette contrée, dont il donna le gouvernement à Hannon, afin d'être le maître des défilés qui séparent l'Espagne d'avec la Gaule. Il lui laissa pour garder ces passages, & pour contenir les habitans du pays, dix mille hommes de pié, & mille de cavalerie : & lui confia les bagages de ceux qui devoient le suivre en Italie.

Annibal apprit que trois mille Car-p[illegible] effra[illegible] de la longueur du chemin

* *Les Ilergétes, les Bargusiens, les Erénésiens, les Andosiens.*

An. R. 534. Av. J.C. 218.

min & de la hauteur des Alpes qu'ils se représentoient comme insurmontables, avoient repris le chemin de leur pays. Il vit bien qu'il ne gagneroit rien s'il entreprenoit de les retenir par la douceur, & craignit aussi d'aigrir les esprits féroces des autres, s'il emploioit la force. Il usa d'adresse & de politique, & congédia, outre ce nombre, plus de sept mille soldats, à qui il s'étoit aperçu que cette guerre ne plaisoit pas davantage, feignant que c'étoit pareillement par son ordre que les Carpétans s'étoient retirés. Par cette sage conduite, il prévint le mauvais effet qu'auroit pu produire dans l'armée la désertion des Carpétans si elle y eût été connue ; & il laissa aux troupes l'espérance d'obtenir leur congé quand elles voudroient, motif puissant pour les engager à le suivre de bon cœur, & à ne point s'ennuier du service.

L'armée se trouvant alors déchargée de ses bagages, & composée de cinquante mille hommes de pié, de neuf mille chevaux, & de trente-sept éléphans, Annibal lui fait prendre sa marche par les monts Pyrénées pour aller passer le Rhône. Cette armée étoit

étoit formidable, moins par le nombre, que par la valeur des troupes, qui avoient servi plusieurs années en Espagne, & qui y avoient appris le métier de la guerre sous les plus habiles Capitaines qu'eût jamais eu Carthage. AN. R. 534. Av. J. C. 218.

Polybe nous donne en peu de mots une idée fort nette de l'espace des lieux que devoit traverser Annibal pour arriver en Italie. On compte depuis Carthagéne d'où il partit jusqu'à l'Ebre, deux mille deux cens stades : (110 * lieues.) Depuis l'Ebre jusqu'à Emporium, petite ville maritime qui sépare l'Espagne de la Gaule selon Strabon, seize cens stades : (80 lieues.) Depuis Emporium jusqu'au passage du Rhône pareil espace de seize cens stades : (80 lieues.) Depuis le passage du Rhône jusqu'aux Alpes, quatorze cens stades : (70 lieues.) Depuis les Alpes jusques dans les plaines de l'Italie, douze cens stades : (60 lieues.) Ainsi depuis Carthagéne jusqu'en Italie, l'espace est de huit mille stades, c'est-à-dire de quatre cens leues. Ces mesures doivent être justes, car Poly-

Chemin qu'Annibal eut à faire pour passer de Carthagéne en Italie.

Polyb. III. 192. 193.

* *L'évaluation des stades en lieues est faite ici sur le pié de 20 stades à la lieue.*

An. R. 534. Av. J. C. 218.

be marque que les Romains avoient distingué cette route avec soin par des espaces de huit stades, c'est-à-dire par des milles Romains.

Annibal aiant passé les Pyrénées, alla camper auprès de la ville * d'Illibére. Les Gaulois savoient bien que c'étoit à l'Italie qu'il en vouloit, & ils avoient témoigné d'abord assez de bonne volonté aux Députés qu'Annibal leur avoit envoiés. Mais apprenant qu'il avoit soumis par la force plusieurs peuples d'Espagne au dela des monts Pyrénées, & qu'il avoit laissé de fortes garnisons dans leur pays pour les tenir en bride; la crainte de se voir asservis comme eux les fit courir aux armes, & ils s'assemblérent en assez grand nombre auprès de ** Ruscinon. Annibal en étant averti, craignit le retardement qu'ils pouvoient apporter à son passage beaucoup plus que la force de leurs armes. C'est ce qui l'obligea d'envoier des Députés aux petits Rois du pays pour leur demander une entrevûe. „ Il leur donna le choix, ou de „ le venir trouver auprès d'Illibére „ où

Les Gaulois favorisent le passage d'Annibal sur leurs terres.

Polyb. III. 195. *Liv.* XXI. 24.

* *Appellée maintenant Colioure dans le Roussillon.*
** *Près de Perpignan.*

„ où il étoit campé, ou de souffrir „ que lui-même s'approchât de Rusci- „ non, afin que la proximité facili- „ tât leurs entretiens. Que pour lui „ il les recevroit avec joie dans son „ camp, & ne balanceroit pas un mo- „ ment à les aller trouver dans le leur „ s'ils l'aimoient mieux. Que les Gau- „ lois devoient le regarder comme „ un hôte, & non comme un ennemi; „ & qu'à moins qu'ils ne l'y forças- „ sent, il ne tireroit point l'épée qu'il „ ne fût arrivé en Italie. „ Voila ce qu'il leur fit entendre par ses Députés. Mais leurs Princes étant venus eux-même sur le champ le trouver à Illibére, ils furent si charmés de la bonne réception qu'il leur fit, & des présens qu'ils reçurent de lui, qu'ils laissérent à son armée toute la liberté dont elle avoit besoin pour traverser le pays, en passant à côté de Ruscinon.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Cependant les Romains apprirent par les Députés de Marseille qu'Annibal avoit passé l'Ebre. Ce fut un nouvel éguillon qui devoit hâter les Romains d'exécuter leur projet d'envoier en Espagne une armée sous le commandement de P. Cornélius, & une

AN. R. 534. Av. J.C. 218. autre en Afrique sous la conduite de Tibérius Sempronius. Mais, quelque diligence qu'ils fissent, ils ne purent prévenir celle de leur ennemi.

Révolte des Boiens. *Polyb.* III. 193. 194. *Liv.* XXI. 25. 26. Pendant que les deux Consuls levérent des troupes, & firent les autres préparatifs, on se pressa de finir ce qui regardoit les Colonies qu'on avoit auparavant destiné d'envoier dans la Gaule Cisalpine. On enferma les villes de murailles, & l'on donna ordre à ceux qui devoient y habiter de s'y rendre dans l'espace de trente jours. Ces Colonies étoient chacune de six mille hommes. Une fut mise en deça du Pô, & fut appellée Plaisance; & l'autre au dela du même fleuve, à laquelle on donna le nom de Crémone.

A peine ces Colonies furent-elles établies, que les Boïens, apprenant que les Carthaginois approchoient, & se promettant beaucoup de leur secours, se détachérent des Romains, sans se mettre en peine des otages qu'ils leur avoient donnés après la derniére guerre. Ils entraînérent dans leur révolte les Insubriens, qu'un ancien ressentiment contre les Romains disposoit déja à se soulever, & tous

ensem-

ensemble ravagérent le pays que les Romains avoient partagé. Les fuiards furent poursuivis jusqu'à Mutine, autre Colonie des Romains: (Modéne.) Mutine elle-même fut assiégée. Ils y investirent trois Romains distingués, qui y avoient été envoiés pour faire le partage des terres, savoir C. Lutatius personnage Consulaire, & deux anciens Préteurs. Ceux-ci demandérent une entrevûe. Les Boïens la leur accordérent: mais, contre la foi donnée, ils se saisirent de leurs personnes, dans la pensée que par leur moien ils pourroient recouvrer leurs otages.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Sur cette nouvelle, L. Manlius Préteur, qui commandoit comme nous l'avons dit, une armée, dans le pays, fit marcher ses troupes vers cette ville, sans avoir pris aucune précaution, ni fait reconnoitre les lieux. Les Boïens avoient dressé des embuscades dans une forêt. Dès que les Romains y furent entrés, ils fondirent dessus de tous les côtés: Manlius perdit une grande partie de son armée, & eut bien de la peine à se sauver lui-même avec le reste, qu'il fit enfin entrer, non sans peine & sans danger, dans Tanéte, bourgade située sur les bords du Pô, où

Défaite du Préteur Manlius.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

ils se retranchérent, & où ils furent bientôt après assiégés par les ennemis.

Quand on eut appris à Rome qu'à la guerre qu'on étoit à la veille d'avoir contre les Carthaginois, se trouvoit encore joint le soulévement des peuples de la Gaule, le Sénat envoia au secours de Manlius le Préteur C. Atilius avec une Légion Romaine, & cinq mille hommes des Alliés, que le Consul P. Scipion avoit levés tout récemment. Les ennemis se retirérent au bruit de sa marche. Publius cependant leva une nouvelle Légion pour remplacer celle qu'on avoit envoiée avec le Préteur.

Les Consuls partent chacun pour leur province.

Polyb. III. 194.

Au commencement du même printems où Annibal avoit passé l'Ebre & les Pyrénées, les Consuls aiant fait tous les préparatifs nécessaires à l'exécution de leurs desseins, se mirent en mer, Publius avec soixante vaisseaux pour aller en Espagne, & Tibérius Sempronius avec cent soixante vaisseaux longs à cinq rangs pour se rendre en Afrique.

Celui-ci s'y prit d'abord avec tant d'impétuosité, fit des préparatifs si formidables à Lilybée, assembla de

tous

tous côtés des troupes si nombreuses, qu'on eût dit qu'il songeoit, lorsqu'il seroit débarqué en Afrique, à mettre le siége devant Carthage.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Publius rangeant les côtes de l'Etrurie, de la Ligurie, & des montagnes des Saliens, arriva le cinquiéme jour de Pise dans le voisinage de Marseille, mit ses troupes à terre, & campa auprès de la premiére des embouchures par où le Rhône se décharge dans la mer, dans le dessein de livrer bataille à Annibal dans la Gaule même avant qu'il fût arrivé aux Alpes. Il étoit bien éloigné de croire qu'il eût déja passé les Pyrénées. Mais aiant sû qu'il étoit même sur le point de passer le Rhône, il fut quelque tems incertain du lieu où il iroit à sa rencontre. Et voiant que ses soldats n'étoient pas encore bien remis des fatigues de la navigation, il leur donna quelques jours de repos, se contentant d'envoier à la découverte trois cens Cavaliers des plus braves, auxquels il joignit, pour les guider & les soutenir, quelques Gaulois qui servoient pour lors à la solde de ceux de Marseille, avec ordre d'approcher des ennemis autant qu'ils le pourroient

Publius arrive par mer à Marseille. Il apprend qu'Annibal est près de passer le Rhône.

Polyb. III. 195. *Liv.* XXI. 26.

AN. R. 534. Av. J.C. 218. sans s'exposer, & de bien observer leur marche, leur nombre, & leur contenance. Ce délai fut bien salutaire à Annibal. Car, s'il eût hâté sa marche, & qu'il se fût joint au Gaulois pour lui disputer le passage du fleuve, il auroit pu l'arréter tout court, & faire échouer tous ses desseins.

Passage du Rhône par Annibal. *Polyb.* III. 195-200. *Liv.* XXI. 26-28.

Annibal aiant ou contenu par la crainte, ou gagné par des présens tous les autres peuples de la Gaule dont il avoit eu à traverser les terres, étoit arrivé à quatre journées environ au dessus de l'embouchure du Rhône, dans le pays des Volsques, nation puissante. Elle habitoit le long du Rhône, sur l'une & l'autre rive. Mais desespérant de pouvoir défendre contre les Carthaginois celle par où ces étrangers arrivoient dans leur pays, ils passérent avec tous leurs effets à l'autre bord, & se mirent en devoir de leur disputer le passage par la force des armes. Tous les autres peuples qui habitoient le long du Rhône, & sur tout ceux sur les terres desquels Annibal étoit campé, souhaitoient ardemment de le voir de l'autre côté du fleuve, afin d'être délivrés d'une si grande

grande multitude de soldats qui les affamoient. Ainsi il les engagea facilement à force de présens à ramasser tout ce qu'ils avoient de barques, & à en construire même de nouvelles. Il fit construire aussi à la hâte une quantité extraordinaire de batteaux, de nacelles, de radeaux : il emploia deux jours à ce travail.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Les Gaulois s'étoient postés sur l'autre bord, bien disposés à lui disputer le passage. Il n'étoit pas possible de les attaquer de front. Il commanda un détachement considérable de ses troupes sous la conduite * d'Hannon fils de Bomilcar, pour aller passer le fleuve plus haut; & afin de dérober leur marche & son dessein à la connoissance des ennemis, il les fit partir au commencement de la troisiéme nuit. Il lui ordonna de remonter vers la source du Rhône avec une partie de l'armée, de le passer ensuite le plus secrettement qu'il pourroit au premier endroit facile, & enfin de faire faire à ses gens un long circuit en approchant des ennemis, pour les venir attaquer en queue quand il en seroit tems.

* *C'est un autre Hannon que celui qui étoit resté en Espagne.*

An. R. 534. Av. J.C. 218.

tems. La chose réussit comme il l'avoir projettée. Des Gaulois, qu'Annibal leur avoit donnés pour guides, leur firent faire une marche d'environ vingt-cinq milles, c'est-à-dire de huit ou neuf lieues : au bout de laquelles ils montrérent à Hannon une petite île que forme le fleuve en se partageant, ce qui fait qu'en cet endroit il est moins profond, & plus aisé à traverser. Ils * passérent le fleuve le lendemain, sans trouver aucune résistance, & sans que les ennemis s'en aperçussent. Ils se reposérent le reste du jour, & pendant la nuit, (c'étoit la cinquiéme) ils s'avancérent à petit bruit vers l'ennemi.

Annibal cependant se mettoit en état de tenter le passage. Les pesamment armés devoient monter les plus grands batteaux, & l'infanterie légére les plus petits. Les plus grands étoient au dessus, en une longue file & sur une même ligne; & les plus petits au dessous, afin que ceux-là soutenant la violence du cours de l'eau, ceux-ci en eussent moins à souffrir. On pensa encore à faire suivre les chevaux à la nage;

* *On croit que ce fut entre Roquemaure & le Pont St. Esprit.*

nage ; & pour cela un homme, sur le derriére des batteaux, en tenoit par la bride trois ou quatre de chaque côté. On y avoit fait entrer une partie des chevaux tout équipés, afin que les Cavaliers pussent à la descente attaquer sur le champ les ennemis. Par ce moien, on jetta un assez grand nombre de troupes sur l'autre bord dès le premier passage.

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

Annibal n'avoit commencé à faire passer la riviére à ses gens qu'après avoir vû sur l'autre rive une fumée s'élever : c'étoit le signal que devoient donner ceux qui étoient passés avec Hannon. Aussitôt tout s'arrange : tout annonce les préludes d'un grand combat. Sur les batteaux, les uns s'encourageoient mutuellement avec de grands cris, les autres luttoient pour ainsi dire contre la violence des flots ; & les Carthaginois restés sur le bord animoient de la main & de la voix leurs compagnons. Les Barbares, de l'autre côté, poussoient selon leur coutume des cris & des hurlemens épouvantables, heurtoient leurs boucliers les uns contre les autres, & se promettoient déja une victoire assurée. Dans ce moment, ils entendent

AN. R. 534. Av. J.C. 218. derriére eux un grand bruit, ils voient toutes leurs tentes en feu, & se sentent attaquer vivement en queue. Annibal, animé par le succès, à mesure que ses gens débarquent, les range en bataille, les exhorte à bien faire, & les méne aux ennemis. Ceux-ci, épouvantés & déja mis en desordre par un événement si imprévu, sont tout d'un coup enfoncés, & obligés de prendre la fuite.

Annibal maître du passage, & en même tems vainqueur des Gaulois, songea aussi-tôt à faire passer ce qu'il restoit de troupes sur l'autre bord, & campa cette nuit le long du fleuve. Le matin, sur le bruit que la flote des Romains étoit arrivée à l'embouchure du Rhône, il détacha cinq cens chevaux Numides pour reconnoitre où étoient les ennemis, combien ils étoient, & ce qu'ils fesoient.

Restoit à faire passer le Rhône aux éléphans, ce qui causa beaucoup d'embarras. Voici comme on s'y prit. On avança du bord du rivage dans le fleuve un radeau long de deux cens piés, & large de cinquante, qui étoit fortement attaché par de gros cables à des arbres plantés le long du rivage.

Ce

Ce radeau étoit tout couvert de terre, enſorte que ces animaux en y entrant s'imaginoient marcher à l'ordinaire ſur la terre. De ce premier radeau qui étoit immobile ils paſſoient dans un ſecond, conſtruit de la même ſorte, mais qui n'avoit que cent piés de longueur, & qui tenoit au premier par des liens faciles à détacher. On feſoit marcher à la tête les femelles. Les autres éléphans les ſuivoient ; & quand ils étoient paſſés dans le ſecond radeau, on le détachoit du premier, & on le conduiſoit à l'autre bord en le remorquant par le ſecours des petites barques. Puis il venoit reprendre ceux qui étoient reſtés. Quelques-uns tombérent dans l'eau, mais ils arrivérent comme les autres ſur le rivage, ſans qu'il s'en noiât un ſeul.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Cependant les deux partis envoiés de côté & d'autre pour reconnoitre l'ennemi s'étant rencontrés, ſe livrérent un combat plus acharné & plus ſanglant qu'on ne devoit l'attendre d'un ſi petit nombre. Preſque tous furent bleſſés. Le nombre des morts fut à peu près égal de part & d'autre. Et ce ne fut qu'après une réſiſtance opiniâtre que les Numides prirent la fui-

Rencontre des détachemens envoiés par les deux partis.

Polyb. III. 198. *Liv.* XXI. 29.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

te, & abandonnérent la victoire aux Romains, qui commençoient de leur côté à être extrêmement fatigués. Il resta sur la place du côté des victorieux cent soixante soldats, tant Romains que Gaulois; les vaincus y en laissérent plus de deux cens. Cette action, qui fut tout à la fois, dit Tite-Live, & le commencement de cette guerre & le présage de l'événement, fit juger que les Romains avoient à la fin l'avantage, au moins acheteroient-ils bien cher la victoire. Après ce combat, les Romains en poursuivant l'ennemi s'approchérent des retranchemens des Carthaginois, examinérent tout de leurs propres yeux, & coururent aussitôt en rendre compte au Consul.

Députation des Boïens vers Annibal. *Polyb.* III. 197. *Liv.* XXI. 29.

Annibal étoit en doute s'il devoit aller jusqu'en Italie sans combattre, ou en venir aux mains avec le premier ennemi qu'il trouvoit en chemin. Il fut tiré de cette incertitude par Magale Prince des Boïens, & chef d'une Ambassade qui lui fut envoiée par cette nation. Magale lui marqua [illegible] les Boïens, & les au-
„ tres [illegible] l'appelloient à leur se-
„ cours, [illegible] lui promettoient d'entrer
„ avec

„ avec lui dans la guerre contre les „ Romains. Il se fesoit fort de conduire son armée jusqu'en Italie par „ des lieux où elle ne manqueroit de „ rien, & par où sa marche seroit „ courte & sûre. Il fesoit des descriptions magnifiques de la fertilité du „ pays où elle alloit entrer, & vantoit sur tout la disposition où étoient „ les peuples de prendre les armes en „ leur faveur contre leur ennemi commun. Il conclut par lui conseiller de „ réserver toutes ses forces pour l'Italie, & de ne point donner bataille „ jusqu'à ce qu'il y fût arrivé.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Annibal s'étant déterminé à suivre sa route jusqu'en Italie, assembla ses soldats. Et comme il avoit aperçu en eux quelque refroidissement, par raport sur tout à la longueur du chemin & au passage des Alpes, dont la renommée leur avoit donné une idée terrible, il emploia, pour relever leur courage abbattu, tantôt les reproches, tantôt les éloges. Il leur représenta, „ Qu'aiant jusqu'à ce jour affronté „ avec eux les plus grands périls, il „ avoit de la peine à comprendre d'où „ venoit la terreur qui s'étoit tout „ d'un coup emparée de leurs esprits.

Annibal, avant son départ pour les Alpes, harangue ses soldats.

Polyb. III. 198.
Liv. XXI. 30.

„ Que

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

„ Que depuis tant d'années qu'ils ser-
„ voient ſous ſon pére, ſous Aſdru-
„ bal, & ſous lui-même, ils avoient
„ toujours été ſuivis de la victoire.
„ Qu'ils avoient paſſé l'Ebre dans le
„ deſſein de délivrer l'Univers de la
„ tyrannie des Romains, & d'effacer
„ juſqu'au nom d'un peuple ſi orgueil-
„ leux. Qu'alors aucun d'eux n'avoit
„ trouvé le chemin trop long, quoi-
„ qu'ils ſe propoſaſſent de paſſer du
„ couchant à l'orient. Que maintenant
„ qu'ils avoient fait la plus grande
„ partie du chemin; qu'ils avoient
„ paſſé les Pyrénées au milieu des na-
„ tions les plus féroces; qu'ils avoient
„ traverſé le Rhône, & domté les flots
„ impétueux d'un fleuve ſi rapide à la
„ vûe de tant de milliers de Gaulois,
„ qui leur en avoient inutilement diſ-
„ puté le paſſage : maintenant qu'ils
„ ſe trouvoient tout près des Alpes,
„ dont le côté oppoſé à celui qu'ils
„ avoient en face feſoit partie de l'Ita-
„ lie, ils manquoient de force & de
„ courage. Quelle image s'étoient-ils
„ donc formée des Alpes? & penſoient-
„ ils qu'elles fuſſent autre choſe que de
„ hautes montagnes? Que quand elles
„ ſurpaſſeroient en hauteur les Pyré-
„ nées,

,, nées, il n'y avoit assurément point An. R. 534.
,, de terres qui touchassent le ciel, & Av. J.C. 218.
,, qui fussent insurmontables au genre
,, humain. Ce qu'il y avoit de cer-
,, tain, c'est que les Alpes étoient ha-
,, bitées, qu'elles étoient cultivées,
,, qu'elles nourrissoient des hommes
,, & d'autres animaux à qui elles
,, avoient donné la naissance. Que les
,, Ambassadeurs mêmes des Gaulois
,, qu'ils voioient devant leurs yeux,
,, n'avoient point d'ailes quand ils les
,, avoient passées pour les venir trou-
,, ver. Que les ancêtres de ces mêmes
,, Gaulois, avant que de s'établir en
,, Italie où ils étoient étrangers, les
,, avoient souvent passées en toute su-
,, reté avec une multitude innombra-
,, ble de femmes & d'enfans, avec
,, qui ils alloient chercher de nouvel-
,, les demeures. Il finit en raportant
,, tous les secours dont les Ambassa-
,, deurs Gaulois les flatoient.

Les soldats eurent peine à laisser achever Annibal. Pleins d'ardeur & de courage, ils levérent tous ensemble les mains, & témoignérent qu'ils étoient prêts à le suivre par tout où il les méneroit. Il marqua le départ pour le lendemain ; & après avoir fait des

vœux

An. R. 534. Av. J.C. 218.

vœux & des supplications aux dieux pour le salut de toute l'armée, il les renvoia, en leur recommandant de prendre de la nourriture & du repos. Il partit en effet le lendemain.

Scipion trouve Annibal parti. *Polyb.* III. 202. *Liv.* XXI. 31.

Quelque diligence que fit P. Scipion, dans le dessein de livrer bataille à Annibal, il n'arriva à l'endroit où les Carthaginois avoient passé le Rhône que trois jours après qu'ils en étoient partis. Hors d'espérance de les atteindre, il retourna à sa flote, & se rembarqua, résolu de les aller attendre à la descente des Alpes. Mais afin de ne pas laisser l'Espagne sans défense, il y envoia son frére Cnéus avec la plus grande partie de ses troupes pour faire tête à Asdrubal, & partit aussitôt pour Génes, destinant l'armée qui étoit dans la Gaule vers le Pô pour l'opposer à celle d'Annibal.

Annibal traverse la Gaule. *Polyb.* III. 200. *Liv.* XXI. 31.

Annibal partit le lendemain comme il l'avoit déclaré, & traversa la Gaule en cotoiant le fleuve, & s'avançant vers le Septentrion: non que ce chemin fût le plus droit & le plus court pour arriver aux Alpes, mais parce qu'en l'éloignant de la mer, il l'éloignoit de Scipion, & favorisoit le dessein qu'il avoit d'entrer en Italie avec

toutes

toutes ses forces, sans les avoir affoiblies par aucun combat.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Après une marche de quatre jours, il arriva à une espéce d'Ile, on l'appelloit ainsi, formée par le confluent de * l'Isére & du Rhône, qui se joignent en cet endroit. Là, il fut pris pour arbitre entre deux fréres qui se disputoient le roiaume. Il l'adjugea à l'aîné, conformément à l'intention du Sénat & des principaux. Le Prince, pour reconnoitre ce bienfait, lui fournit abondamment des vivres, & des habillemens, dont son armée avoit un extrême besoin pour se mettre à couvert contre le froid insupportable qui se fait sentir dans les Alpes.

Pris pour arbitre entre deux fréres, il rétablit l'aîné sur le trône.

Polyb. III. 203. *Liv.* XXI. 31.

Le plus grand service qu'Annibal tira du Prince qu'il venoit de rétablir sur le trône, fut que ce Roi se mit

* *Le texte de Polybe tel que nous l'avons, & celui de Tite-Live, mettent cette Ile entre la Saonne & le Rhône, c'est-à-dire à l'endroit où Lion a été bâtie. On prétend que c'est une faute. Il y avoit dans le grec* Σκώρας, *&* *l'on a substitué à ce mot* ὁ Ἄραρος. *Jac. Gronove dit avoir vû dans un Manuscrit de Tite-Live,* Bisarat: *ce qui montre qu'il faut lire* IsaraRhodanusque amnes, *au lieu de* Arar Rhodanusque; *& que l'Ile en question est formée par le confluent de l'Isére & du Rhône. La situation des Allobroges, dont il est parlé ici, en paroît une preuve évidente. Je n'entre point dans ces sortes de disputes. J'ai cru devoir suivre la correction.*

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

avec ses troupes à la queue de celles des Carthaginois, qui avoient quelque défiance & quelque crainte des Allobroges, & les escorta jusqu'à l'endroit où il devoit entrer dans les Alpes.

Après avoir marché pendant dix jours, & avoir fait environ huit cens stades, (quarante lieues) on arriva au pié des Alpes. La vûe de ces montagnes, qui sembloient toucher au ciel, qui étoient couvertes par tout de neiges, où l'on ne découvroit que quelques cabanes informes dispersées çà & là, & situées sur des pointes de rochers inaccessibles, que des troupeaux maigres & transis de froid, que des hommes chévelus d'un aspect sauvage & féroce: cette vûe, dis-je, renouvella la fraieur qu'on en avoit déja conçue de loin, & glaça de crainte tous les soldats.

Célébre passage des Alpes par Annibal.

Polyb. III. 203-209.

Liv. XXI. 32-37.

Tant qu'Annibal avoit été dans le plat pays, les Allobroges ne l'avoient pas inquiété dans sa marche, soit qu'ils redoutassent la Cavalerie Carthaginoise, ou que les troupes du Roi Gaulois dont elle étoit accompagnée les tinssent en respect. Mais, quand l'escorte se fut retirée, & qu'Annibal commença d'entrer dans les défilés des

des montagnes, alors les Allobroges coururent en grand nombre s'emparer des hauteurs qui commandoient les lieux par où il faloit nécessairement que l'armée passât. Elle fut extrêmement allarmée, quand elle aperçut ces montagnards perchés sur la cime de leurs rochers. S'ils avoient sû profiter de leur avantage, & conserver leur poste comme il leur étoit très-facile, ç'en étoit fait de toute l'armée, & elle pouvoit périr entiérement dans ces montagnes. Annibal s'arréta, & fit faire alte à ses soldats; & comme il n'y avoit point d'autre passage par cet endroit, il campa du mieux qu'il put au milieu de mille précipices, & envoia quelques-uns de ses guides Gaulois pour reconnoitre la disposition des ennemis. Par leur moien il apprit que le défilé auquel il se trouvoit arrêté, n'étoit gardé que pendant le jour par les habitans, qui se retiroient chacun dans leurs cabanes dès que la nuit étoit venue. Cet avis fut le salut de l'armée.

Annibal, dès le matin, s'avança vers les sommets, fesant mine de les vouloir franchir de jour, & à la vûe des barbares. Mais les soldats, acca-

blés

An. R. 534. Av. J.C. 218.

blés d'une grêle de cailloux & de grosses pierres, s'arrétérent tout court, comme ils en avoient reçu ordre. Annibal aiant ainsi passé le jour entier dans des tentatives inutiles, mais qu'il réitéroit à dessein de mieux tromper l'ennemi, il campa dans le même lieu, & s'y retrancha. Dès qu'il se fut assuré que les montagnards avoient abandonné cette éminence, il fit allumer une grande quantité de feux, comme s'il eût voulu rester là avec toute son armée. Mais y aiant laissé ses bagages avec la Cavalerie & la plus grande partie de l'Infanterie, il se mit lui-même à la tête des plus braves, passa avec eux le défilé, & s'empara des mêmes sommets que les barbares venoient de quitter. A la pointe du jour le gros de l'armée Carthaginoise décampa, & se mit en devoir d'avancer. Les ennemis, au signal que l'on avoit coutume de leur donner, sortoient déja de leurs forts, pour aller prendre leur poste sur leurs rochers, lorsqu'ils aperçurent une partie des Carthaginois au dessus de leurs têtes, tandis que les autres étoient en marche : mais ils ne perdirent pas courage. Accoutumés à courir sur ces rochers,

chers, ils descendent sur les Carthagi- AN. R.
nois qui étoient dans le chemin, & les 534.
harcellent de tous côtés. Ceux-ci AV.J.C.
avoient en même tems à combattre 218.
contre l'ennemi, & à lutter contre la difficulté des lieux où ils avoient peine à se soutenir. Mais le grand desordre fut causé par les chevaux & les bêtes de somme chargées du bagage, qui effraiées des cris & des hurlemens des Gaulois, que les montagnes fesoient retentir d'une maniére horrible, & blessées quelquefois par les montagnards, se renversoient sur les soldats, & les entraînoient avec elles dans les précipices qui bordoient le chemin.

Annibal n'avoit été jusques-là que spectateur de ce qui se passoit, dans la crainte d'augmenter le trouble en voulant porter du secours. Mais voiant alors qu'il couroit risque de perdre ses bagages, ce qui entraîneroit la ruine de toute l'armée, il descend de la hauteur, met en fuite les ennemis : après quoi le calme & l'ordre s'étant rétablis parmi les Carthaginois, il continua sa marche sans trouble & sans danger, & arriva à un château, qui étoit la place la plus im-

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

importante du pays. Il s'en rendit maître, aussi bien que de tous les bourgs voisins, où il trouva de grands amas de blé, & beaucoup de bestiaux, qui servirent à nourrir son armée pendant trois jours.

Après une marche assez paisible, on eut un nouveau danger à essuier. Les Gaulois feignant de vouloir profiter du malheur de leurs voisins, qui s'étoient mal trouvés d'avoir entrepris de s'opposer au passage des troupes, vinrent saluer Annibal, lui apportérent des vivres, s'offrirent à lui servir de guides, & lui laissérent des otages pour assurance de leur fidélité. Annibal, sans trop compter sur leurs promesses, ne voulut pas cependant les rebuter, de peur qu'ils ne se déclarassent ouvertement contre lui. Il leur fit une réponse obligeante; & aiant accepté leurs otages, & les vivres qu'ils avoient eux-mêmes fait conduire dans le chemin, il suivit leurs guides, ne s'en raportant pas néanmoins pleinement à eux, mais toujours sur ses gardes, avec beaucoup de circonspection & une secrette défiance. Lorsqu'ils furent arrivés dans un chemin beaucoup plus étroit, commandé d'un

côté

côté par une haute montagne, les barbares sortant tout d'un coup d'une embuscade, vinrent les attaquer par devant & par derriére, les accablant de traits de près & de loin, & roulant sur eux de dessus les hauteurs des pierres énormes. L'arriére-garde étoit pressée plus vivement que le reste, & par un plus grand nombre d'ennemis. Ce vallon eût sans doute été le tombeau de toute l'armée, si le Général Carthaginois, qui s'étoit précautionné contre la trahison, n'avoit eu soin, dès le commencement, de mettre à la tête les bagages avec la Cavalerie, & les pesamment armés à la queue. Cette Infanterie soutint l'effort des ennemis, & sans elle la perte eût été beaucoup plus grande : puisque, malgré toutes ses précautions, Annibal se vit à la veille d'être entiérement défait. Car dans le tems qu'il hésitoit à faire avancer son armée dans ces chemins étroits, parce qu'il n'avoit point laissé de renfort à l'Infanterie par derriére, comme il en servoit lui-même à la Cavalerie ; les barbares profitérent de ce moment d'incertitude pour prendre les Carthaginois en flanc, & aiant séparé la queue d'avec la tête de

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

An. R. 534. Av. J.C. 218. l'armée, s'emparérent du chemin qui étoit entre l'une & l'autre, ensorte qu'Annibal passa une nuit sans sa Cavalerie & ses bagages.

Le lendemain les montagnards revinrent à la charge, mais avec beaucoup moins de chaleur que la veille. Ainsi les Carthaginois se rassemblérent en un corps, & passérent ce défilé, où ils perdirent plus de bêtes de charge que de soldats. Depuis ce tems-là les barbares parurent en petit nombre, plutôt comme des voleurs que comme de véritables ennemis, tantôt sur l'arriére-garde, tantôt sur les premiers rangs, selon que le terrain leur étoit favorable, ou que les Carthaginois eux-mêmes leur donnoient occasion de les surprendre, en s'éloignant trop de la tête de l'armée, ou en demeurant trop loin derriére. Les éléphans qu'on avoit mis à l'avant-garde, traversoient avec beaucoup de lenteur ces routes âpres & escarpées. Mais, d'un autre côté, par tout où ils paroissoient, ils mettoient l'armée à couvert de l'insulte des barbares, qui n'osoient approcher de ces animaux, dont la figure & la grandeur étoient nouvelles pour eux.

Après

Après neuf jours de marche, Annibal arriva enfin au sommet des montagnes. Il y demeura deux jours, tant pour faire prendre haleine à ceux qui étoient montés heureusement, que pour donner aux traîneurs le tems de joindre le gros. Pendant ce séjour, on fut agréablement surpris de voir paroitre la plupart des chevaux & des bêtes de charge qui avoient été abbattus dans la route, & qui, sur les traces de l'armée, étoient venus droit au camp. AN. R. 534. Av. J.C. 218.

On étoit alors sur la fin d'Octobre, & il étoit tombé récemment beaucoup de neige qui couvroit tous les chemins, ce qui jetta le trouble & le découragement parmi les troupes. Annibal s'en aperçut ; & s'étant arrété sur une hauteur d'où l'on découvroit toute l'Italie, il leur montra les * campagnes fertiles arrosées par le Pô, auxquelles ils touchoient presque, ajoutant „ qu'il ne faloit plus qu'un „ léger effort pour y arriver. Il leur „ représenta qu'un ou deux petits „ combats alloient finir glorieusement „ leurs travaux, & les enrichir pour „ toujours, en les rendant maîtres de „ la

* Du Piémont.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

„ la capitale de l'Empire Romain. " Ce discours, plein d'une si flateuse espérance, & soutenu de la vûe de l'Italie, rendit l'allégresse & la vigueur aux troupes abbattues. On continua donc de marcher. Mais la route n'en étoit pas devenue plus aisée : au contraire, comme c'étoit en descendant, la difficulté & le danger augmentoient, d'autant plus que du côté de l'Italie la pente des Alpes est plus droite & plus roide. Ainsi ils ne trouvoient presque par tout que des chemins escarpés, étroits, glissans, ensorte que les soldats ne pouvoient se soutenir en marchant, ni s'arréter lorsqu'ils avoient fait un mauvais pas, mais tomboient les uns sur les autres, & se renversoient mutuellement.

On arriva à un endroit plus difficile que tout ce que l'on avoit rencontré jusques-là. Les soldats, sans armes & sans bagage, avoient encore bien de la peine à le descendre, en tâtonnant & en s'accrochant des piés & des mains aux ronces & aux broussailles qui croissoient à l'entour. L'endroit étoit extrêmement roide par lui-même, & l'étoit encore devenu davantage par un nouvel éboulement des

terres,

terres; de sorte que l'on se trouvoit vis-à-vis d'un abyme qui avoit plus de mille piés de profondeur. La Cavalerie s'y arréta tout court. Annibal, étonné de ce retardement, y courut, & vit qu'en effet il étoit impossible de passer outre. Il songea à prendre un long détour, & à faire un grand circuit: mais la chose ne se trouva pas moins impossible. Comme sur l'ancienne neige qui étoit durcie par le tems, il en étoit tombé depuis quelques jours une nouvelle qui n'avoit pas beaucoup de profondeur, les piés d'abord y entrant facilement s'y soutenoient. Mais quand celle-ci, par le passage des premiéres troupes & des bêtes de somme, fut fondue, on ne marchoit que sur la glace, où tout étoit glissant, où les piés ne trouvoient point de prise, & où, pour peu qu'on fit un faux pas, & qu'on voulût s'aider des genoux ou des mains pour se retenir, on ne rencontroit plus ni branches ni racines pour s'y attacher. Outre cet inconvénient, les chevaux frapant avec effort la glace pour s'y retenir, & y enfonçant leurs piés, ne pouvoient plus les en retirer, & y demeuroient pris comme dans un piége.

AN. R. 534.
AV. J.C. 218.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

ge. Il falut donc chercher un autre expédient.

Annibal prit le parti de faire camper & reposer son armée pendant quelque tems sur le sommet de cette colline qui avoit assez de largeur, après en avoir fait nettoier le terrain, & ôter toute la neige qui le couvroit, tant la nouvelle que l'ancienne, ce qui couta des peines infinies. On creusa ensuite, par son ordre, un chemin dans le rocher même; & ce travail fut poussé avec une ardeur & une constance étonnante. Pour ouvrir & élargir cette route, on abbattit tous les arbres des environs; & à mesure qu'on les coupoit, le bois étoit rangé autour du roc, après quoi on y mettoit le feu. Heureusement il fesoit un grand vent, qui alluma bientôt une flamme ardente: de sorte que la pierre devint aussi rouge que le brasier même qui l'environnoit. Alors Annibal, si l'on en croit Tite-Live, (car Polybe ne dit rien de cette circonstance) fit verser dessus du * vinaigre, qui

* *Plusieurs rejettent ce fait comme supposé & impossible. Cependant Pline fait remarquer la force du vinaigre pour rompre des pierres & des rochers.* Saxa rumpit infusum, quæ non rupent ignis antecedens. *Lib. 23. cap. 1. C'est pour-*

qui s'insinuant dans les veines du rocher entr'ouvert par la force du feu, le calcina & l'amollit. De cette sorte, en prenant un circuit afin que la pente fût plus douce, on pratiqua le long du rocher un chemin qui donna un libre passage aux troupes, aux bagages, & même aux éléphans. On emploia quatre jours à cette opération. Les bêtes de somme mouroient de faim, car on ne trouvoit rien pour elles dans ces montagnes toutes couvertes de neige. On arriva enfin dans des endroits cultivés & fertiles, qui fournirent abondamment du fourrage aux chevaux, & toute sorte de nourriture aux soldats.

Ce fut ainsi qu'Annibal arriva en Italie, après avoir emploié quinze jours à traverser les Alpes, & cinq mois à faire tout le chemin depuis Carthagéne jusqu'à la sortie de ces montagnes. Son armée étoit alors beaucoup inférieure en nombre à ce qu'el-

quoi il appelle le vinaigre, succus rerum domitor. *Lib.* 33. *cap.* 2. *Dion, en parlant du siége de la ville d'Eleuthére, dit qu'on en fit tomber les murailles par la force du vinaigre. Lib.* 36. *p.* 8. *Apparemment ce qui arréte ici est la difficulté de trouver dans ces montagnes la quantité de vinaigre nécessaire pour cette opération.*

An. R. 534. Av. J.C. 218.

qu'elle avoit été quand il partit de l'Eſpagne, où nous avons vû qu'elle montoit à près de ſoixante mille hommes. Sur la route elle avoit déja fait de grandes pertes, ſoit dans les combats qu'il falut ſoutenir, ſoit au paſſage des riviéres. En quittant le Rhône, elle étoit encore de trente huit mille hommes de pié, & de plus de huit mille chevaux. Le paſſage des Alpes la diminua de près de la moitié. Il ne reſtoit plus à Annibal que vingt mille hommes d'Infanterie, dont douze mille Africains, & huit mille Eſpagnols, & ſix mille chevaux. C'eſt lui-même qui l'avoit marqué ſur une colonne près du promontoire Lacinien.

Grandeur & ſageſſe de l'entrepriſe d'Annibal.

Pour peu que l'on ſoit accoutumé à lire l'hiſtoire avec réflexion, on ne peut s'empécher d'admirer un deſſein auſſi grand, auſſi noble, auſſi hardi que celui d'Annibal, qui entreprend de traverſer quatre cens lieues de pays, de paſſer les Pyrénées, le Rhône, les Alpes, pour aller attaquer les Romains dans le centre même de leur Empire, ſans être arrété par les difficultés ſans nombre qui devoient immanquablement ſe rencontrer dans

un

un pareil dessein. Mais, quand on AN. R. 534. Av. J. C. 218.
considére tous les périls où ils s'exposent lui & son armée, sur tout dans le passage des Alpes où il en périt plus de la moitié, on seroit tenté de taxer sa conduite d'imprudence & même de témérité, sur tout si l'on suppose qu'il se soit engagé dans une entreprise aussi hazardeuse que celle-ci sans en avoir prévû toutes les suites, & sans s'être informé de la disposition des peuples & de l'état des lieux au travers desquels il devoit passer. Il seroit sans doute inexcusable, s'il s'étoit conduit de la sorte : mais il a, sur ce sujet, un bon apologiste dans la personne de Polybe. Annibal, dit cet Historien, conduisit cette grande affaire avec beaucoup de prudence. Il s'étoit informé exactement de la nature & de la situation des lieux où il s'étoit proposé d'aller. Il savoit que les peuples où il devoit passer n'attendoient que l'occasion de se révolter contre les Romains. Enfin, pour se précautionner contre la difficulté des chemins, il s'y fesoit conduire par des gens du pays, qui s'offroient d'autant plus volontiers pour guides, & auxquels on pouvoit se fier avec d'autant Polyb. III. 201.

T 5 plus

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

plus d'assurance, qu'ils avoient les mêmes espérances & les mêmes intérêts. D'ailleurs les chemins par les Alpes n'étoient point si impraticables qu'on pourroit se l'imaginer. Avant qu'Annibal en approchât, les Gaulois voisins du Rhône avoient passé plus d'une fois ces montagnes, & venoient tout récemment de les traverser pour se joindre aux Gaulois des environs du Pô contre les Romains. Et de plus, les Alpes mêmes sont habitées par un peuple très-nombreux, où une armée, par conséquent, peut trouver des vivres & des fourrages. Je puis parler avec assurance de toutes ces choses, dit Polybe en terminant cette réflexion, parce que je me suis instruit des faits par le témoignage des contemporains; & pour ce qui est des lieux, je les connois par moi-même, aiant visité les Alpes avec soin, pour en prendre une exacte connoissance.

§. III.

Prise de Turin par Annibal. Combat de Cavalerie près du Tésin, où P. Scipion est vaincu. Les Gaulois viennent en foule se joindre à Annibal.

Scipion

Scipion se retire, passe la Trébie, & se fortifie près de cette riviére. Actions qui se passent en Sicile. Combat naval, où les Carthaginois sont vaincus. Sempronius est rappellé de Sicile en Italie, pour secourir son Collégue. Malgré les remontrances de P. Scipion il donne la bataille près de la Trébie, & est défait. Heureuses expéditions de Cn. Scipion en Espagne. Annibal tente le passage de l'Apennin. Second combat entre Sempronius & Annibal. Le Consul Servilius part pour Rimini. Renouvellement de la fête des Saturnales. Annibal renvoie sans rançon les prisonniers faits sur les Alliés de Rome. Stratagême dont il se sert pour empêcher qu'on n'attente à sa vie. Il passe par le marais de Clusium, où il perd un œil. Il s'avance vers l'ennemi, & ravage tout le pays pour attirer le Consul au combat. Flaminius, malgré les avis du Conseil de guerre, & les mauvais présages, engage le combat. Fameuse bataille du Lac de Trasiméne. Contraste de Flaminius & d'Annibal. Mauvais choix du Peuple, cause de la défaite. Affliction générale qu'elle cause à Rome.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Prise de Turin.

Polyb. III. 212. *Liv.* XXI. 39.

LE PREMIER SOIN d'Annibal, au sortir des Alpes, fut de donner quelque repos à ses troupes, qui en avoient un extrême besoin. Lorsqu'il les vit en bon état, les peuples du territoire de Turin (*Taurini*) aiant refusé de faire alliance avec lui, il alla camper devant la principale de leurs villes, l'emporta en trois jours, & fit passer au fil de l'épée tous ceux qui lui avoient été opposés. Cette expédition jetta une si grande terreur parmi les barbares, qu'ils vinrent tous d'eux-mêmes se soumettre au vainqueur. Le reste des Gaulois en auroit fait autant, comme ils y étoient fort disposés par leur panchant naturel, & comme ils en avoient fait assurer Annibal, si la crainte de l'armée Romaine qui approchoit ne les eût retenus. Annibal alors jugea qu'il n'y avoit point de tems à perdre, qu'il faloit avancer dans le pays, & hazarder quelque exploit propre à établir la confiance parmi les peuples qui auroient envie de se déclarer pour lui.

Combat de Cavalerie près du Tésin,

Les Romains, au commencement de la campagne, ne s'étoient attendus à rien moins, qu'à être obligés de soutenir la guerre en Italie. La rapidité ex-

extraordinaire de leur ennemi, le ſuccès d'une entrepriſe auſſi hazardeuſe que celle de traverſer tant de pays, & de paſſer les Alpes avec une armée, la diligence & la vivacité de ſes mouvemens auſſi-tôt après ſon arrivée, tout cela étonna Rome, & y cauſa une grande allarme. Sempronius, l'un des Conſuls, reçut ordre de quitter la Sicile pour venir au ſecours de ſa patrie. P. Scipion, l'autre Conſul, n'eut pas plutôt débarqué à Piſe, & reçu des mains de Manlius & d'Atilius tous deux Préteurs les troupes qu'ils avoient commandées avant lui, qu'il s'avança à grandes journées vers l'ennemi, paſſa le Pô, & alla camper près du * Téſin.

An. R. 534. Av. J.C. 218. gagné par Annibal. *Polyb.* III. 214-218. *Liv.* XXI. 39-47. *Appian.* 316.

Ce fut là que les deux armées ſe trouvérent en préſence. Les deux Généraux ſe connoiſſoient peu, mais ils étoient déja prévenus d'eſtime & même d'admiration l'un pour l'autre. D'une part, le nom d'Annibal étoit très-célébre dès avant la priſe de Sagonte; & de l'autre, le Carthaginois jugeoit du mérite de Scipion par le choix qu'on avoit fait de ſa perſonne pour

* *C'eſt une petite riviére de l'Italie dans la Lombardie.*

An. R. 534. Av. J.C. 218. pour commander les Romains contre lui. Ce qui augmenta encore réciproquement cette haute opinion, c'est que Scipion avoit renoncé au commandement de l'armée d'Espagne, & quitté la Gaule, pour venir à la rencontre d'Annibal en Italie; & qu'Annibal avoit été assez hardi pour former le dessein de passer les Alpes, & assez heureux pour l'exécuter.

Les Généraux de part & d'autre, avant que d'en venir aux mains, crurent devoir haranguer leurs soldats.

„ Scipion, après avoir représenté à „ ses troupes la gloire de leur patrie, „ & les exploits de leurs ancêtres, les „ avertit que la victoire est entre leurs „ mains, puisqu'ils n'auront affaire „ qu'à des Carthaginois si souvent „ vaincus, réduits à être leurs tribu„ taires depuis lontems, & presque „ leurs esclaves. Qu'Annibal, au pas„ sage des Alpes, a perdu la meilleu„ re partie de son armée: que ce qui „ lui en reste, est épuisé par la faim, „ le froid, les fatigues, & la misére: „ qu'il leur suffira de se montrer, pour „ mettre en fuite des troupes qui res„ semblent plus à des spectres qu'à „ des hommes. *Tout ce que je crains*, leur

leur dit-il, *c'est qu'il ne paroisse que ce* AN. R. 534. Av. J.C. 218.
seront les Alpes qui auront vaincu Annibal, avant que vous en soyez venus aux mains avec lui. Mais il étoit juste que les dieux, qui ont été les premiers outragés, commençassent aussi les premiers la guerre contre un peuple & un Chef parjures & violateurs des Traités. Ils nous ont seulement laissé, à nous qui n'avons été offensés qu'après eux, la gloire de porter les derniers coups. Essayons, ajouta-t-il, *si, depuis vingt ans, la terre a tout d'un coup enfanté de nouveaux Carthaginois; ou si ce ne sont pas les mêmes que nous avons vaincus aux Iles Egates, & en tant d'autres endroits. Nous pouvions faire passer notre flote victorieuse en Afrique, &, sans beaucoup d'efforts, détruire Carthage leur capitale. Nous leur avons accordé la paix, & les avons pris sous notre protection, lorsqu'ils se trouvoient pressés par la révolte de toute l'Afrique. Pour tous ces bienfaits, ils viennent attaquer notre patrie sous la conduite d'un jeune furieux qui a juré notre perte. Car ce n'est plus de la Sicile & de la Sardaigne dont il s'agit, mais de l'Italie. C'est ici qu'il nous faut faire les derniers efforts, comme si nous combattions sous*

les

AN. R. 534. Av. J.C. 218. *les murailles mêmes de Rome. Que chacun de vous s'imagine qu'il défend non seulement sa personne, mais encore celle de sa femme & de ses enfans. Et ne vous occupez pas seulement de vos familles : faites aussi réflexion que le Sénat & le Peuple Romain ont les yeux attachés sur vos armes & sur vos bras ; & que la fortune de Rome & de tout l'Empire dépend uniquement de votre vigueur & de votre courage.*

Annibal, pour se mieux faire entendre à des soldats d'un esprit grossier, parle à leurs yeux avant que de parler à leurs oreilles, & ne songe à les persuader par des raisons, qu'après les avoir remués par le spectacle. Il offre des armes à plusieurs des prisonniers montagnards, les fait combattre deux à deux à la vûe de son armée, promettant la liberté avec une armure complette, & un cheval de guerre, à ceux qui sortiroient vainqueurs. „ La joie avec laquelle ces barbares „ courent au combat sur de pareils „ motifs, donne occasion à Annibal „ de tracer plus vivement à ses trou-„ pes, par ce qui vient de se passer „ sous leurs yeux, une image sensible „ de leur situation présente, qui en „ leur

„ leur ôtant tous les moiens de recu- AN. R. 534. AV. J. C. 218.
„ ler en arriére, leur impose une né-
„ cessité absolue de vaincre ou de
„ mourir, pour éviter les maux infi-
„ nis préparés à ceux qui auront la
„ lâcheté de céder aux Romains. Il
„ étale à leurs yeux la grandeur des
„ récompenses, la conquête de toute
„ l'Italie, le pillage de Rome cette
„ ville si riche & si opulente, une
„ victoire illustre, une gloire immor-
„ telle. Il rabaisse la puissance Ro-
„ maine, dont le vain éclat ne doit
„ point éblouir des guerriers comme
„ eux, qui sont venus des colonnes
„ d'Hercule jusques dans le cœur de
„ l'Italie, à travers les nations les
„ plus féroces. Pour ce qui le regarde
„ personnellement, il ne daigne pas
„ se comparer avec un Général de six
„ mois, (c'est ainsi qu'il définit Sci-
„ pion) lui presque né, du moins
„ nourri & élevé dans la tente d'A-
„ milcar son pére, vainqueur de l'Es-
„ pagne, de la Gaule, des habitans
„ des Alpes, &, ce qui est beaucoup
„ plus, vainqueur des Alpes mêmes.
„ Il excite leur indignation contre l'in-
„ solence des Romains, qui ont osé
„ demander qu'on le leur livrât avec

„ les

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

„ les ſoldats qui avoient pris Sagonte ; & il pique leur jalouſie contre „ l'orgueil inſuportable de ces maîtres impérieux, qui croient que tout „ leur doit obéir, & qu'ils ont droit „ d'impoſer des loix à toute la terre.

Après ces diſcours de part & d'autre, on ſe prépare au combat. Scipion, aiant jetté un pont ſur le Téſin, fit paſſer ſes troupes. Deux mauvais préſages avoient jetté le trouble & l'allarme dans ſon armée. Pour en détourner l'effet, il fit les ſacrifices ordinaires. Les Carthaginois étoient pleins d'ardeur. Annibal leur fait de nouvelles promeſſes, & aiant écraſé avec une pierre la tête de l'agneau qu'il immoloit, il prie Jupiter de l'écraſer de même, s'il ne donne à ſes ſoldats les récompenſes qu'il venoit de leur promettre.

On a raiſon de dire que tout dépend des commencemens à la guerre, & que c'eſt un heureux préſage pour un Général, que d'ouvrir la campagne par une victoire. Annibal avoit grand beſoin de bien débuter, pour détruire l'opinion où l'on pouvoit être qu'il avoit entrepris au deſſus de ſes forces. Il comptoit beaucoup ſur la

valeur

valeur de sa Cavalerie, & sur la vigueur de ses chevaux qui étoient tous Espagnols. AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Les deux Généraux partirent avec toute leur Cavalerie dans le même dessein de se reconnoitre l'un l'autre, & se rencontrérent dans une grande plaine en deça du Tésin. Scipion se forma sur une seule ligne, la Cavalerie Romaine aux ailes, celle des Gaulois Alliés au centre, qui étoit fortifié des armés à la légére. Annibal se régla sur cette disposition. La Cavalerie Numide étoit excellente. Tout ce qu'il avoit de Cavalerie équipée & bridée, égaloit tout le front des Romains. Il jetta sa Cavalerie * Numide sur les ailes, & marcha dans cet ordre contre l'ennemi.

Les Généraux de la Cavalerie ne demandant qu'à combattre, on commence à charger. Au premier choc, les soldats de Scipion armés à la légére eurent à peine lancé leurs premiers traits, qu'épouvantés par la Cavalerie Carthaginoise qui venoit sur eux, & craignant d'être foulés aux piés par les chevaux, ils pliérent, & s'enfuirent

* *Les Numides ne mettoient à leurs chevaux ni frein, ni bride, ni selle.*

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

rent par les intervalles qui séparoient les escadrons. Le combat se soutint lontems à forces égales. De part & d'autre beaucoup de Cavaliers mirent pié à terre, de sorte que l'action devint d'Infanterie comme de Cavalerie. Pendant ce tems-là les Numides qui débordoient la Cavalerie Romaine, se replient court sur les ailes ; & pendant que les uns gagnent & pressent les flancs, les autres taillent en piéces ce qui restoit des armés à la légére qui s'étoient retirés derriére l'aile, & prennent ensuite la Cavalerie à dos. Les Romains étant environnés de toutes parts, la déroute devient générale. Scipion fut blessé dans cette action, & mis hors d'état de combattre. Il fut tiré d'entre les mains des ennemis par le courage de son fils, qui n'avoit pour lors que dix-sept ans, & fesoit sa premiére campagne. Ce jeune héros s'y distingua glorieusement par une action de valeur, & en même tems de piété filiale, en sauvant la vie à son pére. C'est le grand Scipion, qui mérita ensuite le surnom d'Africain, pour avoir terminé avantageusement cette guerre.

Le Consul, blessé dangereusement, se retira en bon ordre, & fut conduit dans son camp par un gros de Cavaliers qui le couvroient de leurs armes & de leurs corps: le reste des troupes l'y suivit. Il en sortit bientôt, aiant ordonné à ses soldats de plier secrettement bagage, s'éloigna du Tésin, gagna promtement les rives du Pô, & fit passer ce fleuve à ses troupes avec beaucoup de tranquillité. Ils arrivérent à Plaisance, avant qu'Annibal sût qu'ils étoient décampés d'auprès du Tésin. Il se mit aussitôt à les poursuivre, mais il trouva le pont rompu. Il fit prisonniers seulement six cens hommes, qu'il trouva encore en deça du fleuve, & qui n'avoient pas fait assez de diligence pour passer de l'autre côté. C'étoient eux qui avoient été chargés de la garde du fort construit à la tête du pont.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Tel fut le premier combat des Romains & des Carthaginois, qui ne fut, à proprement parler, qu'une rencontre de Cavalerie, & non un combat dans les formes. La supériorité de la Cavalerie Carthaginoise s'y fit remarquer; & l'on jugea dès lors qu'elle fesoit la principale force de son armée, & que pour cette raison les Romains

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

devoient éviter les plaines larges & découvertes, telles que sont celles qui se trouvent entre le Pô & les Alpes.

Les Gaulois viennent en foule se joindre à Annibal.

Polyb. III. 229. *Liv.* XXI. 48.

Aussitôt après la journée du Tésin, tous les Gaulois du voisinage s'empressérent à l'envi de venir se rendre à Annibal comme ils en avoient d'abord formé le plan, de le fournir de munitions, & de prendre parti dans ses troupes. Et ce fut là, comme Polybe l'a déja fait remarquer, la principale raison qui obligea ce sage & habile Général, malgré le petit nombre & la fatigue de ses troupes, de hazarder une action, qui étoit devenue pour lui d'une absolue nécessité, dans l'impuissance où il étoit de retourner en arriére quand il l'auroit voulu: parce qu'il n'y avoit qu'une victoire qui pût faire déclarer en sa faveur les Gaulois, dont le secours étoit l'unique ressource qui lui restât dans la conjoncture présente.

Annibal aiant passé le Pô sur un pont de batteaux, alla camper tout près des ennemis. La nuit suivante, environ deux mille fantassins & deux cens Cavaliers Gaulois, qui servoient chez les Romains en qualité de troupes auxiliaires, après avoir tué ceux qui gardoient les portes du camp, pas-

sérent dans celui d'Annibal. Ce Général les reçut avec beaucoup de marques d'amitié ; & leur aiant promis de grandes récompenses, il les renvoia chacun dans leur pays, en leur recommandant d'engager leurs compatriotes dans ses intérêts. AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Scipion regarda cette désertion des Gaulois comme le signal d'une révolte générale. Il ne douta point qu'après s'être portés à cet excès de perfidie, ils ne courussent aux armes comme des furieux. C'est pourquoi, malgré la douleur que lui causoit encore sa blessure, il partit secrettement vers la fin de la nuit suivante; & s'étant avancé du côté de la Trébie petite riviére près de Plaisance, il alla camper sur des hauteurs, où il n'étoit pas facile à la Cavalerie d'aborder. Sa retraite ne fut pas si secrette qu'auprès du Tésin. Annibal aiant envoié après lui premiérement les Numides, ensuite toute sa Cavalerie, auroit infailliblement défait son arriére-garde, si les Numides, emportés par l'avidité du butin, ne se fussent jettés dans le camp que les Romains venoient d'abandonner. Pendant qu'ils fouillent par tout sans rien trouver qui soit capable de les

Scipion se retire, passe la Trébie, & se fortifie près de cette riviére.

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

les dédommager du tems qu'ils perdent, l'ennemi leur échape des mains. En effet ils aperçurent auſſitôt les Romains occupés à ſe retrancher au dela de la riviére qu'ils avoient eu tout le tems de paſſer; & tout leur avantage ſe borna à tuer un petit nombre de traîneurs qu'ils trouvérent encore de leur côté.

Scipion ne pouvant plus ſupporter la douleur que lui cauſoit l'agitation de la marche, & croiant devoir attendre ſon Collégue qu'il ſavoit avoir été rappellé de Sicile, choiſit le long de la riviére le lieu où il crut pouvoir ſéjourner avec le plus de ſureté, & s'y retrancha. Annibal n'étoit pas campé loin de là. Mais, ſi la victoire qu'il avoit remportée ſur la Cavalerie des Romains lui donnoit de la joie, la diſette qui augmentoit tous les jours dans une armée obligée de marcher par un pays ennemi, ſans trouver aucunes proviſions préparées ſur ſa route, ne lui donnoit pas moins d'inquiétude. C'eſt ce qui l'obligea d'envoier un parti du côté de * Claſtidium, où les Romains avoient fait un grand amas de blé. Celui qu'il avoit chargé de

* *Petite ville entre le Pô & les Alpes.*

de cette expédition, tenta d'abord de s'en rendre maître par la force. Mais Dasius de Brindes, qui commandoit dans cette place, aiant offert de la lui livrer pour de l'argent, il accepta la proposition de ce traître ; & il n'en couta à Annibal que quatre cens piéces d'or pour acheter de quoi nourrir ses troupes pendant tout le tems qu'il demeura aux environs de la Trébie. Il traita favorablement la garnison qu'on lui avoit livrée avec la place, afin de se donner dans le commencement la réputation d'un Général plein de clémence.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Pendant qu'Annibal fesoit la guerre en Italie, par terre, les Carthaginois la fesoient par mer aux environs de la Sicile & des autres Iles voisines de l'Italie. De vingt galéres à cinq rangs de rames que les Carthaginois avoient mises en mer pour aller ravager les côtes de l'Italie, neuf gagnérent l'Ile de Lipari, & huit celle de Vulcain. Les trois autres furent emportées dans le détroit par un coup de vent. Le Roi Hiéron, qui pour lors étoit par hazard à Messine où il attendoit le Consul, les aiant aperçues, envoia douze galéres, qui les prirent sans peine,

Actions qui se passent en Sicile. Combat naval, où les Carthaginois sont vaincus.

Liv. XXI. 49-51.

An. R. 534. Av. J.C. 218. & les amenérent dans le port de cette ville. On apprit des prisonniers qu'on fit sur ces vaisseaux, qu'outre la flote de vingt galéres dont ils avoient fait partie, il y en avoit une autre de trente-cinq bâtimens de même espéce, qui venoient en Sicile pour solliciter les anciens Alliés des Carthaginois. Qu'ils croioient que cette seconde flote étoit principalement destinée à faire la conquête de la ville de Lilybée: mais qu'elle avoit été poussée vers les Iles Egates par la même tempête qui les avoit dispersé eux-mêmes.

Le Roi écrivit sur le champ à M. Emilius Préteur de Sicile, pour lui apprendre ces nouvelles, & l'avertir de l'arrivée des ennemis. Le Préteur envoia aussitôt des Lieutenans & des Tribuns à Lilybée, & dans les villes du voisinage, avec ordre de tenir leurs soldats prêts, & de veiller sur tout à la conservation de Lilybée, où étoient renfermées les provisions & les machines nécessaires pour la guerre. Il publia en même-tems une ordonnance qui enjoignoit aux matelots & aux soldats qui devoient servir sur mer, de faire cuire des vivres

pour

pour dix jours, de les porter dans leurs vaisseaux, & de s'embarquer dès le moment qu'on leur en donneroit le signal. Il fit aussi recommander à ceux qui fesoient sentinelle sur les côtes de redoubler de vigilance, & de donner avis de l'arrivée de la flote ennemie dès qu'ils l'apercevroient en mer. Ainsi, quoique les Carthaginois eussent réglé leur course de façon qu'ils pussent arriver à Lilybée de nuit, on les vit cependant d'assez loin, parce qu'il y avoit clair de lune, & qu'ils venoient à hautes voiles. Dans un même instant les sentinelles donnérent leur signal; on courut aux armes dans la ville, & les vaisseaux furent remplis. Les soldats furent partagés, ensorte que les uns combattissent de dessus les galéres, pendant que les autres défendroient les murs & les portes de la ville.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

Les Carthaginois de leur côté, voiant que les ennemis étoient sur leurs gardes, ne voulurent point entrer dans le port avant le jour. Ils passérent le reste de la nuit à plier leurs voiles, & à disposer leurs vaisseaux pour le combat. Dès que le jour parut, ils s'avancérent en pleine mer,

AN. R. 534. Av. J.C. 218. afin d'avoir assez d'espace pour agir eux-mêmes, & de laisser aux ennemis la liberté de sortir du port. Les Romains ne refusérent point la bataille, fiers de l'avantage qu'ils se souvenoient d'avoir remporté sur les Carthaginois à peu près dans les mêmes lieux, & comptant sur le nombre & la valeur de leurs soldats.

Lorsque les deux flotes furent en pleine mer, les Romains, pleins d'ardeur & de confiance, se mirent en devoir de mesurer leurs forces avec celles des Carthaginois. Ceux-ci, au contraire, tâchoient d'éviter le combat d'homme à homme, substituant la ruse à la force, parce que toute leur espérance étoit uniquement dans la légéreté de leurs vaisseaux, & non dans leur propre courage. Ils avoient, en effet, beaucoup plus de gens propres à manœuvrer qu'à combattre; & à l'abordage on voioit paroitre sur leurs galéres bien plus de matelots que de soldats. Cette différence de troupes aiant diminué leur confiance, & augmenté celle des Romains, ils prirent bientôt la fuite, laissant au pouvoir des ennemis sept de leurs vaisseaux, avec dix-sept cens prisonniers,

miers, tant matelots que soldats; parmi lesquels se trouvérent trois Carthaginois de la premiére noblesse. La flote des Romains se retira sans avoir rien souffert, à l'exception d'une seule galére, qui fut percée, & regagna cependant le port avec les autres.

AN. R. 534. Av. J. C. 218.

La nouvelle de ce combat n'avoit pas encore été portée à Messine, lorsque le Consul Sempronius y arriva. En entrant dans le port, il trouva le Roi Hiéron qui venoit au devant de lui avec une flote bien équipée. Ce Prince étant passé de son bord à celui du Consul, lui témoigna la joie qu'il avoit de le voir arrivé heureusement avec sa flote & son armée, lui souhaita toute sorte de bon succès en Sicile, & ensuite lui fit connoitre l'état de l'Ile, & les entreprises des Carthaginois. Enfin il lui promit que dans un âge avancé il serviroit les Romains avec le même zéle & le même courage dont il leur avoit donné des preuves dès sa jeunesse. Il lui dit qu'il fourniroit gratuitement des vivres & des habits aux Légions, & à ceux qui servoient sur la flote, soldats & matelots: Que les ennemis en vouloient à Lilybée, & aux autres villes maritimes; & qu'il étoit

An. R. 534. Av. J.C. 218. à craindre qu'ils ne fussent secondés d'un grand nombre de Siciliens, attirés par l'amour de la nouveauté. Le Consul, sur ces avis, croiant n'avoir point de tems à perdre, partit pour Lilybée, accompagné d'Hiéron & de sa flote. Dès qu'ils furent un peu avancés en mer, ils apprirent le combat qui s'étoit donné près de cette ville, & la défaite des Carthaginois.

Quand on fut arrivé à Lilybée, Hiéron prit congé du Consul, & se retira avec sa flote. Sempronius aiant recommandé au Préteur qu'il laissa à Lilybée de veiller à la sureté des côtes, fit voile du côté de Malte, où les Carthaginois tenoient une garnison. Dès qu'il parut, on lui livra Amilcar fils de Gisgon, qui commandoit dans l'Ile, & environ deux mille soldats qui y étoient sous ses ordres. Quelques jours après il revint à Lilybée, où lui & le Préteur vendirent à l'encan tous les prisonniers qu'ils avoient faits, excepté les personnes d'une naissance distinguée. Le Consul, voiant que la Sicile n'avoit plus rien à craindre de ce côté-là, passa aux * Iles de Vulcain, où l'on publioit que la flote des

* *Iles au nord de la Sicile.*

des Carthaginois étoit à la rade. Mais il n'y trouva pas un seul ennemi : ils étoient partis de là pour aller piller les côtes d'Italie.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Le Consul, en retournant en Sicile, apprit la descente & les ravages de la flote ennemie ; & reçut en même tems des lettres du Sénat, qui en lui donnant avis de l'arrivée d'Annibal, lui ordonnoient de revenir promtement au secours de son Collégue. Partagé en tant de soins différens, il commença par embarquer son armée, & lui ordonna de se rendre à Rimini par la mer supérieure, autrement Adriatique. Il envoia Sextus Pomponius son Lieutenant avec vingt-sept galéres au secours de la Calabre, & de toute la côte maritime d'Italie. Il laissa au Préteur M. Emilius une flote complette de cinquante galéres. Pour lui, après avoir mis la Sicile en état de se défendre, il cotoia l'Italie avec dix vaisseaux, & vint aborder à Rimini, où il prit son armée, avec laquelle il alla joindre son Collégue auprès de la Trébie.

Sempronius est rappellé de Sicile en Italie pour secourir son Collégue.

Polyb. III. 220. *Liv.* XXI. 51.

Ainsi les deux Consuls avec toutes les troupes de la Rébublique se trouvoient réunis ; & l'on s'attendoit que

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

les deux armées en viendroient bientôt aux mains. Annibal s'étoit approché du camp des Romains, dont il n'étoit plus séparé que par la petite riviére. La proximité des armées donnoit lieu à de fréquentes escarmouches; dans l'une desquelles Sempronius, à la tête d'un corps de Cavalerie, remporta contre un parti de Carthaginois un avantage assez peu considérable, mais qui augmenta beaucoup la bonne opinion que ce Général avoit déja de son mérite.

Sempronius, malgré les remontrances de Scipion, donne le combat près de la Trébie, & est vaincu.

Polyb. III. 221-227. *Liv.* XXI. 52-57. *App.* 317.

Ce léger succès lui paroissoit une victoire complette. Il se vantoit avec complaisance d'avoir vaincu l'ennemi dès la premiére rencontre dans un genre de combat où son Collégue avoit été défait, & d'avoir par là relevé le courage abbattu des Romains. Déterminé à en venir au plutôt à une action décisive, il crut, pour la bienséance, devoir consulter Scipion, qu'il trouva d'un avis entiérement contraire au sien. „ Celui-ci représentoit que si l'on „ donnoit aux nouvelles levées le tems „ de s'exercer pendant l'hiver, on en „ tireroit beaucoup plus de service la „ campagne suivante; que les Gaulois, „ naturellement légers & inconstans,

„ se

„ se détacheroient peu à peu d'Anni- AN. R.
„ bal ; que lui-même n'étoit pas en- 534.
„ core entiérement guéri de sa blessu- Av. J.C.
„ re, & que lorsqu'il seroit en état 218.
„ d'agir, sa présence pourroit être de
„ quelque utilité dans une affaire gé-
„ nérale : enfin il le prioit instamment
„ de ne point passer outre.

Quelque solides que fussent ces raisons, Sempronius ne put les goûter, ou du moins il n'y eut aucun égard. Il voioit sous ses ordres seize mille Romains, & vingt mille Alliés, sans compter la Cavalerie : c'étoit le nombre où se montoit dans ce tems-là une armée complette, lorsque les deux Consuls se trouvoient joints ensemble. L'armée ennemie quoique grossie par les Gaulois étoit moins nombreuse. La conjoncture lui paroissoit tout-à-fait favorable. Il disoit hautement „ qu'Officiers & sol-
„ dats, tous demandoient la bataille
„ excepté son Collégue, qui aiant par
„ sa blessure le courage encore plus
„ affoibli que le corps, ne pouvoit
„ entendre parler de combat. Mais
„ étoit-il juste de laisser languir tout le
„ monde avec lui ? Qu'attendoit-il
„ davantage ? Espéroit-il qu'un troi-

 „ siéme

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

„ siéme Consul & qu'une nouvelle ar-
„ mée dussent venir à son secours ?
„ Quelle douleur, pour nos ancêtres,
„ disoit-il, s'ils voioient deux Con-
„ suls, à la tête de deux grandes ar-
„ mées, trembler devant ces mêmes
„ Carthaginois, qu'ils avoient autre-
„ fois attaqués jusques dans les murs
„ de Carthage !

Il tenoit de pareils discours & parmi ses soldats, & dans la tente même de Scipion. Un intérêt personnel le fesoit penser & parler de la sorte. Le tems de l'élection des nouveaux Consuls qui approchoit, lui fesoit craindre qu'on ne lui envoiât un successeur avant qu'il eût pu en venir aux mains avec Annibal, & il croioit devoir profiter de la maladie de son Collégue pour s'assurer à lui seul tout l'honneur de la victoire. Comme il ne cherchoit pas le tems des affaires, dit Polybe, mais le sien, il ne pouvoit manquer de prendre de mauvaises mesures. Il donna donc ordre aux soldats de se tenir prêts à combattre.

C'étoit tout ce que desiroit Annibal, qui avoit pour maxime qu'un Général qui s'est avancé dans un pays ennemi ou étranger, & qui a formé une en-

entreprise extraordinaire, n'a de ressource qu'en soutenant toujours les espérances des Alliés par quelque nouvel exploit. Sachant qu'il n'auroit affaire qu'à des troupes de nouvelle lévée qui étoient sans expérience, il desiroit profiter de l'ardeur des Gaulois qui demandoient le combat, & de l'absence de Scipion à qui sa blessure ne permettoit pas d'y assister. Enfin il voioit que le poste qu'il occupoit dans une plaine rase & découverte, étoit tout ce qu'il pouvoit choisir de plus avantageux pour faire agir sa nombreuse Cavalerie & ses éléphans, en quoi consistoit la principale force de son armée. Animé par tous ces motifs, il ne songe plus qu'à dresser une embuscade, dont la témérité de Sempronius lui promettoit un heureux succès.

Il y avoit entre les deux armées un terrain qu'Annibal jugea propre à ce dessein. C'étoit une plaine rase & découverte, où couloit un ruisseau, dont les bords assez hauts étoient encore hérissés de brossailles & d'épines, & près duquel se trouvoient des cavités assez profondes pour y cacher même de la Cavalerie. Il savoit que souvent une embuscade est plus sûre dans un

An. R. 534. Av. J. C. 218. terrain plat & uni, mais fourré comme étoit celui-là, que dans des bois, parce qu'on s'en défie moins. Il ordonna à Magon son frére de s'y poster avec deux mille hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie. Il fit ensuite passer la Trébie aux Cavaliers Numides, avec ordre de s'avancer dès le point du jour jusques aux portes du camp des ennemis pour les attirer au combat, & de repasser la riviére en se retirant, afin d'engager les Romains à la passer aussi, & à entrer dans la plaine. Ce qu'il avoit prévû ne manqua pas d'arriver. Le bouillant Sempronius envoia d'abord contre les Numides toute sa Cavalerie, puis six mille hommes de trait, qui furent bientôt suivis de tout le reste de l'armée. Les Numides lâchérent pié à dessein. Les Romains les poursuivirent avec chaleur.

Il fesoit, ce jour-là, un brouillard très-froid, & il tomboit beaucoup de neige. Comme le Consul avoit fait sortir les hommes & les chevaux avec précipitation, sans leur avoir fait prendre aucune nourriture, ni leur avoir donné aucun préservatif contre les incommodités du lieu & de la saison;

son ; ils étoient transis d'un froid qui devenoit encore plus piquant à mesure qu'ils approchoient de la riviére. Mais lorsqu'en poursuivant les Numides, qui avoient lâché pié à dessein de les attirer, les fantassins fûrent entrés dans l'eau jusqu'à la poitrine, la pluie de la nuit précédente l'aiant extrêmement grossie, tous leurs membres fûrent tellement saisis & pénétrés de froid, qu'ils avoient bien de la peine à soutenir leurs armes ; outre qu'ils souffroient de la faim, n'aiant point mangé de tout le jour qui étoit déja bien avancé. AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Il n'en étoit pas ainsi des soldats d'Annibal. Ils avoient allumé par son ordre des feux devant leurs tentes, & s'étoient frotté tous les membres de l'huile qu'on avoit distribuée par compagnies pour se les rendre plus souples : ils avoient aussi pris de la nourriture tout à leur aise. On voit ici quel avantage c'est que d'avoir un Chef attentif & prévoiant, à la vigilance duquel rien n'échape.

Quand les Romains furent sortis de la riviére, Annibal, qui attendoit ce moment, fit avancer ses troupes. Le Consul, voiant que les Numides,

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

mides, en fesant volte-face, menoient rudement ses Cavaliers, devant qui ils avoient feint d'abord de fuir, avoit fait sonner la retraite, & les avoit rappellés. Pour lors on se prépara de part & d'autre au combat. Voici comme les deux Généraux rangérent chacun leur armée.

Annibal mit au premier rang les frondeurs & les soldats armés à la légére, ce qui fesoit environ huit mille hommes. Après eux il rangea sur une seule ligne son Infanterie, qui fesoit près de vingt mille hommes, tant Gaulois, qu'Espagnols & Africains. Il partagea sur les deux ailes sa Cavalerie, qui, en comptant les Gaulois alliés, montoit à plus de dix mille hommes; & fortifia ces deux ailes de ses éléphans, qu'il plaça partie devant la gauche, partie devant la droite.

Sempronius rangea son Infanterie, forte de trente-six mille hommes, sur trois lignes, selon la coutume des Romains. La Cavalerie, qui consistoit en quatre mille chevaux, fut partagée sur les deux ailes. Les armés à la légére furent placés à la tête de tous. Selon cette disposition, l'armée Romaine devoit être débordée de beaucoup par l'armée Carthaginoise.

Quand

Quand on fut en présence. Les armés à la légére, de part & d'autre, engagérent l'action. Autant que cette premiére charge fut désavantageuse aux Romains, autant elle fut favorable aux Carthaginois. Du côté des premiers, c'étoit des soldats qui depuis le matin souffroient le froid & la faim, & dont les traits avoient été lancés pour la plupart dans le combat contre les Numides : ce qui leur restoit de traits, étoient si appesantis par l'eau dont ils avoient été trempés, qu'ils ne pouvoient être d'aucun usage. La Cavalerie, & toute l'armée, étoient également hors d'état d'agir. Rien de tout cela ne se trouvoit du côté des Carthaginois. Frais, vigoureux, pleins d'ardeur, rien ne les empéchoit de faire leur devoir.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Aussi dès que les armés à la légére se furent retirés dans les intervalles des lignes, & que l'Infanterie pesamment armée en fut venue aux mains, alors la Cavalerie Carthaginoise, qui surpassoit de beaucoup la Romaine en nombre & en vigueur, tomba sur celle-ci avec tant de force & d'impétuosité, qu'en un moment elle l'enfonca, & la mit en fuite. Les flancs de l'In-

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

fanterie Romaine se trouvant découverts, les armés à la légére des Carthaginois & les Numides reviennent à la charge, fondent sur les flancs des Romains, y mettent le desordre, & empêchent qu'ils ne puissent se défendre contre ceux qui les attaquoient de front. Le fort de la mélée étoit de part & d'autre au centre de l'Infanterie pesamment armée. Les Romains s'y défendoient avec un courage, ou plutôt avec une fureur que rien ne pouvoit vaincre. Ce fut le moment où les Numides sortirent de leur embuscade, chargérent en queue les Légions qui combattoient au centre, & y portérent une confusion extrême. Les deux ailes, c'est-à-dire les troupes qui tenoient de côté & d'autre au centre, attaquées en front par les éléphans, en flanc par les armés à la légére, furent culbutées dans la riviére. A l'égard du centre, ceux qui étoient à la queue ne purent tenir contre les Numides qui étoient venus fondre sur eux par les derriéres, & furent mis entiérement en déroute : les autres, qui étoient à la tête & sur la premiére ligne, forcés par une heureuse nécessité de combattre en desespérés après

avoir

avoir défait les Gaulois & une partie des Africains, se firent jour à travers les Carthaginois. Voiant alors qu'ils ne pouvoient ni secourir leurs ailes, qui avoient été mises entiérement en déroute, ni retourner au camp, dont la Cavalerie Numide, la riviére, & la pluie ne leur permettoient pas de reprendre le chemin, serrés & gardant leurs rangs, ils prirent la route de Plaisance, où ils se retirérent sans danger, & au nombre au moins de dix mille hommes.

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

La plupart des autres qui restoient périrent sur les bords de la riviére, écrasés par les éléphans ou par la Cavalerie. Ceux qui purent échaper, tant fantassins que Cavaliers, se joignirent au gros dont nous venons de parler, & le suivirent à Plaisance. Les Carthaginois poursuivirent l'ennemi jusqu'à la riviére, d'où, arrétés par la rigueur de la saison, ils revinrent à leurs retranchemens. La victoire fut complette, & la perte peu considérable. Il ne resta que très-peu d'Espagnols & d'Africains sur la place. Les Gaulois furent les plus maltraités: mais tous souffrirent extrêmement de la pluie & de la neige. Beaucoup d'hom-

AN. R. 534. Av. J.C. 218. d'hommes & de chevaux périrent de froid, & l'on ne put ſauver qu'un petit nombre d'éléphans.

La nuit ſuivante, ceux des Romains qui étoient reſtés à la garde du camp, paſſérent la Trébie ſans que les ennemis s'en aperçuſſent, à cauſe d'une violente pluie qui tomboit avec grand bruit. Peutêtre même qu'épuiſés de travail, & aiant beaucoup de bleſſés, ils feignirent de ne s'en pas apercevoir, & leur laiſſérent le tems de ſe retirer à Plaiſance.

La perte de la bataille ne pouvoit être imputée qu'à la témérité & à l'aveugle préſomption du Conſul, qui malgré les ſages remontrances de ſon Collégue ſe hâta de donner le combat dans des conjonctures qui toutes lui étoient contraires. Le mauvais ſuccès fut une juſte punition de ſa vanité, mais n'en fut pas le remède. Pour cacher ſa honte & ſa défaite, il envoia des couriers à Rome, qui n'y dirent autre choſe ſinon qu'il s'étoit donné une bataille, & que ſans le mauvais tems l'armée Romaine eût remporté la victoire. D'abord on ne penſa point à ſe défier de cette nouvelle. Mais on apprit bientôt tout le détail de l'a-

ction.

ction : que les Carthaginois avoient défait l'armée du Consul, qu'ils s'étoient rendus maîtres de son camp, que les Légions avoient fait retraite & s'étoient réfugiées dans les colonies voisines, que tous les Gaulois avoient fait alliance avec Annibal, & que l'armée n'avoit de munitions que ce qui lui en venoit de la mer par le Pô. An. R. 534. Av. J.C. 218.

Effroi que cette nouvelle cause à Rome.

Polyb. III. 227. Liv. XXI. 57.

Cette nouvelle causa tant d'effroi dans la ville, que les citoiens croioient à chaque instant voir arriver l'armée victorieuse devant leurs murailles, sans avoir aucune ressource pour les défendre. Ils disoient qu'après la défaite de Scipion auprès du Tésin, ils avoient rappellé Sempronius de Sicile, & lui avoient ordonné de venir au secours de son Collégue. Mais après la défaite des deux Consuls & des deux armées Consulaires, quels autres Chefs, quelles autres Légions pouvoient-ils opposer à l'ennemi vainqueur ?

Prépa-ratifs pour la campagne suivante.

Ces tristes réflexions n'occupérent pas lontems les Romains. Ils songérent à prévenir les suites d'un si fâcheux événement. On fit de grands préparatifs pour la campagne suivante : on mit des garnisons dans les pla-

ces :

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

ces : on envoia des troupes en Sardaigne & en Sicile : on en fit marcher aussi à Tarente, & dans tous les postes importans. L'on équipa soixante galéres à cinq rangs de rames, & l'on dépécha aussi vers Hiéron pour lui demander du secours. Ce Roi leur fournit cinq cens Crétois, & mille Rondachers. Enfin il n'y eut point de mesures que l'on ne prît, point de mouvement que l'on ne se donnât. Car, ajoute Polybe, tels sont les Romains en général & en particulier : plus ils ont raison de craindre, plus ils deviennent redoutables. Avant tout, ils firent venir de l'armée le Consul Sempronius, pour présider à l'Assemblée où l'on devoit procéder à l'élection des Consuls. On nomma pour cette charge Cn. Servilius, & C. Flaminius. Nous verrons bientôt quel étoit le caractére de ce dernier, après que nous aurons raporté ce qui se passa en Espagne dans la même année.

Heureuses expéditions de Scipion en Espagne.

Cn. Cornelius Scipion, à qui Publius son frére avoit laissé le commandement de l'armée navale, étant parti des embouchures du Rhône avec toute sa flote, alla aborder à * Empories.

* *Aujourdhui* Empurius, *capitale du Lampourdan.*

pories. Il assiégea sur la côte jusqu'à l'Ebre toutes les villes qui refusérent de se rendre, & traita avec beaucoup de douceur celles qui se soumettoient de bon gré. Il eut grand soin qu'il ne leur fût fait aucun tort, & mit bonne garnison dans les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites. Puis, pénétrant dans les terres à la tête de son armée qu'il avoit déja grossie de beaucoup d'Espagnols devenus ses Alliés à mesure qu'il avançoit dans le pays, tantôt il recevoit dans son amitié, tantôt il prenoit par force les villes qui se rencontroient sur sa route.

An. R. 534. Av. J. C. 218.

Polyb. III. 228. *Liv.* XXI. 60. 61.

Annibal avoit donné à Hannon le gouvernement de cette province en deça de l'Ebre, & l'avoit chargé de la maintenir dans les intérêts des Carthaginois. Pour arréter les progrès des Romains, & ne pas attendre que tout le pays fût déclaré pour eux, il alla camper à leur vûe, & leur présenta la bataille. Scipion l'accepta avec joie, parce que ne pouvant éviter d'avoir affaire à Asdrubal & à Hannon, il aimoit mieux les combattre séparément, que de les avoir sur les bras tous deux ensemble. La victoire lui couta peu. Il tua aux en-

nemis

AN. R. 534. Av. J.C. 218. nemis six mille hommes, prit le Général lui-même avec quelques-uns des principaux Officiers, fit deux mille prisonniers, avec ceux qui étoient restés à la garde du camp, dont il se rendit maître, aussi bien que de * Scissis ville voisine de ce lieu qu'il prit d'assaut. Il y fit un butin très-considérable, parce que c'étoit là que tous ceux qui étoient passés en Italie avec Annibal, avoient laissé leurs équipages.

Avant que le bruit de cette défaite se fût répandu, Asdrubal passa l'Ebre avec huit mille hommes de pié, & mille Cavaliers, & vint au devant de Scipion dans la pensée qu'il ne fesoit qu'arriver en Espagne. Mais quand il eut appris la perte qu'Hannon avoit faite, auprès de Scissis, de la bataille & de son camp, il tourna du côté de la mer. Il rencontra assez près de Tarragone ** les matelots & les soldats de la flote de Scipion, épars négligemment dans la campagne par une suite de la sécurité que leur inspiroient les heureux succès de l'armée de terre; & aiant envoié contr'eux sa Cava-

* *On n'en trouve aucun vestige dans les anciens Géographes.*

** *Ville de Catalogne.*

Cavalerie, il en passe un grand nombre au fil de l'épée, & pousse les autres jusqu'à leurs vaisseaux. Il se retire ensuite, & repassant l'Ebre il prit son quartier d'hiver à la nouvelle Carthage, où il donna tous ses soins à de nouveaux préparatifs, & à la garde des pays d'en deça du fleuve.

AN. R. 534. AV. J. C. 218.

CN. Scipion, de retour à sa flote, punit selon la sévérité des Loix ceux qui avoient négligé le service: puis, aiant réuni les deux armées, celle de mer & celle de terre, il alla prendre ses quartiers à Tarragone. Là, partageant aux soldats le butin selon les loix d'une exacte justice, il gagna leur amitié, & leur fit souhaiter avec ardeur la continuation d'une guerre dont ils tiroient de si grands avantages. Tel étoit en Espagne l'état des affaires.

Annibal, après la bataille de la Trébie, fit encore quelques expéditions, mais peu importantes. La rigueur du froid l'obligea de donner à ses troupes quelque tems pour se reposer après tant de peines. Dès qu'il lui parut, à des indices encore douteux, que le printems approchoit, il les tira des quartiers d'hiver pour les conduire dans l'Etrurie, à dessein de gagner les habi-

Annibal passe en Etrurie. *Liv.* XXI. 58.

An. R. 534. Av. J.C. 218.

habitans de ce pays par la douceur, ou de les soumettre par la force, comme il avoit fait les Gaulois & les Liguriens.

Il tente le passage de l'Apennin.

Il lui faloit passer l'Apennin. Il y fut attaqué d'un orage si effroiable, que ce qu'il avoit souffert dans le trajet des Alpes lui parut presque moins affreux en comparaison. Un vent horrible, mêlé de pluie, leur donnoit dans le visage avec tant de violence, qu'ils ne pouvoient éviter ou d'abandonner leurs armes, ou d'être renversés s'ils vouloient se roidir contre la violence de l'ouragan. Ils furent dont obligés de s'arrêter. Mais, comme le vent leur fesoit perdre la respiration, ils lui tournérent le dos, & demeurérent quelque tems tranquilles en cet état. Alors le fracas du tonnére, & les éclairs qui en accompagnoient les épouvantables coups, leur ôtant tout à la fois l'usage des yeux & des oreilles, la fraieur les saisit, & les rendit immobiles. Enfin la pluie cessa. Mais, par une suite ordinaire, le vent s'étant élevé avec encore plus de force, ils furent obligés de camper dans le même lieu où la tempête les avoit surpris. Ce fut pour

eux

eux une nouvelle fatigue, aussi accablante que la premiére. Car ils ne pouvoient ni déveloper leurs tentes, ni les poser, le vent les leur arrachant des mains, ou les enlevant de leur place. Et dans le même tems, l'eau que le vent avoit élevée s'étant épaissie & glacée sur le sommet des montagnes, il tomba une si grande quantité de neige & de grêle, qu'abandonnant un travail inutile, ils se jettérent tous par terre, accablés sous le poids de leurs tentes & de leurs vétemens, plutôt qu'ils n'en étoient couverts. Le froid qui suivit devint si âpre & si pénétrant, que les chevaux, aussi bien que les hommes, firent, pendant un longtems, d'inutiles efforts pour se relever, leurs nerfs s'étant tellement roidis, qu'il leur étoit impossible de plier leurs membres, & d'en faire usage. Lorsqu'à force de s'agiter & de se mouvoir, ils eurent repris un peu de force & de courage, on commença à allumer des feux de distance en distance, ce qui fut pour eux d'un grand soulagement, & parut leur rendre la vie. Annibal demeura deux jours en cet endroit comme assiégé; & il n'en sortit qu'après avoir perdu

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

AN. R. 534. Av. J. C. 218. un grand nombre d'hommes & de chevaux, avec sept des éléphans qui lui étoient restés après la bataille de la Trébie.

Combat entre Sempronius & Annibal. Liv. XXI. 59. * Trois lieues.

Etant descendu de l'Apennin, il alla camper à dix * milles de Plaisance. Le lendemain il vint chercher l'ennemi avec douze mille hommes d'Infanterie, & cinq mille de Cavalerie. Sempronius, qui étoit déja revenu de Rome, ne refusa pas le combat. Les deux armées n'étoient alors éloignées l'une de l'autre que d'une lieue. Dès le jour suivant elles marchérent avec une ardeur égale à un combat qui fut lontems disputé, & où les deux partis eurent alternativement l'avantage l'un sur l'autre. Au premier choc, les Romains furent tellement supérieurs aux Carthaginois, qu'après les avoir mis en fuite, ils les poursuivirent jusques dans leur camp, & entreprirent même de les y forcer. Mais Annibal aiant mis aux portes un petit nombre de soldats, suffisant néanmoins pour en défendre l'entrée, ordonna aux autres de se tenir bien serrés dans le milieu du camp, jusqu'à ce qu'il leur donnât le signal d'en sortir pour aller attaquer les ennemis. Il étoit environ trois heures

tres après midi, lorsque Sempronius, aiant inutilement fatigué ses troupes, & desespérant de pouvoir forcer les Carthaginois, fit sonner la retraite. Aussitôt qu'Annibal se fut aperçu de la retraite des Romains, il ordonna à sa Cavalerie de sortir à droite & à gauche, & de fondre sur eux, pendant qu'il sortiroit lui-même par la porte du milieu pour aller les attaquer avec l'élite de son Infanterie. L'affaire eût été des plus sanglantes, si le jour eût permis qu'elle durât plus lontems. La nuit sépara les combattans, horriblement acharnés les uns contre les autres. Ainsi le nombre des morts ne répondit pas à l'animosité avec laquelle on combattit. La perte n'alla pas à plus de six cens hommes de pié, & trois cens Cavaliers de chaque côté. Mais celle que firent les Romains fut plus considérable par la qualité que par le nombre de leurs morts; puisqu'il resta sur la place plusieurs Chevaliers, cinq Tribuns des Légions, & trois Commandans des Alliés.

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

Præfector.

Après ce combat, Annibal se retira dans la Ligurie, dont les habitans, pour lui prouver leur fidélité, lui livrérent à son arrivée deux Questeurs

AN. R. 534. Av. J.C. 218.

Romains C. Fulvius & C. Lucretius, deux Tribuns Légionaires, & cinq Chevaliers, presque tous fils de Sénateurs. Sempronius se retira du côté de Luques.

Prodiges. *Liv.* XXI. 62.

Pendant [a] cet hiver il arriva plusieurs prodiges à Rome & aux environs: ou, pour parler plus juste, *on en publia un grand nombre, auxquels on ajouta foi assez légérement, comme il arrive quand une fois la superstition s'est emparée des esprits.* Ces paroles de Tite-Live sont remarquables, & montrent qu'il n'étoit pas si crédule ni si superstitieux que plusieurs se l'imaginent. On s'acquitta fort scrupuleusement de toutes les cérémonies prescrites en pareil cas; & les esprits se trouvérent fort soulagés, après qu'on eut achevé les sacrifices & fait aux dieux les vœux que la Sibylle avoit marqués.

Témérité & arrogance de Flaminius. *Liv.* XXI. 63.

On avoit désigné pour Consuls Cn. Servilius & C. Flaminius. Ce dernier s'étoit fait connoitre depuis lontems pour un esprit brouillon, séditieux, incapable soit de prendre son parti avec sagesse,

a Romæ aut circa urbem multa, eâ hieme, prodigia facta: aut (quod evenire solet motis semel in religionem animis) multa nunciata, & temerè credita sunt. *Liv.*

sagesse, soit de fléchir après l'avoir pris une fois. Nous avons vû qu'il avoit eu de vives contestations avec les Sénateurs, en premier lieu pendant son Tribunat ; & une seconde fois dans son premier Consulat, d'abord au sujet du Consulat même qu'on vouloit l'obliger d'abdiquer, puis à l'occasion du triomphe dont on avoit entrepris de le priver. Il s'étoit encore rendu odieux aux Sénateurs, à cause d'une nouvelle Loi que Q. Claudius avoit portée contre leur ordre, n'ayant de tous les Sénateurs que le seul Flaminius qui l'appuiât dans cette entreprise. Cette Loi fesoit défense à tout Sénateur d'avoir une barque qui tint plus de trois cens *amphores*, qui équivalent au poids de 15625 de nos livres, ou moins de huit * tonneaux, comme l'on compte sur mer. Q. Claudius trouvoit que c'étoit assez pour transporter à Rome les fruits que les Sénateurs recueilloient dans leurs terres, & qu'il étoit indigne de leur rang de faire servir leurs vaisseaux de charge à transporter la recolte des autres pour de l'argent. La haine du Sénat

AN. R. 534. AV. J.C. 218.

* *Le tonneau de mer pése 2000 livres, au dire du Dictionnaire de Trévoux.*

ne servit qu'à lui acquérir la faveur du
An. R. 534. Av. J. C. 218. Peuple, qui par une affection aveugle l'éleva une seconde fois au Consulat.

Il se persuada que les Sénateurs, pour se venger de lui, le retiendroient à Rome, soit en alléguant de mauvais présages, soit en l'obligeant de célébrer les Féries Latines, ou enfin en apportant quelqu'un des prétextes dont on avoit coutume de se servir pour retarder le départ des Consuls. Résolu de couper court à toutes ces difficultés, il feignit d'avoir affaire à la campagne; & étant sorti de Rome il s'en alla furtivement dans sa province, n'étant encore que particulier. Cette évasion, quand elle fut devenue publique, anima encore davantage les Sénateurs, déja fort irrités contre lui. On disoit hautement, „ Que Flaminius avoit déclaré la guerre, non-„ seulement au Sénat, mais aux dieux „ mêmes. Qu'aiant été fait Consul la „ premiére fois contre les auspices qui „ s'opposoient à son élection, il s'étoit „ mocqué des hommes & des dieux, „ qui de concert lui défendoient de „ donner bataille. Que maintenant, „ agité par les reproches que sa con-„ science lui fesoit de son impiété, il

„ avoit

„ avoit évité de paroitre au Capitole, AN. R.
„ & d'y faire la cérémonie augufte de 534.
„ fon entrée dans le Confulat, pour Av. J.C.
„ n'être point obligé d'invoquer le 218.
„ grand Jupiter en un jour fi folennel;
„ pour ne point voir ni confulter le
„ Sénat, qu'il haïffoit feul de tous les
„ Romains, & de qui il favoit qu'il
„ avoit mérité d'être haï; pour fe fouf-
„ traire aux cérémonies les plus au-
„ guftes & les plus indifpenfables;
„ pour éviter de faire dans le Capitole
„ les vœux ordinaires pour la profpé-
„ rité de la République, & la fienne
„ propre; & partir enfuite pour fa
„ province revétu des marques hono-
„ rables de fa dignité. Qu'il étoit forti
„ de Rome à la dérobée comme le
„ dernier des valets de fon armée,
„ fans être précédé de fes Licteurs,
„ fans faire porter devant lui les ha-
„ ches & les faifceaux, à peu près
„ comme s'il eût quitté fa patrie pour
„ aller en exil. Croioit-il plus hono-
„ rable & plus décent pour lui & pour
„ l'Empire Romain, de faire une cé-
„ rémonie fi fainte & fi éclatante à Ri-
„ mini qu'à Rome, & dans une hotel-
„ lerie qu'à la vûe de fes dieux do-
„ meftiques?

An. R. 534. Av. J.C. 218.

Les plaintes de tout le Sénat, & les Députés qu'on lui envoia pour l'obliger de revenir, & de prendre possession du Consulat selon les formes accoutumées, ne gagnérent rien sur son esprit. Il entra en charge à Rimini. Aiant reçu deux Légions de Sempronius l'un des Consuls de l'année précédente, & deux de C. Atilius Préteur, il traversa les sentiers de l'Apennin, pour se rendre dans l'Etrurie.

An. R. 535. Av. J.C. 217.

Cn. Servilius.
C. Flaminius II.

Le Consul Servilius part pour Rimini. *Liv.* XXII. 1.

Servilius entra en charge à Rome aux Ides, c'est-à-dire le 15 de Mars, jour solennel & marqué alors pour cette cérémonie; & assembla les Sénateurs pour les consulter sur les opérations de la campagne qu'il alloit commencer. Cette délibération donna lieu de renouveller les reproches contre Flaminius. Ils se plaignoient, d'avoir créé deux Consuls, & de n'en avoir qu'un. Que Flaminius ne pouvoit passer pour tel, étant parti de Rome sans autorité, & sans auspices. Que c'étoit au Capitole que les Consuls recevoient ces deux caractéres, à la vûe des dieux & des citoiens de

Rome,

Rome, après avoir célébré les Féries Latines, & fait sur la montagne d'Albe, & dans le temple du grand Jupiter, les sacrifices accoutumés; & non pas dans la province & dans une terre étrangére, où il n'avoit porté que la qualité de particulier. Servilius, après avoir reçu ses instructions, s'en alla avec ses troupes à Rimini, pour fermer aux ennemis les passages de ce côté-là.

AN. R. 535. Av. J.C. 217.

Il laissa Rome dans une grande inquiétude. La crainte étoit augmentée par les prodiges qu'on annonçoit de toutes parts. On ordonna des sacrifices, des processions, des priéres dans tous les temples. Outre beaucoup d'autres actes de religion, on donna un festin public, & l'on annonça les * Fêtes de Saturne par des cris, qui furent continués un jour & une nuit. On fit de cette cérémonie une Fête annuelle, que le Peuple eut ordre de célébrer à perpétuité. J'en marquerai les circonstances à la fin de ce Paragraphe.

Renouvellement de la Fête des Saturnales.

Annibal passa son quartier d'hiver dans la Gaule Cisalpine. Il traitoit fort dif-

Annibal renvoie sans rançon les

* *Cette Fête avoit été établie près de trois cens ans auparavant.* Liv. II. 21. *On ne fit ici que la renouveller.*

An. R. 535. Av. J.C. 217.

Prisonniers faits sur les Alliés de Rome.

Polyb. III. 229.

différemment les prisonniers de guerre, selon qu'ils étoient Romains ou Alliés. Il retenoit dans des prisons les Romains, & leur donnoit à peine le nécessaire : au lieu qu'il usoit de toute la douceur possible à l'égard de ceux qu'il avoit pris sur les Alliés. Il les assembla un jour, & leur dit, „ que ce „ n'étoit pas pour leur faire la guerre „ qu'il étoit venu, mais pour prendre „ leur défense contre les Romains : „ qu'il faloit donc, s'ils entendoient „ leurs intérêts, qu'ils embrassassent „ son parti, puisqu'il n'avoit passé les „ Alpes que pour remettre les Italiens „ en liberté, & les aider à rentrer „ dans les villes & dans les terres „ d'où les Romains les avoient chas„ sés. „ Après ce discours, il les renvoia sans rançon dans leur pays. C'étoit une ruse, pour détacher des Romains les peuples d'Italie, pour les porter à s'unir avec lui, & pour soulever en sa faveur tous ceux dont les villes ou les ports étoient soumis à la domination Romaine.

Stratagême dont il se sert pour

Ce fut dans ce même quartier d'hiver, qu'il s'avisa d'un stratagême vraiment Carthaginois. Il étoit environné de peuples légers & inconstans, & la

liai-

liaison qu'il avoit contractée avec eux étoit encore toute récente. Il avoit à craindre que changeant à son égard de dispositions, ils ne lui dressassent des piéges, & n'attentassent sur sa vie. Pour la mettre en sureté, il fit faire des perruques & des habits pour toutes les différentes sortes d'âges : il prenoit tantôt un de ces équipages, & tantôt l'autre, & se déguisoit si souvent, que non seulement ceux qui ne le voioient qu'en passant, mais ses amis même avoient peine à le reconnoître.

[An. R. 535. Av. J.C. 217.]

[Empêcher qu'on n'attente à sa vie.]

[*Polyb.* III. 229. *Liv.* XXII. 1. *App.* 316.]

Cependant les Gaulois souffroient impatiemment que la guerre se fît dans leur pays. Ils n'avoient été engagés à suivre Annibal que par l'espérance du butin. Ils voioient, qu'au lieu de s'enrichir aux dépens d'autrui, leur pays, devenu le théatre de la guerre, étoit également foulé par les quartiers d'hivers des deux armées. Annibal avoit tout à craindre de ce mécontentement qui éclatoit déja par des murmures & des plaintes assez publiques. Pour en détourner les effets, dès que l'hiver fut passé, il se hâta de décamper. Il savoit que Flaminius étoit arrivé à Arretium dans l'Etrurie : il dirigea sa

[Annibal part pour l'Etrurie.]

[*Polyb.* III. 230. *Liv.* XXII. 2.]

An. R. 535. Av. J.C. 217. marche de ce côté-là. Il commença par consulter ceux qui connoissoient le mieux ce pays, pour savoir quelle route il prendroit pour aller aux ennemis. On lui en indiqua plusieurs, qui lui déplurent comme trop longues, & qui l'exposoient à être traversé par les ennemis. Il y en avoit une qui conduisoit à travers certains marais. Celle-ci se trouva plus de son goût, & plus conforme au vif desir qu'il avoit d'en venir aux mains avec le Consul, avant que son Collégue eût pu le joindre : il la préféra. Au bruit qui s'en répandit dans l'armée, chacun fut effraié. Il n'y eut personne qui ne tremblât à la vûe des fatigues & des dangers que l'on éprouveroit en passant ces marécages, dans lesquels même l'Arno depuis quelques jours s'étoit débordé.

Il passe par le marais de Clusium, où il perd un oeil. *Polyb.* III. 230. 231. *Liv.* XXII. 2. Annibal, bien informé que le fond en étoit ferme, leva le camp, & fit son avant-garde des Africains, des Espagnols, & de tout ce qu'il avoit de meilleures troupes. Il y entre-méla le bagage, afin que, s'ils étoient obligés de s'arrêter, ils ne manquassent de rien. Le corps de bataille étoit composé de Gaulois ; & la Cavalerie fesoit l'arriére-garde. Il en avoit donné la con-

conduite à Magon, avec ordre de faire avancer de gré ou de force les Gaulois, en cas que par lâcheté ils paruſſent ſe rebuter, & vouloir rebrouſſer chemin. An. R. 535. Av. J.C. 217.

Les Eſpagnols & les Africains traverſérent ſans beaucoup de peine. On n'avoit point encore marché dans ce marais; il fut aſſez ferme ſous leurs piés. D'ailleurs c'étoient des ſoldats endurcis à la fatigue, & accoutumés à ces ſortes de travaux. Il n'en fut pas de même quand les Gaulois paſſérent. Le marais avoit été foulé par ceux qui les avoient précédés. Ils ne pouvoient avancer qu'avec une peine extrême; &, peu faits à ces marches pénibles, ils ne ſupportoient celle-ci qu'avec la derniére impatience. Cependant il ne leur étoit pas poſſible de retourner en arriére: la Cavalerie les pouſſoit ſans ceſſe en avant. Il faut convenir que toute l'armée eut beaucoup à ſouffrir. Pendant quatre jours & trois nuits elle eut le pié dans l'eau. Mais les Gaulois ſouffrirent plus que tous les autres. La plupart des bêtes de charge moururent dans la boue. Elles ne laiſſérent pas, même alors, d'être de quelque utilité. Hors de l'eau, ſur les balots qu'elles portoient, on dormoit au-

An. R. 535. Av. J.C. 217.

au moins quelque partie de la nuit. Quantité de chevaux y perdirent la corne de leurs piés. Annibal lui-même, monté sur le seul éléphant qui lui restoit, eut toutes les peines du monde à s'en sortir. Une fluxion qui lui survint sur les yeux, causée tant par l'alternative du froid & du chaud assez ordinaire au commencement du printems, que par les insomnies continuelles, & les vapeurs grossiéres du marais, le tourmenta beaucoup. Et comme la conjoncture ne lui permettoit pas d'arrêter pour se guérir, cet accident lui fit perdre un œil.

Annibal s'avance vers l'ennemi, & ravage tout le pays, pour attirer le Consul au combat.

Lorsqu'il fut sorti avec bien de la peine de ces terres humides & marécageuses, il campa dans le premier endroit sec qu'il rencontra, pour donner quelque relâche à ses troupes. Et aiant appris par ses coureurs que l'armée ennemie étoit encore aux environs d'Arretium, il s'attacha avec une application infinie à connoître, d'un côté les desseins & le caractére du Consul, de l'autre la situation du pays, les moiens dont il devoit se servir pour avoir des vivres, les chemins par où il pouvoit les faire conduire dans son camp, & généralement toutes les cho-

Polyb. III. 231. *Liv.* XXII. 3.

ses

ses qui pouvoient lui être avantageu- ses dans la conjoncture présente : at- tentions bien dignes d'un grand hom- me de guerre, & qui n'agit point au hazard. Il sut donc que le pays entre Fésules & Arrétium étoit le plus fertile de l'Italie, & qu'on y trouvoit en abondance des troupeaux, des blés, & tous les fruits que la terre produit pour la nourriture des hommes. A l'é- gard de Flaminius, que c'étoit un hom- me habile à s'insinuer dans l'esprit de la populace, mais qui, sans avoir au- cun talent ni pour le gouvernement ni pour la guerre, avoit une haute idée de sa capacité dans l'un & dans l'autre, & par cette raison ne consultoit & ne croioit personne : du reste vif, bouillant, hardi jusqu'à la témérité. De là Annibal conclut que, s'il fesoit le dégât de la campagne sous ses yeux, il l'attireroit infailliblement à un com- bat.

An. R. 535. Av. J.C. 217.

Fiesole & Arizzo, villes de Toscane.

Il n'oublia rien de ce qui pouvoit irriter le caractére bouillant de son ad- versaire, & le précipiter plus infail- liblement dans les vices qui lui étoient naturels. Ainsi laissant l'armée Romai- ne à la gauche, il prit sur la droite du côté de Fésules, & mettant tout à

feu

An. R. 535. Av. J. C. 217.

Flaminius, malgré les avis du Conseil de guerre, & les mauvais présages, engage le combat.

Polyb. III. 233. *Liv.* XXII. 3. *App.* 319.

feu & à sang dans le plus beau pays de l'Etrurie, il étala aux yeux du Consul le plus de ravage & de désolation qu'il lui fut possible. Flaminius n'étoit pas d'humeur à rester tranquille dans son camp, quand même Annibal seroit demeuré en repos dans le sien. Mais quand il vit qu'on pilloit à ses yeux les terres des Alliés, qu'on emportoit impunément le butin qu'on avoit fait sur eux, & que la fumée lui annonçoit de tout côté la ruine entiére du pays, il crut que c'étoit une honte pour lui, qu'Annibal marchât la tête levée par le milieu de l'Italie, prêt de s'avancer jusques aux portes de Rome, sans trouver de résistance. Ce fut inutilement que tous ceux qui composoient le Conseil de guerre voulurent lui persuader, „ de préférer le parti le plus „ sûr à celui qui paroissoit le plus glo- „ rieux ; d'attendre son Collégue pour „ agir tous deux de concert avec tou- „ tes les forces de l'Empire réunies en- „ semble, & de se contenter jusques- „ là de détacher la Cavalerie & l'In- „ fanterie légére pour empêcher les „ ennemis de faire leurs ravages avec „ tant de licence & de sécurité. „ Flaminius ne put entendre ces sages dis-

cours.

cours sans indignation. Il sortit brusquement du Conseil, & donna en même tems le signal de la marche & du combat. *Oui sans doute*, dit-il, *demeurons les bras croisés devant les murs d'Arrétium. Car c'est là notre patrie : c'est là que sont nos dieux pénates. Souffrons qu'Annibal, échapé de nos mains, désole impunément l'Italie, & que mettant tout à feu & à sang il arrive jusqu'aux portes de Rome. Et pour nous, gardons-nous bien de sortir d'ici, qu'un Arrêt du Sénat ne vienne tirer Flaminius d'Arrétium, comme autrefois Camille de Veies, pour aller au secours de la patrie.* AN. R. 535. AV. J.C. 217.

En disant ces mots, il sauta sur son cheval. Mais le cheval s'abbatit sous lui, & le fit tomber la tête la premiére. Tous ceux qui étoient présens furent effraiés de cet accident, comme d'un mauvais présage. Pour lui il n'en fit aucun cas. L'Officier qui présidoit aux Auspices lui aiant annoncé que les poulets ne mangeoient point, & qu'il faloit remettre le combat à un autre jour : *& s'il leur prend fantaisie encore de ne point manger*, dit Flaminius, *que faudra-t-il faire? Se tenir en repos*, répondit l'Officier. *Merveilleux auspices*, s'écria Flaminius ! *Si les poulets* Cic. de divinat. I. 77.

AN. R. 535. Av. J.C. 217.

ont bon appétit, on pourra donner le combat : s'ils ne mangent point, parce qu'ils seront bien rassasiés, il faudra se donner de garde de livrer la bataille. Il donna ordre qu'on prît les drapeaux, & qu'on le suivît. Dans le moment même on vint l'avertir qu'un porte-enseigne ne pouvoit, quelque effort qu'il fît, arracher de terre son drapeau, qui selon l'usage y étoit enfoncé. Flaminius, sans faire paroitre aucun étonnement, se tournant du côté de celui qui lui annonçoit cette nouvelle : *Ne m'apportes-tu point aussi*, lui dit-il, *des lettres du Sénat, pour m'empécher de donner bataille? Va-t-en: dis au porte-enseigne, que si la crainte a glacé ses mains, il creuse la terre tout autour pour retirer son drapeau.*

Dès lors l'armée commença à marcher. Pendant que la présomption du Général inspiroit une certaine joie au soldat, qui étoit frapé de l'air de confiance de son Général, sans être en état de peser les motifs de cette confiance; les premiers Officiers qui avoient été d'un avis contraire dans le Conseil, étoient de plus effraiés du double prodige dont ils venoient d'être témoins.

Fameuse ba-

Cependant Annibal avançoit toujours.

jours vers Rome, aiant Cortone à sa gauche, & le Lac de Trasiméne à sa droite. Quand il vit que le Consul approchoit, il étudia le terrain, pour livrer bataille à son avantage. Sur sa route il trouva un vallon fort uni & spacieux. Deux chaînes de montagnes le bordoient de côté & d'autre dans sa longueur. Il étoit fermé au fond par une colline escarpée & de difficile accès. A l'entrée se présentoit le Lac, entre lequel & le pié des montagnes il y avoit un défilé étroit qui conduisoit dans le vallon. Il fila par ce sentier, gagna la colline du fond, & s'y posta avec les Espagnols & les Africains. A droite derriére les hauteurs, il plaça les Baléares, & les autres gens de trait. Pour la Cavalerie & les Gaulois, il les posta derriére les hauteurs de la gauche, & les étendit de maniére que les derniers touchoient au défilé par lequel on entroit dans le vallon. Il passa une nuit entiére à dresser ses embuscades: après quoi il attendit tranquillement qu'on vînt l'attaquer.

AN. R. 535. Av. J.C. 217.

Taille près du Lac de Trasiméne.

Polyb. III. 234-236. *Liv.* XXII. 4-7. *Plut. in Fab.* 175.

Le Consul marchoit derriére avec un empressement extrême de joindre l'ennemi. Le premier jour, comme il étoit arrivé tard, il campa auprès du

Lac.

An. R. 535. Av. J.C. 217. Lac. Il ne faloit pas une grande expérience de la guerre, pour voir que c'étoit se perdre, que de s'engager dans un pareil défilé. Cependant, le lendemain avant la pointe du jour, sans avoir pris la précaution de faire reconnoitre les lieux, & sans attendre que le jour l'éclairât suffisamment, il y fait entrer ses troupes. Il poussa même si loin sa folle confiance, qu'il se fit suivre par une troupe de valets d'armée, qui portoient des chaînes dont il prétendoit charger les Africains déja vaincus dans son imagination. Il s'étoit élevé ce matin-là un brouillard fort épais. Quand le Consul eut étendu ses troupes dans la plaine, il crut n'avoir affaire qu'à ceux des Carthaginois qu'il voioit devant lui, & qui avoient Annibal à leur tête. Il ne pensa point du tout qu'il pût y avoir d'autres corps de troupes embusqués des deux côtés derriére les montagnes. Annibal l'aiant laissé avancer plus de la moitié du vallon, & voiant l'avant-garde des Romains assez près de lui, donna le signal du combat, & envoia ordre à ceux qui étoient en embuscade d'attaquer en même tems l'ennemi de tous côtés. On peut juger du trouble des Romains.

Polyb.

Ils

Ils n'étoient pas encore rangés en bataille, & n'avoient pas préparé leurs armes, lorsqu'ils se virent assaillis en même tems par devant, par derriére, & par les flancs. Flaminius, destitué d'ailleurs de toutes les qualités nécessaires à un Général, avoit du courage. Seul intrépide dans une consternation si universelle, il anime ses soldats de la main & de la voix, & les exhorte à se faire un passage par le fer à travers les ennemis. Mais le tumulte qui régne par tout, les cris affreux des combattans, & le brouillard qui s'étoit élevé, empéchent qu'on ne puisse ni le voir, ni l'entendre. Cependant, lorsqu'ils aperçurent qu'ils étoient enfermés de tous côtés ou par les ennemis, ou par le Lac & les montagnes, l'impossibilité de se sauver par la fuite rappella leur courage, & l'on commença à combattre de tous côtés avec une animosité étonnante. L'acharnement fut si grand dans les deux armées, que personne ne sentit le tremblement de terre qui renversa des villes presque entiéres en plusieurs contrées de l'Italie, & produisit des effets étonnans.

An. R. 535. Av. J.C. 217.

L'action dura trois heures. Flaminius

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

nius aiant été tué par un Gaulois Insubrien, les Romains commencérent à plier, & prirent ensuite ouvertement la fuite. Un grand nombre cherchant à se sauver, se précipitérent dans le Lac. D'autres aiant pris le chemin des montagnes, se jettérent eux-mêmes au milieu des ennemis qu'ils vouloient éviter. Six mille seulement s'ouvrirent un passage à travers les vainqueurs, & se retirérent en un lieu de sureté: mais ils furent arrétés & faits prisonniers le lendemain par Maharbal, qui les assiégea, & les réduisit à une si grande extrémité, qu'ils mirent bas les armes, & se rendirent, sous la promesse qui leur fut faite qu'ils auroient la liberté de se retirer.

Telle fut la fameuse bataille de Trasiméne, que les Romains mettent au nombre de leurs plus grandes calamités: tel le fruit de la témérité de Flaminius. Il lui en couta la vie à lui-même, & à Rome la perte de tant de braves gens, qui auroient été invincibles sous un autre Général. Les Romains perdirent quinze mille hommes dans le combat même. Environ dix mille se rendirent à Rome par différens

différens chemins. Il ne fut tué que quinze cens hommes du côté des Carthaginois : mais il leur mourut un grand nombre de blessés. Annibal traita fort durement les prisonniers Romains, ceux même qui s'étoient rendus à Maharbal, prétendant que cet Officier n'avoit point été en droit de traiter avec eux sans l'avoir consulté. Pour les Latins alliés des Romains, il les renvoia sans rançon. Il fit chercher inutilement le corps de Flaminius pour lui donner une sépulture honorable. Il rendit les derniers devoirs aux Officiers & aux soldats de son armée qui étoient restés sur le champ de bataille : après quoi il mit ses troupes en quartiers de raffraichissement.

AN. R. 535. Av. J.C. 217.

Il n'est pas nécessaire que je ramasse ici sous un même point de vûe toutes les fautes de Flaminius. Elles sont sensibles, grossiéres, & frapent les yeux les moins clairvoians. Voila ce que produit une aveugle estime de soi-même, & une folle présomption, qui ne doute de rien, qui croiroit se deshonorer que de demander ou de suivre conseil, qui se flate toujours d'un succès heureux, sans avoir pris aucune

Contraste de Flaminius & d'Annibal.

AN. R. 535. Av. J. C. 217. aucune mesure pour se l'assurer, & qui ne voit le péril que lorsqu'il n'est plus possible de l'éviter.

Quel contraste dans Annibal, qui montre, dans l'action dont il s'agit, toutes les qualités d'un grand Général d'armée: vigilançe, activité, prévoiance de l'avenir, science profonde de toutes les régles de l'art militaire & de toutes les ruses de guerre, attention infatigable à se faire instruire de tout, enfin habileté merveilleuse à profiter des conjonctures du tems, des lieux, des personnes, & à les faire toutes servir à ses desseins!

Mauvais choix du Peuple, cause de la défaite.

Je ne puis pardonner au Peuple Romain d'avoir, par prévention pour un factieux qui savoit le flater, opposé à un si formidable ennemi un Capitaine aussi méprisable qu'étoit Flaminius. De tels choix, & ils ne sont pas rares, mettent souvent un Etat à deux doits de sa perte.

Affliction générale qu'elle cause à Rome.

Polyb. III. 236. *Livius* XXII. 7.

Dès qu'on reçut à Rome la nouvelle de la défaite de l'armée auprès du Lac de Trasiméne, tout le peuple courut dans la place publique avec beaucoup de fraieur & de consternation. Les Dames errant par les rues demandoient à tous ceux qu'elles ren-

rencontroient, quelle étoit dont cette fâcheuse nouvelle qui venoit d'arriver, & en quel état se trouvoit l'armée de la République. On s'assembloit en foule autour de la Tribune aux haranges & du Sénat, & l'on invitoit les Magistrats à s'y rendre, pour apprendre d'eux ce qui s'étoit passé. Enfin vers le soir, le Préteur M. Pomponius parut en public. Il ne chercha aucun détour pour adoucir une nouvelle si funeste : l'infortune étoit trop grande, pour pouvoir être palliée. *Nous avons*, dit-il, *perdu une grande bataille.* Quoiqu'il ne fût entré dans aucun détail, les particuliers, sur des bruits confus, ne laissoient pas de raporter diverses circonstances : „ Que le Consul avoit été tué ; que la „ plus grande partie des troupes étoit „ restée sur la place ; qu'il ne s'étoit „ sauvé qu'un petit nombre de soldats, que la fuite avoit dispersés „ dans l'Etrurie, ou que le vainqueur „ avoit fait prisonniers.

AN. DE R. 535. AV. J. C. 217.

Ceux dont les parens avoient servi sous le Consul Flaminius, avoient l'esprit partagé en autant d'inquiétudes, qu'il y a de malheurs différens qui peuvent arriver à des vaincus ; & person-

AN. R. 535. AV. J.C. 217.

ne ne savoit encore ce qu'il devoit espérer ou craindre. Le lendemain, & plusieurs jours après, on vit aux portes une multitude de citoiens, mais beaucoup plus de femmes que d'hommes, qui attendoient le retour de leurs proches, ou de ceux qui leur en pouvoient dire des nouvelles. Et, s'il arrivoit quelqu'un de leur connoissance, ils l'entouroient aussitôt, & ne le quittoient point, qu'ils n'eussent appris de lui toutes les particularités qu'ils desiroient savoir. Ils s'en retournoient ensuite dans leurs maisons la douleur ou la joie peintes sur le visage, selon les nouvelles qu'ils avoient apprises, accompagnés de gens qui leur fesoient des complimens de félicitation ou de condoléance.

Les femmes, encore plus que les hommes, firent éclater leur tristesse ou leur joie. On raporte qu'il y en eut une qui mourut aux portes mêmes de la ville, à la vûe inopinée de son fils, qui revenoit de l'armée: qu'une autre, à qui l'on avoit faussement annoncé la mort du sien, expira d'un excès de plaisir dans le moment même qu'elle le vit entrer dans son logis, où elle

s'a-

s'abandonnoit à la douleur. Pendant plusieurs jours, les Préteurs tinrent le Sénat assemblé depuis le matin jusqu'au soir, pour délibérer sur le parti qu'il convenoit de prendre, & déterminer quel Chef & quelles troupes ils pourroient opposer aux Carthaginois victorieux. An. R. 535. Av. J.C. 217.

Avant qu'ils eussent pris aucunes mesures certaines, on leur vint tout d'un coup annoncer un nouveau malheur. Annibal avoit défait quatre mille Cavaliers, que le Consul Cn. Servilius avoit fait partir pour aller au secours de son Collégue, mais qui s'étoient arrétés dans l'Ombrie, dès qu'ils avoient appris ce qui s'étoit passé auprès du Lac de Trasiméne. Cette perte fit différentes impressions sur les esprits. Les uns la regardoient comme légére en comparaison de celle qu'on avoit faite auparavant, dont ils étoient uniquement occupés. Les [a] autres n'en jugeoient pas par le nombre de ceux qu'on avoit perdus : mais, comme le moindre accident suffit pour accabler un corps déja affoibli

Nouvelle défaite de quatre mille Cavaliers. *Liv.* XXII. 8.

 par

a Pars, non id quod acciderat, per se æstimare: sed, ut in affecto corpore quamvis levis causa magis, quàm valido gravior, sentiretur; ita tum ægræ & affectæ civitati quod-

An. R. 535. Av. J. C. 217.

par une dangereuse maladie, pendant que celui qui a encore toute sa vigueur peut résister à un choc beaucoup plus rude ; de même ils croioient qu'on devoit considérer la défaite de ces Cavaliers non en elle-même, mais selon le raport qu'elle avoit aux forces épuisées de la République, qui la mettoient hors d'état de soutenir le plus léger échec. Dans une si triste conjoncture, on eut recours à un reméde qui n'avoit été emploié depuis lontems, & l'on résolut de créer un Dictateur. Nous verrons dans le Tome suivant sur qui ce choix tomba.

Digression sur les Saturnales.

Les Saturnales étoient une Fête instituée en l'honneur de Saturne. La Fable, qui en a fait un dieu, a caché sous plusieurs fictions la vérité de son histoire. On croit que Saturne étoit un Roi fort puissant. Après divers événemens, vaincu par son fils Jupiter qui s'empara de son trône, il se retira auprès de Janus Roi des Abo-

cumque adversi inciderit, non rerum magnitudine, sed viribus extenuatis, quæ nihil quod aggravaret pati possent, æstimandum esse. Liv.

Aborigénes en Italie, dont il fut bien reçu. Il [a] gouverna avec lui ces peuples qui étoient presque sauvages, régla leurs mœurs, leur donna des loix, leur apprit à cultiver la terre, inventa la faucille à moissonner, qui lui resta pour symbole. La paix & l'abondance dont ils jouirent pendant son régne, firent donner à cet heureux tems le nom de siécle d'or ; & ce fut pour en retracer la mémoire qu'on institua la fête des Saturnales.

On s'attacha particuliérement à représenter dans cette fête l'égalité qui régnoit du tems de Saturne parmi les hommes, vivans sous les Loix de la nature sans diversité de conditions; la servitude ne s'étant introduite dans le monde que par la violence & la tyrannie.

Cette fête commença, à ce que l'on croit, dès le tems de Janus qui survécut à Saturne, & le mit au nom-

a Italiæ cultores primi Aborigines fuere : quorum rex Saturnus tantæ justitiæ fuisse traditur, ut neque servierit sub illo quisquam, neque quicquam privatæ rei habuerit ; sed omnia communia, & indivisa omnibus fuerint, veluti unum cunctis patrimonium esset. Ob cujus exempli memoriam cautum est, ut Saturnalibus exæquato omnium jure passim in conviviis servi cum dominis recumbant. *Justin.* XLIII. 1.

bre des dieux. Elle n'étoit originairement qu'une ſolennité populaire. Tullus Hoſtilius donna à cette coutume dans Rome le ſceau de l'autorité publique, & l'éleva au rang de fête légitime : du moins en fit-il le vœu. Il paroit que ce vœu ne fut accompli que ſous le Conſulat de A. Sempronius & de M. Minutius, du tems deſquels on fit la dédicace d'un Temple conſacré à Saturne, qui devint le Tréſor public du Peuple Romain, (*ærarium*) où l'on gardoit les deniers & les actes publics. En même tems fut établie dans toutes les formes la fête des Saturnales. La célébration en fut apparemment diſcontinuée dans la ſuite, & rétablie à perpétuité dans la ſeconde année de la guerre d'Annibal ſous le Conſulat de Servilius & de Flaminius, comme nous l'avons marqué.

Dionyſ. Halic. III. 175. *Liv.* II. 21.

Liv. XXII. 1.

C'étoit [a] des jours de réjouiſſance, qui ſe paſſoient en feſtins. Les Romains quittoient la Toge, & paroiſſoient en public en habit de table. Il s'envoioient des préſens, comme aux étrennes, qui s'appelloient *apophoreta*, & qui ont donné le nom au dernier livre des Epigrammes de Martial.

a Hilara ſanè Saturnalia. *Cic. Epiſt. ad Attic.* V. 20.

tial. Les Jeux de hazard, défendus en un autre tems, étoient alors permis. Le Sénat vaquoit: les affaires du Barreau cessoient: les Ecoles étoient fermées. Il paroissoit de mauvais augure de commencer la guerre, & de punir les criminels, pendant un tems consacré aux plaisirs.

Lès enfans annonçoient la fête en courant dans les rues dès la veille, & criant, *Io Saturnalia.* On voit encore des Médailles sur lesquelles ces mots sont gravés. C'est le fondement de la raillerie piquante que le fameux Narcisse affranchi de Claude essuia, lorsque cet Empereur l'envoia dans les Gaules pour appaiser une sédition qui s'étoit élevée parmi les troupes. Etant monté sur le tribunal pour haranguer l'armée à la place du Général, les soldats se mirent à crier, *Io Saturnalia,* voulant dire que c'étoit la fête des Saturnales, où les Esclaves fesoient les maîtres.

Dio LX. 677.

Cette fête ne duroit d'abord qu'un jour. Dans la suite elle fut portée jusqu'à trois, puis jusqu'à cinq, & enfin jusqu'à sept, en y joignant les deux jours d'une fête contigue. Elle se célébroit dans le mois de

Décembre ; XIV * Kal. Jan.

La plus singuliére & la plus remarquable des pratiques qui s'observoient pendant les Saturnales, est celle qui regarde les Esclaves ; & c'est pour cela que je l'ai réservée pour la fin. J'ai déja remarqué que cette fête avoit été principalement établie pour conserver le souvenir de l'égalité primitive & naturelle qui étoit entre tous les hommes. C'est [a] pour cela qu'alors la puissance des maîtres sur les esclaves étoit suspendue. Ils se fesoient un divertissement de changer d'état & d'habit avec eux. Ils leur donnoient autorité sur toute la maison, qui leur devenoit soumise comme une petite République. Ils vouloient qu'on leur rendit les mêmes respects & les mêmes devoirs qu'à eux. Non seulement ils les admettoient à leur table, mais, selon Athénée, ils les y servoient. Enfin ils leur don-

Athen. XIV. 639.

* *Le XIV. Kal. Jan. dans l'année de Numa, où le mois de Décembre n'avoit que 29 jours, étoit le* 17 *Décembre. Depuis la réformation du Calendrier par César, qui donna* 31 *jours à ce mois, c'étoit le dix-neuf.*

a Instituerunt diem festum, quo non solùm cum servis domini vescerentur, sed quo utique honores illis in domo gerere, jus dicere permiserunt, & domum pusillam rempublicam esse judicaverunt. *Senec. Epist.* 47.

donnoient la liberté de dire & de faire tout ce qu'il leur plaisoit. C'est ce droit dont Horace accorde l'exercice à Davus son esclave, qui souhaitoit lui dire bien des choses, mais qui craignoit de lui déplaire. *Use*, lui dit son Maître, *de la liberté que te donne le mois de Décembre.* Satyr. 7. lib. 2.

> Age : libertate Decembri
> (Quando ita majores voluerunt) utere : narra.

Le pouvoir souverain que les Maîtres avoient sur leurs esclaves pouvoit facilement dégénérer en dureté & en tyrannie. La coutume dont nous parlons avoit été sagement établie pour les faire souvenir que les [a] Esclaves étoient hommes comme eux, & devoient par conséquent être traités avec humanité, & regardés par les Maîtres comme des espéces de commensaux & d'amis d'un ordre inférieur. C'est [b] par la même raison qu'à Rome, dans la cérémonie la plus capable d'inspirer des sentimens de complaisance & d'orgueil, je veux dire dans le triomphe, où le vain-

a Servi sunt? imò homines. Servi sunt? imò contubernales. Servi sunt? imò humiles amici. *Senec. Epist.* 47.

b Hominem se esse etiam triumphans in

queur du haut d'un char pompeux étoit donné en ſpectacle à tout un peuple, on avoit ſoin de placer derriére lui un Eſclave qui l'avertiſſoit de ſe ſouvenir qu'il étoit homme.

On ſait quelle cruauté les Lacédémoniens exerçoient ſur les Ilotes, qui étoient leurs eſclaves. Il n'en étoit pas ainſi à Rome, & Plutarque en apporte une raiſon fort naturelle & fort ſenſible. „ Alors, dit-il en parlant des premiers tems de la République, „ on traitoit les Eſclaves avec beaucoup de douceur, les Maîtres les „ regardant comme leurs compagnons „ plutôt que comme leurs Eſclaves, „ parce qu'ils travailloient avec eux „ à la campagne, & vivoient avec „ eux. C'eſt pourquoi ils leur témoignoient beaucoup de bonté, & „ leur permettoient une ſorte de liberté & de familiarité, qui adouciſſoit leur ſervitude.

† *Plut. in Coriol. pag.* 225.

Sans parler des vûes de la religion, il n'y a qu'à gagner pour les Maîtres dans

ſublimiſſimo illo curru admonetur. Suggeritur enim à tergo : RESPICE POST TE. HOMINEM MEMENTO TE ETIAM. *Tertull. Apolog. cap.* 33.

Et ſibi Conſul
Ne placeat, ſervus curru portatur eodem.
Juvenal. Sat. X.

dans les traitemens doux & humains qu'ils font à leurs serviteurs. [a] L'amour sert avec toute une autre fidélité & tout un autre zêle que la crainte. Sénéque félicite un de ses amis sur ce qu'il traite ses esclaves avec bonté & douceur; & il l'exhorte [b] fort à ne point être sensible aux frivoles & injustes reproches de ceux qui lui savent mauvais gré de ce qu'il se familiarise avec ceux qui le servent, & de ce qu'il ne leur fait pas sentir sa supériorité avec un air de fierté & de hauteur.

D'ailleurs il se trouvoit à Rome des Esclaves d'un rare mérite, soit pour l'esprit & les sciences, soit pour la vertu & la fidélité. La [c] servitude ne tombe que sur le corps, & n'a aucun droit sur l'ame. Le corps peut être vendu & acheté : l'ame demeure toujours libre & indépendante. Cela est si vrai, dit Séné-

 que,

a Fidelius & gratius semper obsequium est, quod ab amore, quàm quod à metu proficiscitur. *Hieron. ad Celantiam.*

b Non est quòd fastidiosi te deterreant, quo minùs servis tuis hilarem te præstes; & non superbè superiorem. *Senec. Epist.* 47.

c Errat, si quis existimat servitutem in totum hominem descendere : pars melior ejus excepta est. Corpora obnoxia sunt, & ascripta dominis : mens quidem sui juris... Corpus itaque est, quod domino fortuna tradidit : hoc emit, hoc vendit. Interior

que, que nous ne sommes pas en droit de leur commander tout ce que nous voulons, ni eux obligés de nous obéir en tout. Ils n'exécuteront jamais des ordres qui seront contre la République, & ne préteront leur ministére à aucun crime.

Mem. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tome III.

J'ai tiré une partie de ce que j'ai dit sur les Saturnales d'un petit Mémoire sur la même matiére, laquelle est traitée à fond dans Macrobe, & dans le dialogue de Lipse sur les Saturnales.

Réflexion sur les Vœux.

CE N'EST point sans raison que le Peuple Romain fut extrêmement irrité & allarmé du refus impie que fit le Consul Flaminius d'observer les cérémonies de religion prescrites aux Consuls avant leur départ de Rome pour la guerre : dont l'une des plus solennelles étoit de faire des vœux & d'offrir des sacrifices aux dieux dans le Capitole pour attirer la protection

illa pars mancipio dari non potest. Ab hac quidquid venit, liberum est: Non enim aut nos omnia jubere possumus, aut in omnia servi parere coguntur. Contra rempublicam imperata non facient; nulli sceleri manus commodabunt. *Senec. de Benef.* III. 20.

tion divine sur leurs armes. Jamais les Consuls ne se mettoient en campagne, que préalablement à tout ils ne se fussent acquittés de ce devoir. Jamais on n'entreprenoit de guerre, sans y avoir auparavant satisfait. Dans l'année même dont nous parlons ici, le [a] Préteur, au nom & par ordre du Peuple Romain, fit des vœux *en cas que la République demeurât pendant dix ans dans l'état où elle étoit actuellement*. Quand le Peuple Romain porta ses armes contre Antiochus, il promit de faire célébrer pendant dix jours de suite les grands Jeux Romains en l'honneur de Jupiter, si cette guerre réussissoit. [b] Souvent, dans l'ardeur même du combat, les Généraux fesoient des vœux, lorsque l'armée se trouvoit dans un grand danger. Car [c] le tems de s'adresser à la Divinité, c'est lorsqu'il ne reste plus de ressource du côté des hommes. L'Histoire Romaine est pleine de faits pareils. *Liv.* XXXVI. 2.

Mais la coutume de faire des vœux n'étoit

a Prætor vota suscipere jussus, si in decem annos Respublica eodem stetisset statu. *Liv.* XXI. 62.

b Bellona, si hodie nobis victoriam duis, ast ego tibi templum voveo. *Liv.*

c Tum præcipue votorum locus erat, cùm spei nullus esset. *Plin.* VIII. 16.

n'étoit point particuliére au Peuple Romain. Elle est de toutes les nations & de tous les tems, & vient par conséquent de la révélation. Car un usage universel est une preuve manifeste qu'une tradition générale vient de la premiére famille d'où sont sortis tous les hommes. Et ce ne sont pas seulement les Etats & les Républiques, mais les particuliers, qui de tout tems sont en possession de faire des vœux à Dieu pour en obtenir leurs besoins même temporels.

A ne consulter que les lumiéres de la raison humaine, on pourroit peut-être croire que ce n'est pas traiter assez respectueusement la Divinité, que de l'abaisser à de petits détails, tels que le soin de nous fournir les choses nécessaires pour la vie; ou de stipuler avec elle, que, si elle veut se charger de ce soin, nous remplirons de nôtre côté certains devoirs, auxquels nous ne nous obligeons qu'à cette condition. Mais l'on se tromperoit, si l'on jugeoit ainsi des Vœux.

Dieu a voulu, par ce moien, conserver dans l'esprit de tous les peuples une idée claire de sa Providence, du soin qu'il prend de tous les hom-

hommes en particulier, de la souveraine autorité qu'il conserve sur tous les événemens de leur vie, de la pleine liberté où il est de faire servir la nature & toutes choses à ses volontés, & de l'attention qu'il a sur ceux qui l'invoquent, & ont recours à lui dans leurs besoins.

Les Payens ont reconnu cette vérité. Sénéque, en réfutant Epicure qui prétendoit que la Divinité ne se méloit en aucune sorte des affaires des hommes, emploie contre lui, comme un argument invincible, l'opinion commune & l'usage universel du genre humain sur ce point. Il [a] faut, dit-il, pour penser comme fait Epicure, ignorer que de toutes parts, dans tous les tems, chez tous les peuples, les hommes levent des mains suppliantes vers le Ciel, & lui font des Vœux, pour en obtenir des graces. En useroient-ils de la sorte, & auroient-ils tous la stupide extravagance d'adresser

Senec. de Benef. IV. 4.

a Hoc qui dicit, non exaudit precantium voces, & undique sublatis in cœlum manibus vota facientium privata ac publica. Quod profectò non fieret, nec in hunc furorem omnes mortales consensissent, alloquendi surda numina & inefficaces deos: nisi nossent illorum beneficia nunc ultro oblata, nunc orantibus data.

ser leurs priéres & leurs vœux à une Divinité qu'ils croiroient sourde & impuissante ? & ce concert général n'est-il pas une preuve certaine de la conviction intime où ils sont que Dieu les écoute & les exauce ?

DIGRESSION

sur les Publicains.

COMME il sera parlé des Publicains dans le Volume suivant, je me croi obligé d'en donner une légére idée. Je réduirai à deux articles ce que j'ai à dire sur ce sujet. Le premier traitera des Revenus du Peuple Romain, le second des Publicains, chargés du recouvrement de ces revenus.

ARTICLE PREMIER.

Des Revenus du Peuple Romain.

LES REVENUS du Peuple Romain consistoient principalement en deux espéces de droits, qui se levoient ou sur les citoiens, ou sur les Alliés de l'Empire : *Tributum* & *Vectigal*. Je les nommerai *Tribut* & *Impôt*, quoique peut-être ces mots, en notre langue, ne rendent pas exactement les termes Latins. La suite en fera connoitre la différence.

§. I.

§. I.

Des Tributs.

TRIBUT, eſt une contribution perſonnelle que les Princes ou les Républiques levent ſur leurs ſujets pour ſoutenir les dépenſes de l'Etat.

Le Tribut ſe paioit à Rome d'abord également & par tête, ſans diſtinction de biens ni de condition. Servius Tullius, ſixiéme Roi des Romains, abrogea cette coutume, & régla les contributions ſur le revenu de chaque particulier, comme on l'a expliqué en parlant de l'établiſſement du Cens. Elles n'étoient pas conſidérables dans les commencemens. Mais quand on eut commencé à donner la paie aux ſoldats, qui juſques-là avoient ſervi gratuitement, les contributions augmentérent toujours de plus en plus avec les beſoins de l'Etat. Elles étoient de deux ſortes: les unes ordinaires & réglées, qui ſe paioient chaque année; les autres extraordinaires, qui ne ſe levoient que dans les néceſſités preſſantes de la République: comme cela arriva l'année de Rome 538 ſous le Conſulat de Q. Fabius Maximus & de M. Claudius Mar- *Liv.* XXIV. 11.

Marcellus, où les particuliers furent taxés selon leur revenu à une certaine somme pour équiper la flote & fournir des matelots.

Cic. de Offic. II. 76. Ces Tributs continuérent d'être levés sur les particuliers jusqu'à l'année de Rome 586. Alors Paul Emile fit porter dans le Trésor public des sommes si considérables d'or & d'argent du butin qu'il avoit fait sur Persée dernier Roi des Macédoniens, que la République se trouva en Etat de soulager absolument les citoiens de tout Tribut ; & ils jouirent de cette exemption, jusqu'à l'année qui suivit la mort de César.

Je ne puis m'empécher d'insérer ici un mot que Cicéron ajoute au récit que je viens de faire, & qui est bien honorable pour Paul Emile. Après avoir raporté qu'il fit entrer des sommes immenses dans le Trésor public: „ Pour lui, dit-il, il ne porta dans sa „ maison qu'une gloire immortelle. *At hic nihil domum suam præter memoriam nominis immortalem detulit.* Quel noble & rare desintéressement !

§. II.

§. II.

Des Impôts.

J'APPELLE ainsi ce que les Latins nommoient *Vectigalia.* Ces revenus, dans les anciens tems de la République, étoient de trois sortes, & se tiroient ou des terres, ou des paturages appartenans à la République, ou des droits de péage, d'entrée & de sortie des marchandises : c'est ce que l'on appelloit *Decumæ, Scriptura, Portorium.*

DECUMÆ, ou *Decimæ.* Quand les Romains avoient vaincu un peuple soit dans l'enceinte soit hors de l'Italie, ils lui ôtoient une partie de ses terres, dont ils abandonnoient les unes aux citoiens qui s'y établissoient en Colonie, & se réservoient la propriété des autres qu'ils louoient à des particuliers, à condition qu'ils paieroient au Peuple Romain la dixme du revenu de ces terres.

Les dixmes ne se levoient pas de la même maniére dans toutes les provinces. Il y en avoit de qui l'on exigeoit une certaine mesure de blé ou une certaine somme d'argent fixe & réglée, comme dans l'Espagne, & dans

In Verr. lib. III. 12.

dans l'Afrique ; & cet impôt s'appelloit *vectigal certum*, parce qu'il étoit toujours le même, soit que l'année fût bonne ou mauvaise, & que les terres eussent raporté peu ou beaucoup. D'autres provinces, comme l'Asie, étoient traitées avec plus de douceur, & ne paioient précisément que la Dixme, ensorte que le Peuple Romain partageoit avec elles le malheur des années stériles. La Sicile étoit traitée de la même maniére, & avec encore plus de ménagement.

On tiroit du blé de la Sicile (& il en étoit de même des autres provinces) sous trois titres ; & le blé, selon ces trois différences, s'appelloit ou *decumanum*, ou *emptum*, ou *æstimatum*.

Frumentum Decumanum, étoit la dixme du blé que chaque Laboureur retiroit de ses terres, & qu'il étoit obligé de fournir gratuitement au Peuple Romain.

Emptum, étoit le blé que le Peuple Romain achetoit pour les besoins de l'Etat, & auquel il mettoit le prix.

Æstimatum, étoit le blé qui se consumoit dans la maison du Préteur, & que la province étoit obligée de lui fournir. Il le recevoit quelquefois en

argent,

argent, & y mettoit lui-même le prix.

On paioit aussi la dixme du vin, de l'huile, & des menus grains. *Cic. 5. in Verrem.*

SCRIPTURA. Ce revenu étoit celui que le Peuple Romain tiroit des paturages appartenans en propriété à la République, & qui étoient loués à des particuliers. On l'appelloit ainsi, parce qu'on inscrivoit sur des régîtres le nombre des bestiaux que ces particuliers devoient envoier dans ces paturages, & c'étoit sur ce nombre qu'on régloit la somme qu'ils s'engageoient de paier par an.

PORTORIUM. On appelloit ainsi le droit imposé sur les marchandises qui entroient par les *portes* des villes & dans les *ports*, ou qui en sortoient.

Il y avoit un autre impôt distingué des précédens, que l'on appelloit *vicesima manumissorum*: c'étoit le vingtiéme du prix auquel on estimoit un esclave que l'on affranchissoit, & qui étoit porté au Trésor public. Il fut établi par le Consul Cn. Manlius dans le camp, ce qui étoit sans exemple. Le Sénat néanmoins ratifia cette loi, parce que cet impôt étoit d'un grand revenu pour la République. *Liv. VII. 16.*

Cicé-

Cicéron [a] marque qu'il subsistoit encore de son tems, après même qu'on eut ôté les droits de péage de toute l'Italie. L'Empereur Caligula doubla cet impôt de la moitié.

Dio in Excerpt. LXXII.

Les Romains tiroient aussi du revenu de la fabrication & de la vente du Sel. Ce droit est ce que nous appellons aujourdhui *la Gabelle.* Le Roi Ancus Marcius étoit le premier qui eût établi des Salines. Ceux qui en avoient pris la ferme, vendant le sel trop cher, les gabelles leur furent ôtées, & pour soulager le peuple, elles furent exercées depuis au nom du public par des Commis qui rendoient compte de leur administration. Ce fut l'an de Rome 246.

Liv. I. 33. *Liv.* II. 9.

Ce changement s'étoit fait à l'avantage du peuple, & le Sel, pendant plus de trois cens ans, demeura exemt de toute charge. L'an de Rome 548, on y mit pour la premiére fois un impôt sous la Censure de M. Livius & de C. Claudius. Le prix du sel avoit été jusques-là à Rome, & dans toute l'Italie, de la deuxiéme partie de l'*As,*

Liv. XXIX. 37.

a Portoriis Italiæ sublatis... quod vectigal superest domesticum, præter vicesimam? *Ep. ad Att.* II. 16.

l'*As*, qui eſt deux deniers de notre monnoie : *ſextante ſal & Romæ, & per totam Italiam erat.* Tite-Live n'explique point quelle quantité de ſel ſignifioit ce mot *ſal*: on l'entendoit de ſon tems. On crut que Livius étoit l'auteur de cet impôt, & qu'il l'avoit établi pour ſe venger du jugement inique que le peuple avoit autrefois prononcé contre lui ; & par cette raiſon il fut ſurnommé *Salinator.* On ne trouve nulle part où alloit cet impôt.

Les mines de fer, d'argent, & d'or, furent dans la ſuite des tems d'un très-grand revenu pour les Romains. Polybe, cité par Strabon, nous apprend *Strab.* que de ſon tems il y avoit quarante III.247. mille hommes occupés aux mines qui étoient dans le voiſinage de Carthagéne, & qu'ils fourniſſoient chaque jour au Peuple Romain vingt-cinq mille dragmes, c'eſt-à-dire douze mille cinq cens livres.

Le Tréſor public de Rome étoit conſidérablement enrichi par le butin qu'y feſoient porter les Généraux au retour de leurs victoires, ſur tout quand ils étoient auſſi deſintéreſſés que Paul Emile, dont nous avons parlé auparavant.

Il est fâcheux qu'on ne trouve point dans les Auteurs anciens ni ce que raportoient en détail aux Romains les Tributs & les Impôts, ni où montoient en gros les revenus de la République. Ils étoient sans doute fort médiocres dans les commencemens: mais, vers la fin de la République, ils avoient pris un accroissement qui répondoit à celui de leurs conquêtes & à l'étendue de leur domination. Appien avoit traité dans un livre exprès tout ce qui regardoit les forces, les revenus, les dépenses de l'Empire : mais ce Livre est perdu avec la plus grande partie de son Histoire.

Plut. in Pompeio. Plutarque nous apprend que Pompée dans son triomphe sur Mithridate fit porter des Inscriptions ou Tableaux écrits en gros caractéres, où on lisoit que jusqu'alors les revenus publics ne s'étoient montés par an qu'à cinq mille myriades ou cinquante millions de dragmes Attiques, c'est-à-dire à vingt-cinq milions de notre monnoie ; & que du revenu de ses conquêtes les Romains en tiroient huit mille cinq cens myriades, ou quatre vingts-cinq milions de dragmes, c'est-à-dire quarante deux milions cinq

cinq cens mille livres de notre monnoie. Ces deux ſommes, en les additionnant, feſoient ſoixante ſept millions cinq cens mille livres. Il ne s'agit ici que de l'Aſie. La conquête des Gaules, & celle de l'Egypte, augmentérent encore les revenus du Peuple Romain. Le Tribut qu'impoſa Céſar ſur les Gaules, ſelon Suétone & Eutrope ſe montoit à dix millions de dragmes, ou cinq millions de livres de notre monnoie. Et ſelon Velleïus, l'Egypte paioit à peu près autant que la Gaule.

Sueton. in Caſ. XXV. *Eutrop. lib.* VI. *Vell.* II. 39.

Après avoir parlé des revenus du Peuple Romain, il eſt néceſſaire de dire un mot de ceux qui étoient chargés d'en faire le recouvrement.

ARTICLE SECOND.

Des Publicains.

ON NOMMOIT ainſi ceux qui étoient chargés du recouvrement des deniers publics: c'eſt ce que l'on appelle maintenant les Fermiers Généraux, les Receveurs Généraux. C'étoient ordinairement des Chevaliers Romains qui exerçoient cette fonction. L'Ordre des Chevaliers étoient fort conſidéré à Rome, & tenoit comme le milieu

entre les Sénateurs & le peuple. Leur établissement remontoit jusqu'au tems de Romulus. Ils ne parvenoient point aux charges, & n'entroient point dans le Sénat, tant qu'ils demeuroient dans l'Ordre des Chevaliers. C'est ce qui les mettoit plus en état de vaquer au recouvremēt des revenus du Peuplē Romain.

Ils formoient entre eux plusieurs sociétés. Trois sortes de personnes y étoient admises. *Mancipes*, ou *redemptores*, qui prenoient la ferme en leur nom: *Prædes*, ceux qui les cautionnoient: *Socii*, des Associés, qui entroient en société avec les autres, & partageoient avec eux les gains & les pertes.

L'adjudication des Fermes publiques, soit pour l'Italie, soit pour les provinces, ne se pouvoit faire qu'à Rome, & en présence du Peuple. C'étoient les Censeurs qui étoient chargés de ce soin.

Quand il survenoit quelque difficulté, soit pour la diminution ou la cassation d'un bail, ou autre chose pareille, l'affaire étoit portée au Sénat, qui en décidoit souverainement. Car ces Fermiers couroient de grands risques. Cicéron, dans le beau Discours qu'il prononça devant le Peuple pour faire

faire donner à Pompée le commandement de la guerre contre Mithridate, représente d'une maniére bien vive l'extrême danger auquel cette guerre exposoit ceux qui étoient chargés du recouvrement des deniers publics dans l'Asie. Cette [a] province l'emportoit sur toutes celles de l'Empire & par la fertilité des terres & la variété des fruits qui y naissoient, & par l'étendue des paturages, & par la multitude des marchandises que l'on en transportoit dans d'autres lieux. Or le seul bruit de la guerre, & le voisinage des troupes ennemies, ruine tout un pays, avant même qu'elles y aient fait aucune irruption, parce qu'alors on laisse le soin des troupeaux, on abandonne la culture des terres, & l'on interrompt absolument tout commerce sur mer. Ainsi toutes

 les

a Asia tam opima est & fertilis, ut & ubertate agrorum, & varietate fructuum, & magnitudine pastionum, & multitudine earum rerum quæ exportantur, facilè omnibus terris antecellat... Pecora relinquuntur, agricultura deseritur, mercatorum navigatio conquiescit. Ita neque ex portu, neque ex decumis, neque ex scriptura vectigal conservari potest. Quare sæpe totius anni fructus uno rumore periculi, atque uno belli terrore, amittitur. *Pro Leg. Manil.* 14. 15.

les sources d'où venoit le produit des fermes étant arrétées & taries, les Fermiers se trouvoient hors d'état de remplir les engagemens de leurs baux, & de paier les sommes convenues.

Cicéron insiste beaucoup sur cet inconvénient, & parle des Fermiers Généraux d'une maniére qui marque le cas extrême qu'il en fesoit. „ Si „ nous [a] avons toujours cru, dit-il, „ que les revenus qui se tirent des „ tributs & des impots, sont les nerfs „ de la République, nous devons „ regarder l'Ordre de ceux qui se „ chargent de les lever comme l'ap- „ pui & le soutien de tous les autres „ Corps de l'Etat. " Cicéron tient par tout dans ses discours le même langage. En effet ils rendoient de grands services à la République, & ils en étoient souvent la ressource dans des tems fâcheux & dans des besoins pressans. Tite-Live raporte, (& nous le raporterons après lui) que dans les tems qui suivirent la bataille de Cannes, le Préteur Fulvius aiant représenté l'impuissance où Rome

a Si vectigalia nervos esse Reip. semper duximus, eum certè ordinem qui exercet illa, firmamentum cæterorum ordinum rectè esse dicemus. *Ibid.*

me étoit d'envoier en Espagne des vivres & des habits absolument nécessaires, [a] exhorta les Gens d'affaires, qui avoient amassé du bien dans les fermes, à venir au secours de la République qui les avoit enrichis, en fesant pour elle des avances qui leur seroient fidélement remboursées. Et ils le firent avec une promtitude & une joie qui marquoient leur zêle pour le bien public.

On ne leur fesoit point un crime d'avoir amassé du bien dans le recouvrement des deniers publics. Rien n'est plus juste ni plus légitime que ce profit, quand il est modéré; & il paroit qu'il l'étoit dans ceux dont nous parlons ici, puisqu'il est dit simplement qu'ils avoient augmenté leur patrimoine, *qui redempturis auxissent patrimonia.* La profession des Gens d'affaires, loin donc d'être condannable en elle-même, doit être regardée comme absolument nécessaire à l'Etat. Les Princes sont obligés, pour en soutenir les charges, pour le défendre contre les

 enne-

a Cohortandos, qui redempturis auxissent patrimonia, ut reipublicæ, ex qua crevissent, tempus commodarent. *Liv.* XXIII. 48.

ennemis du dehors, pour y maintenir la tranquillité intérieure, de tirer de leurs sujets des tributs & des impôts. Un Empereur Romain paroissoit avoir dessein de les abolir entiérement, & de faire ce beau présent au genre humain : *idque pulcherrimum donum generi mortalium faceret.* Le Sénat, en louant une si généreuse pensée, lui représenta que ce seroit ruiner l'Empire. C'est malgré eux que les Princes se voient réduits à cette triste nécessité, & ne pouvant s'en dispenser, leur intention est qu'en imposant & en levant les tributs, on traite leurs sujets avec toute l'humanité possible; & ils entrent volontiers dans les sentimens d'un Roi de Perse, qui répondit à un Gouverneur de province qui croioit lui faire sa cour en augmentant les impôts, *qu'il vouloit que l'on tondît ses brebis, & non pas qu'on les écorchât.*

Tacit. Annal. XI. I. 50.

Le malheur est que l'intention des Princes n'est pas toujours suivie, & que ceux à qui ils confient leur autorité, en abusent quelquefois d'une maniére étrange. Et c'est ce qui a souvent rendu odieux le nom de Publicains. Cicéron, si déclaré en leur faveur,

Epist. I. *ad*

veur, avoue „ que l'Italie & les pro- Quint. Frat.
„ vinces retentissoient des plaintes
„ que l'on formoit contr'eux, & que
„ [a] c'étoit moins sur le fond même des
„ impôts, que sur la maniére dure &
„ injuste dont ils les exigeoient. " C'est
dans sa belle Lettre à son frére Quintus, qui avoit pour lors le gouvernement d'Asie, qu'il s'explique ainsi: Lettre, qui est un chef-d'œuvre, & que tous ceux qui sont en place, Intendans, Gouverneurs, Ministres, devroient avoir toujours devant les yeux.
„ Il avertit son frére qu'il trouvera
„ un grand obstacle à la protection
„ qu'il a dessein d'accorder aux peu-
„ ples, & au bien qu'il desire de leur
„ faire, de la part des Publicains.
„ Il l'exhorte à garder tous les mé-
„ nagemens possibles avec un Or-
„ dre de personnes, à qui son fré-
„ re & lui ont de très-grandes obli-
„ gations: mais de sorte pourtant que
„ le bien public n'en souffre point.
Car, [b] ajoute-t-il, *si vous aviez en tout une aveugle complaisance pour eux, ce seroit le moien de faire périr sans ressource*

a Non tam de portorio, quàm de nonnullis injuriis portitorum querebantur.

b Sin autem omnibus in rebus obsequemur, funditus eos perire patiemur, quorum non

source ceux dont le Peuple Romain vous a confié le soin, pour veiller non seulement à leur sureté & à la conservation de leur vie, mais à tous leurs intérêts, & pour leur procurer toutes les commodités qui dépendent de vous. C'est-là, à bien juger des choses, la seule difficulté que vous trouverez dans l'administration de votre province.

Ces sages avis que Cicéron donne à son frére dans une Lettre où l'on parle librement & à cœur ouvert, marquent ce qu'il pensoit véritablement des Publicains, & diminuent beaucoup du poids des louanges qu'il leur donne dans ses discours publics, où il parle comme Orateur.

En effet nous serons obligés de raconter dans la suite de cette histoire divers traits qui ne leur feront pas d'honneur: & quelques-uns des plus grands hommes de la République ne se sont rendus plus recommandables par aucun endroit, que par leur fermeté & leur vigilance à réprimer les vexations que les Publicains fesoient souffrir aux sujets de l'Empire. Entre autres,

modò saluti, sed etiam commodis consulere debemus. Hæc est una (si verè cogitare volumus) in toto imperio tuo difficultas.

autres, Q. Mutius Scevola avoit été chargé du gouvernement de l'Asie en qualité de Préteur. Quand il fut arrivé dans sa province, ce ne fut qu'un cri de tous les peuples contre les exactions injustes & la dureté inhumaine des Publicains. Il reconnut, par l'examen sérieux qu'il en fit, que ces plaintes n'étoient que trop bien fondées, & que ses prédécesseurs, soit pour ménager l'Ordre des Chevaliers fort puissant alors à Rome, soit pour s'enrichir eux-mêmes, avoient lâché entiérement la bride à l'avidité insatiable des Gens d'affaires. Il crut ne pouvoit arréter un brigandage si criant que par un exemple de sévérité capable de jetter parmi eux la terreur, & fit pendre un des principaux Commis préposé au recouvrement des deniers publics. Un voleur de grand chemin est-il plus coupable qu'un homme qui abuse de l'autorité qui lui est confiée pour piller & ruiner les peuples ?

Diod. in Excerpt. Vales. pag. 394.

Il est vrai que souvent ce n'étoient pas les Publicains qui commettoient de leurs propres mains ces rapines, & qui profitoient de ces vols, mais leurs subalternes. Cette excuse, en la sup-

posant vraie, ne les justifioit point. *Vos* [a] *mains*, pouvoit-on leur dire avec Cicéron, *vos mains ce sont vos Soufermiers, vos Commis, vos Sécretaires, vos Officiers, vos parens, vos amis, qui abusent de votre autorité. Vous êtes responsables de leur conduite aux citoiens, aux alliés, à la République. Leurs crimes sont les vôtres. Si nous voulons paroitre innocens, il faut que non seulement nous soyons désintéressés pour nous-mêmes, mais que nous rendions tels tous ceux que nous emploions dans le ministére dont nous sommes chargés.*

Voici la régle. Mais où est-elle observée ?

a Comites illi tui delecti, manus erant tuæ : præfecti, scribæ, accensi, præcones, manus erant tuæ : ut quisque te maximè cognatione, affinitate, necessitudine aliqua attingebat, ita maximè manus tua putabatur... Si enim innocentes existimari volumus, non solùm nos abstinentes, sed etiam nostros comites præstare debemus. *Verr.* III. *n.* 27. 28.

Circumspiciendum est diligenter, ut in hac custodia provinciæ non te unum, sed omnes ministros imperii tui sociis, & civibus, & reipublicæ præstare videare. *Cic. Epist.* 1. *ad Quint. fratr.*

DIGRESSION

sur les habits des Romains.

EN COMMENÇANT à parler des habillemens des Romains, je dois avertir qu'il n'est guére de matiére ni plus embarrassée que celle-ci, ni sur laquelle les Auteurs conviennent moins entr'eux. Je ne songerai point à les réfuter, ni à les concilier. Le but que je me propose, est de raporter le plus briévement qu'il me sera possible ce qui me paroitra le plus vraisemblable & le plus nécessaire à mes Lecteurs.

Habillemens des hommes.

LA TOGE étoit, à proprement parler, l'habit des Romains :

> Romanos rerum Dominos, gentemque togatam. *Virgil.*

C'étoit tellement un habit de paix, qu'on la marquoit par le mot de Toge.

> Cedant arma togæ.

La Toge étoit une espéce de manteau fort ample, &, selon le sentiment le plus reçu, tout ouvert par devant. On l'attachoit ordinairement sur l'épaule gauche, ensorte que l'é-

paule droite, & le bras du même côté, étoient tout-à-fait libres. Comme elle étoit d'une ampleur extraordinaire, on lui fesoit faire plusieurs tours & contours, pour l'empécher de traîner, on la plioit & on la retroussoit en plusieurs maniéres, & l'on en fesoit passer de grands pans sur les bras. Quintilien, (dans le livre XI. chap. 3.) explique fort au long comment l'Orateur doit tenir sa Toge en plaidant. L'endroit est curieux, mais très-obscur. Hortensius [a], ce fameux Orateur, curieux jusqu'à l'excès sur l'élégance & la bonne grace de ses vétemens, se regardoit dans un miroir, pour examiner si tout y étoit bien disposé; & il n'apportoit pas moins de soin à bien ajuster les plis de sa Toge, qu'à arranger les périodes de son discours. Qu'il y a souvent du petit, même dans les plus grands hommes! *Quantum est in rebus inane!*

Il paroit dans les marbres & les monumens antiques, que ce vétement avoit beaucoup de grandeur & de

[a] Hortensius... in præcinctu ponens omnem decorem, fuit vestitu ad mundiciem curioso; & ut bene amictus iret, faciem in speculo ponebat, ubi se intuens, togam corpori sic applicabat, ut &c. *Macrob.* II. 9.

de dignité, mais ils ne devoit pas être fort commode. La Toge étoit d'une étofe fort légére, de laine ordinairement, & de couleur blanche. On la quittoit dans les deuils & dans les calamités publiques, pour prendre un habit noir.

La mesure de la Toge n'étoit point fixe, elle suivoit celle du bien ou du faste. Horace représente un Riche, qui recommande sérieusement à un homme d'un très-petit revenu, de ne pas prétendre l'égaler dans la grandeur de sa Toge.

> Meæ, contendere noli,
> Stultitiam patiuntur opes : tibi parvula res est.
> Arcta decet sanum comitem toga.

Il décrit ailleurs l'indignation publique contre un autre Riche sans naissance, qui fier de ses grands biens & de son crédit balaioit les rues de Rome avec une Toge ample de six aunes.

> Vides-ne Sacram metiente te viam Ode 4.
> Cum bis ter ulnarum toga, Epodon.
> Ut ora vertat huc & huc euntium
> Liberrima indignatio.

LA TUNIQUE étoit commune

aux

aux Grecs & aux Romains : mais chez les Grecs elle avoit des manches assez étroites, chez les Romains elle en avoit de larges & extrêmement courtes, qui n'alloient pas même jusqu'au coude. Elle descendoit jusqu'au genou, ou un peu plus bas. La Tunique étoit fermée, & n'avoit point d'ouverture sur le devant. Comme elle étoit assez lage, on la serroit avec une ceinture. C'étoit une honte chez les Romains de paroitre en public sans être ceint, *discinctus ut nepos*; ou [a] avec une tunique qui descendît jusqu'aux talons, *cum tunica talari*; ou dont les manches vinssent jusqu'au poignet, *Et tunicæ manicas, & habent redimicula mitræ.* César portoit un Laticlave dont les manches venoient jusqu'au poignet, & étoient bordées de franges, & il ne mettoit jamais sa ceinture que sur son Laticlave, la laissant lâche & mal serrée. C'est [b] ce qui donna lieu à ce mot de Sylla : *Donnez-vous de garde*, disoit-il

Horat.

Cic.

Virg.

Sueton. in Jul. Cæs. cap. 45.

a Talares ac manicatas tunicas habere, olim apud Romanos flagitium. *S. August. de Doctr. christ.*

b Unde emanavit Sullæ dictum, optimates sæpius admonentis, ut malè præcinctum puerum caverent. *Sylla fort âgé, traitoit Jule César d'enfant.*

il souvent aux partisans de l'Aristocratie, *de cet enfant, dont la ceinture semble annoncer un caractére mou & efféminé.* La pensée de Sylla étoit que cet extérieur de mollesse cachoit une ambition démesurée, & un esprit de cabale & de faction.

La Tunique se mettoit immédiatement au dessous de la Toge. Il n'y avoit que le petit peuple qui parût à Rome en Tunique : d'où vient qu'Horace l'appelle *tunicatus*. A la campagne, & dans les villes Municipales, les plus honnêtes gens ne portoient que cet habit.

OUTRE cette Tunique extérieure, plusieurs en portoient une autre sur la peau, qui tenoit lieu de chemise. On l'appelloit *interula*, ou *subucula*, ou *indusium* : car ces trois noms signifient à peu près la même chose. Cette Tunique intérieure étoit de laine : on n'emploioit point encore à cet usage le lin, & c'est ce qui rendoit le bain absolument nécessaire pour la netteté & la santé du corps.

Voila donc trois vétemens d'un usage ordinaire & presque général à Rome : *la Chemise*, j'appelle ainsi *indusium*; *la Tunique*; *la Toge*. Il y en a d'au-

d'autres selon la différence de l'âge, de l'état, & de la condition.

PRÆTEXTA. C'étoit une espéce de Toge que l'on donnoit aux jeunes Romains de qualité quand ils entroient dans l'adolescence. On l'appelloit ainsi, parce que les bords étoient ornés & comme tissus de pourpre. Ils la quittoient, pour prendre la robe virile, à 16 ou 17 ans, car les sentimens sont différens.

Macrob. L. 6. Personne n'ignore l'histoire du jeune Papirius Prætextatus. Il avoit assisté, en qualité de fils de Sénateur, selon la coutume de ce tems-là, à une délibération du Sénat qui avoit duré fort lontems. Sa mére le pressa vivement de lui en apprendre le sujet. Il s'en défendit, & résista lontems. Mais les refus de l'enfant ne fesoient qu'irriter la curiosité de la mére. Enfin, comme s'il eût été vaincu par ses instances, il lui dit que le Sénat avoit délibéré s'il seroit plus utile de donner deux femmes à un mari, ou deux maris à une femme, & que l'affaire ne seroit terminée que le lendemain. Il lui recommanda fortement le secret. Toute la ville en fut bientôt imbue. Le lendemain les

les Dames allarmées vinrent se présenter en corps au Sénat, qui ne fit que rire de l'ingénieuse fiction du jeune homme, & interdit pour l'avenir à tous les jeunes gens l'entrée aux délibérations, excepté à Papirius, à qui il accorda cette distinction pour récompenser sa fidélité à garder le secret dans un âge où il portoit encore la Prétexte : c'est ce qui lui donna le surnom de *Prætextatus*.

Je puis placer ici Bulla, quoique ce ne fût pas un habit. Les *Bulles* étoient un ornement qu'on ne donnoit anciennement qu'aux enfans de qualité, mais dont l'usage devint plus commun dans la suite. Elles étoient d'or pour l'ordinaire, de la figure d'un cœur le plus souvent, ou rondes, suspendues à la poitrine, & vuides, afin, dit Macrobe, qu'on pût y mettre des préservatifs contre l'envie.

La Prétexte étoit aussi la robe des Magistrats tant à Rome, que dans les Colonies & les villes Municipales.

La robe virile. *Toga virilis.* C'est celle que nous avons décrite d'abord. On l'appelloit aussi *Toga pura,* parce qu'elle étoit sans pourpre:

Ego

Ad Attic. IX. 19. *Ego meo Ciceroni Arpini ... puram togam dedi.* C'étoit une grande joie pour les jeunes gens d'être revétus de cette robe, parce que c'étoit alors qu'ils commençoient à sortir de page comme on dit, à entrer dans les affaires, à pouvoir se montrer au Barreau; car, tant qu'ils portoient *la prétexte*, il ne leur étoit pas permis d'y paroitre.

LE LATICLAVE. *Latus clavus.* C'étoit l'ornement d'un habit, qui donnoit le nom à l'habit même. On convient que c'étoient des piéces de pourpre, que l'on inséroit dans la Tunique : mais les uns prétendent qu'elles étoient de forme ronde, comme une tête de clou; & les autres que c'étoit une longue piéce qui avoit la forme du clou même. Quoiqu'il en soit, la Tunique où ces piéces étoient plus larges, étoit propre aux Sénateurs : celle des Chevaliers en avoit de moindres, & se nommoit par cette raison *angustus clavus.*

TRABEA. C'étoit aussi un habit d'honneur. Les Rois d'abord s'en servirent, puis les Consuls. Les Augurs la portoient aussi. C'étoit une espéce de Toge, ou du moins en tenoit lieu. Cet habillement étoit de pourpre.

Alde

Alde Manuce prétend que c'étoit un habit militaire, dont les Consuls se servoient pendant la guerre. Les Chevaliers en fesoient usage aussi dans leur Revûe générale le 15 de Juillet.

CHLAMYS & PALUDAMENTUM sont assez souvent confondus dans les Auteurs. C'étoit un habit militaire. Il étoit ouvert, se jettoit sur la Tunique, étoit attaché avec une agrafe, & ordinairement sur l'épaule droite, pour laisser le bras droit libre. Le Consul, le Général, avant que de partir pour la guerre, montoit au Capitole revétu de cet habillement, pour y présenter aux dieux ses priéres & ses vœux; & à son retour il le quittoit, & rentroit dans la ville avec la Toge.

SAGUM, *Saie*, étoit une casaque de gens de guerre. Elle étoit commune aux Officiers & aux simples soldats: mais les premiers l'avoient d'une étofe plus fine. C'étoit un habillement Gaulois dans l'origine, dont l'usage avoit passé aux Romains.

On voit souvent dans Tite-Live, que parmi les vétemens qu'on envoie à l'armée il y est parlé de Toges & de Tuniques. Celles-ci y étoient d'usage en tout tems, & pour tous ceux qui

qui étoient dans le ſervice : mais les Toges n'étoient que pour les Officiers, & ils n'en uſoient que dans le camp, dans un tems de repos, & hors de l'action.

CINCTUS GABINUS, n'eſt qu'une certaine maniére de porter la Toge, dont on feſoit paſſer un pan par deſſous le bras droit pour s'en faire comme une ceinture autour du corps.

LES ROMAINS alloient aſſez ordinairement la tête nue : les ſtatues & les marbres les repréſentent preſque toujours dans cet état. Lorſque ou la cérémonie d'un ſacrifice, ou le ſoleil, la pluie, le froid les obligeoient de ſe couvrir la tête, ils ſe feſoient une eſpéce de bonnet d'un bout de leur toge, comme on le voit dans quelques marbres. Ils avoient pourtant pluſieurs eſpéces de chapeaux, dont ils feſoient peu d'uſage, pour ſe garantir des injures des ſaiſons.

CUCULLUS, étoit une ſorte de capuchon, ſemblable au capuchon des moines. Il étoit ordinairement attaché à la *Lacerne*, eſpéce de ſurtout dont ſe ſervoient les ſoldats & les gens de la campagne.

PR-

PILEUS, dont la forme répondoit assez à nos bonnets de nuit. On le donnoit aux esclaves lorsqu'on les affranchissoit, & qu'on les mettoit en liberté.

PETASUS. Les voiageurs s'en servoient. Le Pétase avoit ordinairement des bords, mais plus petits que ceux de nos chapeaux. Il faut avouer que les nôtres sont infiniment plus commodes pour garantir du soleil & de la pluie. Les Turcs cependant, & tous les Orientaux, gardent toujours leurs Turbans.

La matiére des CHAUSSURES est une des plus obscures, & sur laquelle les Auteurs fournissent le moins de lumiére, comme le reconnoit le R. P. de Montfaucon, qui m'a été d'un grand secours dans cette digression.

Les anciennes chaussures se peuvent diviser en deux espéces. Celles qui couvroient entiérement le pié, comme nos souliers, *calceus*, &c. & celles qui avoient une ou plusieurs semelles au dessous du pié, & des bandes qui lioient le pié nud par dessus, ensorte qu'une partie demeuroit découverte ; c'est à peu près ce que nous appellons sandales: *caliga, solea,*

crepida,

crepida, *sandalium*. La différence de ces chaussures est peu connue. Les unes n'alloient que jusqu'à la cheville du pié: d'autres s'élevoient plus haut, & quelquefois jusqu'à mi-jambe. *Caliga* étoit la chaussure des gens de guerre.

Ocreæ étoient une espéce de petites bottes, qui couvroient une bonne partie de la jambe.

Habillemens des Femmes.

Les femmes, aussi bien que les hommes, avoient trois vétemens, les uns sur les autres.

INDUSIUM, étoit sur la chair, & tenoit lieu de chemise.

STOLA, étoit la même chose que la Tunique des hommes, si ce n'est que celle des femmes étoit plus longue, & descendoit jusqu'aux talons. Elle avoit des manches, qui alloient jusqu'au coude: au lieu que celle des hommes n'en avoit que de très-courtes.

PALLA, ou *pallium*, ou *amiculum*, ou *peplum*, étoit l'habit extérieur des femmes, qui répondoit à la Toge des hommes. Il est difficile de distinguer la différente signification de ces noms.

On

On n'attend pas de moi que je raporte ici les différens ornemens que les femmes emploioient pour leur parure, dont elles ont été fort curieuses dans tous les tems & chez toutes les nations, ce que St. Jérome a cru devoir marquer, en donnant au sexe l'épithéte de φιλόκοσμος, *qui aime la parure*. Je ne songerai point non plus à m'étendre sur leur coëffure, qui de tout tems a été sujette à bien des variations : car pour lors les modes changeoient pour le moins aussi souvent qu'aujourd'hui. Comment viendrois-je à bout de décrire ces coëffures que l'on voit sur les marbres, où les cheveux montent sur le devant en fontange à cinq ou six rangées de boucles, & où le tout s'éleve comme par étages à un demi pié au-dessus du front ; & où les cheveux, sur le derriére de la tête, sont tressés, ou pour mieux dire cordonnés à gros cordons, tournés, retournés, & agencés avec un artifice étonnant ?

Tot premit ordinibus, tot jam compagibus altum
Ædificat caput. *Juvenal.*

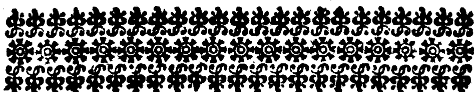
Et

Et qu'une main ſavante avec tant d'artifice,
Bâtit de ſes cheveux le galant édifice.

On a peine à croire, dit le P. de Montfaucon, que les ſeuls cheveux d'une femme puſſent fournir tant de cordons ſur le derriére, & tant de boucles ſur le devant: peutêtre ajoutoit-on d'autres cheveux pour cette eſpéce de coëffure.

Fin du Tome quatriéme.

TABLE



TABLE

DU QUATRIEME VOLUME

DE L'HISTOIRE ROMAINE.



entre à Messine. Il bat les Carthaginois, & aiant laissé une forte garnison à Messine, il retourne à Rome, & reçoit l'honneur du triomphe. Cloture du dénombrement. Etablissement des combats de gladiateurs. Vestale punie. Les deux nouveaux Consuls passent en Sicile. Traité conclu entre Hiéron & les Romains. Punition de soldats qui s'étoient rendus lâchement aux ennemis. Les Consuls retournent à Rome. Triomphe de Valére. Horloge. Clou attaché pour la peste. Nouvelles Colonies. Les Romains joints aux troupes de Syracuse forment le siége d'Agrigente. Il se donne une bataille, où les Carthaginois sont pleinement défaits. La ville est prise après sept mois de siége. Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ses soldats mercénaires. Amilcar est envoié à la place d'Hannon, qui est révoqué. Les Romains, pour disputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtissent & équipent une flote. Le Consul Cornélius est pris avec dix-sept vaisseaux, & conduit à Carthage. Le reste de la flote bat le Général Carthaginois. Célébre victoire navale rem-

por-

une nouvelle flote à Rome. Les Carthaginois lévent le siége de Clypéa. Les Consuls passent en Afrique avec une nombreuse flote. Après le gain de deux batailles, ils se remettent en mer pour retourner en Italie. La flote Romaine essuie une horrible tempête sur les côtes de Sicile. Les Carthaginois assiégent & prennent Agrigente. La prise de Panorme par les Romains est suivie de la reddition de plusieurs villes. Les Romains, rebutés par plusieurs naufrages, renoncent à la mer. Prise de Lipari. Désobéissance d'un Officier sévèrement punie. Ancien bienfait de Timasithée récompensé dans sa postérité. Sévérité remarquable des Censeurs. Le Sénat tourne de nouveau tous ses efforts du côté de la mer. Célèbre bataille par terre près de Panorme, gagnée sur les Carthaginois par le Proconsul Métellus. Les éléphans qu'on avoit pris sont envoiés à Rome. Manière dont on leur fit passer le détroit. Les Carthaginois envoient des Ambassadeurs à Rome pour traiter de la paix, ou de l'échange des prisonniers. Régulus les accompagne. Il se déclare contre l'échan-

LIVRE DOUZIEME.

LIVRE TREIZIEME.

§. II.

Réfle-

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, le quatriéme Tome de *l'Histoire Romaine*, *par Monsieur Rollin* ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 16 Mai 1740.

SECOUSSE.




Digitized by Google

